

colloque

50 ANS D'HISTOIRE DU LIVRE :
1958-2008

..... sous la direction de Dominique Varry

PRESSES DE L'ENSIB
PAPIERS

50

50 ans d'histoire du livre

1958-2008

Dominique Varry (dir.)

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.2483
Éditeur : Presses de l'enssib
Lieu d'édition : Villeurbanne
Année d'édition : 2014
Date de mise en ligne : 14 janvier 2019
Collection : Papiers
ISBN électronique : 9791091281928



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2014
ISBN : 9791091281157
Nombre de pages : 224

Référence électronique

VARRY, Dominique (dir.). *50 ans d'histoire du livre : 1958-2008*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2014 (généré le 03 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/2483>>. ISBN : 9791091281928. DOI : 10.4000/books.pressesenssib.2483.

© Presses de l'enssib, 2014
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

colloque

50 ANS D'HISTOIRE DU LIVRE :
1958-2008

sous la direction de
Frédéric Barbier et Dominique Varry

PRESSES DE L'ENSIB

PAPIERS



colloque

En 1958, Albin Michel publie *L'Apparition du livre*, dans la collection L'Évolution de l'humanité créée par Henri Berr. Cet ouvrage, rédigé par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, n'est pas le seul à traiter de la question de l'imprimerie, de la civilisation du livre, mais il innove dans sa tentative d'écrire et de penser une histoire sociale, politique et économique. Le sous-titre : « le livre, ce ferment » élargissait l'horizon et ne se limitait pas au livre « cette marchandise ».

La publication de *L'Apparition du livre* marque aussi l'arrivée d'un jeune bibliothécaire, Henri-Jean Martin, en poste à la Bibliothèque nationale : il n'a, à cette date, que 34 ans. L'ouvrage eut à ses débuts un écho commercial limité : il deviendra un ouvrage de référence, trois fois réédité ; et surtout, Henri-Jean Martin a poursuivi cette voie féconde de recherche pluridisciplinaire, propre aussi aux années 1970.

L'enssib a organisé en 2008 un colloque pour le cinquantenaire de cette publication. Ce sont les textes retravaillés, donnés à cette occasion, dont nous proposons la lecture. Il n'est pas surprenant que nous retrouvions ici les grands noms de l'historiographie et de la pensée contemporaine, de Roger Chartier à Christian Jacob.

PAPIERS SOUS LA DIRECTION DE
THIERRY ERMAKOFF

++++
La collection Papiers a pour ambition d'explorer de nouveaux champs de recherche autour des sciences de l'information et des bibliothèques. Elle donne aux auteurs l'occasion de produire une réflexion nouvelle, originale, et propose de nouvelles lectures des domaines d'expertise de l'enssib.
++++

PRESSES DE L'ENSIB

École nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques –
Université de Lyon
17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex
Tél. 04 72 44 43 43 – Fax 04 72 44 43 44

Pour suivre l'actualité de nos
publications :
< <http://www.enssib.fr/presses> >.

Pour obtenir la version imprimée (34 €) : commande auprès des libraires ou sur la librairie en ligne *Le comptoir des presses d'universités (LCDPU)*
< <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100047550> >.

Supports : broché
ISBN : 979-10-910281-15-7
Nombre de pages : 224
Format : 15 x 23 cm
Parution : mars 2014
Prix : 34 €

Supports : numérique
ISBN : 979-10-91281-25-6
Nombre de pages : 214
Format : PDF
Parution : février 2015
Prix : 20.40 €

Sous le direction
de Dominique Varry

Ont contribué à cet ouvrage :

Anne-Marie Bertrand
Roger Chartier
Robert Damien
Pascal Durand
Tanguy Habrand
Christian Jacob
Sabine Juratic

Alan Marshall
Jean-Dominique Mellot
Michel Melot
István Monok
Raphaële Mouren
Valérie Tesnière
Dominique Varry

Cet ouvrage est la restitution du colloque « Cinquante ans d'histoire du livre. De *L'Apparition du livre* (1958) à 2008 : bilan et perspectives d'une discipline scientifique », organisé en décembre 2008 par l'enssib – Centre Gabriel Naudé, sous la direction de Frédéric Barbier, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et de Dominique Varry, professeur en histoire du livre et des bibliothèques à l'enssib.

50 ans d'histoire du livre : 1958-2008 [Texte imprimé] / sous la direction de Dominique Varry. - Villeurbanne : Presses de l'enssib, cop. 2014. - 1 vol. (224 p.) ; 23 cm. - (Collection Papiers).
ISBN 979-10-91281-15-7. (br.) : 34 €

Rameau :

L'apparition du livre

Febvre, Lucien (1878-1956) - - Influence - - Congrès et conférences

Martin, Henri-Jean (1924-2007) - - Influence - - Congrès et conférences

Livres - - Histoire - - Congrès et conférences

Imprimerie - - Histoire - - Congrès et conférences

Dewey : 002.09

Notice rédigée par la bibliothèque de l'enssib.

+++++

SOMMAIRE

+++++

Avant-propos

par Dominique Varry

Introduction : À propos

par Anne-Marie Bertrand

Partie I. L'héritage de 1958

*De L'Apparition du livre à l'Histoire de
l'édition française et au-delà : un moment
historiographique*

par Jean-Dominique Mellot

*Filiation et dialogues : Lucien Febvre, Henri-Jean
Martin et l'École pratique des hautes études*

par Valérie Tesnière

Partie II. Le livre, cette marchandise

*Commerce et marchés du livre, vus de Paris, à
l'époque moderne*

par Sabine Juratic

*Pour une histoire des techniques graphiques du
xx^e siècle*

par Alan Marshall

*Apparitions, disparitions. Vers une histoire des
pratiques d'édition en Belgique*

par Pascal Durand

*L'édition contemporaine en Belgique
francophone. Quelques grandes lignes de force*

par Tanguy Habrand

Partie III. Le livre comme objet matériel

La bibliographie matérielle : renaissance d'une discipline

par Dominique Varry

Histoire du livre et histoire de l'image : Henri-Jean Martin précurseur

par Michel Melot

Partie IV. Le livre, ce ferment

« Le livre ce ferment ». Réflexions d'un historien de l'Antiquité

par Christian Jacob

Les bibliothèques privées et la lecture à l'époque moderne. Un aperçu des orientations de la recherche en Europe, 1958-2008

par István Monok

Partie V. Nouvelles approches, nouveaux problèmes

Réflexions historiographiques et méthodologiques sur les éditions savantes

par Raphaële Mouren

Anthropologie de la bibliothèque

par Anne-Marie Bertrand

Les ennemis de l'institution bibliothécaire : nobles et notables contre « l'homme sans qualité »

par Robert Damien

Épilogue. De l'histoire du livre à l'histoire de la culture écrite

par Roger Chartier

Liste des auteurs

Dominique Varry

+++++

AVANT-PROPOS

+++++

Deux colloques ont été organisés en 2008 pour commémorer le cinquantième de la publication de *L'Apparition du livre* sous la signature de Lucien Febvre et d'Henri-Jean Martin.

Le premier, dont les maîtres d'œuvre furent Frédéric Barbier et István Monok, alors directeur-général de la Bibliothèque nationale de Hongrie, s'est tenu à Budapest, dans cette bibliothèque, les 22 et 23 mai 2008 sous le titre « Cinquante ans d'histoire du livre de *L'Apparition du livre* (1958) à 2008. Bilan et projets ». Ses actes ont été publiés à Budapest en 2009¹.

Le second, intitulé « Cinquante ans d'histoire du livre de *L'Apparition du livre* (1958) à 2008. Bilan et perspectives d'une discipline scientifique », s'est déroulé à Lyon du 11 au 13 décembre 2008, à l'enssib et à la Bibliothèque municipale de Lyon. Il a été organisé par le Centre Gabriel Naudé de l'enssib, avec le concours de l'École pratique des hautes études et de la Bibliothèque municipale de Lyon, sous la responsabilité scientifique de Frédéric Barbier et Dominique Varry.

Le présent volume en est la mémoire, et édite les contributions données durant ces journées lyonnaises². Hommage à l'ouvrage qui a constitué la pierre d'angle de l'histoire du livre à la française, et à ses auteurs, il veut tout à la fois faire mémoire de la recherche menée depuis sa publication, et mettre l'accent sur quelques approches novatrices de la discipline. Ce faisant, il n'a d'autre but que d'être un jalon historiographique de l'histoire du livre.

-
1. Frédéric Barbier, István Monok (éd.), *Cinquante ans d'histoire du livre de L'Apparition du livre (1958) à 2008. Bilan et projets*, Budapest, Országos Széchényi Könyvtár, 2009.
 2. La contribution de Lodovica Braidà, professeur à l'université de Milan, intitulée « L'histoire du livre en Italie : entre histoire de la bibliographie, histoire sociale et histoire de la culture écrite », est parue dans *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 9, 2014, pp. 5-27. Elle n'est pas reprise dans ce volume.

Anne-Marie Bertrand

+++++

À PROPOS

+++++

« L'histoire du livre a perdu son inventeur », déclarait Frédéric Barbier à l'occasion d'un hommage à Henri-Jean Martin peu de temps après sa mort. « C'est le Père Fondateur de l'histoire du livre », renchérisait Robert Darnton¹.

En organisant ce colloque « Cinquante ans d'histoire du livre »², il était clair que l'hommage à un homme était indissociable d'une réflexion sur une discipline. Quelques années après cet événement, on me permettra ces réflexions en guise de préface à cet ouvrage.

HENRI-JEAN MARTIN, UN HOMMAGE

+++++

La parution de *L'Apparition du livre*³ est une date acceptable pour marquer le début d'une aventure intellectuelle. Même si le titre était plutôt mal trouvé, même s'il devait être accompagné d'un tome 2 qui ne vit pas le jour, même s'il parut dans un silence quasi complet, même si l'un de ses auteurs était décédé deux ans plus tôt, même si l'auteur survivant était plein de doutes – « J'ai publié ce livre un peu comme on se lance dans le vide. Je ne savais pas du tout ce qu'il valait. »⁴ Mais cette parution est considérée, et pas seulement par convention, comme le début d'une histoire, le « Il était une fois... » du parcours scientifique d'un grand savant.

Au cours de ce colloque, Jean-Dominique Mellot et Valérie Tesnière ont retracé la genèse et la réception de cet ouvrage pionnier. Ils ont souligné

-
1. Frédéric Barbier, Patrick Bazin, Robert Darnton, Claude Jolly, « Une vie de chercheur : Henri-Jean Martin », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 2, pp. 120-122. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0120-001> >.
 2. « Cinquante ans d'histoire du livre, De *L'Apparition du livre* à 2008, bilan et perspectives d'une discipline scientifique », 11-13 décembre 2008, Lyon. Responsables scientifiques Frédéric Barbier (CNRS, EPHE) et Dominique Varry (enssib).
 3. Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.
 4. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre, entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 86.

le travail accompli, l'ampleur de vue, le courage intellectuel qui ont fait de *L'Apparition* une rupture avec les travaux érudits qui l'ont précédée, en France, et qui tenaient souvent lieu d'histoire du livre. Grâce à son travail avec Lucien Febvre, à sa force de travail, à son intelligence, à son audace, c'est « une histoire totale du livre »⁵ qui est tentée là, une ouverture globalisante, une « diaspora mentale » (Michel Melot) qui décloisonne une discipline pour lui donner une ampleur encore jamais vue et une fertilité sans doute inespérée.

Dans leurs entretiens avec Henri-Jean Martin, Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob retracent la trajectoire intellectuelle du chercheur pour en souligner les effets de rupture, grâce notamment, disent-ils affectueusement, à « un style de pensée et de langage frappés au coin d'une grande liberté et d'un goût avoué pour une certaine provocation. »⁶ On ne reviendra pas ici sur l'approfondissement de ses travaux, vers une histoire plus politique ou culturelle⁷, sur l'enrichissement de la bibliographie matérielle à l'anglo-saxonne grâce à l'étude de la mise en texte⁸ ou sur un élargissement quasi cosmique autour des questions de communication abordées dans son dernier ouvrage⁹. Sa bibliographie comporte des dizaines d'items¹⁰.

Au-delà des travaux du chercheur, on reviendra par contre sur son activité magistrale, je veux dire d'enseignant, de formateur, d'entraîneur, de chef d'équipe. De maître. Sans ces qualités d'entraînement, comment comprendre d'une part l'affection dont ses élèves l'ont entouré ? Comment comprendre, d'autre part, son rôle comme animateur, promoteur, de travaux collectifs ?

Suscitant l'intérêt de ses étudiants grâce à sa compétence, son autorité, son humour, il savait aussi provoquer leur adhésion par sa disponibilité, sa générosité, ses coups de gueule, son côté décalé, tellement vivant dans un monde un peu assoupi – nombre de témoignages l'atteste. Les promotions chartistes qui l'ont eu comme professeur ont massivement

-
5. Frédéric Barbier, dans sa Postface à la réédition de *L'Apparition du livre* (Albin Michel, 1999), hésite sur la formule : il emploie « histoire sociale (p. 556), « histoire totale » (p. 558) ou « histoire globale » (p. 572).
 6. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre*, op. cit., p. 9.
 7. *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1969. *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Librairie académique Perrin, 1988.
 8. *La naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècles) : Mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.
 9. *Aux sources de la civilisation européenne*, Paris, Albin Michel, 2008.
 10. < <http://www.enc.sorbonne.fr/bibliographie-de-henri-jean-martin> >. À noter que son dernier ouvrage publié n'y figure pas.

choisi de faire profession dans la filière Bibliothèques, celle d'où il venait, après Lyon, celle dont il parlait avec passion. Lui-même parlait/écrivait chaleureusement de ses « petits chartistes »¹¹ et, bien sûr, de ses auditeurs à l'École pratique des hautes études (EPHE).

Sur les grands projets collectifs, beaucoup a été dit, en particulier sur *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit* (Éditions du Cercle de la Librairie, 1990) ou *La naissance du livre moderne (xiv^e-xvii^e siècles) Mise en page et mise en texte du livre français*, déjà cité. Impossible, cependant, de ne pas relever ici son rôle dans *l'Histoire de l'édition française*, entreprise gigantesque dont il fut le maître avec Roger Chartier. Animant une équipe d'une centaine de collaborateurs, dont beaucoup de ses anciens étudiants, il est au four et au moulin, réécrivant les contributions, les complétant par des encadrés, attentif à la qualité du papier, aux illustrations, à la mise en page, à la mise en texte ! Manifestant aussi une certaine humilité, évoquant la limite de ses compétences (en particulier sur l'édition au xx^e siècle) et la nécessité reconnue comme une richesse de s'appuyer sur des partenaires d'aventure. Pour *l'Histoire des bibliothèques françaises*, il joua surtout un rôle tutélaire, moins investi, mais tint, cependant, à écrire la conclusion de cette vaste entreprise éditoriale, « En guise de bilan ».

Est-il trop tôt pour parler de son rayonnement, de sa postérité ? Il faudrait recenser les rééditions, les traductions, compter les citations, analyser les sujets des travaux récents en lien avec les siens, vérifier la réalité d'un réseau de fidèles... Quelques indices : ce colloque, bien sûr, mais aussi les « Rencontres Henri-Jean Martin », organisées annuellement par l'enssib depuis 2007, ou la collection « Métamorphoses du livre » chez ENS Éditions. Enfin, le recueil d'hommages, *Le livre et l'historien*¹², est évidemment un signe tangible de l'admiration affectueuse qui lui était portée¹³.

Sa postérité majeure est, évidemment, le renouveau de l'histoire du livre en France.

11. Tout en reconnaissant que sa personnalité, sa spontanéité, son impatience pouvaient confiner à la brutalité et provoquer les pleurs de certaines de ses élèves (*Les métamorphoses du livre*, *op. cit.*, p. 183).

12. 61 contributeurs, Droz, 1997, 817 pages.

13. Écrivant ceci, je ne voudrais pas que l'on comprît qu'il était une personnalité consensuelle, bonhomme, unanimement louée. Ce n'était pas le cas, et il s'en réjouissait comme ennemi du conformisme et de la bien-pensance.

L'HISTOIRE DU LIVRE, UNE DISCIPLINE

+++++

« Bilan et perspectives d'une discipline scientifique » : tel était le sous-titre de ce colloque. Mais quelle discipline scientifique ?

L'histoire du livre a connu son renouveau à partir de 1958 – on a même pu parler d'une « nouvelle histoire du livre », comme il y eut les nouveaux philosophes et la nouvelle cuisine. Au-delà de l'ironie, quelques réflexions sur les frontières de cette « discipline scientifique », frontières nécessairement floues et poreuses, tant le livre est un objet lui-même polyphonique – « le livre est tour à tour considéré, au fil de ces pages pleines d'érudition, comme objet, comme marchandise, comme ferment, comme support et véhicule des idées, comme agent de diffusion du savoir, comme élément constitutif d'un ensemble qui a pour nom bibliothèque », écrit Christian Péligray dans sa critique de *Le livre et l'historien*¹⁴.

Les interrogations sur le périmètre de ce « champ disciplinaire »¹⁵ sont nombreuses. À la liste élaborée par Christian Péligray, de nombreux chercheurs ont apporté leur pierre complémentaire : l'histoire du livre comprend(ra)it l'histoire des images, l'histoire des maisons d'édition, l'histoire de la typographie, la bibliographie matérielle, l'histoire économique du livre, l'histoire des hommes du livre, la circulation des idées, l'histoire de la lecture, l'histoire de la censure, la raison graphique, l'outillage intellectuel, etc. Les approches techniques, politiques, économiques, sociales, culturelles y sont légitimes. Le livre, de son apparition à sa disparition, en passant par ses révolutions.

Et l'on y retrouve aussi bien des travaux sur un imprimeur parisien du xvii^e siècle, sur les rapports entre Montesquieu et ses éditeurs, sur la reliure à la fanfare que sur les listes Otto pendant la guerre, le *Dictionnaire encyclopédique* de Pierre Larousse ou les idéologues et les bibliothèques. Quel désordre ! Ou quelle caverne d'Ali-Baba ?

Dans son intervention, Michel Melot souligne que le grand mérite d'Henri-Jean Martin est d'avoir décroisé cette discipline (l'histoire

14. « *Le livre et l'historien*, études offertes en l'honneur du professeur Henri-Jean Martin », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 1, pp. 118-119. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-01-0118-009> >.

15. Selon Dominique Varry, qui ajoute « qui a émergé et conquis ses lettres de noblesse comme la reconnaissance universitaire dans les années 1960 » (« L'histoire des bibliothèques en France, état des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, pp. 16-22. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0016-003> > – il parle bien, dans cette citation, de l'histoire du livre).

du livre) et de l'avoir réconciliée avec l'histoire des idées, l'histoire de la littérature et l'histoire de la lecture. D'avoir pratiqué des ouvertures vers l'histoire, la sociologie, l'anthropologie. Jean-Dominique Mellot, dans sa contribution, cite plusieurs critiques/analystes qui évoquent, eux aussi, cette ouverture vers d'autres disciplines, par exemple Jean-Didier Wagner : « L'histoire de l'édition est une matière neuve qui recoupe d'autres disciplines, l'économie, la politique, la technologie et, bien sûr, la littérature. » (*Libération*, 24-11-1986)

L'histoire du livre ne serait-elle pas (comme l'histoire des bibliothèques ou l'histoire des musées) davantage un périmètre défini par son objet que par sa discipline ? Un périmètre scientifique par essence transdisciplinaire. Et l'apport remarquable d'Henri-Jean Martin n'est-il pas d'avoir inscrit ce périmètre au cœur des sciences sociales ?

La formule « histoire sociale du livre », que je cite plus haut, est de Charles Samaran, cité par Jean-Dominique Mellot. On a pu parler aussi d'une histoire totale du livre. Histoire totale parce que « vision totale du livre »¹⁶ ? C'est, en effet, parallèlement à la prise en compte de la complexité du livre comme objet scientifique que s'allonge le questionnaire et qu'il s'ouvre à d'autres disciplines.

Qu'en est-il, aujourd'hui, de cette ouverture pluridisciplinaire ? Peut-être un repli sur soi, et, donc, une légère déception par rapport aux promesses des travaux novateurs. Déception de Valérie Tesnière, dans ce colloque, où elle regrette la place de « l'histoire du livre, qu'il convient de sortir de la petite boîte où on l'a un peu trop facilement rangée ». Déception qui serait, aussi, celle d'Henri-Jean Martin : « Il me semble que l'histoire du livre est aujourd'hui une discipline classique, déclinée de manière très classique. »¹⁷

Quelle piste évoque-t-il pour répondre à cette interrogation disciplinaire ? Une solution radicale : « Et puis, je me pose une question plus générale : est-ce qu'il y a encore une place pour l'histoire du livre ? L'histoire du livre doit-elle rester une discipline autonome ou s'intégrer à une histoire des communications et à une réflexion sur les communications qu'il faudra bien développer un jour ? »¹⁸

L'avenir de l'histoire du livre passe-t-il par un basculement dans un nouveau champ disciplinaire ? Et, si oui, pourquoi celui des communications,

16. Henri-Jean Martin, « Une vision totale du livre », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, pp. 21-23. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0021-003> >.

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

nouveau fourre-tout indéterminé ? Imaginons, en contrepoint, un rapprochement avec les travaux menés sur l'outillage intellectuel, je pense en particulier au gigantesque chantier ouvert par Christian Jacob dans/sur les *Lieux de savoir*. Là, se retrouvent ces fructueuses interrogations multidisciplinaires, politiques, sociologiques, économiques, techniques, culturelles, anthropologiques, que nous promettait *L'Apparition du livre*. Là, peut trouver sa place le livre si, comme le dit Christian Jacob, le savoir est à la fois « une forme de compétences et un contenu objectivé dans un énoncé, une inscription, un artefact, des gestes... »¹⁹. Un livre, objet scientifique dans toute son épaisseur historique et sa complexité contemporaine.

Car nous ne parlons pas d'un objet désuet, comme la lampe à huile, ou abandonné, comme le minitel. Nous parlons d'un objet vivant, qui suscite, encore aujourd'hui, passion, affection, addiction, affliction, admiration, compulsion, angoisse²⁰...

« Il n'y a pas de ciel des idées : il y a des livres et leurs destins, toujours fabriqués et toujours transmis, formés, déformés ou réformés, oubliés ou conservés, inlassablement "métamorphosés" car fatalement pris entre les circonstances de leur production et le contexte de leur réception, dans le jeu incessant de "pouvoirs" multiformes – des livres indéfiniment manipulés sous la lune, dans la communauté des hommes. »²¹

19. Anne-Marie Bertrand, « "Les lieux de savoir" en chantier », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, t. 57, n° 6, p. 69. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-06-0069-009> >.

20. « Le livre, au demeurant, ne vieillit pas si mal mais la peur de la mort du livre affole. Devant cette peur obscure, on pressent qu'il ne s'agit pas de la mort du livre, mais de la mort, simplement. » Michel Melot, *Livre*, Paris, L'œil neuf éditions, 2006, p. 180.

21. Jean-Marc Chatelain, Christian Jacob, avant-propos de Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre*, op. cit., p. 16.

+++++

PARTIE I L'HÉRITAGE DE 1958

+++++

**DE L'APPARITION DU LIVRE À
L'HISTOIRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE
ET AU-DELÀ : UN MOMENT
HISTORIOGRAPHIQUE**

par Jean-Dominique Mellot

+++++

**FILIATION ET DIALOGUES :
LUCIEN FEBVRE, HENRI-JEAN MARTIN ET
L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES**

par Valérie Tesnière

+++++

Jean-Dominique Mellot

+++++

DE L'APPARITION DU LIVRE
 À L'HISTOIRE DE L'ÉDITION
 FRANÇAISE ET AU-DELÀ :
 UN MOMENT HISTORIOGRAPHIQUE

+++++

Chacun des ouvrages d'Henri-Jean Martin a été porteur d'une dimension pionnière, chacun de ses projets a constitué un jalon historiographique majeur. C'est pourquoi, lorsque l'on m'a proposé de venir à Lyon parler du « moment historiographique » qu'a représenté la première partie de la carrière du Maître, j'ai été immédiatement séduit. Même si je dois ajouter, pour être tout à fait honnête, que j'ai été moins ravi quand on m'a demandé peu avant la date de ce colloque d'essayer d'« allonger le tir » et d'étendre au pied levé mon intervention au-delà de l'*Histoire de l'édition*, qui était le *terminus ad quem* initial. J'ai été en tout cas séduit, à la fois par la suggestion et par l'intitulé même de cette suggestion.

« Moment historiographique », l'expression est en effet assez bien trouvée. Étymologiquement, il y a là l'idée de mouvement. « Moment » renvoie aussi à une actualité. C'est encore l'idée d'espace de temps limité, de temporalité brève – après tout, nous n'en sommes qu'à un demi-siècle depuis 1958 ! Et puis, en tirant un peu du côté de la psychologie, « moment » fait également intervenir l'idée d'instant propice, de « moment favorable » à une décision. Enfin, cette proposition était pour moi une occasion de prendre un peu de recul et de me pencher, dans une certaine durée, sur l'apport historiographique d'Henri-Jean Martin.

Restait à trouver un angle d'approche qui puisse apporter un peu de neuf. Martin lui-même avait déjà évoqué l'« amont » historiographique de ses chantiers, les circonstances de la conception de ses ouvrages, à l'occasion de plusieurs interviews et en particulier de son ouvrage d'entretiens

*Les métamorphoses du livre*¹. Il pouvait être intéressant par conséquent de se tourner vers « l'aval » de ses livres. Non pas en posant un regard rétrospectif sur l'ensemble de l'œuvre – ce qui a déjà été fait en partie à l'occasion des hommages qui lui ont été rendus lors du décès du Maître –, mais en cherchant à appréhender la perception, la « réception », à chaud, de chacun de ses travaux, à la lumière de ce qui a pu en être écrit.

Le hic, c'est que, pour prétendre à cela, il me fallait réunir tout un matériau textuel souvent difficile à collecter – matériau constitué d'articles, d'entrefilets, de comptes rendus, éventuellement de lettres². Cette difficulté, il faut le dire d'emblée, a été surmontée avec l'aide de M^{me} Odile Martin. Avec sa bienveillance et son efficacité proverbiales, elle a mis à ma disposition tout ce qui avait été archivé par le couple, depuis 1958, en fait de *press book* (c'était l'expression d'Henri-Jean Martin lui-même) et de correspondance relative aux publications. Je m'attarderai peu sur la correspondance, qui est en fait lacunaire. Henri-Jean Martin se disait lui-même très peu épistolier, et il ne conservait que rarement les lettres reçues. J'ai tout de même relevé une quarantaine de missives en rapport direct avec ses ouvrages, entre 1958 et 2004. En matière d'articles et de comptes rendus, en revanche, la moisson a été copieuse, même si M^{me} Martin m'a mis en garde contre de probables lacunes. Je me suis retrouvé, quoi qu'il en soit, à la tête de pas moins de 114 articles, comptes rendus et entrefilets, répartis très inégalement suivant les livres concernés :

- 3 comptes rendus pour *L'Apparition du livre* (1958) ;
- 1 pour *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle* (1969) et 1 (d'ailleurs très critique) pour sa – décevante – traduction anglaise de 1993 ;
- 27 pour les différents tomes de *l'Histoire de l'édition française* (1982-1987) et leur réédition en 1989-1991 ;
- 64 pour les deux éditions (1988 et 1996) de *Histoire et pouvoirs de l'écrit* et pour la traduction anglaise (1994) de l'ouvrage, beaucoup plus réussie celle-là ;
- 1 compte rendu seulement pour *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit* (1990) ;
- 14 pour *La naissance du livre moderne* (2000) ;

1. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre. Entretien avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004.

2. J'ai dû hélas renoncer dans le cadre de cette intervention à inclure le repérage des – innombrables – citations de l'œuvre d'Henri-Jean Martin, qui nous offriraient probablement le témoignage le plus éloquent sur le rayonnement de ses travaux dans le demi-siècle écoulé.

- 3 pour *Les métamorphoses du livre* (2004).

Et encore rien, à la date du colloque (décembre 2008), pour le dernier livre, posthume, d'Henri-Jean Martin, paru en décembre 2007 : *Aux sources de la civilisation européenne* (Paris, Albin Michel).

Et il reste vraisemblablement d'autres articles à dénicher, en ce qui concerne surtout les premiers et les derniers des ouvrages cités.

La première surprise, au vu de cette statistique bien sommaire, c'est la faible couverture médiatique des deux premières publications – pourtant fondamentales de notre point de vue historiographique.

L'APPARITION DU LIVRE (1958)

+++++

S'agissant de *L'Apparition du livre*, le silence relatif peut se comprendre compte tenu non seulement de la nouveauté du sujet, ou plutôt de la façon de le traiter, mais aussi des circonstances. Henri-Jean Martin lui-même s'en explique dans *Les métamorphoses du livre*³. À cause du décès brutal de Lucien Febvre, en 1956, il a publié ce livre, dit-il, « un peu comme on se lance dans le vide. Je ne savais pas du tout ce qu'il valait. J'avais très peur des critiques, et je ne l'ai pas envoyé aux revues savantes [... de plus] les *Annales*, qui avaient reçu le livre, ne m'ont finalement pas consacré de compte rendu ». Et puis, ajoute-t-il, « il y a eu une nette hostilité des bibliophiles et des libraires anciens, relayés par quelques spécialistes, qui ont mené campagne contre cet ouvrage en s'indignant qu'on ait parlé du livre "cette marchandise"⁴ : je rompais ainsi la sacralité du livre ».

Trois comptes rendus paraissent tout de même, et tous élogieux, bien que les centres d'intérêt de leurs auteurs semblent relativement éloignés des problématiques d'Henri-Jean Martin. Le texte de l'historien et paléographe Charles Samaran (1879-1982), l'un des pères de la codicologie, dans le *Journal des savants* d'avril-juin 1958⁵, ne semble pas tenir rigueur à Febvre et Martin du titre de leur ouvrage, qui laisse entendre que l'histoire du livre commence avec l'imprimerie. Samaran est au contraire convaincu que ce livre novateur exprime bien un « moment historiographique » ; il utilise déjà, d'ailleurs, l'expression « histoire du livre » pour situer l'ouvrage. Il va même plus loin, voici en quels termes :

3. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre...*, op. cit., pp. 85-86.

4. *Ibid.*, p. 88.

5. Charles Samaran, « Sur quelques problèmes d'histoire du livre », *Journal des savants*, avril-juin 1958, pp. 57-72.

« Il s'agit en fait d'une *histoire sociale du livre*, dans laquelle les auteurs, s'élevant au-dessus de la simple technique, ont eu l'ambition de nous faire comprendre en quoi le livre imprimé a été une révolution, et quel rôle essentiel il a joué dans la civilisation moderne, du xv^e siècle à nos jours. » Samaran dit apprécier particulièrement le dernier chapitre, « Le livre, ce ferment », et salue le fait que l'histoire du livre s'y inscrive « dans le cadre infiniment plus vaste de l'histoire de la civilisation » – il discerne déjà, autrement dit, ce qui sera l'une des orientations majeures de l'ensemble de l'œuvre d'Henri-Jean Martin.

Les deux autres comptes rendus, celui de Robert Brun (1896-1978) dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* de 1958⁶ et celui de Pierre Audiat dans la *Revue de Paris* de mai 1958⁷, sont moins approfondis. Mais ils insistent eux aussi sur le caractère novateur de *L'Apparition du livre*. Cela dit, comme Martin lui-même le note dans *Les métamorphoses du livre*⁸, « *L'Apparition du livre* n'a commencé à bénéficier d'une certaine réputation qu'une dizaine d'années après sa publication ». Et, à cette consécration progressive, les traductions (d'abord espagnole et anglaise) ont apporté une contribution décisive – Frédéric Barbier l'a bien montré dans sa postface à la nouvelle édition de *L'Apparition du livre*⁹.

LIVRE, POUVOIRS ET SOCIÉTÉ À PARIS AU XVII^e SIÈCLE (1969)

+++++

Dans le cas de *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, paru en 1969, il est au moins aussi légitime, me semble-t-il, de s'étonner du faible écho médiatique. Mais il s'agit là, il est vrai, d'une thèse, très volumineuse : quelque 1 100 pages sur deux volumes, des milliers de notes infrapaginales et des dizaines de tableaux et graphiques. Le pionnier de *L'Apparition du livre* s'y est fait défricheur, il a travaillé de première main sur une masse considérable de documents, en recourant systématiquement à la statistique. Son travail vaut grandement par la maîtrise des sources exploitées et par la méthode mise en œuvre. On a donc affaire à une somme d'un abord assez ardu à première vue. Le fait que l'achèvement de cette thèse

6. Robert Brun, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 116, 1958, pp. 261-263.

7. Pierre Audiat, *Revue de Paris*, mai 1958, n° 5, pp. 154-156.

8. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre...*, *op. cit.*, p. 87.

9. Frédéric Barbier, « Écrire *L'Apparition du livre* », postface à la nouvelle édition de *L'Apparition du livre* de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, Paris, Albin Michel, 1999, pp. 537-588, notamment p. 572.

et la soutenance elle-même se soient déroulés dans des conditions difficiles a-t-il joué ? Toujours est-il qu'à la connaissance de M^{me} Martin et à la mienne, un seul compte rendu a été consacré à *Livre, pouvoirs et société*. On le doit à l'historien André Latreille (1901-1984) dans *Le Monde* daté du 8-9 février 1970. Latreille, lui aussi, salue le « moment historiographique » que constitue l'aboutissement de ce travail, en soulignant son ampleur :

« C'est une véritable somme que [...] cette] magistrale thèse [...] À travers les fiches bibliographiques qu'il a rassemblées, les statistiques qu'il a établies, les catalogues qu'il a dépouillés, les témoignages et les doléances [...] qu'il a recueillis, c'est toute l'histoire d'une société, de ses goûts, de sa pensée [...] que l'auteur] a vu[e] se dessiner, avec même des ouvertures sur les échanges culturels et économiques entre les grands pays européens. Et il n'a pas reculé devant la tâche prodigieusement étendue qui s'offrait. »¹⁰

Il ajoute en conclusion : « [C'est...] un livre dont la masse et l'intransigeante rigueur scientifique ne doivent pas impressionner. » Mise en garde judicieuse car le caractère impressionnant de *Livre, pouvoirs et société* a sans doute freiné sa diffusion. Ses vertus mêmes ont joué en sa défaveur. Et cette fois le processus de transfert à partir de l'étranger n'a pas joué. Une traduction anglaise, tronquée, peu fidèle et critiquée comme telle, ne sera publiée qu'en 1993¹¹.

Mais entre-temps, l'ouvrage a fait son chemin parmi les spécialistes. René Pintard (1903-2002), dès le 31 juillet 1969, écrit à Henri-Jean Martin :

« Je vous lis [...] page après page, note après note, et je suis émerveillé de tout ce que vous apportez à l'histoire générale du xviii^e siècle à partir de l'histoire du livre – de l'histoire du livre entendue, il est vrai, de la façon la plus large [...] j'espère [que ce travail...] contribuera à retenir sur la pente de la facilité les [...] dix-septiémistes qui s'imaginent parfois qu'en littérature l'histoire n'a plus rien à leur apprendre !... »¹²

D'une façon plus générale, *Livre, pouvoirs et société* devient alors une référence, voire un exemple sur lequel s'appuie l'enseignement d'Henri-Jean Martin, tant à l'École pratique des hautes études qu'à l'École des

10. André Latreille, *Le Monde*, 8-9 février 1970, p. 9.

11. Henri-Jean Martin, *Print, power and people in 17th-century France*, trad. David Gerard, Metuchen (N. J.) – London, Scarecrow Press, 1993.

12. Lettre de René Pintard, Paris, 31 juillet 1969. Archives privées d'Henri-Jean et Odile Martin.

chartes à partir de 1970. Deux lieux où, Martin lui-même en témoigne dans *Les métamorphoses du livre*, « s'est créée une école française de l'histoire du livre, dont les représentants ont constitué, dans les années 1980, la majorité de la quelque centaine de collaborateurs ayant travaillé à *l'Histoire de l'édition française* »¹³.

HISTOIRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE (1982-1986)

La transition est toute trouvée avec la parution des quatre volumes de *l'Histoire de l'édition française* entre 1982 et 1986. À la différence des ouvrages précédents, *l'Histoire de l'édition* va bénéficier d'une couverture très large dans la presse : 27 textes et comptes rendus, la plupart bien informés, dont 1 en allemand et 5 en anglais. C'est un concert de qualificatifs louangeurs : une « aventure courageuse et dépaysante »¹⁴, une « monumentale enquête »¹⁵ et une « magistrale synthèse », une « entreprise de titan dont on s'étonnera même qu'elle n'ait pas été faite plus tôt »¹⁶, « une somme très difficile à surpasser »¹⁷, « un exemple pionnier dont il y a beaucoup à apprendre [... et] une merveilleuse mine d'information »¹⁸, « la prouesse de faire surgir de travaux érudits un livre agréable, passionnant, parfois audacieux »¹⁹. On loue la beauté de l'ouvrage, son illustration, sa conception ambitieuse, sa richesse, les compétences de toute l'équipe, la diversité de ses approches, son caractère novateur, son aspect monumental, compatible néanmoins avec son accessibilité.

Pierre Chaunu (1923-2009) s'enthousiasme dans *Le Figaro* du 26-27 mars 1983 : « Ce gros livre [...] appelle respect et admiration. » Mais il n'oublie pas de rappeler que ce monument est aussi un « moment historiographique » : « L'histoire du livre est née il y a trente ans. Les progrès sont fulgurants. Henri-Jean Martin et son équipe n'ont rien laissé échapper. Ils ont su regarder, palper. Mieux, ils savent s'étonner. J'aime ce grand livre parce qu'il est savant, parce qu'il est ouvert... et qu'il pose encore plus de questions qu'il n'en résout »²⁰. Ian Maclean, dans *The*

13. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre...*, op. cit., p. 179.

14. Anne Pons, *Le Point*, n° 551, 11 avril 1983, p. 126.

15. Yves Hersant, *L'Express*, 15-21 avril 1983, pp. 55-58.

16. Jean-Paul Morel, *Le Matin*, 15 avril 1983.

17. Robin Briggs, "The triumph of the press", *Times Literary Supplement*, n° 435, April 20, 1984.

18. Giles Mandelbrote, *Antiquarian Book Monthly Review*, Vol. XIII, n° 5, Issue 145, May 1986.

19. Geneviève Brisac, *Le Monde*, 29 avril 1983.

20. Pierre Chaunu, « De l'histoire du livre à celle de l'édition... », *Le Figaro*, 26-27 mars 1983, p. 25.

*Library*²¹, resitue lui aussi l'*Histoire de l'édition française* dans une filiation historiographique, depuis *L'Apparition du livre* et *Livre, pouvoirs et société*, « monumentale étude », écrit-il, et par-delà, dans la lignée de l'école des *Annales*.

Plusieurs comptes rendus insistent sur la nouvelle forme de convergence et d'interdisciplinarité promue par l'histoire du livre et de l'édition. Lucien Guissard, dans un article publié dans *La Croix*²² à l'occasion de la sortie du tome IV, en décembre 1986, note à ce propos : « Il fallait écrire une *Histoire de l'édition française*, mais il fallait, pour être à la hauteur du travail, concevoir une architecture unique en son genre : pas de précédents, pas de champ exactement comparable [...] une perspective qui échappe à l'histoire des disciplines classiques », au moins dans les sciences humaines. Jean-Didier Wagneur, dans *Libération* du 24 novembre 1986²³, confirme ce point de vue : « [L'histoire de l'édition est une] matière neuve [...] qui recoupe d'autres disciplines, l'économie, la politique [...] la technologie, et bien sûr la littérature. Cette histoire n'est [...] ni celle du livre, ni celle de la littérature [...] elle se trouve [être] le foyer de nombreuses interférences. » Philippe Schuwer, dans les *Universalia 1984* de l'*Encyclopaedia Universalis*, livre un constat analogue sur la multiplicité des approches historiques développées²⁴. Et Maclean, dans *The Library*, détaille davantage encore cette idée : « Le livre, après tout, est plus qu'un objet physique [...] C'est [aussi] un objet économique [...] un objet mental [doté d']une dimension sociale [...] Il présente en outre un intérêt psychologique et anthropologique. »²⁵

Louis Marin (1931-1992), dans *Libération* du 15 avril 1983, va plus loin dans l'analyse de la dynamique historiographique qui s'est enclenchée là :

« L'histoire de l'édition française s'inscrit [...] dans cette extension continue du territoire de l'historien que l'on constate depuis plusieurs années [...] Ce faisant, l'historien s'expose à une modification de ses méthodes [...] à la faveur, pourrait-on dire, de l'exotisme des nouvelles provinces qu'il annexe. C'est ainsi que l'historien du livre, en introduisant dans son champ les opérations par lesquelles le livre est reçu et les effets [...] qu'il produit, pose le problème de la lecture [...] C'est sans doute une des plus belles réussites

21. Ian Maclean, *The Library*, VI, n° 8, décembre 1986, pp. 365-373.

22. Lucien Guissard, « Sur le livre, une somme », *La Croix*, 31 décembre 1986, p. 15.

23. Jean-Didier Wagneur, « Le livre à l'heure des comptes », *Libération*, 24 novembre 1986, pp. 32-33.

24. Philippe Schuwer, *Universalia 1984*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1985, pp. 489-490.

25. Ian Maclean, *The Library*, VI, n° 8, December 1986, pp. 365-373.

de l'*Histoire de l'édition française*, ajoute-t-il, d'avoir démontré la fonction [...] des éléments de visualisation et de présentation du livre et rendu sensible la place du visible dans le lisible comme une des conditions de son intelligibilité. »²⁶

Dans cette même direction, à l'occasion d'une interview donnée au journal *Le Monde* lors de la sortie du tome I²⁷, Roger Chartier évoque un chantier de recherche qui s'ouvre à partir de l'*Histoire de l'édition* et des problématiques qu'il va faire siennes pour longtemps. « [...] Les choix d'impression, écrit en effet Chartier, [...] la mise en pages, le découpage du texte [...] sont des formes qui fixent différents horizons de lecture. La matérialité de l'imprimé prend forcément une importance décisive pour reconstruire les significations diverses et mobiles données par les lecteurs anciens aux textes qu'ils lisaient. »

Enfin, dès le tome I, un compte rendu d'Yves Hersant dans *L'Express*²⁸ discerne une remise en perspective qui anticipe en quelque sorte ce qu'Henri-Jean Martin appellera le « débordement de la stricte histoire du livre » vers une histoire des communications, plus civilisationnelle.

« Paradoxe bien connu, écrit Hersant : sans du tout être sortis d'un monde typographique qui littéralement nous submerge, nous avons désormais affaire à des médias incomparablement plus rapides [...] l'imprimé [à la fois omniprésent et concurrencé] se trouve ainsi dans une situation ambiguë, propice, en tout cas, à un examen critique de son évolution [...] Observable du dehors comme du dedans, il est à bonne distance du regard. De là, peut-être [...] la multiplication des livres sur le livre [... *L'Histoire de l'édition française*] apparaît comme le plus digne d'attention et le plus novateur. Métalivre et mégalivre [...] il] offre aux chercheurs de l'ouvrage pour vingt ans »...

L'Histoire de l'édition française, à travers les comptes rendus publiés, apparaît comme le moment d'une mise au point, d'une riche synthèse à la fois des acquis depuis *L'Apparition du livre* et de traditions historiques plus anciennes. C'est une œuvre de « haute vulgarisation en insistant sur le premier mot », comme l'écrit Robin Briggs dans le supplément littéraire du *Times*²⁹ du 20 avril 1984. Mais c'est aussi un formidable tremplin pour un élargissement de la discipline et pour de nécessaires nouvelles

26. Louis Marin, « La grande histoire du livre glorieux... », *Libération*, 15 avril 1983.

27. Roger Chartier, propos recueillis par Geneviève Brisac, *Le Monde*, 29 avril 1983.

28. Yves Hersant, « Le livre, sa vie, son œuvre », *L'Express*, 15-21 avril 1983, pp. 55-58.

29. Robin Briggs, "The triumph of the press", *Times Literary Supplement*, n° 435, April 20, 1984.

enquêtes. La couverture médiatique de l'ouvrage rend compte de cette forme de maturité : la réception de *l'Histoire de l'édition* est excellente, quantitativement et qualitativement, parce qu'il y a réceptivité et même attente d'un public cultivé ou universitaire déjà sensibilisé à ce nouveau champ d'histoire sociale du livre et de la culture. L'historien américain Eugen Weber (1925-2007) se félicite même dans le supplément littéraire du *Times* du 2 mai 1986 que « Martin et Chartier offrent [là] une histoire culturelle de la société dans une histoire sociale de la culture »³⁰ – une heureuse formule qui sans doute mériterait davantage de postérité.

HISTOIRE ET POUVOIRS DE L'ÉCRIT (1988)

+++++

Avec *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, ouvrage sorti à la fin de l'année 1988, le contexte est très différent. On est à nouveau en présence de l'œuvre – dense et ardue – d'un homme seul ou quasiment, et qui, de plus, semble sortir d'un sillon que l'on croyait tracé depuis *L'Apparition du livre*. *Histoire et pouvoirs de l'écrit* a de ce point de vue quelque chose de déroutant, mais la notoriété d'Henri-Jean Martin est désormais trop bien ancrée pour que la presse fasse l'impasse sur ce nouvel *opus*. Et le service de presse de l'éditeur, la Librairie académique Perrin, accomplit un travail de diffusion remarquable. C'est donc un déluge de textes qui accueille la sortie du livre. En incluant la traduction en anglais de 1994 (6 textes) et la nouvelle édition de 1996 (3 textes), j'ai relevé pas moins de 64 comptes rendus ou simples entrefilets, dont 7 en anglais, plus une quinzaine d'émissions de radio consacrées à l'ouvrage en France, en Belgique et en Suisse romande, plusieurs conférences et tables rondes, et plus de 30 courriers adressés à l'auteur à l'occasion de la parution³¹ – sans oublier une correspondance de l'Académie française lui annonçant l'obtention du premier grand prix Gobert 1989.

Malgré l'abondance des comptes rendus, y compris dans la presse quotidienne de province, on ne peut pas dire que la réaction médiatique face à *Histoire et pouvoirs de l'écrit* ait été aussi affûtée que pour *l'Histoire de l'édition*. Beaucoup d'auteurs de comptes rendus semblent avoir été pris

30. Eugen Weber, *Times Literary Supplement*, May 2, 1986.

31. Parmi lesquels des lettres de personnalités du monde savant telles que Giles Barber, Nicolas Barker, Guy Beaujouan, Jean Bottero, Pierre Chaunu, Jean-Pierre Drège, Pierre Goubert, Jean Guittou, Bruno Neveu, François Richaudeau, Jean-Pierre Vivet, mais aussi par exemple Patrick Poivre d'Arvor.

de court ou même décontenancés par l'ampleur et l'austérité du sujet, et se sont contentés de généralités sur cette « nouvelle somme ». Pour rendre compte d'un pareil livre, il était indispensable de pouvoir prendre du recul. Un recul d'abord historiographique, comme dans le *Bulletin du bibliophile*. François Dupuigrenet Desroussilles y rappelle que l'œuvre « répond, à trente ans de distance, à *L'Apparition du livre* [...] Dans ce premier ouvrage un jeune chercheur [...] exploitait magistralement toute une littérature spécialisée pour faire du livre imprimé un objet d'histoire et non plus seulement d'érudition. Aujourd'hui [il élargit ce champ...] pour interroger l'écrit lui-même »³².

Le recul à prendre doit être également d'ordre méthodologique, pour Thomas Ferenczi, dans *Le Monde* du 27 janvier 1989. Le journaliste observe qu'Henri-Jean Martin a su éviter « un double écueil : [...] décrire [seulement] l'évolution technique, au risque de réduire à l'excès la matière de [l'enquête] ou [...] se hasarder] à en étudier les usages à travers les siècles, au risque d'étendre inconsidérément son champ d'investigation ». Même si « l'abondance de la documentation rend la lecture quelquefois difficile », remarque Ferenczi, l'auteur, « historien renommé du livre et de l'édition, a tenté de tenir les deux bouts de la chaîne, d'une part le fonctionnement du système de signes [...], d'autre part [ses] effets [...] sur l'organisation des sociétés. »³³

Mais rares sont en fait les « rapporteurs » qui ont cherché à discerner les fils conducteurs et les enjeux que comporte la longue histoire de l'écrit à la lumière de cet ouvrage touffu. Jean Hébrard dans *Libération* émet l'intéressante hypothèse du primat du support : « On savait depuis McLuhan que le médium prime sur le message. Henri-Jean Martin nous oblige à nous demander si les propriétés du support ne sont pas, en définitive, plus déterminantes que les réseaux de communication qu'elles rendent possibles. »³⁴

À l'occasion de la nouvelle édition de 1996, un compte rendu de la *Bibliothèque de l'École des chartes* tente de dégager à travers l'ensemble de l'ouvrage les « lois non écrites de la fameuse raison graphique, d'abord l'idée force selon laquelle tous les progrès de l'écrit correspondent historiquement à des phases de désenclavement et d'expansion [...] réalisées aux dépens de sociétés communautaires, fermées et souvent fixistes [...]

32. François Dupuigrenet Desroussilles, *Bulletin du bibliophile*, juin 1989, pp. 188-190.

33. Thomas Ferenczi, *Le Monde*, 27 janvier 1989, p. 18.

34. Jean Hébrard, *Libération*, 23 février 1989, p. 28.

débordées de l'extérieur mais aussi de l'intérieur [...] par le travail [...] de l'écrit et du lu » ; ensuite, parmi les « lois non écrites », l'idée que l'écrit, obéissant à des principes *a priori* paradoxaux de massification et d'individualisation conjuguées, « apparaît en définitive remarquablement armé pour affronter à la fois les contraintes et les attentes du monde moderne », à condition que le livre soit maintenu, au sein de l'univers de l'écrit, comme une « clef de l'humanisme des temps nouveaux »³⁵.

À cette conclusion plutôt optimiste, qui vient en contrepoint de celle, teintée de pessimisme, de Martin lui-même, un autre compte rendu fait écho, celui d'Alain Viala dans les *Universalis 1988* d'*Encyclopaedia Universalis* : « [Dans le cadre de la] mondialisation de l'écrit [...] qui se poursuit aujourd'hui plus forte que jamais [...] une standardisation rampante des modes de pensée et de représentation s'accomplit à travers une standardisation de leurs vecteurs [...] Mais on peut aussi [...] discerner, dans les contraintes nouvelles qui s'imposent ainsi [...] un ressourcement salutaire offert à et par l'écrit, qui fut toujours le lieu de recherche de la plus grande précision, de la plus grande clarté et de la plus grande distinction.³⁶ »

En définitive, les comptes rendus rédigés par ceux qui ont lu jusqu'au bout les livres d'Henri-Jean Martin et qui ont pu le suivre dans les déplacements successifs de ses questionnements montrent combien son apport a été stimulant, porteur de lucidité à la fois sur le passé, sur le présent et sur l'avenir. Dans sa quête d'une « histoire totale », d'une histoire sociale et même civilisationnelle du livre puis de l'écrit, il a semé derrière lui, comme autant de jalons, des ouvrages d'un abord parfois difficile, mais qui ont considérablement enrichi nos connaissances, notre réflexion, et qui, plus encore, ont élargi nos perspectives, d'une façon exigeante et irréversible. Chacun de ses livres, chacune des lectures et des « actes de réception » qui en ont été faits représentent, pour cette raison, des étapes-clés dans un vaste « moment historiographique » inauguré il y a maintenant plus d'un demi-siècle.

35. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 158, septembre 2000, pp. 345-349.

36. Alain Viala, *Universalis 1988*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1989, pp. 494-495.

Valérie Tesnière

+++++

FILIATION ET DIALOGUES : LUCIEN FEBVRE, HENRI-JEAN MARTIN ET L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

+++++

L'histoire du livre dont Henri-Jean Martin est la figure tutélaire, a-t-elle un avenir comme discipline ou comme démarche scientifique ? Sans doute est-il opportun cinquante ans après la parution de l'ouvrage qui en fut le manifeste, *L'Apparition du livre*, de revenir sur la généalogie de l'« histoire du livre », devenue discipline. En évoquant le climat intellectuel qui a nourri aussi bien *L'Apparition du livre* que les œuvres ultérieures, on se rendra compte combien l'œuvre novatrice d'Henri-Jean Martin se situe au carrefour de multiples interrogations.

Par l'entremise de Lucien Febvre, Henri-Jean Martin a été influencé par le courant issu de la *Revue de synthèse* fondée par Henri Berr. Comme son ami, l'historien des sciences Guy Beaujouan, il demeurera d'ailleurs un des fidèles du comité de rédaction de la revue. Cette influence trouve sa source dans les années vingt du siècle passé et notamment dans l'*Encyclopédie française* lancée par Anatole de Monzie, dont le maître d'œuvre fut Lucien Febvre qui y consacra une part importante de son activité. Julien Cain, mentor d'Henri-Jean Martin à la Bibliothèque nationale, en a été aussi une des chevilles ouvrières en concevant et pilotant de bout en bout le tome 18 consacré à la *Civilisation écrite*, paru en 1939. On revient ainsi sur des concepts sous-tendant l'histoire du livre telle que Henri-Jean Martin la concevait, notamment celui d'outillage mental, formule trouvée par Lucien Febvre, qui gouverne toute l'architecture et le plan de *L'Apparition du livre*¹.

Comment *L'Apparition du livre* devint-il un classique abondamment traduit dans le monde entier ? En 1958, il existait déjà des histoires de

1. Je remercie M^{me} Martin de m'avoir prêté le plan conçu par Lucien Febvre et repris par son mari.

l'imprimerie. Les aspects techniques de la découverte étaient déjà enseignés sur les bancs des écoles spécialisées (École des chartes, École Estienne...). Le tome 18 de l'*Encyclopédie française* avait constitué une première synthèse mais la diffusion en avait été en partie avortée à cause de la guerre. Outre Rhin, les Allemands passaient au peigne fin tout ce qui concernait Gutenberg, figure mythifiée de l'inventeur génial, dépouillé par ses associés. Henri-Jean Martin garda ses distances vis-à-vis de l'historiographie allemande, comme il le rappelle dans ses souvenirs². C'est donc autre chose qui fit le succès du livre. Ce ne fut pas immédiat : le livre « décolla » cinq à dix ans après sa parution en 1958.

La collection L'Évolution de l'humanité, fondée par Henri Berr chez Albin Michel, permettait de dépasser le cercle des spécialistes. C'est une collection de synthèse conçue dans l'esprit de la *Revue de synthèse*, afin de lancer des passerelles depuis l'histoire vers d'autres problématiques scientifiques. Le public qu'elle touchait était *a priori* celui des enseignants à l'université, celui des professeurs d'histoire du secondaire et enfin, pour reprendre la terminologie commerciale des éditeurs, celui du « grand public cultivé », expression qui sentait son avant-guerre mais dont on n'avait visiblement pas encore fait le tour. *L'Apparition du livre* co-signée par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, eut assez peu de recensions immédiates dans les revues spécialisées. En revanche, l'ouvrage a été le point de départ de nombreuses discussions parmi les contemporains de l'auteur, dont une conférence qu'Henri-Jean Martin tint dans le cadre des Semaines de synthèse en 1960. À ce moment, l'auteur s'engage surtout dans des travaux d'histoire sociale et économique, mais ce texte rappelle combien le sous-titre de *L'Apparition du livre*, « le livre ce ferment » était tout aussi important, que le premier, « le livre cette marchandise », auquel est quelquefois réduit l'apport de l'histoire du livre. L'œuvre ultérieure de l'historien est en effet tout autant une histoire de la perception, débouchant sur une approche de type cognitif des rapports du livre et de la lecture, qu'une histoire de la diffusion, questionnement lié au premier et parfois perdu de vue à la suite de ses travaux sur la mise en page et sur la mise en texte. L'outillage mental dans sa dimension sociale et économique, en quelque sorte, qui fait sortir l'historien des sentiers de sa discipline et dialoguer avec d'autres savants.

2. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre, entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004.

LES SOURCES : REVUE DE SYNTHÈSE ET ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

+++++

L'Apparition du livre s'inscrit en effet dans une collection, L'Évolution de l'humanité, qui est un pivot entre ces deux « productions » intellectuelles majeures du premier xx^e siècle, que sont la *Revue de synthèse* et l'*Encyclopédie française*. Henri Berr avait conçu un dispositif de débat à plusieurs entrées, la revue, la collection de synthèse historique et les « Semaines internationales de synthèse », qui étaient des séminaires, proches des universités d'été. Les premiers titres de L'Évolution de l'humanité remontent à l'entre-deux-guerres. Dès 1930, comme le rappelle Paul Chalus dans la préface de *L'Apparition du livre*, Henri Berr avait en tête un volume sur ce sujet et il en confia à Lucien Febvre la rédaction.

Ce dernier fait le lien entre Berr et l'entreprise que constitua au même moment *L'Encyclopédie française*. Henri Berr ne fut pas associé à cette dernière, mais ce sont les mêmes savants ou intellectuels qui gravitent dans ces cercles de réflexion. *L'Encyclopédie* a été un très important chantier intellectuel, où Lucien Febvre s'est énormément investi. Deux volumes sont à rattacher à *L'Apparition du livre*. Le premier tome *L'outillage mental : pensée, langage, mathématiques*, paru en 1937 et le dernier tome (18) *La civilisation écrite*. On pourrait y adjoindre les tomes 16 et 17 *Arts et littératures*, dirigés par Pierre Abraham, les premiers à paraître, mais cela éloignerait du propos qui est d'examiner comment était appréhendé le sujet du livre et de l'invention de l'imprimerie avant 1950.

Dans le tome 1, auquel Lucien Febvre, directeur scientifique de l'entreprise, attachait une importance fondamentale d'un point de vue conceptuel, voisinent deux disciplines, la linguistique et les mathématiques. Il traite du langage, de son lien avec l'écriture et aussi du lien qu'on peut établir avec la logique et la formalisation mathématique comme langage et écriture, même si le propos encyclopédique de la partie sur les mathématiques dépasse cette seule dimension. Le volume est dirigé par Abel Rey, proche de Berr, pour les mathématiques par Paul Montel et pour la linguistique par Antoine Meillet.

Plan de *L'outillage mental* (résumé)

1^{re} partie : *De la pensée primitive à la pensée actuelle*

La pensée primitive / Abel Rey

- L'outillage mental des primitifs : perception et technique, perception et connaissance logique
- Vers l'outillage logique par les techniques. La pensée logique

La pensée logique (de la Grèce à Descartes)

La critique contemporaine (logistiques et axiomatiques ; évolutions des mathématiques et de la connaissance expérimentale dans les sciences de la nature et les sciences humaines ; intuition, induction ; la pensée dans l'espace et dans le temps).

2^e partie : *Le langage*

Avant-propos / Lucien Febvre

Chapitre 1. Structure générale des faits linguistiques / Antoine Meillet...

Chapitres 2 et 3. Types de langues

Chapitre 4. L'alphabet et les écritures / James Février

3^e partie : *La mathématique*

Il restait à traiter l'écrit sous toutes ses formes. Telle est l'ambition de Lucien Febvre, lorsqu'il confie la direction du tome 18 à Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale. En chantier dès 1935, le volume sortit en 1939. Il y eut beaucoup d'hésitations sur le titre. « Transferts de pensée » fut proposé par Lucien Febvre. On songea même au titre « Les techniques de la liberté. » Mais ce fut le terme de « Civilisation écrite » qui l'emporta, car, comme le notait Julien Cain, c'est la notion même de civilisation qui était en jeu au cours de cette décennie³ : « Faut-il considérer que les moyens nouveaux d'expression, qu'elle a créés, perfectionnés, pourraient être demain les instruments de sa mort ? »⁴

Julien Cain a piloté de près la conception de ce tome. Une divergence de vues l'opposa à Lucien Febvre à propos du traitement des médias autres que ceux de l'écrit. Lucien Febvre en tenait pour la présence de la parole, diffusée à travers l'essor de la radio. Pour lui, les transferts de pensée (production et diffusion) s'inscrivent dans la continuité de

3. Cf. *Civilisation, le mot et l'idée*, La Renaissance du livre, 1930. Première semaine internationale de synthèse.

4. Julien Cain, « Introduction générale », *Encyclopédie française, La civilisation écrite*, tome 18. 18'04. 1-7.

l'outillage mental. Sans minimiser le rôle de la radio, Julien Cain s'y refusait, considérant que celle-ci n'était pas alors suffisamment émancipée de l'écrit dans ses formes d'expression : pour lui, ce sont des textes écrits qui sont lus à l'antenne. Les contraintes de délai de parution lui donnèrent raison : le tome 18 ne traita que de l'écrit. Dans son avant-propos Lucien Febvre concède : « Songeons qu'à ébranler un peu trop les positions de l'écriture, chez nous, en face de la parole, nous risquerions d'ébranler, simplement, ce qui est le fondement même de notre civilisation... Le langage, fait social : sans doute, mais l'écriture ? Un instrument sans plus ? Une technique ? Un mode entre d'autres de fixation et de transmission du langage, ce véhicule de la pensée socialisée ? Mais l'homme qui écrit, l'arme qu'il forge, son arme, c'est la pensée rationnelle. [...] L'écriture elle aussi à sa façon emmanche la pensée. Elle l'appréhende. Elle la prend en mains [...] J'aurais voulu que ce tome pût embrasser tout à la fois le livre et la radio. Il a fallu y renoncer au moins temporairement. Je le regrette. »⁵

Julien Cain est omniprésent en comparaison de Lucien Febvre, plus absent dans ce tome qu'ailleurs. L'administrateur intervient dans de nombreux textes pour expliciter l'ordonnancement et le choix des sujets traités. Ainsi, par exemple, dans le chapitre consacré à la production du livre : « Création de l'esprit, expression toujours individuelle de la pensée, le livre est en même temps une marchandise, sa diffusion est nécessairement d'espèce commerciale et relève, par conséquent de l'offre et de la demande, du risque et du bénéfice, de l'abondance des marchés et de la facilité des échanges »⁶.

Plan de *La civilisation écrite* (résumé)

Avant-propos / Lucien Febvre

Introduction / Julien Cain

1^{re} partie : Métiers et arts graphiques

Les problèmes techniques

Les éléments constitutifs (papier, encres)

Composition et impression typographique (caractères d'imprimerie, techniques nouvelles et formes de l'alphabet, fabrication des caractères, composition, presses, clicherie)

5. Lucien Febvre, « Avant-propos », *ibid.*, 18^o2, 1-7.

6. Julien Cain, « La production du livre », *ibid.*, 18^o14-9.

Les procédés d'illustration

Les étapes de la fabrication d'un livre

2^e partie : *Le livre*

L'évolution du livre

La bibliophilie

A) Édition et librairie en France

- La production du livre
- L'organisation de l'édition
- La technique de l'édition
- L'édition non professionnelle

B) Vente et diffusion du livre

C) Édition et librairie à l'étranger

D) Les diverses sortes de livres

3^e partie : *La revue et le journal*

4^e partie : *Les bibliothèques*

Ce qui se dégage nettement, au-delà de la présence de la presse, sujet où Lucien Febvre intervient personnellement, et de celle des bibliothèques, c'est la mesure de l'abondance, du poids de la production et de ses circuits de diffusion. Charles Samaran composa l'introduction historique, jugée nécessaire après coup sur l'histoire de l'imprimerie, et fit un point complet de l'état des connaissances sur le sujet en 1935. *L'Encyclopédie française* se veut actuelle : la part de l'histoire est seconde. En outre, un tome était prévu sur l'histoire, jamais paru. Peut-être ce nouvel objet d'histoire, le livre, « cette marchandise » qui émerge au grand jour ici, y aurait-il été traité, en même temps que le livre « ce ferment », sous-jacent chez Lucien Febvre. L'approche sociologique du tome 18 est très timide mais Julien Cain souligne le faible nombre de travaux sur le sujet. Certaines études américaines sur la lecture sont citées, de même que les travaux de François Simiand sur le revenu des ménages et l'évolution des types de dépenses, notamment de loisirs, où la presse entre pour une part plus grande que le livre. Si les composantes de la production éditoriale y sont caractérisées, la place du livre et de la presse dans l'économie reste insuffisamment traitée. Proche de l'entreprise de Diderot en cela, *La civilisation du livre* décrit les métiers de la chaîne du livre, les techniques, le fonctionnement des

professions et des circuits de production et de diffusion. La présentation par les professionnels prend le pas sur une analyse théorique. Le sujet était neuf : tout ne pouvait être traité dans un ouvrage de vulgarisation, fût-il également un terrain de défrichage de nouveaux concepts.

Henri-Jean Martin a eu l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur le rôle de Julien Cain, dans sa carrière⁷. L'influence a été aussi d'ordre intellectuel. Elle se traduit de deux façons : les pratiques des bibliothèques dans la mesure de la production imprimée, certes, mais aussi le livre en tant qu'objet marchand et la chaîne du livre en tant que circuit, notions pour la première fois explicitées dans un ouvrage de vulgarisation. Les lecteurs de *l'Encyclopédie* ont-ils dépassé le cercle des spécialistes de la profession ? Si elle a eu un certain écho auprès des enseignants du secondaire et d'un certain nombre de professions libérales, on mesure mal son impact auprès des universitaires par exemple, du fait de la guerre. C'est en tout cas une source qu'Henri-Jean Martin connaissait dans toutes ses dimensions.

L'Apparition du livre, en quelque sorte en gestation à partir de 1930, parut en 1958. Frédéric Barbier a indiqué dans la postface de la réédition de 1999 comment, après 1945, la collection fut reprise et « rajeunie » chez Albin Michel, que Lucien Febvre dans un premier temps sollicita un jeune historien qui ne donna pas suite et comment il fit affaire avec Henri-Jean Martin par l'entremise de Fernand Braudel⁸.

Lucien Febvre publie ensuite son *Rabelais* en 1942⁹. Le titre exact du volume, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, annonce ce qui sera la dernière partie de *L'Apparition du livre*, le lien entre essor de l'imprimerie et diffusion de la réforme et de l'humanisme. Cette œuvre, en réaction contre Abel Lefranc qui, de façon anachronique, avait transformé l'auteur de *Gargantua et Pantagruel* en athée, met en avant le contexte religieux du XVI^e siècle et développe l'idée d'outillage mental. C'est-à-dire : pourquoi pense-t-on de telle façon à telle époque, comment approcher la structure mentale de Rabelais et de ses contemporains, comment « comprendre et faire comprendre » les logiques de leurs raisonnements ou façons de

7. « Esprit de synthèse et encyclopédisme. Henri Berr, Anatole de Monzie, Julien Cain, Lucien Febvre », *Tous les savoirs du monde. Encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXI^e siècle*. Paris, Bibliothèque nationale de France / Flammarion, 1996. *Les métamorphoses du livre. Entre-tiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin, Michel, 2004.

8. Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999 (postface par Frédéric Barbier, pp. 537-579).

9. *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1942 (L'Évolution de l'humanité, 53).

penser. Voici ce qui est à l'œuvre dans *Rabelais*, livre cher à Henri-Jean Martin, et qui sera repris d'une autre manière dans *L'Apparition du livre*.

Lucien Febvre considérait également que le tome 18 n'avait pas traité l'histoire économique du livre et qu'il n'y avait rien eu depuis dans les différents travaux universitaires sur ce sujet. Quant à l'histoire technique, on pouvait aller plus loin à un moment où l'histoire des techniques se constitue définitivement en discipline, dépassant le cercle des scientifiques écrivant sur leur spécialité, et abordant de façon plus résolue l'histoire économique. Alain Bargilliat avait produit un descriptif des techniques contemporaines de l'imprimerie dans *L'Encyclopédie française*. Il y avait le livre de Charles Mortet¹⁰ sorti en 1922 mais les références toujours citées étaient les volumes d'Anatole Claudin¹¹ parus avant 1914. Enfin, on avait produit peu de travaux sur l'histoire sociale du livre depuis ceux, anciens, d'Henri Hauser sur les ouvriers du livre¹².

Les circonstances de l'association entre Lucien Febvre et Henri-Jean Martin sont connues¹³. Revenons sur le plan fourni par le fondateur des *Annales* à son co-auteur en novembre 1953.

Plan de *L'Apparition du livre*

1/ Cette chose qu'on appelle livre

Quand s'avise-t-on de la fabriquer ? Comment lié à l'invention du papier ? Le primordial problème du papier.

Comment on la fabrique ?

- Qu'est-ce qui fait le livre, du point de vue technique : les caractères mobiles
- Matières premières : caractères (composition du métal, casse) ; presses

Comment on la présente ?

- Le colophon et l'état civil du livre
- Les frontispices, les illustrations
- La reliure

Le livre, cette marchandise

- Le prix de revient
- Le problème du financement
- Où fabrique-t-on le livre ? (géographie du livre)

10. *Les origines et les débuts de l'imprimerie d'après les thèses les plus récentes*, Paris, A. Picard, 1922.

11. *Histoire de l'imprimerie en France au xv^e et au xvi^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1914.

12. *Ouvriers du temps passé*, Paris, Alcan, 1899.

13. Cf. *Les métamorphoses du livre*, op. cit., ainsi que *L'Apparition du livre* (1999), postface par Frédéric Barbier s'appuyant sur un certain nombre d'archives inédites.

- Qui fabrique le livre ?
- Comment on vend le livre ?
- Qui vend le livre ?
- Le livre et le manuscrit : comparaisons

Le livre, ce ferment

- Introduction
 - ◊ Psychologie et physiologie : la vue, l'œil
 - ◊ Rôle du livre par rapport à la pensée : sauvegarde ou oubli ; diffusion de la novation ?
- Le livre et la pensée de 1450 à 1560
 - ◊ Un grand transfert : la pensée médiévale léguée aux modernes
 - ◊ Un grand apport : l'humanisme classique
 - ◊ Le livre et la pensée religieuse
 - ◊ Le livre et les activités des contemporains
 - ◊ Les circulations internationales et les échanges
 - ◊ La police du livre

Le livre et la pensée de 1560 à 1660-70

- ◊ La turbulence politique
- ◊ La controverse entre catholiques et protestants
- ◊ L'humanisme de la 2^e génération. Les débuts de la philologie
- ◊ La mystique. L'avènement des jésuites
- ◊ Les libertins
- ◊ Les gros imprimeurs. Plantin
- Le livre et la pensée de 1660 à 1760-70¹⁴

Si l'on compare avec la version publiée, on constate qu'il y a peu de changements par rapport au plan original. La première partie est compactée. Certains aspects sont étoffés (le monde du livre, réunissant libraires, imprimeurs et auteurs ; la géographie du livre...). Le chapitre 8 se substitue à la deuxième partie, « le livre ce ferment », en traitant quatre points : « du manuscrit au livre imprimé, l'humanisme, la réforme, la question des langues ». Henri-Jean Martin s'en est expliqué par ailleurs¹⁵. Paul Chalus rappelle dans la préface qu'un 2^e tome est prévu mais celui-ci ne vit pas le jour. Il ne s'agit pas ici de mettre en évidence le jeu des influences croisées entre le maître et le disciple mais de rappeler la filiation de l'œuvre elle-même dans le climat intellectuel du premier xx^e siècle.

14. Version manuscrite du plan de Lucien Febvre à partir duquel travailla Henri-Jean Martin.

15. Cf. note 13.

LES CONTEMPORAINS : LA DÉCENNIE 1950-1960

+++++

Lucien Febvre meurt en 1956. Le dialogue continue mais avec d'autres, les contemporains du fondateur des *Annales* et des chercheurs de la génération d'Henri-Jean Martin. *L'Apparition du livre* a considérablement enrichi et renouvelé l'approche du sujet, moins sur Gutenberg que sur l'objet d'histoire à part entière que devient le livre.

Quelles étaient les questions que l'on se posait au tournant des années 1960, du point de vue de l'histoire des techniques, de l'histoire sociale et de l'histoire économique ? Ces deux dernières approches dominent le débat historiographique de l'après 1945. Toutefois, de nouvelles rencontres s'opèrent aussi avec l'histoire des techniques et avec l'histoire de l'écriture, au carrefour d'autres disciplines.

Henri-Jean Martin n'a pas suivi un cursus universitaire classique en Sorbonne. Les chartistes qui voulaient faire de la recherche, étaient incités à aller voir ce qui se passait du côté de l'École pratique de hautes études, en particulier de la IV^e section, Philologie et histoire, débouché quasi naturel d'une formation initiale de paléographie. Au moment où le jeune chartiste achève ses études, est en gestation la création de la VI^e section qui allait constituer l'École des hautes études en sciences sociales. En 1951-1952, la question du transfert vers la nouvelle institution des chaires d'Ernest Labrousse et de Fernand Braudel est en effet discutée au sein de la IV^e section. Braudel tient la chaire d'histoire des peuples ibériques et de la Méditerranée occidentale du Moyen Âge au XVIII^e siècle, tandis que Labrousse dispense un enseignement sur le mouvement ouvrier à la fin du XIX^e siècle dans le cadre de la chaire d'histoire et de statistique économique.

Qui occupe les chaires d'histoire, d'après les annuaires de la IV^e section de la décennie 1950-1960 ? Il n'y a pas d'histoire contemporaine à part Labrousse, qui attire des auditeurs tels que Pierre Goubert ou Jean Chesneaux. On relève les noms de Louis Robert, Paul-Marie Duval pour l'histoire ancienne, Paul Lemerle pour Byzance, Robert Boutruche et Émile Coornaert pour l'histoire médiévale, à caractère surtout économique. Coornaert est spécialiste du commerce et des corporations¹⁶. En

16. *Un centre industriel d'autrefois. La draperie-sayetterie d'Hondschoote (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Rennes, Impr. réunies ; Paris, PUF, 1930. Il travaille au cours de la décennie sur les relations commerciales entre la France et Anvers.

histoire moderne, outre André Chastel qui s'intéresse à l'histoire des collectionneurs, Charles Morazé dispense en théorie un enseignement sur les faits et les doctrines économiques et fait plutôt en réalité de l'histoire des sciences. L'École pratique des hautes études accueille aussi des philologues, des linguistes et des spécialistes de la tradition des textes anciens. La section est dirigée d'ailleurs par l'un d'entre eux, Mario Roques, hostile à l'histoire contemporaine, entendue après le xvii^e siècle, et tout autant à l'histoire économique et sociale, qui gagne partout du terrain. Les frontières sont très poreuses entre linguistes et historiens, sans doute moins du côté d'Émile Benveniste (grammaire comparée et iranien) ou d'André Martinet qui y reprend ses cours après une interruption de dix ans (linguistique structurale) que du côté de Robert Marichal (paléographie et histoire des systèmes d'écriture) ou encore d'Albert Dauzat (atlas linguistiques de la France).

À l'École pratique, Henri-Jean Martin a d'abord été l'élève d'Émile Coornaert. Celui-ci lui signale les travaux d'un doctorant sur les corporations des libraires et l'imprimerie parisienne, qui doivent correspondre au dépôt de thèse de H. Iselin en 1952-1953 sur l'imprimerie parisienne sous la Révolution française¹⁷. Henri-Jean Martin dépose alors un sujet sur Sébastien Cramoisy, célèbre libraire parisien du xvii^e siècle, éditeur de Richelieu et des Jésuites. C'est à ce moment que Coornaert le pousse à suivre Lucien Febvre, à la suite d'un conseil de Fernand Braudel.

Au cours de cette décennie, un certain nombre des enseignements de la IV^e section entretiennent de fortes correspondances.

L'exemple de Charles Morazé est éclairant. Déplorant le faible succès d'audience de l'histoire des systèmes de numération, Morazé se tourne vers les outils cartographiques et la linguistique pour comprendre la pénétration de tel ou tel système de pensée dans les différentes couches sociales, ou plus exactement la pénétration des techniques dans des milieux sociaux qui n'ont pas créé ces techniques. On est au cœur d'une réflexion sur l'histoire de la « diffusion » des processus mentaux. Fidèle à sa problématique des systèmes de numération, il s'interroge ainsi au cours de l'année 1957-58 sur la manière dont les langues monosyllabiques sont favorables ou non à la diffusion d'une numération de position. Si Émile Coornaert travaille alors sur les corporations et le commerce, en particulier le fonctionnement capitaliste des compagnies de navigation et de colonisation comme la Compagnie des Indes, il n'est pas très loin

17. Cité dans la partie « Chronique » : École pratique des hautes études, *Annuaire*, 1952-1953.

de Charles Morazé quand il porte sa réflexion sur les organisations douanières et les essais d'unification des poids et mesures aussi bien au Moyen Âge qu'à l'époque moderne, sous Colbert. Les travaux de Joseph Needham sur la Chine sont connus et évoqués également. Histoire des sciences, telle qu'on l'entendait alors, et histoire économique sont les deux principaux champs d'investigation des modernistes de la IV^e section, si l'on met à part les travaux d'André Chastel en histoire de l'art. En 1957-1958, au moment où Guy Beaujouan inaugure la chaire d'histoire des sciences au Moyen Âge, Émile Coornaert a pris sa retraite. Les historiens des sciences s'intéressent alors au caractère social des inventions scientifiques, c'est-à-dire à l'interaction entre diffusion des inventions et processus de transformation sociale.

C'est dans ce contexte que se situe la conférence que Henri-Jean Martin fit en 1960 dans le cadre d'une « Semaine internationale de synthèse » consacrée à l'écriture et intitulée *L'Imprimerie, origine et conséquences d'une découverte*¹⁸. L'objectif des Semaines de synthèse était d'entretenir l'ambition originelle d'Henri Berr de dialogue entre les disciplines, tentant de dégager des problématiques communes à partir de la confrontation d'approches différentes. Deux ans après la parution de *L'Apparition du livre*, l'historien prend du champ et approfondit des problématiques plus personnelles qu'il n'avait pas eu le temps de développer pendant le temps de composition et de rédaction très courts qui lui avaient été imposés pour le livre. Cette conférence est un indicateur de réception et des questions alors débattues. Participent au débat Émile Coornaert et Robert Marichal, pilier de la semaine de réflexion. Le dialogue a lieu surtout avec ce dernier, qui avait déjà fait une recension élogieuse de *L'Apparition du livre*.

D'entrée de jeu, Henri-Jean Martin rebondit sur la conférence de Louis Gernet sur la Chine et se demande pourquoi on observe un tel décalage dans le temps entre l'Orient et l'Occident en ce qui concerne l'imprimerie. « Dans son exposé sur l'écriture en Chine, Gernet a rappelé que ce procédé mécanique de reproduction en série des textes fut très tôt employé dans cette partie du monde : sûrement avant le IX^e siècle de notre ère. Il y devint d'un emploi très courant dès le X^e siècle. [...] Si l'on ajoute que la Chine fabriquait du papier dès les premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire une bonne dizaine de siècles avant qu'on connaisse le papier en Occident, on

18. *L'écriture et la psychologie des peuples : XXII^e Semaine de synthèse*, organisée par le Centre international de synthèse. Paris, Armand Colin, 1963. Les citations qui suivent sont extraites de cette conférence et des interventions retranscrites à la suite.

constate donc que l'Orient possédait sur l'Occident une avance technique considérable. Mais il est incontestable que l'Orient ne sut pas exploiter cette avance technique : là, au fond, est toute la question. » Rappelant l'importance des procédés techniques mis au point (« matrice, poinçon, caractères » conjugués avec la présence de l'antimoine dans la fonte), il s'interroge : « L'essentiel, c'est en effet de comprendre pourquoi l'imprimerie suscita des recherches en Occident vers 1430-1450 ; c'est de comprendre pourquoi cette invention, une fois mise au point, se répandit si rapidement. » Il identifie deux directions où pousser les recherches. D'une part, savoir si l'invention de l'imprimerie fut le résultat d'un des longs cheminements des découvertes techniques : on rejoint ici les problématiques des philosophes et historiens des sciences de l'après 1945, et ici en l'occurrence, son condisciple Bertrand Gille. D'autre part, se demander dans quelle mesure cette invention put être provoquée par un besoin, celui de multiplier les textes écrits à une époque donnée.

La réponse apportée varie selon les deux approches. Le terrain est balisé du côté de l'histoire des sciences et qu'il n'y a pas d'inflexion entre le propos de *L'Apparition du livre* et celui de la conférence, sur l'essor du papier en substitution du parchemin aussi bien que sur le contexte technique et commercial du développement de l'invention de Gutenberg.

En revanche, on sent Henri-Jean Martin plus prudent sur le second terrain, celui de l'analyse des besoins, donc de la demande croissante comme aiguillon de la diffusion de l'imprimerie. Comment expliquer cette croissance dans le contexte économique et démographique globalement défavorable de la fin du xv^e siècle ? Apparition de la lecture silencieuse, symptôme d'une diffusion accrue des pratiques de lecture rappelée par Robert Marichal ? Lien avec le perfectionnement des techniques commerciales et bancaires pour Émile Coornaert ? Henri-Jean Martin est plus à l'aise sur le terrain des relations entre le libraire, bailleur de fonds et diffuseur, et l'imprimeur qui devient tributaire de celui-ci, voire son salarié. Cela correspond aux préoccupations alors dominantes des universitaires tirés par l'histoire économique et sociale. Mais en ce qui concerne la compréhension des mécanismes de diffusion de l'imprimé, révélateur sinon de mutations du moins d'inflexions de la demande sociale coïncidant avec des processus d'ordre cognitif, la recherche n'est pas aboutie. Que lisent les gens ? Comment lisent-ils ? Ce sont les prémices de plusieurs décennies de travaux. Henri-Jean Martin conclut sur l'intérêt de travailler sur les inventaires après décès.

Les questions alors débattues entre Robert Marichal et lui, ponctuées par des interventions d'Émile Coornaert, sont d'un très grand intérêt. Voici un extrait des propos de Marichal : « L'histoire de l'imprimerie était souvent une petite histoire anecdotique, très érudite au mauvais sens du mot. Henri-Jean Martin a eu le grand mérite de la replacer dans le grand courant de l'histoire. Dans ce qu'il a dit, une des choses qui m'a entre autres frappé, c'est cette question : y a-t-il une demande de livres plus grande au xv^e qu'au xiv^e, au xiii^e ou au xii^e ? Pourquoi ? La production est plus abondante, c'est certain ; je pense que l'usage du papier en effet y est pour beaucoup... Permet-il aussi à l'origine d'abaisser le prix de revient ? Je ne sais pas [...] Il est probable que dans certains cas, par exemple, il était plus avantageux de copier un livre imprimé que de l'acheter... Il n'est donc pas certain que ce soient les progrès matériels qui aient provoqué la diffusion du livre au xv^e siècle ; il est possible, probable, que l'accroissement de la demande a précédé et provoqué les progrès mêmes de la production. [...] On voit les traductions, les encyclopédies en langue vulgaire se répandre ; il y a donc des gens qui ne sont pas capables de lire le latin, qui veulent lire et qui peuvent lire ces livres-là. Il y a là certainement un mouvement qui correspond à un changement dans la société. » Les participants s'accordent à l'observer dans le Nord, en confrontant différentes sources, notamment les inventaires de bibliothèques d'Amiens, le nombre et le genre des écritures.

Une autre question intéresse également l'auditoire, les historiens des sciences étant nombreux aux Semaines internationales de synthèse. L'imprimerie a-t-elle contribué à l'avancement des sciences ou l'a-t-elle retardé en les vulgarisant ? La conclusion est plutôt pessimiste, l'imprimerie ayant fixé pour longtemps des textes dans un état médiocre, puisque notamment le souci humaniste, quand il existait, était second par rapport aux préoccupations commerciales. « La nécessité d'amortir rapidement un capital important et l'esprit de lucre ont obnubilé chez beaucoup le sens de leur responsabilité dans les diffusions des idées. » Le point final du débat porte sur la question des tirages et là, on assiste à un renversement de perspective : les tirages sont fixés par des habitudes d'atelier et non par la seule demande, souligne Henri-Jean Martin.

Enfin, quelle est la diffusion réelle des ouvrages et comment la mesurer ? Marcel Cohen, qui participe à la discussion, fait amende honorable

au nom des linguistes¹⁹, au départ à mille lieues de ces préoccupations. Comment développer les études statistiques sur la diffusion des livres ? Il est nécessaire d'être attentif aux conditions de transmission des ouvrages dans les bibliothèques pour ne pas faire d'erreurs d'appréciation, ni de méthode. On rejoint ici la problématique de l'utilisation des inventaires après décès.

Tous ces sujets ont été explorés abondamment par la suite. Que retenir de cette discussion ? Tout d'abord, comme l'illustre la conclusion, c'est un point de rencontre majeur entre bibliothécaires et historiens. L'école positiviste avait limité le corpus de sources aux archives publiques ; on trouve ici une démonstration éclatante que non seulement l'imprimé, le livre est une source tout aussi importante, mais que la bibliothèque ou plutôt la collection de bibliothèque, privée ou publique en est une autre. Les historiens de la littérature commencent aussi à s'intéresser à l'histoire matérielle des idées ; ils en resteront longtemps au « livre, cette marchandise ».

Le point de bascule entre deux décennies (1959-1960) est aussi celui du relais entre deux générations, la première dont l'activité scientifique s'est déroulée à partir des années 1930, Lucien Febvre qui meurt en 1956 et Émile Coornaert qui prend sa retraite en 1957 et la seconde qui commence à produire, Bertrand Gille, Henri-Jean Martin, le Père de Dainville..., donc entre deux univers façonnés différemment, mais avec des liens plus forts qu'on ne le pense. Ainsi ressort de façon manifeste la tradition française de philosophie et d'histoire des sciences, à laquelle se rattache la *Revue de synthèse*. Les problématiques traduisent une sensibilité commune, même s'il y a pu y avoir des divergences.

Enfin, c'est aussi la preuve de l'existence, parfois un peu oubliée, car les savants ne vont pas sur la place publique, d'un débat extrêmement fécond entre linguistes, paléographes, historiens des sciences, historiens de l'économie et de la société, qui débouchera non seulement sur les travaux d'histoire de la lecture mais aussi sur les sommes que constitueront trois décennies après, *Mise en page* et *Mise en texte*²⁰. En marge des débats dominants portés par les *Annales* de l'époque, mais sans en être coupés. On le voit en relevant qu'il y a eu fréquemment les différents séminaires de la IV^e sec-

19. Marcel Cohen a publié en 1958 *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale, Librairie Klincksieck.

20. Henri-Jean Martin et Jean Vezin (dir.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie-Promodis, 1990 ; Henri-Jean Martin, *La naissance du livre moderne, XIV^e-XVII^e siècles : mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.

tion pendant cette décennie et en constatant que les ruptures ne sont pas complètes.

L'Apparition du livre enfin s'inscrit dans la trace d'un « grand courant de l'histoire », pour reprendre l'expression de Robert Marichal. Une histoire sinon totale, du moins une histoire qui croise les méthodes et questionnements des différentes disciplines. Une histoire « problèmes », aurait dit Lucien Febvre, qui pose les questions parmi les plus difficiles à comprendre pour l'histoire, celle des liens entre cognition et diffusion des savoirs. À quelles conditions est-il possible au fond d'écrire une histoire de l'outillage mental ? « Le livre ce ferment » est indissociable du « livre cette marchandise ». En 1960 domine l'approche économique et sociale, mais la question va au-delà de l'histoire culturelle telle qu'elle sera développée ensuite.

Sans doute est-ce l'apport le plus fécond de l'histoire du livre. Henri-Jean Martin a poursuivi ce dialogue avec des historiens comme François Furet, Daniel Roche, Roger Chartier, mais aussi des philosophes, des anthropologues et des linguistes, en France et surtout à l'étranger. La décennie 70 a été résolument pluridisciplinaire ; les historiens ont été peu nombreux à emprunter ces chemins de traverse. Le cinquantenaire de *L'Apparition du livre* est probablement l'occasion de renouer le fil de ce dialogue.

Valérie Tesnière

+++++

FILIATION ET DIALOGUES : LUCIEN FEBVRE, HENRI-JEAN MARTIN ET L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

+++++

L'histoire du livre dont Henri-Jean Martin est la figure tutélaire, a-t-elle un avenir comme discipline ou comme démarche scientifique ? Sans doute est-il opportun cinquante ans après la parution de l'ouvrage qui en fut le manifeste, *L'Apparition du livre*, de revenir sur la généalogie de l'« histoire du livre », devenue discipline. En évoquant le climat intellectuel qui a nourri aussi bien *L'Apparition du livre* que les œuvres ultérieures, on se rendra compte combien l'œuvre novatrice d'Henri-Jean Martin se situe au carrefour de multiples interrogations.

Par l'entremise de Lucien Febvre, Henri-Jean Martin a été influencé par le courant issu de la *Revue de synthèse* fondée par Henri Berr. Comme son ami, l'historien des sciences Guy Beaujouan, il demeurera d'ailleurs un des fidèles du comité de rédaction de la revue. Cette influence trouve sa source dans les années vingt du siècle passé et notamment dans l'*Encyclopédie française* lancée par Anatole de Monzie, dont le maître d'œuvre fut Lucien Febvre qui y consacra une part importante de son activité. Julien Cain, mentor d'Henri-Jean Martin à la Bibliothèque nationale, en a été aussi une des chevilles ouvrières en concevant et pilotant de bout en bout le tome 18 consacré à la *Civilisation écrite*, paru en 1939. On revient ainsi sur des concepts sous-tendant l'histoire du livre telle que Henri-Jean Martin la concevait, notamment celui d'outillage mental, formule trouvée par Lucien Febvre, qui gouverne toute l'architecture et le plan de *L'Apparition du livre*¹.

Comment *L'Apparition du livre* devint-il un classique abondamment traduit dans le monde entier ? En 1958, il existait déjà des histoires de

1. Je remercie M^{me} Martin de m'avoir prêté le plan conçu par Lucien Febvre et repris par son mari.

l'imprimerie. Les aspects techniques de la découverte étaient déjà enseignés sur les bancs des écoles spécialisées (École des chartes, École Estienne...). Le tome 18 de l'*Encyclopédie française* avait constitué une première synthèse mais la diffusion en avait été en partie avortée à cause de la guerre. Outre Rhin, les Allemands passaient au peigne fin tout ce qui concernait Gutenberg, figure mythifiée de l'inventeur génial, dépouillé par ses associés. Henri-Jean Martin garda ses distances vis-à-vis de l'historiographie allemande, comme il le rappelle dans ses souvenirs². C'est donc autre chose qui fit le succès du livre. Ce ne fut pas immédiat : le livre « décolla » cinq à dix ans après sa parution en 1958.

La collection L'Évolution de l'humanité, fondée par Henri Berr chez Albin Michel, permettait de dépasser le cercle des spécialistes. C'est une collection de synthèse conçue dans l'esprit de la *Revue de synthèse*, afin de lancer des passerelles depuis l'histoire vers d'autres problématiques scientifiques. Le public qu'elle touchait était *a priori* celui des enseignants à l'université, celui des professeurs d'histoire du secondaire et enfin, pour reprendre la terminologie commerciale des éditeurs, celui du « grand public cultivé », expression qui sentait son avant-guerre mais dont on n'avait visiblement pas encore fait le tour. *L'Apparition du livre* co-signée par Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, eut assez peu de recensions immédiates dans les revues spécialisées. En revanche, l'ouvrage a été le point de départ de nombreuses discussions parmi les contemporains de l'auteur, dont une conférence qu'Henri-Jean Martin tint dans le cadre des Semaines de synthèse en 1960. À ce moment, l'auteur s'engage surtout dans des travaux d'histoire sociale et économique, mais ce texte rappelle combien le sous-titre de *L'Apparition du livre*, « le livre ce ferment » était tout aussi important, que le premier, « le livre cette marchandise », auquel est quelquefois réduit l'apport de l'histoire du livre. L'œuvre ultérieure de l'historien est en effet tout autant une histoire de la perception, débouchant sur une approche de type cognitif des rapports du livre et de la lecture, qu'une histoire de la diffusion, questionnement lié au premier et parfois perdu de vue à la suite de ses travaux sur la mise en page et sur la mise en texte. L'outillage mental dans sa dimension sociale et économique, en quelque sorte, qui fait sortir l'historien des sentiers de sa discipline et dialoguer avec d'autres savants.

2. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre, entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004.

LES SOURCES : REVUE DE SYNTHÈSE ET ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

+++++

L'Apparition du livre s'inscrit en effet dans une collection, L'Évolution de l'humanité, qui est un pivot entre ces deux « productions » intellectuelles majeures du premier xx^e siècle, que sont la *Revue de synthèse* et l'*Encyclopédie française*. Henri Berr avait conçu un dispositif de débat à plusieurs entrées, la revue, la collection de synthèse historique et les « Semaines internationales de synthèse », qui étaient des séminaires, proches des universités d'été. Les premiers titres de L'Évolution de l'humanité remontent à l'entre-deux-guerres. Dès 1930, comme le rappelle Paul Chalus dans la préface de *L'Apparition du livre*, Henri Berr avait en tête un volume sur ce sujet et il en confia à Lucien Febvre la rédaction.

Ce dernier fait le lien entre Berr et l'entreprise que constitua au même moment *L'Encyclopédie française*. Henri Berr ne fut pas associé à cette dernière, mais ce sont les mêmes savants ou intellectuels qui gravitent dans ces cercles de réflexion. *L'Encyclopédie* a été un très important chantier intellectuel, où Lucien Febvre s'est énormément investi. Deux volumes sont à rattacher à *L'Apparition du livre*. Le premier tome *L'outillage mental : pensée, langage, mathématiques*, paru en 1937 et le dernier tome (18) *La civilisation écrite*. On pourrait y adjoindre les tomes 16 et 17 *Arts et littératures*, dirigés par Pierre Abraham, les premiers à paraître, mais cela éloignerait du propos qui est d'examiner comment était appréhendé le sujet du livre et de l'invention de l'imprimerie avant 1950.

Dans le tome 1, auquel Lucien Febvre, directeur scientifique de l'entreprise, attachait une importance fondamentale d'un point de vue conceptuel, voisinent deux disciplines, la linguistique et les mathématiques. Il traite du langage, de son lien avec l'écriture et aussi du lien qu'on peut établir avec la logique et la formalisation mathématique comme langage et écriture, même si le propos encyclopédique de la partie sur les mathématiques dépasse cette seule dimension. Le volume est dirigé par Abel Rey, proche de Berr, pour les mathématiques par Paul Montel et pour la linguistique par Antoine Meillet.

Plan de *L'outillage mental* (résumé)

1^{re} partie : *De la pensée primitive à la pensée actuelle*

La pensée primitive / Abel Rey

- L'outillage mental des primitifs : perception et technique, perception et connaissance logique
- Vers l'outillage logique par les techniques. La pensée logique

La pensée logique (de la Grèce à Descartes)

La critique contemporaine (logistiques et axiomatiques ; évolutions des mathématiques et de la connaissance expérimentale dans les sciences de la nature et les sciences humaines ; intuition, induction ; la pensée dans l'espace et dans le temps).

2^e partie : *Le langage*

- Avant-propos / Lucien Febvre
- Chapitre 1. Structure générale des faits linguistiques / Antoine Meillet...
- Chapitres 2 et 3. Types de langues
- Chapitre 4. L'alphabet et les écritures / James Février

3^e partie : *La mathématique*

Il restait à traiter l'écrit sous toutes ses formes. Telle est l'ambition de Lucien Febvre, lorsqu'il confie la direction du tome 18 à Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale. En chantier dès 1935, le volume sortit en 1939. Il y eut beaucoup d'hésitations sur le titre. « Transferts de pensée » fut proposé par Lucien Febvre. On songea même au titre « Les techniques de la liberté. » Mais ce fut le terme de « Civilisation écrite » qui l'emporta, car, comme le notait Julien Cain, c'est la notion même de civilisation qui était en jeu au cours de cette décennie³ : « Faut-il considérer que les moyens nouveaux d'expression, qu'elle a créés, perfectionnés, pourraient être demain les instruments de sa mort ? »⁴

Julien Cain a piloté de près la conception de ce tome. Une divergence de vues l'opposa à Lucien Febvre à propos du traitement des médias autres que ceux de l'écrit. Lucien Febvre en tenait pour la présence de la parole, diffusée à travers l'essor de la radio. Pour lui, les transferts de pensée (production et diffusion) s'inscrivent dans la continuité de

3. Cf. *Civilisation, le mot et l'idée*, La Renaissance du livre, 1930. Première semaine internationale de synthèse.

4. Julien Cain, « Introduction générale », *Encyclopédie française, La civilisation écrite*, tome 18, 18⁰⁴. 1-7.

l'outillage mental. Sans minimiser le rôle de la radio, Julien Cain s'y refusait, considérant que celle-ci n'était pas alors suffisamment émancipée de l'écrit dans ses formes d'expression : pour lui, ce sont des textes écrits qui sont lus à l'antenne. Les contraintes de délai de parution lui donnèrent raison : le tome 18 ne traita que de l'écrit. Dans son avant-propos Lucien Febvre concède : « Songeons qu'à ébranler un peu trop les positions de l'écriture, chez nous, en face de la parole, nous risquerions d'ébranler, simplement, ce qui est le fondement même de notre civilisation... Le langage, fait social : sans doute, mais l'écriture ? Un instrument sans plus ? Une technique ? Un mode entre d'autres de fixation et de transmission du langage, ce véhicule de la pensée socialisée ? Mais l'homme qui écrit, l'arme qu'il forge, son arme, c'est la pensée rationnelle. [...] L'écriture elle aussi à sa façon emmanche la pensée. Elle l'appréhende. Elle la prend en mains [...] J'aurais voulu que ce tome pût embrasser tout à la fois le livre et la radio. Il a fallu y renoncer au moins temporairement. Je le regrette. »⁵

Julien Cain est omniprésent en comparaison de Lucien Febvre, plus absent dans ce tome qu'ailleurs. L'administrateur intervient dans de nombreux textes pour expliciter l'ordonnancement et le choix des sujets traités. Ainsi, par exemple, dans le chapitre consacré à la production du livre : « Création de l'esprit, expression toujours individuelle de la pensée, le livre est en même temps une marchandise, sa diffusion est nécessairement d'espèce commerciale et relève, par conséquent de l'offre et de la demande, du risque et du bénéfice, de l'abondance des marchés et de la facilité des échanges »⁶.

Plan de *La civilisation écrite* (résumé)

Avant-propos / Lucien Febvre

Introduction / Julien Cain

1^{re} partie. Métiers et arts graphiques

- Les problèmes techniques
- Les éléments constitutifs (papier, encres)
- Composition et impression typographique (caractères d'imprimerie, techniques nouvelles et formes de l'alphabet, fabrication des caractères, composition, presses, clicherie)
- Les procédés d'illustration
- Les étapes de la fabrication d'un livre

5. Lucien Febvre, « Avant-propos », *ibid.*, 18'02. 1-7

6. Julien Cain, « La production du livre », *ibid.*, 18'14-9.

2^e partie. Le livre

L'évolution du livre

La bibliophilie

A) Édition et librairie en France

- La production du livre
- L'organisation de l'édition
- La technique de l'édition
- L'édition non professionnelle

B) Vente et diffusion du livre

C) Édition et librairie à l'étranger

D) Les diverses sortes de livres

*3^e partie. La revue et le journal**4^e partie. Les bibliothèques*

Ce qui se dégage nettement, au-delà de la présence de la presse, sujet où Lucien Febvre intervint personnellement, et de celle des bibliothèques, c'est la mesure de l'abondance, du poids de la production et de ses circuits de diffusion. Charles Samaran composa l'introduction historique, jugée nécessaire après coup sur l'histoire de l'imprimerie, et fit un point complet de l'état des connaissances sur le sujet en 1935. *L'Encyclopédie française* se veut actuelle : la part de l'histoire est seconde. En outre, un tome était prévu sur l'histoire, jamais paru. Peut-être ce nouvel objet d'histoire, le livre, « cette marchandise » qui émerge au grand jour ici, y aurait-il été traité, en même temps que le livre « ce ferment », sous-jacent chez Lucien Febvre. L'approche sociologique du tome 18 est très timide mais Julien Cain souligne le faible nombre de travaux sur le sujet. Certaines études américaines sur la lecture sont citées, de même que les travaux de François Simiand sur le revenu des ménages et l'évolution des types de dépenses, notamment de loisirs, où la presse entre pour une part plus grande que le livre. Si les composantes de la production éditoriale y sont caractérisées, la place du livre et de la presse dans l'économie reste insuffisamment traitée. Proche de l'entreprise de Diderot en cela, *La civilisation du livre* décrit les métiers de la chaîne du livre, les techniques, le fonctionnement des professions et des circuits de production et de diffusion. La présentation par les professionnels prend le pas sur une analyse théorique. Le sujet était neuf : tout ne pouvait être traité dans un ouvrage de vulgarisation, fût-il également un terrain de défrichage de nouveaux concepts.

Henri-Jean Martin a eu l'occasion de revenir à plusieurs reprises sur le rôle de Julien Cain, dans sa carrière⁷. L'influence a été aussi d'ordre intellectuel. Elle se traduit de deux façons : les pratiques des bibliothèques dans la mesure de la production imprimée, certes, mais aussi le livre en tant qu'objet marchand et la chaîne du livre en tant que circuit, notions pour la première fois explicitées dans un ouvrage de vulgarisation. Les lecteurs de *l'Encyclopédie* ont-ils dépassé le cercle des spécialistes de la profession ? Si elle a eu un certain écho auprès des enseignants du secondaire et d'un certain nombre de professions libérales, on mesure mal son impact auprès des universitaires par exemple, du fait de la guerre. C'est en tout cas une source qu'Henri-Jean Martin connaissait dans toutes ses dimensions.

L'Apparition du livre, en quelque sorte en gestation à partir de 1930, parut en 1958. Frédéric Barbier a indiqué dans la postface de la réédition de 1999 comment, après 1945, la collection fut reprise et « rajeunie » chez Albin Michel, que Lucien Febvre dans un premier temps sollicita un jeune historien qui ne donna pas suite et comment il fit affaire avec Henri-Jean Martin par l'entremise de Fernand Braudel⁸.

Lucien Febvre publie ensuite son *Rabelais* en 1942⁹. Le titre exact du volume, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, annonce ce qui sera la dernière partie de *L'Apparition du livre*, le lien entre essor de l'imprimerie et diffusion de la réforme et de l'humanisme. Cette œuvre, en réaction contre Abel Lefranc qui, de façon anachronique, avait transformé l'auteur de *Gargantua et Pantagruel* en athée, met en avant le contexte religieux du XVI^e siècle et développe l'idée d'outillage mental. C'est-à-dire : pourquoi pense-t-on de telle façon à telle époque, comment approcher la structure mentale de Rabelais et de ses contemporains, comment « comprendre et faire comprendre » les logiques de leurs raisonnements ou façons de penser. Voici ce qui est à l'œuvre dans *Rabelais*, livre cher à Henri-Jean Martin, et qui sera repris d'une autre manière dans *L'Apparition du livre*.

Lucien Febvre considérait également que le tome 18 n'avait pas traité l'histoire économique du livre et qu'il n'y avait rien eu depuis dans les

7. « Esprit de synthèse et encyclopédisme. Henri Berr, Anatole de Monzie, Julien Cain, Lucien Febvre », *Tous les savoirs du monde. Encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXI^e siècle*. Paris, Bibliothèque nationale de France / Flammarion, 1996. *Les métamorphoses du livre. Entre-tiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin, Michel, 2004.

8. Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999 (postface par Frédéric Barbier, pp. 537-579).

9. *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle : la religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1942 (L'Évolution de l'humanité, 53).

différents travaux universitaires sur ce sujet. Quant à l'histoire technique, on pouvait aller plus loin à un moment où l'histoire des techniques se constitue définitivement en discipline, dépassant le cercle des scientifiques écrivant sur leur spécialité, et abordant de façon plus résolue l'histoire économique. Alain Bargilliat avait produit un descriptif des techniques contemporaines de l'imprimerie dans *L'Encyclopédie française*. Il y avait le livre de Charles Mortet¹⁰ sorti en 1922 mais les références toujours citées étaient les volumes d'Anatole Claudin¹¹ parus avant 1914. Enfin, on avait produit peu de travaux sur l'histoire sociale du livre depuis ceux, anciens, d'Henri Hauser sur les ouvriers du livre¹².

Les circonstances de l'association entre Lucien Febvre et Henri-Jean Martin sont connues¹³. Revenons sur le plan fourni par le fondateur des *Annales* à son co-auteur en novembre 1953.

Plan de L'Apparition du livre

1/ Cette chose qu'on appelle livre

Quand s'avise-t-on de la fabriquer ? Comment lié à l'invention du papier ? Le primordial problème du papier.

Comment on la fabrique ?

- Qu'est-ce qui fait le livre, du point de vue technique : les caractères mobiles
- Matières premières : caractères (composition du métal, casse) ; presses

Comment on la présente ?

- Le colophon et l'état civil du livre
- Les frontispices, les illustrations
- La reliure

Le livre, cette marchandise

- Le prix de revient
- Le problème du financement
- Où fabrique-t-on le livre ? (géographie du livre)
- Qui fabrique le livre ?

10. *Les origines et les débuts de l'imprimerie d'après les thèses les plus récentes*, Paris, A. Picard, 1922.

11. *Histoire de l'imprimerie en France au xv^e et au xvi^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1900-1914.

12. *Ouvriers du temps passé*, Paris, Alcan, 1899.

13. Cf. *Les métamorphoses du livre*, op. cit., ainsi que *L'Apparition du livre* (1999), postface par Frédéric Barbier s'appuyant sur un certain nombre d'archives inédites.

- Comment on vend le livre ?
- Qui vend le livre ?
- Le livre et le manuscrit : comparaisons

Le livre, ce ferment

- Introduction
 - ◊ Psychologie et physiologie : la vue, l'œil
 - ◊ Rôle du livre par rapport à la pensée : sauvegarde ou oubli ; diffusion de la novation ?
- Le livre et la pensée de 1450 à 1560
 - ◊ Un grand transfert : la pensée médiévale léguée aux modernes
 - ◊ Un grand apport : l'humanisme classique
 - ◊ Le livre et la pensée religieuse
 - ◊ Le livre et les activités des contemporains
 - ◊ Les circulations internationales et les échanges
 - ◊ La police du livre

Le livre et la pensée de 1560 à 1660-70

- ◊ La turbulence politique
- ◊ La controverse entre catholiques et protestants
- L'humanisme de la 2^e génération. Les débuts de la philologie
 - ◊ La mystique. L'avènement des jésuites
 - ◊ Les libertins
 - ◊ Les gros imprimeurs. Plantin
- Le livre et la pensée de 1660 à 1760-70¹⁴

Si l'on compare avec la version publiée, on constate qu'il y a peu de changements par rapport au plan original. La première partie est compactée. Certains aspects sont étoffés (le monde du livre, réunissant libraires, imprimeurs et auteurs ; la géographie du livre...). Le chapitre 8 se substitue à la deuxième partie, « le livre ce ferment », en traitant quatre points : « du manuscrit au livre imprimé, l'humanisme, la réforme, la question des langues ». Henri-Jean Martin s'en est expliqué par ailleurs¹⁵. Paul Chalus rappelle dans la préface qu'un 2^e tome est prévu mais celui-ci ne vit pas le jour. Il ne s'agit pas ici de mettre en évidence le jeu des influences croisées entre le maître et le disciple mais de rappeler la filiation de l'œuvre elle-même dans le climat intellectuel du premier xx^e siècle.

14. Version manuscrite du plan de Lucien Febvre à partir duquel travailla Henri-Jean Martin.

15. Cf. note 13.

LES CONTEMPORAINS : LA DÉCENNIE 1950-1960

+++++

Lucien Febvre meurt en 1956. Le dialogue continue mais avec d'autres, les contemporains du fondateur des *Annales* et des chercheurs de la génération d'Henri-Jean Martin. *L'Apparition du livre* a considérablement enrichi et renouvelé l'approche du sujet, moins sur Gutenberg que sur l'objet d'histoire à part entière que devient le livre.

Quelles étaient les questions que l'on se posait au tournant des années 1960, du point de vue de l'histoire des techniques, de l'histoire sociale et de l'histoire économique ? Ces deux dernières approches dominent le débat historiographique de l'après 1945. Toutefois, de nouvelles rencontres s'opèrent aussi avec l'histoire des techniques et avec l'histoire de l'écriture, au carrefour d'autres disciplines.

Henri-Jean Martin n'a pas suivi un cursus universitaire classique en Sorbonne. Les chartistes qui voulaient faire de la recherche, étaient incités à aller voir ce qui se passait du côté de l'École pratique de hautes études, en particulier de la IV^e section, Philologie et histoire, débouché quasi naturel d'une formation initiale de paléographie. Au moment où le jeune chartiste achève ses études, est en gestation la création de la VI^e section qui allait constituer l'École des hautes études en sciences sociales. En 1951-1952, la question du transfert vers la nouvelle institution des chaires d'Ernest Labrousse et de Fernand Braudel est en effet discutée au sein de la IV^e section. Braudel tient la chaire d'histoire des peuples ibériques et de la Méditerranée occidentale du Moyen Âge au XVIII^e siècle, tandis que Labrousse dispense un enseignement sur le mouvement ouvrier à la fin du XIX^e siècle dans le cadre de la chaire d'histoire et de statistique économique.

Qui occupe les chaires d'histoire, d'après les annuaires de la IV^e section de la décennie 1950-1960 ? Il n'y a pas d'histoire contemporaine à part Labrousse, qui attire des auditeurs tels que Pierre Goubert ou Jean Chesneaux. On relève les noms de Louis Robert, Paul-Marie Duval pour l'histoire ancienne, Paul Lemerle pour Byzance, Robert Boutruche et Émile Coornaert pour l'histoire médiévale, à caractère surtout économique. Coornaert est spécialiste du commerce et des corporations¹⁶. En

16. *Un centre industriel d'autrefois. La draperie-sayetterie d'Hondschoote (XIV-XVII^e siècles)*, Paris, PUF, 1930. Il travaille au cours de la décennie sur les relations commerciales entre la France et Anvers.

histoire moderne, outre André Chastel qui s'intéresse à l'histoire des collectionneurs, Charles Morazé dispense en théorie un enseignement sur les faits et les doctrines économiques et fait plutôt en réalité de l'histoire des sciences. L'École pratique des hautes études accueille aussi des philologues, des linguistes et des spécialistes de la tradition des textes anciens. La section est dirigée d'ailleurs par l'un d'entre eux, Mario Roques, hostile à l'histoire contemporaine, entendue après le xvii^e siècle, et tout autant à l'histoire économique et sociale, qui gagne partout du terrain. Les frontières sont très poreuses entre linguistes et historiens, sans doute moins du côté d'Émile Benveniste (grammaire comparée et iranien) ou d'André Martinet qui y reprend ses cours après une interruption de dix ans (linguistique structurale) que du côté de Robert Marichal (paléographie et histoire des systèmes d'écriture) ou encore d'Albert Dauzat (atlas linguistiques de la France).

À l'École pratique, Henri-Jean Martin a d'abord été l'élève d'Émile Coornaert. Celui-ci lui signale les travaux d'un doctorant sur les corporations des libraires et l'imprimerie parisienne, qui doivent correspondre au dépôt de thèse de H. Iselin en 1952-1953 sur l'imprimerie parisienne sous la Révolution française¹⁷. Henri-Jean Martin dépose alors un sujet sur Sébastien Cramoisy, célèbre libraire parisien du xvii^e siècle, éditeur de Richelieu et des Jésuites. C'est à ce moment que Coornaert le pousse à suivre Lucien Febvre, à la suite d'un conseil de Fernand Braudel.

Au cours de cette décennie, un certain nombre des enseignements de la IV^e section entretiennent de fortes correspondances.

L'exemple de Charles Morazé est éclairant. Déplorant le faible succès d'audience de l'histoire des systèmes de numération, Morazé se tourne vers les outils cartographiques et la linguistique pour comprendre la pénétration de tel ou tel système de pensée dans les différentes couches sociales, ou plus exactement la pénétration des techniques dans des milieux sociaux qui n'ont pas créé ces techniques. On est au cœur d'une réflexion sur l'histoire de la « diffusion » des processus mentaux. Fidèle à sa problématique des systèmes de numération, il s'interroge ainsi au cours de l'année 1957-58 sur la manière dont les langues monosyllabiques sont favorables ou non à la diffusion d'une numération de position. Si Émile Coornaert travaille alors sur les corporations et le commerce, en particulier le fonctionnement capitaliste des compagnies de navigation et de colonisation comme la Compagnie des Indes, il n'est pas très loin

17. Cité dans la partie « Chronique » : École pratique des hautes études, *Annuaire*, 1952-1953.

de Charles Morazé quand il porte sa réflexion sur les organisations douanières et les essais d'unification des poids et mesures aussi bien au Moyen Âge qu'à l'époque moderne, sous Colbert. Les travaux de Joseph Needham sur la Chine sont connus et évoqués également. Histoire des sciences, telle qu'on l'entendait alors, et histoire économique sont les deux principaux champs d'investigation des modernistes de la IV^e section, si l'on met à part les travaux d'André Chastel en histoire de l'art. En 1957-1958, au moment où Guy Beaujouan inaugure la chaire d'histoire des sciences au Moyen Âge, Émile Coornaert a pris sa retraite. Les historiens des sciences s'intéressent alors au caractère social des inventions scientifiques, c'est-à-dire à l'interaction entre diffusion des inventions et processus de transformation sociale.

C'est dans ce contexte que se situe la conférence que Henri-Jean Martin fit en 1960 dans le cadre d'une « Semaine internationale de synthèse » consacrée à l'écriture et intitulée *L'Imprimerie, origine et conséquences d'une découverte*¹⁸. L'objectif des Semaines de synthèse était d'entretenir l'ambition originelle d'Henri Berr de dialogue entre les disciplines, tentant de dégager des problématiques communes à partir de la confrontation d'approches différentes. Deux ans après la parution de *L'Apparition du livre*, l'historien prend du champ et approfondit des problématiques plus personnelles qu'il n'avait pas eu le temps de développer pendant le temps de composition et de rédaction très courts qui lui avaient été imposés pour le livre. Cette conférence est un indicateur de réception et des questions alors débattues. Participent au débat Émile Coornaert et Robert Marichal, pilier de la semaine de réflexion. Le dialogue a lieu surtout avec ce dernier, qui avait déjà fait une recension élogieuse de *L'Apparition du livre*.

D'entrée de jeu, Henri-Jean Martin rebondit sur la conférence de Louis Gernet sur la Chine et se demande pourquoi on observe un tel décalage dans le temps entre l'Orient et l'Occident en ce qui concerne l'imprimerie. « Dans son exposé sur l'écriture en Chine, Gernet a rappelé que ce procédé mécanique de reproduction en série des textes fut très tôt employé dans cette partie du monde : sûrement avant le IX^e siècle de notre ère. Il y devint d'un emploi très courant dès le X^e siècle. [...] Si l'on ajoute que la Chine fabriquait du papier dès les premiers siècles de notre ère, c'est-à-dire une bonne dizaine de siècles avant qu'on connaisse le papier en Occident, on

18. *L'écriture et la psychologie des peuples : XXII^e Semaine de synthèse*, organisée par le Centre international de synthèse. Paris, Armand Colin, 1963. Les citations qui suivent sont extraites de cette conférence et des interventions retranscrites à la suite.

constate donc que l'Orient possédait sur l'Occident une avance technique considérable. Mais il est incontestable que l'Orient ne sut pas exploiter cette avance technique : là, au fond, est toute la question. » Rappelant l'importance des procédés techniques mis au point (« matrice, poinçon, caractères » conjugués avec la présence de l'antimoine dans la fonte), il s'interroge : « L'essentiel, c'est en effet de comprendre pourquoi l'imprimerie suscita des recherches en Occident vers 1430-1450 ; c'est de comprendre pourquoi cette invention, une fois mise au point, se répandit si rapidement. » Il identifie deux directions où pousser les recherches. D'une part, savoir si l'invention de l'imprimerie fut le résultat d'un des longs cheminements des découvertes techniques : on rejoint ici les problématiques des philosophes et historiens des sciences de l'après 1945, et ici en l'occurrence, son condisciple Bertrand Gille. D'autre part, se demander dans quelle mesure cette invention put être provoquée par un besoin, celui de multiplier les textes écrits à une époque donnée.

La réponse apportée varie selon les deux approches. Le terrain est balisé du côté de l'histoire des sciences et qu'il n'y a pas d'inflexion entre le propos de *L'Apparition du livre* et celui de la conférence, sur l'essor du papier en substitution du parchemin aussi bien que sur le contexte technique et commercial du développement de l'invention de Gutenberg.

En revanche, on sent Henri-Jean Martin plus prudent sur le second terrain, celui de l'analyse des besoins, donc de la demande croissante comme aiguillon de la diffusion de l'imprimerie. Comment expliquer cette croissance dans le contexte économique et démographique globalement défavorable de la fin du xv^e siècle ? Apparition de la lecture silencieuse, symptôme d'une diffusion accrue des pratiques de lecture rappelée par Robert Marichal ? Lien avec le perfectionnement des techniques commerciales et bancaires pour Émile Coornaert ? Henri-Jean Martin est plus à l'aise sur le terrain des relations entre le libraire, bailleur de fonds et diffuseur, et l'imprimeur qui devient tributaire de celui-ci, voire son salarié. Cela correspond aux préoccupations alors dominantes des universitaires tirés par l'histoire économique et sociale. Mais en ce qui concerne la compréhension des mécanismes de diffusion de l'imprimé, révélateur sinon de mutations du moins d'inflexions de la demande sociale coïncidant avec des processus d'ordre cognitif, la recherche n'est pas aboutie. Que lisent les gens ? Comment lisent-ils ? Ce sont les prémices de plusieurs décennies de travaux. Henri-Jean Martin conclut sur l'intérêt de travailler sur les inventaires après décès.

Les questions alors débattues entre Robert Marichal et lui, ponctuées par des interventions d'Émile Coornaert, sont d'un très grand intérêt. Voici un extrait des propos de Marichal : « L'histoire de l'imprimerie était souvent une petite histoire anecdotique, très érudite au mauvais sens du mot. Henri-Jean Martin a eu le grand mérite de la replacer dans le grand courant de l'histoire. Dans ce qu'il a dit, une des choses qui m'a entre autres frappé, c'est cette question : y a-t-il une demande de livres plus grande au xv^e qu'au xiv^e, au xiii^e ou au xii^e ? Pourquoi ? La production est plus abondante, c'est certain ; je pense que l'usage du papier en effet y est pour beaucoup... Permet-il aussi à l'origine d'abaisser le prix de revient ? Je ne sais pas [...] Il est probable que dans certains cas, par exemple, il était plus avantageux de copier un livre imprimé que de l'acheter... Il n'est donc pas certain que ce soient les progrès matériels qui aient provoqué la diffusion du livre au xv^e siècle ; il est possible, probable, que l'accroissement de la demande a précédé et provoqué les progrès mêmes de la production. [...] On voit les traductions, les encyclopédies en langue vulgaire se répandre ; il y a donc des gens qui ne sont pas capables de lire le latin, qui veulent lire et qui peuvent lire ces livres-là. Il y a là certainement un mouvement qui correspond à un changement dans la société. » Les participants s'accordent à l'observer dans le Nord, en confrontant différentes sources, notamment les inventaires de bibliothèques d'Amiens, le nombre et le genre des écritures.

Une autre question intéresse également l'auditoire, les historiens des sciences étant nombreux aux Semaines internationales de synthèse. L'imprimerie a-t-elle contribué à l'avancement des sciences ou l'a-t-elle retardé en les vulgarisant ? La conclusion est plutôt pessimiste, l'imprimerie ayant fixé pour longtemps des textes dans un état médiocre, puisque notamment le souci humaniste, quand il existait, était second par rapport aux préoccupations commerciales. « La nécessité d'amortir rapidement un capital important et l'esprit de lucre ont obnubilé chez beaucoup le sens de leur responsabilité dans les diffusions des idées. » Le point final du débat porte sur la question des tirages et là, on assiste à un renversement de perspective : les tirages sont fixés par des habitudes d'atelier et non par la seule demande, souligne Henri-Jean Martin.

Enfin, quelle est la diffusion réelle des ouvrages et comment la mesurer ? Marcel Cohen, qui participe à la discussion, fait amende honorable

au nom des linguistes¹⁹, au départ à mille lieues de ces préoccupations. Comment développer les études statistiques sur la diffusion des livres ? Il est nécessaire d'être attentif aux conditions de transmission des ouvrages dans les bibliothèques pour ne pas faire d'erreurs d'appréciation, ni de méthode. On rejoint ici la problématique de l'utilisation des inventaires après décès.

Tous ces sujets ont été explorés abondamment par la suite. Que retenir de cette discussion ? Tout d'abord, comme l'illustre la conclusion, c'est un point de rencontre majeur entre bibliothécaires et historiens. L'école positiviste avait limité le corpus de sources aux archives publiques ; on trouve ici une démonstration éclatante que non seulement l'imprimé, le livre est une source tout aussi importante, mais que la bibliothèque ou plutôt la collection de bibliothèque, privée ou publique en est une autre. Les historiens de la littérature commencent aussi à s'intéresser à l'histoire matérielle des idées ; ils en resteront longtemps au « livre, cette marchandise ».

Le point de bascule entre deux décennies (1959-1960) est aussi celui du relais entre deux générations, la première dont l'activité scientifique s'est déroulée à partir des années 1930, Lucien Febvre qui meurt en 1956 et Émile Coornaert qui prend sa retraite en 1957 et la seconde qui commence à produire, Bertrand Gille, Henri-Jean Martin, le Père de Dainville..., donc entre deux univers façonnés différemment, mais avec des liens plus forts qu'on ne le pense. Ainsi ressort de façon manifeste la tradition française de philosophie et d'histoire des sciences, à laquelle se rattache la *Revue de synthèse*. Les problématiques traduisent une sensibilité commune, même s'il y a pu y avoir des divergences.

Enfin, c'est aussi la preuve de l'existence, parfois un peu oubliée, car les savants ne vont pas sur la place publique, d'un débat extrêmement fécond entre linguistes, paléographes, historiens des sciences, historiens de l'économie et de la société, qui débouchera non seulement sur les travaux d'histoire de la lecture mais aussi sur les sommes que constitueront trois décennies après, *Mise en page* et *Mise en texte*²⁰. En marge des débats dominants portés par les *Annales* de l'époque, mais sans en être coupés.

19. Marcel Cohen a publié en 1958 *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale/ Librairie Klincksieck.

20. Henri-Jean Martin et Jean Vezin (dir.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie-Promodis, 1990 ; Henri-Jean Martin, *La naissance du livre moderne, XIV^e-XVII^e siècles : mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.

On le voit en relevant qui fréquente les différents séminaires de la IV^e section pendant cette décennie et en constatant que les ruptures ne sont pas complètes.

L'Apparition du livre enfin s'inscrit dans la trace d'un « grand courant de l'histoire », pour reprendre l'expression de Robert Marichal. Une histoire sinon totale, du moins une histoire qui croise les méthodes et questionnements des différentes disciplines. Une histoire « problèmes », aurait dit Lucien Febvre, qui pose les questions parmi les plus difficiles à comprendre pour l'histoire, celle des liens entre cognition et diffusion des savoirs. À quelles conditions est-il possible au fond d'écrire une histoire de l'outillage mental ? « Le livre ce ferment » est indissociable du « livre cette marchandise ». En 1960 domine l'approche économique et sociale, mais la question va au-delà de l'histoire culturelle telle qu'elle sera développée ensuite.

Sans doute est-ce l'apport le plus fécond de l'histoire du livre. Henri-Jean Martin a poursuivi ce dialogue avec des historiens comme François Furet, Daniel Roche, Roger Chartier, mais aussi des philosophes, des anthropologues et des linguistes, en France et surtout à l'étranger. La décennie 70 a été résolument pluridisciplinaire ; les historiens ont été peu nombreux à emprunter ces chemins de traverse. Le cinquantenaire de *L'Apparition du livre* est probablement l'occasion de renouer le fil de ce dialogue.

+++++

PARTIE II
LE LIVRE, CETTE
MARCHANDISE

+++++

COMMERCE ET MARCHÉS DU LIVRE, VUS
DE PARIS, À L'ÉPOQUE MODERNE

par Sabine Juratic

+++++

POUR UNE HISTOIRE DES TECHNIQUES
GRAPHIQUES DU XX^e SIÈCLE

par Alan Marshall

+++++

APPARITIONS, DISPARITIONS. VERS UNE
HISTOIRE DES PRATIQUES D'ÉDITION EN
BELGIQUE

par Pascal Durand

+++++

L'ÉDITION CONTEMPORAINE EN
BELGIQUE FRANCOPHONE. QUELQUES
GRANDES LIGNES DE FORCE

par Tanguy Habrand

+++++

Sabine Juratic

+++++

COMMERCE ET MARCHÉS DU LIVRE, VUS DE PARIS, À L'ÉPOQUE MODERNE

+++++

Le demi-siècle écoulé depuis la publication de *L'Apparition du livre*¹ a été marqué par une multiplication des recherches sur l'histoire du livre et de l'édition en Europe. Progressivement synthétisées depuis les années 1980 et la première parution de *l'Histoire de l'édition française*² dans des histoires nationales du livre, ces études ont porté davantage peut-être sur la conjoncture de la production et les mécanismes d'édition, sur les usages de l'imprimé et sur les pratiques de lecture que sur le volet intermédiaire, celui du commerce et de la diffusion, auquel était pourtant consacré un chapitre entier du livre de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin. Leur ouvrage esquissait en effet un programme qui prévoyait de s'intéresser, à côté de l'identification des agents de la diffusion, aux conditions de transport et de circulation des livres, ainsi qu'aux lieux d'échanges et aux méthodes commerciales. La rareté des sources autorisant une telle étude – les archives Plantin à Anvers à partir du *xvi*^e siècle, le fonds de la société typographique de Neuchâtel ou les archives des Remondini de Bassano pour le *xviii*^e siècle apparaissant comme des exceptions –, mais aussi l'inscription de la plupart des recherches dans un cadre national, alors que le commerce du livre se développe presque nécessairement à cette époque dans un espace européen, ont manifestement constitué des freins à une analyse plus approfondie des conditions commerciales de diffusion des livres.

1. Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.

2. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition française*, Paris, Promodis, 1982-1986.

En partie réactivée par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir professionnel des libraires à l'âge d'Internet, la question du commerce a plus récemment retenu de nouveau l'intérêt des historiens comme en témoignent le colloque sur le *Commerce de la librairie en France au XIX^e siècle*³ et la publication de *L'Histoire de la librairie française*⁴ aux XIX^e et XX^e siècles. Dans ces deux entreprises, le terme de librairie est toutefois entendu dans son acception moderne, c'est-à-dire essentiellement la vente au détail, tandis que la notion est plus complexe sous l'Ancien régime au cours duquel les activités d'édition, d'impression et de commerce sont étroitement imbriquées. Pour cette période, le colloque organisé en 1990 à Wassenaar sur le rôle de la librairie hollandaise dans la diffusion du livre en Europe⁵ et celui qui s'est déroulé, à Lyon, en 1993, sur les réseaux et les pratiques du négoce de librairie en Europe⁶ avaient permis de dresser un premier tableau des avancées des connaissances dans le domaine du commerce de l'imprimé. Quel nouveau bilan peut-on tirer une quinzaine d'années plus tard ?

Aborder cette question à l'échelle de l'Europe entière étant hors de portée dans le cadre restreint de cette contribution, mon propos se limitera à l'éclairer à partir d'un observatoire particulier, celui auquel Henri-Jean Martin avait consacré sa grande thèse sur *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*⁷. Capitale du royaume de France, Paris bénéficie en effet d'une position stratégique puisque sa population, ses fonctions économiques, politiques et culturelles en font, presque sans interruption durant toute l'époque moderne, le principal centre de production, d'édition et de consommation d'imprimés en France. La ville apparaît donc comme un lieu privilégié pour analyser les évolutions du commerce dans ses diverses composantes, depuis la vente au détail jusqu'au négoce international, et pour tenter d'apprécier, à travers les trois paramètres que sont les acteurs de la diffusion, les flux de circulation et les pratiques d'échange,

-
3. Jean-Yves Mollier, *Le commerce de la librairie en France au XIX^e siècle, 1789-1914*, Paris, IMEC éditions / Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1997.
 4. Patricia Sorel et Frédérique Leblanc (dir.), *Histoire de la librairie française*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2008.
 5. Christiane Berkvens-Stevelinck et al. (éd.), *Le magasin de l'univers. The Dutch Republic as the centre of the European book trade*, Leiden, E. J. Brill, 1992.
 6. Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Dominique Varry (éd.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, Klincksieck, 1996.
 7. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1969.

les traits de permanence et, *a contrario*, les changements intervenus entre le xvi^e siècle et la fin de l'Ancien régime⁸.

PARIS ET LA LIBRAIRIE FRANÇAISE

+++++

À la fois objet matériel et contenu intellectuel, le livre imprimé n'est pas un objet de commerce tout à fait comme les autres. Sa double nature de « marchandise » et de « ferment »⁹ explique que sa production et sa circulation aient été soumises dans de nombreux pays à une réglementation visant à surveiller les textes publiés, à contrôler la qualité matérielle des éditions et à encadrer les circulations commerciales. Comme l'ont éloquemment démontré les recherches d'Henri-Jean Martin, le fait se vérifie particulièrement sous l'Ancien régime en France, pays où la production et le commerce du livre imprimé sont réglementés dès le xvi^e siècle par des dispositions administratives fondées sur trois ressorts principaux : instauration d'une censure préalable sur les textes, exercice d'un contrôle sur les professions du livre et octroi de protections économiques sous forme de privilèges d'édition concédés aux libraires.

Cette politique d'encadrement fait du commerce du livre un monopole réservé à des professionnels regroupés en communautés de métier, les libraires. Leurs activités consistent, selon le *Dictionnaire universel de commerce* de Savary des Bruslons, à faire le commerce de livres qu'ils ont imprimés ou qu'ils ont fait imprimer et qu'ils peuvent débiter « soit en gros, soit en détail »¹⁰. Une même qualité de libraire est donc susceptible de recouvrir un large spectre d'occupations et une gamme d'affaires commerciales d'ampleur et de volume variés, depuis la simple vente au

8. Ce bilan se référera aux travaux d'Henri-Jean Martin ainsi qu'aux études consacrées à la librairie parisienne aux autres siècles de l'Ancien régime et notamment : pour le xvi^e siècle, Annie Parent-Charon, *Les métiers du livre à Paris au xvi^e siècle : 1535-1560*, Genève, Droz 1974 ; pour le xvii^e siècle, Jean-Dominique Mellot, « La capitale et l'imprimé à l'apogée de l'absolutisme, 1618-1723 », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 5, 2009, pp. 17-44 ; pour le xviii^e siècle, Sabine Juratic, « Le monde du livre entre Absolutisme et Lumières : recherches sur l'économie de l'imprimé et sur ses acteurs à Paris (1680-1789) », Thèse de doctorat d'Histoire, Paris, École pratique des hautes études, 2003 et Frédéric Barbier, Sabine Juratic, Annick Mellerio et al., *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789*, Genève, Droz, 2007. Elle se fondera aussi pour partie sur les recherches, encore inachevées, que j'ai engagées sur les archives de la librairie Desaint, à partir des registres comptables de cette maison d'édition conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), mss. N. A. 490, 1765-1787.

9. Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, op. cit.

10. Jacques Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce*, ouvrage posthume édité par Philémon Louis Savary, nouvelle édition, Paris, Veuve Estienne, 1741, articles « Libraire » et « Livre ».

détail jusqu'à l'édition des textes – et même leur impression lorsque le libraire exerce aussi la typographie. À la faveur de la mise en œuvre d'une politique de limitation du nombre des ateliers typographiques introduite dans le royaume à la fin du xvii^e siècle et au début du siècle suivant, s'opère cependant une hiérarchisation entre les différentes catégories de professionnels du livre, selon la nature des tâches qu'ils assument en parallèle : imprimeurs et libraires, libraires de fonds, marchand de livres au détail. À Paris, les maîtres imprimeurs, depuis que leur nombre est officiellement fixé à trente-six en 1686, voient ainsi leur position renforcée au sein de leur corps de métier face à celle des libraires, qu'ils soient éditeurs ou simples marchands. La fixation du nombre des ateliers n'est cependant que l'un des aspects de la politique de contrôle des professions du livre et des textes mis en circulation et Henri-Jean Martin a mis en évidence comment, au cours de la seconde moitié du xvii^e siècle, par le biais de l'attribution préférentielle des privilèges d'édition aux libraires parisiens, la monarchie a favorisé la concentration des activités du livre à Paris, au détriment de centres provinciaux jusqu'alors très actifs comme Lyon et Rouen¹¹. Les recherches de Jean-Dominique Mellot sur Rouen¹² et celles de Dominique Varry sur Lyon¹³ ont toutefois conduit ces deux auteurs à nuancer ces conclusions puisqu'ils ont établi que les deux villes conservent encore, malgré une réglementation défavorable, un réel dynamisme, contraint toutefois de s'exprimer surtout, à partir de la seconde moitié du xvii^e siècle, dans le registre de l'illicite et l'économie de fraude. Tandis que Rouen approvisionne la capitale en impressions illicites et en ouvrages provenant de Hollande, les libraires lyonnais se révèlent non seulement des intermédiaires actifs de l'importation des impressions produites à Genève, Neuchâtel et autres villes helvétiques, mais aussi des commanditaires dans leur propre ville, de la réalisation de nombreuses contrefaçons et d'éditions pirates publiées sous fausse adresse étrangère¹⁴. Si le constat d'une « anémie provinciale » de l'activité d'édition dressé

11. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., pp. 690-695.

12. Jean-Dominique Mellot, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des chartes, 1998.

13. Dominique Varry, « La diffusion sous le manteau : la Société typographique de Neuchâtel et les Lyonnais », in Frédéric Barbier, Sabine Juratic et Dominique Varry (éd.), *L'Europe et le livre*, op. cit., pp. 309-332.

14. Par exemple comme l'a montré Dominique Varry pour une édition de *L'Esprit des lois*, in-4° publiée en 1749 à l'adresse « A Leyde, Chez les Libraires associés », édition imprimée en réalité à Lyon chez Aimé Delaroche pour le compte de Pierre et Benoît Duplain. Voir Dominique Varry, « Les imprimeurs-libraires lyonnais et Montesquieu », in Michel Porret et Catherine Volpilhac-Auger (éd.), *Le temps de Montesquieu, Actes du colloque international de Genève (28-31 octobre 1998)*, Genève, Droz, 2002, pp. 43-63.

dans l'*Histoire de l'édition française* doit donc être révisé à la lumière de ces recherches, le rôle toujours plus grand accordé à Paris par les autorités monarchiques a néanmoins favorisé le renforcement significatif de la position de la ville dans la géographie économique de l'édition française, comme en témoigne l'évolution des infrastructures productives retracée à partir des enquêtes sur l'état de la librairie du royaume diligentées au XVIII^e siècle¹⁵.

Dans une thèse publiée en 2007, Thierry Rigogne a eu de nouveau recours à cette documentation d'origine administrative, mais dans une optique différente, puisqu'il s'agissait pour lui d'apprécier l'évolution des conditions de diffusion du livre à partir de celle de l'implantation de librairies dans le royaume en 1701, 1764 et 1781¹⁶. L'analyse qu'il conduit à partir de ces sources apporte d'abord la confirmation des limites du contrôle exercé par le biais des communautés professionnelles en province : hors des grandes villes en effet, l'activité des vendeurs de livres ne dépend le plus souvent que du bon vouloir des autorités locales et n'est même, parfois, soumise à aucun contrôle. Un autre apport de l'étude réside dans la revalorisation de la place que tiennent Toulouse et Limoges dans la géographie commerciale de la librairie française puisque le rayonnement de ces deux villes excède la seule échelle locale et leur fait prendre rang aux côtés de Lyon et de Rouen comme véritables places de commerce du livre. Enfin, l'analyse du rythme d'évolution de l'armature commerciale en France met en évidence deux phases successives : à une longue période de stabilité courant de la fin du XVII^e siècle aux années 1760, puisque le nombre de villes pourvues d'une librairie signalées par les intendants en 1764 a augmenté seulement d'un quart environ par rapport à celui de 1701, succéderait une période de dissémination beaucoup plus rapide, avec une croissance d'un tiers du nombre de localités dotées d'une librairie entre 1764 et 1781. Si une telle évolution est probablement en partie le reflet de l'intensification de la circulation et de la diffusion commerciale des livres

15. Claude Lanette-Claverie, « La librairie française en 1700 », *Revue française d'histoire du livre*, 1972, n° 3, pp. 3-43 ; Roger Chartier, « L'imprimerie en France à la fin de l'Ancien régime : l'état général des imprimeurs de 1777 », *Revue française d'histoire du livre*, 1973, n° 6, pp. 253-279 ; Frédéric Barbier, « L'imprimerie française au XVIII^e siècle », in *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830*, Genève, Droz, 1979, pp. 35-51 ; Sabine Juratic, « Entre tradition et innovation : les ateliers typographiques parisiens au XVIII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, n° 106-109, 2000, pp. 133-153 ; Jean-Dominique Mellot, Anne Boyer, « Dans les archives de la police du livre : une enquête inédite sur l'imprimerie parisienne en 1744 », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 7, 2011, pp. 33-84.

16. Thierry Rigogne, *Between state and market: printing and bookselling in eighteenth-century France*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007 (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 2007:05).

dans la seconde moitié du siècle, elle traduit aussi un changement de logique intervenu dans la manière dont sont définis les acteurs du monde du livre : désormais des individus qui n'étaient jusqu'alors pas intégrés aux corporations urbaines sont en effet reconnus comme des professionnels à part entière.

Les recherches prosopographiques menées en province sur les professionnels du livre au XVIII^e siècle, aussi bien en Normandie que dans le Nord de la France ou en Franche-Comté¹⁷ ont mis en évidence le rôle majeur de ces acteurs exerçant le commerce du livre sans aucun statut officiel et souvent hors des localités retenues par les enquêtes des intendants. Parmi eux figurent des relieurs, des marchands d'images et des marchands merciers sédentaires, mais aussi un certain nombre de colporteurs et de vendeurs itinérants. Ceux-ci proposent souvent des livres mêlés à d'autres marchandises de mercerie ou de quincaillerie. Une fraction d'entre eux appartient à des réseaux de grand colportage, analogues à celui des marchands briançonnais implantés dans le sud de l'Europe identifié par Laurence Fontaine¹⁸, mais l'aire de recrutement des réseaux du nord est surtout localisée dans le Cotentin, et, plus précisément, dans une région comprise entre Avranches et Coutances. C'est de là qu'est originaire le marchand itinérant Noël Gille, personnage connu comme « marchand forain roulant la campagne » et que l'*Almanach de la librairie*, recense, par exemple, en 1781 dans deux cités distantes de plusieurs centaines de kilomètres, Aire-sur-la-Lys dans le nord de la France et Montargis dans le centre¹⁹. Le libraire Nicolas Bonaventure Duchesne, reçu maître à Paris par dérogation et contre l'avis de la communauté professionnelle en 1751 après son mariage avec la fille du libraire Cailleau était issu de la même région.

-
17. Jean Quéniart, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, 1969 ; Jean-Dominique Mellot, « Rouen et les libraires forains à la fin du XVIII^e siècle, la veuve Machuel et ses correspondants, (1768-1773) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, pp. 503-538 et « Libraires en campagne. Les forains normands du livre à la fin du XVIII^e siècle », in Dominique Bougé-Grandon (éd.), *Le livre voyageur*, Paris, Klincksieck, 2000, pp. 153-176. Frédéric Barbier, *Lumières du Nord*, op. cit. ; Michel Vernus, « La diffusion du livre en Franche-Comté sous l'Ancien Régime », in *L'Europe et le livre*, op. cit., pp. 173-190.
18. Laurence Fontaine, *Histoire du colportage en Europe*, Paris, Albin Michel, 1993 ; « Les vendeurs de livre : réseaux de libraires et colporteurs dans l'Europe du Sud (XVII^e-XIX^e siècles) », in *Produzione e commercio della carta e del libro, sec. XIII-XVIII*, a cura di S. Cavaciocchi, Prato, Istituto internazionale di storia economica F. Datini, Serie II, 23, Firenze, Le Monnier, 1992, pp. 631-676 et « Les colporteurs briançonnais. Forces et fragilités des réseaux de libraires et colporteurs au XVIII^e siècle », in *L'Europe et le livre*, op. cit., pp. 191-207.
19. Anne Sauvy, « Noël Gille, dit La Pistole, marchand forain libraire roulant par la France », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. XII, 1967, pp. 177-190 ; Frédéric Barbier, *Lumières du Nord. Imprimeurs, libraires et gens du livre dans le Nord au XVIII^e siècle (1701-1789)*. Dictionnaire prosopographique, Genève, Droz, 2002, pp. 299-300.

La vente de brevets royaux de libraires en 1767 à plusieurs autres marchands exerçant déjà sans qualité est l'occasion pour les autorités administratives de rendre plus systématique une politique d'ouverture favorisant l'admission dans les corporations urbaines de plusieurs de ces marginaux.

Les archives comptables en partie conservées de la librairie Desaint²⁰, une maison d'édition fondée à Paris dans les années 1720 par un ancien professeur au Collège de Beauvais, proche des milieux jansénistes, Jean Desaint, et dirigée à partir de 1765 par son neveu Nicolas Desaint, révèlent, pour une période tardive, l'importance tenue par ces marchands ambulants dans la clientèle d'un établissement réputé, connu alors pour des éditions assez traditionnelles de théologie, d'histoire, de droit et de belles-lettres, mais aussi pour des titres prestigieux tels les *Fables* de la Fontaine illustrées par Oudry, la *Description des Arts et métiers* de l'Académie des Sciences ou de l'*Astronomie* de Jérôme de Lalande. Le grand livre et les journaux de province de l'entreprise enregistrent en effet parmi les destinataires réguliers des envois au cours des années 1765-1787, à côté des libraires exerçant dans les principales villes, des correspondants originaires de toutes petites localités, telles Muneville-le-Bingard, Montsurvent ou Gefosse en Normandie, Le Quesnoy et Maubeuge sur les frontières du Nord, Roanne et Saint-Étienne dans le Centre. Dans le Cotentin, quelques-uns de ces clients, par exemple Jean Le Planquay, Pierre Hébert, Samson Le Rosey, Gilles Henry et Nicolas Aumont à Muneville, ont l'habitude, dans les mêmes années, de s'approvisionner chez la veuve Machuel à Rouen²¹. Toussaint Mallet, correspondant des Desaint au Quesnoy, est lui aussi originaire de Muneville, mais il fréquente la foire de Cambrai et les villes avoisinantes tout en disposant d'un magasin de livres à Maubeuge²². Enfin, Boisserand, qui est originaire des Alpes, exerce une activité similaire de marchand forain dans le centre de la France²³.

L'immobilisme qui semble affecter l'armature commerciale des librairies en France à partir du milieu du xvii^e siècle est donc trompeur. La volonté de limiter le nombre des professionnels et la centralisation croissante des activités d'édition à Paris s'accompagnent, certes, d'une distribution assez stable des librairies provinciales, au moins jusqu'aux années 1760. Mais cette apparente fixité masque la présence active d'agents de

20. BHVP : mss. N. A. 490.

21. Jean-Dominique Mellot, « Les forains normands du livre », *art. cit.*

22. Frédéric Barbier, *Lumières du Nord*, *op. cit.*, notice 203, p. 379.

23. Françoise Weil, « Une secte de colporteurs venus du Dévoluy (1764-1780) », *Australian Journal of French Studies*, 37, n° 2, May-August 2000, pp. 165-202.

diffusion moins bien contrôlés, dont la meilleure prise en compte par les autorités à la fin du XVIII^e siècle se traduit par une augmentation du nombre des villes de librairie. L'apparition au grand jour de points de vente dans des localités jusqu'alors réputées dépourvues de ressources coïncide en outre avec un moment – la décennie 1760 – où les ateliers typographiques, créés pour un certain nombre d'entre eux à l'initiative de gens de lettres ou de savants, tels Pierre Rousseau à Bouillon, Frédéric-Samuel Ostervald à Neuchâtel, Jean-Jacques de Felice à Yverdon, ou plus tard Beaumarchais à Kehl, commencent à proliférer aux frontières du royaume²⁴. Ces nouvelles implantations entérinent l'entrée en lice dans le monde du livre d'une nouvelle catégorie d'acteurs, celle des auteurs ou journalistes éditeurs. Portés par le mouvement de revendication des droits des écrivains sur la propriété littéraire, leurs établissements, de même que les autres presses installées à la périphérie, entrent en concurrence directe avec les libraires français et contribuent de ce fait à perturber et réorienter les flux et les relations d'échanges que ces derniers avaient noués à l'intérieur et hors du royaume pour écouler leurs éditions et pour s'approvisionner.

LES MARCHÉS INTÉRIEURS

+++++

Dans l'Europe de l'époque moderne, la circulation des livres s'organise d'abord en fonction de conditions générales de l'économie et de la culture de chaque pays. Celles-ci dépendent notamment du niveau culturel variable des populations, des langues usuelles de communication imprimée, mais aussi du degré d'urbanisation, des infrastructures de transport et de l'état des réseaux de communication, ainsi que de la sécurité et de la rapidité des transmissions. La dynamique des flux est fonction aussi de la conjoncture géopolitique ainsi que de l'organisation des États et de leur degré de centralisation : les modèles français et anglais très centralisés s'opposent à cet égard aussi bien à la fragmentation politique régnant en Italie, en Suisse ou dans les pays germaniques²⁵, qu'au polycentrisme de règle dans la République des Provinces Unies²⁶. Enfin, le caractère plus ou

24. Voir Roger Chartier, Henri-Jean Martin, *Histoire de l'édition française*, op. cit.

25. Jean-Yves Mollier, *Les mutations du livre et de l'édition*, Paris, L'Harmattan, 2000.

26. Otto Lankhorst, « "Le miracle hollandais" : le rôle des libraires hollandais aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 3, 2007, pp. 251-268.

moins sévère du régime de contrôle imposé aux publications dans certains pays intervient pour différencier des types de circulation licites ou illicites.

Ainsi, l'instauration en France de dispositifs rigoureux de surveillance des textes et la mainmise des libraires parisiens sur l'édition autorisée ont favorisé au xvii^e siècle le développement d'activités illégales d'impression en province, et l'importation de publications provenant des pays étrangers bénéficiant de régime plus libéraux, comme la République des Provinces-Unies. Paris se trouve placée de ce fait, au moins depuis le milieu du xvii^e siècle, au centre d'une double circulation : point de départ de la distribution des éditions produites par ses libraires, elle est aussi un point de convergence pour des circuits d'approvisionnement en livres clandestins, circuits qui mobilisent des réseaux en partie distincts de ceux du commerce légal, mais dans lesquels pouvaient parfois se trouver impliqués les mêmes acteurs. Les recherches récentes ont en effet contribué à montrer que les frontières du licite et de l'illicite sont poreuses et que même les représentants de la librairie la plus officielle, soucieux de répondre aux attentes de leur clientèle, pouvaient être partie prenante, à un moment ou un autre, à l'importation, la commercialisation, et parfois même la fabrication de publications non autorisées ou prohibées²⁷.

Si l'on s'en tient cependant au seul marché de l'édition légale, la distribution des principaux espaces de diffusion des éditions produites à Paris témoigne, entre le xvi^e et le xviii^e siècle, de traits de stabilité et de certaines évolutions. Les archives de la librairie Desaint donnent un repère pour la fin de l'Ancien régime, puisque deux des registres conservés – le journal des ventes à Paris et le grand livre des comptes des clients provinciaux et étrangers – offrent la possibilité de reconstituer le détail des envois de livres de l'année 1774, la seule pour laquelle on dispose à la fois des renseignements relatifs à Paris, à la province et à l'étranger. Cette année-là, pour un chiffre d'affaires d'environ 300 000 livres tournois, un peu plus d'un sixième des ventes enregistrées concernait des clients parisiens, essentiellement des professionnels auxquels s'ajoutaient quelques particuliers en compte avec le libraire, un cinquième était destiné à l'étranger tandis que les envois vers les provinces françaises représentaient près des deux tiers de la valeur totale des transactions. L'importance de ces débouchés provinciaux et celle du marché de la capitale qu'illustrent ces

27. Les recherches de bibliographies matérielles, notamment celles de Dominique Varry et Françoise Weil, ont ainsi permis d'attribuer à des presses lyonnaises ou parisiennes la responsabilité de fabrication d'un certain nombre de titres prohibés.

archives, apparaissent comme des caractères structurels et anciens de la librairie parisienne qui contrastent avec la faiblesse relative des exportations, mais les conditions dans lesquelles s'exerce le commerce à ces différents niveaux ne sont pas identiques, ni immuables.

Dès les premiers temps de l'imprimerie, Paris bénéficie de facteurs favorables pour écouler les productions de ses ateliers typographiques. Son statut de capitale politique, sa population nombreuse, la présence de l'université et des établissements religieux, et, à certains moments, celle de la cour garantissent en effet une forte demande de livres. Au cours du xvii^e siècle, la dynamique est entretenue par l'élargissement des publics grâce à l'amélioration du niveau global de scolarisation de la population d'une ville où l'on compte, vers 1700, plus de deux cents « petites écoles » pour garçons et filles et où près de 60 % des salariés parisiens qui ont recours à un notaire sont capables dès cette époque de signer l'inventaire après décès de leur épouse²⁸. À la fin du xviii^e siècle le libraire Philipp Erasmus Reich, qui tente alors d'instaurer de nouvelles règles pour améliorer le commerce du livre en Allemagne et lutter contre les effets de la dispersion du marché germanique, souligne la persistance de cet avantage : « À Paris et à Londres, le libraire est dans une position plus facile, il débite son fonds rapidement et au comptant sur la place même et l'édition d'un livre à succès tiré à quelques milliers est écoulée rapidement. »²⁹

Le segment proprement parisien du marché demeure pourtant difficile à cerner, car les achats des particuliers laissent peu de traces dans les sources notariales, les archives judiciaires ou les registres de comptabilité, seuls apparaissant parmi les clients les mauvais payeurs ou ceux qui occupent une position suffisamment importante pour disposer d'un compte ouvert chez leur libraire. Le recours aux inventaires de bibliothèques a permis de contourner en partie cet écueil et d'analyser des collections de livres constituées, mais sans qu'il soit possible pour autant de saisir précisément la nature des relations établies entre les libraires et leur clientèle privée et les pratiques d'achat³⁰. Sous l'effet des contraintes réglementaires, l'organisation du commerce de détail dans la capitale reste placée sous le signe de la stabilité, car le rattachement des métiers

28. Daniel Roche, *Le peuple de Paris*, Paris, 1981, pp. 209-212.

29. Cité par Frédéric Barbier, « De la République des auteurs à la République des libraires : statut de l'auteur, fonctions et pratiques de la librairie en Allemagne au xviii^e siècle, in *L'Europe et le livre*, op. cit., p. 444.

30. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit. ; Michel Marion, *Recherches sur les bibliothèques privées de Paris au milieu du xviii^e siècle : 1750-1759*, Paris, Bibliothèque nationale, 1978.

du livre à l'université s'accompagne pour les libraires d'une obligation d'implantation à son entour, sur la rive gauche de la Seine et dans la Cité, au Palais et près de Notre-Dame. Cette contrainte, jointe à la volonté de limiter les effectifs de maîtres en vigueur à partir des années 1660, a pour effet, malgré la croissance de la demande d'imprimés, l'augmentation de la population et l'expansion spatiale que connaît Paris au cours de l'époque moderne, de limiter le nombre et la localisation des points de vente du livre dans la ville. Alors qu'on pouvait dénombrer vers 1600, 166 imprimeurs, libraires et libraires relieurs dans la capitale³¹, le nombre des maîtres, libraires ou imprimeurs, est inférieur à 250 personnes à la veille de la Révolution et les boutiques de libraires restent encore cantonnées à cette époque pour l'essentiel à l'intérieur de l'étroit périmètre qui leur était imparti par les règlements, laissant le champ libre, sur la rive droite où le territoire urbain connaît son plus fort développement, à des colporteurs et marchands exerçant le commerce sans autorisation officielle et particulièrement investis dans la diffusion des nouveautés et des publications illicites.

Dans ce cadre un peu figé et assez peu propice aux innovations commerciales, les libraires traditionnels ont mis l'accent sur une diversification croissante de l'offre de livres et sur l'accélération des délais de mise en vente plus que sur une évolution des techniques commerciales proprement dites. Dans un marché devenu de plus en plus fluctuant, la rapidité de la fourniture des livres, condition essentielle de leur débit, avait tendance à prendre le pas sur d'autres critères et l'apparition, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des premiers cabinets de lecture, la publication d'annonces et de catalogues de ventes au rabais représentèrent de nouvelles formes de réponse à cette exigence de rentabilisation plus immédiate des éditions. Parallèlement, le développement de la bibliophilie conduisit à la spécialisation de plus en plus exclusive dans le commerce du livre rare d'un petit groupe de professionnels, presque tous établis sur le quai des Augustins, à l'instar des libraires Debure ou de Gogué et Née de la Rochelle, tandis que les nouveaux marchands de livres diffuseurs de nouveautés peuplaient le Palais-Royal et ses alentours.

Si la pression de la demande, l'émancipation progressive des cadres corporatifs et la spécialisation croissante des libraires entretiennent le dynamisme du commerce parisien au dernier siècle de l'Ancien régime, la part prépondérante tenue par le marché intérieur provincial dans

31. Jean-Dominique Mellot, « La capitale et l'imprimé », *art. citée*.

la clientèle n'est pas remise en cause et apparaît comme un caractère de longue durée de la librairie française. Henri-Jean Martin observait déjà que, dans la première moitié du xvii^e siècle, l'aire d'influence des libraires parisiens s'étendait à toute la France du nord, jusqu'à Poitiers, mais que Lyon contrôlait encore une partie du commerce dans le sud du royaume³². Les sources du xviii^e siècle témoignent d'un élargissement de cette diffusion provinciale et ce, pour des genres de textes très différents, puisqu'aussi bien les débiteurs de l'imprimeur de l'Académie de chirurgie, Delaguette³³, en 1756, que ceux d'un éditeur de nouveautés littéraires ou philosophiques comme Nicolas Bonaventure Duchesne en 1765, sont en grande majorité des provinciaux³⁴. Comme dans les registres de Desaint, dans les comptes de Delaguette et de Duchesne le marché intérieur provincial apparaît bien comme le premier débouché pour les éditions parisiennes et, à cette époque, le commerce instauré entre Paris et les provinces demeure très déséquilibré au profit de la capitale.

Les relations s'organisent d'abord avec les libraires locaux ayant pignon sur rue, ceux que recensent les enquêtes des intendants, mais mobilisent souvent d'autres intermédiaires, particulièrement les marchands forains de livres évoqués précédemment. Une fois encore les registres de la librairie Desaint apportent un éclairage assez précis sur la situation des années 1770. Ainsi, la maison parisienne comptait des clients dans de nombreuses villes de France, avec une implantation privilégiée à l'ouest du pays, et disposait souvent, dans les plus grands centres urbains, de plusieurs correspondants, tous libraires dûment connus et enregistrés : huit à Rouen, sept à Bordeaux, six à Caen et cinq à Lyon par exemple. Si cette situation n'est pas faite pour surprendre, le volume des envois adressés dans de toutes petites localités aux marchands ambulants, nombreux à passer commande auprès de la librairie Desaint, l'est davantage et témoigne de l'ampleur des affaires de ces vendeurs itinérants, ampleur que laissait déjà entrevoir la correspondance de la veuve Machuel³⁵. Mallet, avec plus de 6 000 livres tournois de commande à la librairie parisienne en 1774, fait ainsi partie des dix meilleurs clients de la maison parisienne cette année-là, tandis que Boisserand, à Roanne, se signale aussi par la fréquence et

32. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., t. 1, pp. 326-330.

33. AN T 1153² (44), « État des sommes dues à la succession de Monsieur Delaguette, imprimeur libraire, conformément aux relevés qui ont été faits sur les registres de Paris et celui des Provinces ».

34. AN, MC : LXIV/388, 9 juillet 1765.

35. Jean-Dominique Mellot, « Rouen et les libraires forains à la fin du xviii^e siècle », art. citée.

le montant élevé de ses achats. À la lumière des comptes des Desaint, « le rôle irremplaçable de diffusion du livre »³⁶ tenu par ces marchands forains de livres qui circulent de ville en village et sont connus comme diffuseurs de livres de large circulation, d'ouvrages de dévotion, de manuels pratiques, et de nouveautés philosophiques ou pornographiques³⁷ se voit confirmé dans toute son extension puisqu'ils apparaissent aussi comme d'importants distributeurs en province de la production parisienne la plus classique.

Les archives Desaint apportent en outre quelques informations sur les modalités de règlement des envois faits aux correspondants provinciaux. Elles confirment la place de plus en plus marginale du commerce d'échange, conséquence directe de l'affaiblissement des activités d'édition des villes de province, au profit des paiements au comptant ou de la librairie de commission. Ainsi, alors qu'en 1765 il arrive encore qu'un petit nombre de provinciaux troquent des éditions par échange feuille à feuille avec la librairie parisienne, en 1774, il n'y a plus guère que Bruyset-Ponthus de Lyon qui apparaisse dans une relation de réciprocité équilibrée avec elle. À la même époque, cette technique d'échange, d'usage courant dans le négoce de librairie, régit pourtant encore les relations commerciales de la firme parisienne avec ses correspondants étrangers.

LA LIBRAIRIE INTERNATIONALE

Les exportations de livres hors du royaume ne comptent que pour une part minoritaire de l'activité des libraires parisiens et cette caractéristique semble, elle aussi, s'inscrire dans la longue durée. Au milieu du xvi^e siècle déjà, entre 1535 et 1560, la diffusion de leurs éditions est essentiellement intérieure et seuls quelques grands libraires comme Michel de Vascosan, en relation avec Venise, l'Écosse, l'Espagne et Anvers, ou les Dupuys et les Estienne, bien implantés surtout dans les pays germaniques et les villes helvétiques, ont développé des relations de commerce étendues avec l'étranger³⁸. Au début du xvii^e siècle, malgré la présence de plusieurs libraires parisiens sur la scène internationale et leur participation régulière aux foires de Francfort jusqu'aux années 1630, Henri-Jean

36. Jean-Dominique Mellot, « Libraires en campagne », *art. cité* [p. 169].

37. Jean-Dominique Mellot, « Libraires en campagne », *art. cité* [p. 165].

38. Annie Parent-Charon, *Les métiers du livre à Paris au xvi^e siècle*, *op. cit.*

Martin a pu conclure que Paris « ne fait pas figure de centre exportateur extrêmement actif »³⁹. Au siècle suivant, ce trait reste valide et les bilans de faillite ou les relevés de débiteurs des gens du livre de la capitale indiquent que le nombre de leurs correspondants étrangers dépasse rarement 20 % du nombre total de leurs clients. Le volume des affaires traitées avec certains de ces marchands étrangers conduit toutefois à nuancer ce premier constat et à réévaluer le poids de la diffusion hors du royaume : en 1765, par exemple, les sommes dues à Duchesne par deux libraires d'Amsterdam, Changuion et Van Harrevelt, représentent le dixième de toutes les dettes actives du libraire⁴⁰, tandis que, la même année, plus du tiers du montant des commandes envoyées par Nicolas Desaint hors de Paris concerne des envois à l'étranger, la proportion étant encore de près du quart pour les expéditions faites par sa veuve en 1774⁴¹.

Le volume des affaires traitées est d'ailleurs un critère de différenciation géographique des relations établies à l'intérieur des réseaux professionnels. Parmi les correspondants des libraires de Paris, les plus présents et les plus actifs sont ceux des Pays-Bas du nord et du sud, pour d'évidentes raisons de proximité géographique et linguistique, renforcées par l'arrivée dans les Provinces-Unies de réfugiés huguenots ayant fui la France à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes, mais aussi du fait du rôle de premier plan joué par la librairie hollandaise dans les réseaux d'échange des livres en Europe⁴². Le phénomène est durable, car, dans les années 1770 et en dépit de l'affaiblissement du commerce des marchands des Pays-Bas⁴³, les expéditions de la librairie Desaint vers les Provinces-Unies ou vers les Pays-Bas autrichiens représentent encore le tiers en valeur de tous leurs envois à l'étranger. La comptabilité révèle toutefois aussi qu'à cette époque le montant atteint par les commandes de certains correspondants d'autres pays les place désormais au premier rang de la clientèle. Avec plus de 10 000 livres tournois d'achats de livres effectués au cours de l'année 1765 auprès de la firme parisienne⁴⁴, les libraires John Nourse à Londres et Johann Thomas von Trattner à Vienne rejoignent ainsi leurs confrères néerlandais dans le groupe de tête des clients de Desaint, et apparaissent comme des interlocuteurs privilégiés de leur

39. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., p. 328.

40. AN, MC : LXIV/388, 9 juillet 1765.

41. BHVP : mss. N. A. 490.

42. Voir Christiane Berkvens-Stevelinck et al., (éd.), *Le magasin de l'univers*, op. cit.

43. O. Lankhort, « "Le miracle hollandais" », art. cité.

44. BHVP : ms. N.A. 490 (1).

confrère parisien. Ces deux grands professionnels, tous deux protégés des pouvoirs politiques et connus comme importateurs⁴⁵, se chargeaient vraisemblablement de la redistribution dans leurs pays respectifs des éditions qu'ils se procuraient à Paris. Certains autres clients des Desaint semblent jouer un rôle analogue, mais à une échelle plus réduite, dans le sud de l'Europe, tels les frères Reycends à Turin ou les libraires Bertrand père et fils à Lisbonne. Les relations du libraire avec les pays germaniques et les villes de Suisse apparaissent en revanche plus dispersées et épisodiques et le volume des affaires très inférieur. Une hiérarchisation des échanges internationaux semble donc à l'œuvre qui repose sur des relais de redistribution et s'accompagne d'une différenciation des pratiques et des lieux de commerce.

Comme l'avait déjà mis en évidence Henri-Jean Martin, la guerre de Trente ans interrompt au début du xvii^e siècle le négoce international organisé autour de la foire de Francfort, à laquelle participent régulièrement plusieurs libraires parisiens⁴⁶, et les échanges internationaux empruntent dès lors de nouvelles voies et d'autres modes de fonctionnement. Ceux-ci se concrétisent notamment pour les Parisiens par l'instauration de liens étroits avec les libraires des Pays-Bas, avec lesquels ils pratiquent souvent un commerce de troc. Après avoir déserté Francfort au xvii^e siècle, les professionnels français ne fréquentent pas davantage, au siècle suivant, la foire de Leipzig et n'entretiennent que peu de relations avec les libraires de cette ville⁴⁷. Pourtant, à cette époque, les catalogues de foire mentionnent de nombreux livres français édités à Paris, parmi lesquels plusieurs titres publiés par Desaint. Ceci provient probablement du fait que les Français étaient représentés à la foire par des libraires hollandais, particulièrement par la maison Arkstée et Merkus d'Amsterdam, qui disposait depuis 1736 d'une succursale à Leipzig⁴⁸, et avec laquelle les Desaint étaient en relations régulières. En 1765 par exemple, ils lui font parvenir à Amsterdam une dizaine d'envois volumineux et en 1774,

45. James Raven, "London and the central sites of the English book trade", in Michael F. Suarez, Michael L. Turner (ed.), *The Cambridge History of the Book in Britain*, vol. V, 1695-1830, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, pp. 293-308 [307] ; Peter R. Frank, Johannes Frimmel, *Buchwesen in Wien 1750-1850. Kommentiertes Verzeichnis der Buchdrucker, Buchhändler und Verleger*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2008, notice « Trattner ».

46. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société*, op. cit., vol. I, pp. 328-330.

47. Frédéric Barbier, "Der französische Buchhandel und Leipzig zwischen 1700 und ca. 1830", in Michel Espagne, Matthias Middell (Hrsg.), *Von der Elbe bis an die Seine. Kulturtransfer zwischen Sachsen und Frankreich im 18. und 19. Jahrhundert*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1993, pp. 257-275.

48. Frédéric Barbier, *ibid.*, et Anne Saada, "Das französische Buch in den Messkatalogen", in Hartmut Zwahr, Thomas Topstedt, Günter Bentele (Hrsg.), *Leipzigs Messen, 1497-1997*, vol. I., pp. 271-285.

quatre, sans que l'on puisse déterminer de façon certaine si ces livres étaient ensuite acheminés à Leipzig. En tout état de cause, il est clair qu'à cette époque la concentration des activités d'édition et la position de domination du marché intérieur de Paris réduit l'attractivité d'une foire internationale pour les professionnels d'une ville qui est elle-même un lieu d'échange et de contacts permanents. Et, en France même, la tentative d'instaurer chaque année, à date fixe, deux foires de livres destinées à rééquilibrer les échanges entre la capitale, les autres villes du royaume et les libraires étrangers, quoiqu'inscrite dans l'un des arrêts du Conseil introduisant une nouvelle réglementation en 1777⁴⁹ est, selon toute apparence, restée sans application.

Au total, le commerce de librairie de la capitale française semble donc se structurer à l'époque moderne autour de deux types de circulation. À l'intérieur des frontières, il est, entre le xvii^e et le xviii^e siècle, de plus en plus voué à une distribution en province des livres produits à Paris, avec peu de retour apparent. Hors du royaume, passé le temps de la foire de Francfort, les relations nouées entre Paris et les pays étrangers sont moins univoques qu'avec la province et reposent plus souvent sur un commerce de change mené avec de grands libraires. Dans l'un et l'autre cas, les activités commerciales impliquent la tenue d'une correspondance régulière, la multiplication des instruments bibliographiques et le recours à diverses pratiques de publicité pour faire connaître la production, notamment la diffusion de catalogues, les comptes rendus ou les annonces insérées dans les journaux, périodiques dont le contrôle devient au xviii^e siècle un élément clé de la stratégie de grands éditeurs comme Briasson, Lacombe ou Panckoucke, et un véritable enjeu pour tous les libraires.

Les recherches menées au cours des dernières décennies sur le commerce du livre parisien à l'époque moderne ont donc permis de préciser et d'affiner dans plusieurs directions les travaux pionniers d'Henri-Jean Martin et le vaste chantier de l'*Histoire de l'édition française*. Elles ont notamment conduit à reconsidérer l'incidence des contraintes réglementaires sur l'organisation du commerce, à l'échelle du royaume comme à celle de l'Europe. En France, sans remettre en cause le caractère fondamentalement déséquilibré de la relation entre Paris et les provinces, la réévaluation de l'activité provinciale rendue possible par les enquêtes

49. Arrêt du Conseil d'État du Roi portant établissement de deux ventes publiques de Librairie. Du 30 août 1777. L'arrêt prévoit d'organiser deux fois par an du 25 au 30 novembre et du 15 au 31 mai des ventes publiques, de livres ou de fonds de librairie, ouvertes aux provinciaux et aux étrangers.

prosopographiques, par l'amélioration de l'accès aux catalogues des fonds patrimoniaux des grandes bibliothèques, par les études de bibliographie matérielle et par l'analyse de la diffusion des pratiques clandestines, incite à réviser le schéma trop simple d'une position dominante de Paris dans la géographie française et à élaborer une configuration plus complexe prenant mieux en compte la coexistence de formes de commerce licites et illicites et les multiples connexions nouées entre elles. Hors du royaume, sur fond de rééquilibrages géopolitiques récurrents, émergent quelques tendances durables. Le maintien de liens commerciaux étroits avec les libraires des Pays-Bas s'opposerait ainsi à une faiblesse structurelle des relations avec les pays germaniques. Divers modèles d'échanges coexistent donc qui répondent à différents modes d'organisation économique de la production et aboutissent à une hiérarchisation des réseaux de la librairie internationale.

En dépit de ces avancées, des zones d'ombre subsistent et les recherches seraient à poursuivre, particulièrement sur les villes et les régions de contact géographiques, sur les interactions entre circulation légale et illícite, sur les relations entre pratiques négociantes et commerce de détail. Dans cette optique, deux questions demeurent qui exigeraient un examen plus approfondi : le prix du livre, le rôle des intermédiaires. Sur le premier point, malgré l'abondance des observations disponibles pour différents sites, on ne dispose en effet pas encore d'une analyse systématique de l'évolution des prix et de leurs modes de fixation sur le long terme dans une géographie européenne, étude que Roger Chartier avait déjà appelée de ses vœux en 1993⁵⁰ et qui serait indispensable pour mieux évaluer le poids de ce facteur dans la différenciation et la redistribution au cours du temps des espaces de production et des flux de circulation dominants. L'exploration des espaces frontières et celle des modes d'articulation des différentes formes de pratiques commerciales entre elles, constitueraient un second champ d'investigation. Pour la fin du XVIII^e siècle, les archives

50. Roger Chartier, « La librairie d'Ancien Régime », in Frédéric Barbier et al., *L'Europe et le livre*, op. cit., pp. 587-609.

Desaint, comme celles de la Société typographique de Neuchâtel⁵¹, parce qu'elles permettent de reconstituer la chaîne des intermédiaires impliqués dans le parcours commercial des livres, autorisent une approche de ce type qu'il serait nécessaire de pouvoir étendre à d'autres lieux et à d'autres temps.

51. Plusieurs recherches récentes exploitant les archives de la Société typographique de Neuchâtel dans la perspective spécifique d'une analyse de la géographie de la diffusion doivent être signalées : la base de données publiée à l'université de Leeds sous la direction de Simon Burrows et Mark Curran, "The French Book Trade in Enlightenment Europe, 1769-1794 Database", [en ligne] < <http://chop.leeds.ac.uk/stn/> > ; la thèse de Frédéric Inderwildi, *Acteurs et réseaux commerciaux dans la librairie d'Ancien Régime : la Société typographique de Neuchâtel (1769-1789)*, Université de Neuchâtel, 2010 et l'étude très suggestive de Jeffrey Freedman, *Books Without Borders in Enlightenment Europe: French Cosmopolitanism and German Literary Markets*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2012.

Alan Marshall

+++++

POUR UNE HISTOIRE DES TECHNIQUES GRAPHIQUES DU XX^e SIÈCLE

+++++

L'histoire de l'imprimerie se trouve à la croisée de deux disciplines qui ont connu un essor important au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle : l'histoire du livre et l'histoire des techniques. Paradoxalement, l'intérêt porté par les historiens à certains aspects de l'histoire de l'imprimerie depuis quelques décennies a été inversement proportionnel au dynamisme de l'histoire du livre et des techniques dans leur ensemble. C'est le cas notamment de l'évolution des techniques graphiques au xx^e siècle dont l'histoire reste encore largement à écrire.

En transposant le titre du présent colloque sur le terrain des techniques graphiques, on peut donner deux sens au vocable « 50 ans d'histoire de l'imprimerie » : d'abord l'histoire de *l'imprimerie* en tant qu'activité technique et industrielle ; ensuite *l'histoire de l'imprimerie* en tant que discipline scientifique. Prenons d'abord le premier sens : l'histoire de *l'imprimerie* en tant qu'activité technique et industrielle. Les cinquante ans qui se sont écoulés depuis la publication de *L'Apparition du livre*, ont été marqués par des progrès extraordinaires dans le domaine de la production graphique dont les techniques et savoir-faire ont été complètement renouvelés avec la fin du plomb, l'essor de l'impression offset et de la xérophotographie, et la montée en puissance des techniques électroniques et informatiques comme la photocomposition, le traitement de l'image, la micro-informatique, la publication assistée par ordinateur (PAO), le PostScript et les réseaux et médias numériques. Les industries graphiques ont été profondément modifiées, non seulement par des vagues successives, et de plus en plus rapprochées, d'innovation technique, mais aussi par l'abandon des méthodes empiriques employées dans ce métier demillénaire en faveur d'une approche scientifique fondée sur les méthodes de l'ingénieur. La structure économique de ce secteur-clé de la production culturelle a été transformée également avec l'émergence de nouveaux

usages et marchés de l'imprimé, l'intégration de l'imprimerie au sein des industries globales de l'information et de la communication, et le développement de nouveaux modes de production et de diffusion qui s'appuient de plus en plus sur le document virtuel et ses nombreuses déclinaisons. Depuis plusieurs décennies, les industries graphiques vivent une révolution technique dont les grands contours sont assez faciles à saisir, mais dont les origines ont été, jusqu'à présent, peu étudiées.

Quant à l'*histoire de l'imprimerie* en tant que discipline scientifique, au cours du dernier demi-siècle, elle a pu bénéficier de l'importante évolution des méthodes de ce qui est devenue sa grande sœur – l'histoire du livre – et de la place grandissante occupée par celle-ci dans le monde universitaire. Cependant, si notre connaissance de l'histoire de l'imprimerie jusqu'à la fin du XIX^e siècle a continué de s'approfondir depuis les années 1960, force est de constater que le bilan est plus mitigé quand on regarde l'histoire des techniques graphiques au XX^e siècle. Car les nombreuses interrogations sur l'avenir du livre et de l'écrit – un débat de société qui ne s'est pas démodé depuis un demi-siècle – se posent très souvent en l'absence de toute analyse de la période qui précède immédiatement l'irruption du numérique, et qui nous permet de comprendre ses origines et modalités exactes. Par une curieuse coïncidence, l'histoire de l'imprimerie a commencé à se « figer » en tant que discipline, il y a à peu près 50 ans, au moment même où l'histoire du livre entamait un nouvel essor. Force est de constater que les contours actuels de la discipline ont été largement dessinés par une génération d'historiens et de professionnels de la chaîne graphique (dans les années 1950 et 1960, les professionnels contribuaient encore de manière importante à l'histoire du métier) qui savait que l'innovation technique allait avoir un impact majeur sur les industries graphiques, mais qui, comme tous les commentateurs de l'époque, même les mieux informés, ne pouvaient guère imaginer la forme que cette révolution technologique allait prendre.

En 1959, Otto M. Lilien écrivit dans son travail précurseur sur l'histoire de l'héliogravure industrielle : « Chaque jour, un flot sans fin de produits imprimés menace de noyer le monde. Les détails du développement technique qui a rendu ceci possible sont en très grande partie inconnus parce que le développement des techniques graphiques modernes a été largement négligé par les historiens des techniques. Il existe un grand nombre d'histoires de l'imprimerie dans de nombreuses langues. Cependant, elles s'intéressent surtout aux produits imprimés. Elles traitent du livre, de la page, de l'illustration, des caractères d'imprimerie ou de la mise en page.

Mais rares sont les études historiques du développement des procédés d'impression, des presses mécaniques ou de la réalisation des formes imprimantes.

Parfois, on trouve un manuel technique contenant quelques courts chapitres sur l'histoire de la préparation des formes imprimantes dans les vieux ateliers où se pratiquaient des techniques artisanales. Les noms des premiers imprimeurs et les méthodes qu'ils employaient sont bien connus. Il existe une littérature abondante sur les techniques anciennes comme la gravure sur bois, la gravure à l'eau-forte, la taille-douce. Dans de nombreux musées, on peut trouver des informations sur les documents produits grâce à ces techniques et sur les imprimeurs des anciens temps et leurs méthodes. Mais dès qu'il s'agit d'aborder la fin du XIX^e siècle et la Révolution industrielle, quand le travail manuel de l'artisan commence à céder la place à la production de masse, les témoignages concernant le développement des techniques graphiques se raréfient et deviennent moins fiables. La description des développements techniques devient de plus en plus sommaire et les références aux sources primaires manquent fréquemment. Très souvent, les informations concernant les personnes supposées avoir inventé telle ou telle technique, ou y avoir porté des améliorations, sont contradictoires. »¹

La situation décrite par Lilien ne s'est guère arrangée depuis : des pans entiers de l'histoire des techniques graphiques modernes ont été laissés en jachère par les nouvelles générations d'historiens du livre, de l'imprimerie, et des techniques. Les progrès considérables enregistrés par l'histoire du livre depuis la publication de l'édition allemande des études de Lilien en 1959 et 1963 – aussi bien sur le plan méthodologique que sur le plan historiographique – n'ont rien apporté à la somme de notre connaissance concernant le développement de la rotogravure, pourtant l'un des facteurs clés du succès de la presse illustrée au cours du XX^e siècle.

Et on peut en dire autant de la quasi-totalité des techniques industrielles qui ont sous-tendu le développement de la production graphique depuis la fin du XIX^e siècle. C'est comme si les historiens, ayant focalisé leur attention d'abord, sur l'invention de l'imprimerie et les moyens de production, puis sur la diffusion des produits imprimés (surtout le livre et la presse écrite), enfin, sur la réception de ces mêmes produits – c'est-à-dire en suivant la structure même de la chaîne graphique – avaient tout

1. Otto M. Lilien, *History of industrial gravure printing up to 1920*, London, Lund Humphries, 1972, p. 9. (Édition anglaise de deux études publiées en allemand en 1959 et 1963.)

simplement oublié de porter leur regard sur les techniques graphiques au xx^e siècle !

L'historiographie des techniques et des industries graphiques modernes reste, en effet, à l'heure actuelle, fragmentaire : une situation qui est aggravée, paradoxalement, par le succès même de l'histoire du livre en tant que discipline scientifique. Car l'une des conséquences de l'enracinement institutionnel de l'histoire du livre dans le monde universitaire a été de renforcer la présence de chercheurs en sciences humaines, aux dépens des professionnels de la chaîne graphique qui, depuis des générations, et malgré parfois leurs insuffisances méthodologiques, ont contribué de manière importante à la prise en compte des arcanes techniques, économiques et organisationnelles dans les analyses de la production graphique par des historiens. Ainsi, en contraste avec les progrès qui ont été enregistrés dans l'étude de la période artisanale de l'imprimerie et du xix^e siècle, la période contemporaine semble avoir suscité très peu d'intérêt de la part des historiens du livre et de la chose imprimée.

Certes, on peut citer un certain nombre de travaux importants récents. En 2005, Richard Southall a publié une étude novatrice sur la fabrication des caractères d'imprimerie qui, pour la première fois, suit avec beaucoup d'attention l'évolution des techniques et méthodes de travail à travers les trois grandes périodes de la production graphique : artisanale, industrielle et électronique². De même, Lawrence Wallis a largement contribué à établir les premières bases d'une historiographie fiable des techniques de composition typographique depuis la fin du xix^e siècle³. Dans un tout autre domaine, on peut citer l'excellente étude de Delphine Gardey sur l'essor et les modalités de la production de documents administratifs et commerciaux pendant la période industrielle⁴. Ou encore, on peut noter le travail de Christopher Burke qui, dans une étude remarquable de l'une des figures majeures de la Nouvelle typographie, Jan Tschichold, intègre pleinement dans son analyse l'ensemble des facteurs – économiques, politiques, techniques – qui influent sur l'évolution des formes typographiques⁵. Mais,

2. Richard Southall, *Printer's type in the twentieth century. Manufacturing and design methods*, London, The British Library, 2005.

3. Notamment, Lawrence W. Wallis, *A concise chronology of typesetting developments 1886-1986*, London, Lund Humphries, 1985, ainsi que de très nombreux articles publiés dans la presse professionnelle.

4. Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte, 2008.

5. Christopher Burke, *Active literature: Jan Tschichold and New Typography*, London, Hyphen Press, 2007.

en général, les études des techniques graphiques modernes prennent la forme d'éclairages ou d'analyses d'inventeurs ou d'inventions spécifiques, de secteurs de production limités ou d'épisodes particuliers dans la vie des entreprises. Ainsi, on peut citer quelques histoires d'entreprises récentes : celle de la société Heidelberg⁶, par exemple, ou du fabricant de scanners électroniques Rudolph Hell⁷. (Il est à remarquer que nous devons, en général, ce dernier type d'étude, non pas aux historiens professionnels, mais aux quelques professionnels de la chaîne graphique qui s'intéressent encore à l'histoire de leur métier.)

Dans ce contexte plutôt morose, l'histoire du design graphique au xx^e siècle s'en sort plutôt bien⁸, mais force est de constater que la plupart des auteurs deviennent assez circonspects dès qu'il s'agit de placer les grands mouvements graphiques du xx^e siècle dans leur contexte technico-économique. L'engouement récent pour l'histoire du design graphique doit également être nuancé, parce qu'il se limite très souvent au canon consacré, qu'il s'agisse du xix^e siècle ou du xx^e. Ainsi, le design graphique français a suscité peu d'enthousiasme chez les historiens (français ou autre), jusqu'à la publication de l'ouvrage de Michel Wlassikoff⁹ qui a, en quelque sorte, pris le relais de Francis Thibaudeau, dont les publications datent des années 1920 !

Sur le plan technique, nous ne disposons donc d'aucune synthèse, ou presque, dans des domaines clés comme les procédés photomécaniques, la sérigraphie, l'informatisation des techniques graphiques (notamment le traitement électronique de l'image), ou encore le prépresse électronique et le numérique. De même, pour d'autres techniques tout aussi importantes, nous devons aujourd'hui nous contenter d'études datant d'il y a trente ou quarante années. Nous avons déjà évoqué les travaux d'Otto M. Lilien (1959 et 1963) sur le développement de l'héliogravure industrielle qui sont encore la principale référence dans ce domaine. Citons aussi le travail de Frank Comparato qui, dans un ouvrage à vocation plus générale publié en 1971, nous a livré quelques chapitres qui ouvrent la voie à une histoire des techniques de façonnage, depuis toujours parent

6. *150 years of Heidelberger Druckmaschinen Aktiengesellschaft*, Heidelberg, Heidelberg GmbH, [2000].

7. Boris Fuchs et Christian Onnasch, *Dr.-Ing. Rudolph Hell*, Heidelberg, Edition Braus, 2005.

8. Voir, par exemple, Paul Jobling et David Crowley, *Graphic design reproduction and representation since 1800*, Manchester, Manchester University Press, 1996 ; Roxane Jubert, *Graphisme, typographie, histoire*, Paris, Flammarion, 2005 ; Stephen J. Eskilson, *Graphic design. A new history*, London, Laurence King Publishing, 2007.

9. Michel Wlassikoff, *Histoire du graphisme en France*, Paris, Les Arts décoratifs, 2005.

pauvre de l'histoire de l'imprimerie¹⁰. Ou encore l'étude de l'historien de la photographie L. W. Shipley sur le premier demi-siècle de l'application des techniques photomécaniques à l'impression en couleurs, publié en 1951 et, pour l'instant sans successeur¹¹. Cinquante ans après la publication de *L'Apparition du livre*, à l'aube du xx^e siècle avec, derrière nous, un demi-siècle de techniques électroniques et de révolution technique, la nature plus que fragmentaire de l'historiographie des techniques graphiques modernes commence à poser sérieusement problème.

Prenons un exemple concret du type de problème qui peut se poser par l'absence d'une historiographie fiable des techniques graphiques du xx^e siècle. Il s'agit de la définition même du champ d'étude : l'imprimerie. Car c'est au cours du xx^e siècle que la production de la chose imprimée cesse d'être le domaine exclusif des imprimeurs : un phénomène qui est plus ou moins bien pris en compte dans les analyses de l'évolution de la production graphique depuis l'avènement de la PAO et du numérique, mais dont les origines à la fin du xix^e siècle, et l'essor au cours de la première moitié du xx^e, sont encore mal reconnus.

Généralement, on divise l'histoire de l'imprimerie en trois périodes distinctes : une première, artisanale, qui va de l'invention de l'imprimerie typographique par Gutenberg jusqu'à la fin du xviii^e siècle ; une deuxième période, industrielle, qui débute avec la mécanisation au début du xix^e siècle et qui se termine quelque part au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; et une troisième période, numérique, qui commence avec l'avènement de la micro-informatique dans les années 1970 voire, pour certains, avec la commercialisation du Macintosh en 1985. Cependant, dans cette périodisation classique, les modalités du passage de la période industrielle à la révolution numérique sont plutôt difficiles à saisir. On a tendance à passer sous silence toute la première moitié du xx^e siècle qui est considérée comme une période de perfectionnement des moyens de production fondés sur des techniques essentiellement mécanistes dont la mise au point a été achevée dès la fin du xix^e siècle. C'est comme si, sur le plan technique, rien ne s'était passé entre les premières années du xx^e siècle (marquées par l'introduction de la composition mécanique, de l'impression offset et de la rotogravure) et l'irruption de la micro-informatique dans les années 1970. Pourtant, c'est au cours de la première

10. Frank E. Comparato, *Books for the millions: a history of the men whose methods and machine packaged the printed word*, Harrisburg, Stackpole Co., [1971].

11. Louis Walton Shipley, *A half century of color*, New York, Macmillan, 1951.

moitié du xx^e siècle – fortement marquée par l'essor de la production et de la consommation de masse qui a provoqué de profondes transformations dans les formes et usages de l'imprimé – qu'ont été mises en place les conditions nécessaires à l'irruption du numérique dans le monde de l'écrit et de l'image, et à la reconfiguration des frontières de la production graphique.

Autrement dit, la révolution numérique n'est pas tombée du ciel ! Elle s'inscrit dans une trajectoire technologique qui a été amorcée dès la fin du xix^e siècle : une trajectoire placée sous le signe de la dématérialisation, d'abord des techniques graphiques elles-mêmes, ensuite d'un certain nombre de produits graphiques qui étaient à l'origine des produits papier. Avec la dématérialisation progressive de leurs techniques, les industries graphiques amorcent une réorganisation profonde de leurs moyens de production. Certaines innovations ont profondément marqué les techniques graphiques dès la fin du xix^e siècle. D'autres sont restées marginales sur le plan industriel, dans un premier temps, servant plutôt à préparer le terrain pour des mutations importantes qui suivront.

La révolution numérique s'inscrit aussi dans un processus global caractérisé par le rapprochement de trois domaines d'activité technique et économique autrefois distincts : l'imprimerie, le bureau, et le traitement de l'information. Un processus de rapprochement qui, au cours du long xx^e siècle, a profondément modifié les modes de production, de diffusion et de réception de la chose imprimée.

Dans un premier temps, à partir des années 1880 et jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la dématérialisation des techniques graphiques s'appuie sur la mise au point de procédés photomécaniques : d'abord la photolithographie, la phototypie et l'héliogravure (dès le milieu du xix^e siècle) ; ensuite la photogravure industrielle (qui est adoptée dès les années 1880 et sera le procédé prédominant jusqu'aux années 1970). Se développent ensuite des procédés d'impression industriels compatibles avec la photographie : la rotogravure, l'impression offset et la sérigraphie, qui contribuent à leur tour au processus de dématérialisation en diminuant progressivement le rôle du plomb dans l'imprimerie.

Deuxième volet de ce processus de dématérialisation : la substitution du traitement de l'information au traitement de la matière. L'application des techniques photographiques avait déjà introduit, ou du moins renforcé, la notion de conservation de l'information, c'est-à-dire, l'utilisation

des mêmes informations à plusieurs étapes successives du processus de production¹².

Dans le domaine du texte, ce mouvement ira beaucoup plus loin avec l'adoption de techniques de codage, de bandes perforées et de travail en réseau qui ont tous été employés dans l'imprimerie dès la fin du xx^e siècle. Le codage analogique est au cœur du fonctionnement de la Linotype (1886) avec ses matrices crantées qui permettent de supprimer le travail de distribution et de réduire encore les quantités de plomb utilisé. La bande perforée est employée, dès les années 1890, pour piloter la machine à composer Monotype, introduisant ainsi la notion de codage et la fonction de mémoire. La bande perforée, combinée avec le télégraphe, introduit la notion de travail en réseau avec la mise au point de la composition à distance qui est expérimentée au début du xx^e siècle, et qui trouvera sa place dans les ateliers de la presse quotidienne nord-américaine dans les années 1930. De même, toujours dans le domaine du texte, la composition photographique est expérimentée dès la fin du xix^e siècle et trouvera une place dans les ateliers dès les années 1930.

Dans le domaine de l'image, la substitution du traitement de l'information au traitement de la matière est passée par le bélinographe (début du xx^e siècle), la gravure électronique de clichés typographiques pour l'impression typographique et de cylindres pour la rotogravure, la xérographie, le scanner électronique (dès 1949), et le fax, bien avant d'arriver à l'Apple Macintosh, au PostScript et aux réseaux et médias numériques.

Enfin, il est utile de rappeler que les industries graphiques étaient parmi les tout premiers domaines d'application civile de l'informatique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Et, bien sûr, on peut citer bien d'autres techniques encore qui y ont joué un rôle important au cours du long xx^e siècle, aussi bien dans l'imprimerie que dans le monde administratif et dans le traitement de l'information, tels l'omniprésent clavier alphanumérique et, plus généralement, la mécanographie, le duplicateur de bureau, la machine à écrire à espacement proportionnel, l'informatique lourde et l'exploitation des premières bases de données comme gisement de « documents virtuels » (cette dernière déjà dès les années 1960).

Cette énumération, sans doute un peu fastidieuse, de techniques utilisées dans le domaine graphique depuis la fin du xix^e siècle, n'a pour but

12. Sur ce point, voir Gérard Martin, *L'imprimerie aujourd'hui*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

que d'indiquer à quel point des innovations majeures de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle ont été au cœur des transformations profondes qui touchaient déjà, bien avant la révolution numérique, les industries graphiques en redéfinissant les frontières de la production, de la reproduction et de la diffusion de documents imprimés. C'est-à-dire, à travers le long processus de rapprochement de l'imprimerie, de la production de documents administratifs et commerciaux, et du traitement de données : processus de rapprochement qui est à l'œuvre dès la fin du XIX^e siècle et dont les effets peuvent être décelés dès les premières décennies du XX^e.

Quelles conclusions peut-on tirer de ce rapide survol d'un territoire – celui des techniques graphiques du XX^e siècle – qui, vu de près, prend les allures de l'Antarctique sur nos vieilles cartes de classe au collège, avec ses grands vides blancs ? D'abord, qu'il est risqué de faire l'analyse de la « révolution numérique » en faisant abstraction de l'évolution des techniques graphiques et de traitement de l'information de la première moitié du XX^e siècle. Ensuite, qu'il est nécessaire d'approfondir notre analyse de la trajectoire technologique dans laquelle la révolution numérique s'inscrit, ou du moins prend ses racines : celle de la dématérialisation, qui va bien au-delà de son dernier avatar, le numérique. De même, pour bien comprendre l'évolution des formes et usages, et les modes de production et de consommation de « l'écrit multiplié » – qu'il s'agisse des supports matériels traditionnels ou des supports, moins matériels comme les médias numériques – nous devons tenir compte du phénomène de longue haleine que révèlent le rapprochement et la redéfinition des frontières des différents modes de production de documents représentés par l'imprimerie, le monde administratif et le traitement de l'information. Enfin, il est important de ne pas sous-estimer l'importance de former des historiens du livre prêts et outillés pour aller sur de nouveaux terrains où l'analyse et la mise en perspective des phénomènes d'ordre technique – dans le sens le plus large de ce terme – peuvent encore jouer un rôle majeur.

Pour terminer sur une note plutôt réjouissante et enthousiasmante (aussi bien pour les historiens du livre que pour les historiens de l'imprimerie), il est clair que beaucoup reste à faire pour bien comprendre le XX^e siècle, un siècle qui semble si proche de nous mais qui est, du point de vue technique, bien moins connu à bien des égards que les siècles plus lointains.

Pascal Durand

+++++

APPARITIONS, DISPARITIONS. VERS UNE HISTOIRE DES PRATIQUES D'ÉDITION EN BELGIQUE

+++++

Un mot d'explication s'impose au sujet du sous-titre de la présente intervention, où se profile une histoire des *pratiques d'édition* en Belgique francophone plutôt qu'une histoire de *l'édition*. Ce n'est pas seulement qu'il s'agisse, dans cette histoire, de faire prévaloir, contre une conception abstraite et trop générale de l'édition, l'ordre des démarches concrètes, des procédures techniques et des dispositions sociales qui président à la conversion d'un texte en un livre et à la fabrication de sa valeur. La raison de cette restriction réside aussi et bien plutôt dans le fait que l'expression « édition en Belgique francophone » tient en grande partie de l'illusion, d'une construction de l'esprit par analogie avec le champ éditorial français, où le mot d'édition renvoie non seulement à un ensemble de maisons plus ou moins vénérables, mais surtout à une représentation collective du livre et du système culturel dont il relève¹. Qu'une maison importante périclite, en France, ou qu'elle soit absorbée par un grand groupe, et c'est aussitôt comme si tout un pan du patrimoine littéraire universel (c'est-à-dire parisien) s'effondrait. Qu'une maison disparaisse, en Belgique, et ce n'est qu'une petite et moyenne entreprise (PME) de plus qui passe à la trappe de l'économie de marché dans une indifférence quasi générale. On ne voit guère ainsi que les disparitions successives, dans les dix dernières années, des éditions de Rache, dévouées à la haute poésie, des éditions des Éperonniers, spécialisées dans la littérature de création, ou de la maison Labor, spécialisée dans le livre scolaire et éditrice, à l'enseigne de la collection « Espace Nord », d'une importante série de

1. Le titre de l'ouvrage au demeurant excellent d'Élisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine* (Paris, Seuil, 2004 (coll. « Points Histoire »)), témoigne à sa façon du poids symbolique détenu et du capital de reconnaissance accumulé par l'édition en France : pouvoir s'abstenir de préciser qu'il s'agit, sous ce titre apparemment général, d'une histoire de l'édition *française* confère à celle-ci la valeur sans prix de ce qui va de soi.

classiques de la littérature belge aient soulevé de vives protestations dans les médias et dans le discours des professionnels : des livres continueraient de paraître, ici ou ailleurs, sous d'autres labels, voilà tout.

Cette même indifférence n'a pas épargné une maison telle que Casterman. Lorsqu'en novembre 1999, la doyenne des maisons d'édition belges, en activité à Tournai depuis la fin du XVIII^e siècle, passa dans l'orbite du groupe Flammarion, le ministre belge en charge des Arts et des Lettres en appela, dans les colonnes du plus grand quotidien national, « *au réalisme et au pragmatisme* » et à « *prendre en compte les lois qui régissent l'économie aujourd'hui* ». Après tout, continuait-il, « *nous avons effacé les barrières économiques. [...] Nous avons commencé par vendre la Générale [de Banque]. C'était quand même plus important que Casterman, dont la santé financière a, au départ, déterminé la cession* ». Interrogé d'autre part sur le « *risque de voir déménager un foyer de création belge* », le ministre Pierre Hazette répondait : « *Je ne suis pas certain que la créativité de nos auteurs soit liée à la nationalité des actionnaires de Casterman. Je suis convaincu que comme certains de nos hommes de lettres et de nos artistes réussissent à Paris, nos dessinateurs et nos scénaristes trouveront à se faire publier dans la capitale française* »². Propos frappés au coin d'un solide bon sens, dira-t-on, et tout imprégnés par l'économisme ambiant. Mais que le ministre en charge des Arts et des Lettres, en dépit des forces rituelles qui pèsent sur sa fonction, n'ait pas eu un mot pour saluer l'apport intellectuel de Casterman en dit long. Non tant, de prime abord, sur le peu d'intérêt accordé au sort d'un éditeur spécialisé dans la bande dessinée et le livre pour la jeunesse, mais plutôt, en seconde analyse, sur la représentation dominante du livre en Belgique, perçu – y compris par les plus hauts responsables de la Culture – comme un bien économique parmi d'autres et, plus largement, sur la faible considération sociale et politique dont est crédité le monde éditorial en Belgique francophone.

Cette médiocre reconnaissance reflète assez fidèlement le manque d'esprit de corps des professionnels du monde éditorial lui-même, qui se trouve comme payé de retour par une étonnante indifférence des médias et des gens de culture, plus encore portés qu'ailleurs à dénier le rôle déterminant joué par la fonction éditoriale dans la production et la promotion d'une littérature vivante. En France – « *nation littéraire* »³,

2. Pierre Hazette, propos recueillis par Marital Hardy dans *Le Soir*, 19 novembre 1999, p. 2.

3. Je reprends ici l'expression titulaire de Priscilla Parkhurst Ferguson, *La France, nation littéraire*, trad. R. Rosi, Bruxelles, Labor, 1991 (coll. « Média »).

selon l'excellente expression de Priscilla P. Ferguson –, la littérature existe comme patrimoine culturel national, forte de tout un appareil puissamment institutionnalisé et de relais médiatiques et scolaires efficaces ; l'édition, de même, y existe comme volonté et comme représentation collectives, sensibles jusque dans la propension des grands éditeurs à commander des monographies sur leur maison, à déposer leurs archives à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), à publier leurs mémoires ou à livrer, à leur propre enseigne, leurs « carnets d'éditeur ». Situation bien différente en Belgique : dans ce pays qui ne va pas de soi, la littérature, l'édition ne vont pas de soi non plus⁴.

Y a-t-il, toutefois, un modèle éditorial propre à la Belgique francophone ? Plutôt un ensemble de traits, qui la distingue, sans l'en séparer, du modèle puissant construit par le système éditorial français. Trois traits, parmi d'autres moins saillants, doivent être d'emblée soulignés – et qui, pour une part, contribuent à expliquer, sans l'excuser, l'indifférence résignée du ministre ayant tutelle sur ce secteur :

1) *absence de centralisation*. Tous niveaux et registres de production confondus, les éditeurs belges sont dispersés en province, à Verviers, Namur, Tournai, Liège, dans le Hainaut autant qu'à Bruxelles. On peut y voir l'expression d'une culture peu centralisée, sans doute, mais aussi bien la pesanteur d'une histoire, qui maintient l'espace éditorial dans la dépendance symbolique, inscrite dans un territoire, d'une géographie de l'imprimerie, traditionnellement provinciale ;

2) *prédominance des genres ou des secteurs culturellement dominés*. En dehors du secteur scolaire, les seules maisons durables, puissantes, à rayonnement international, ayant su promouvoir des écoles ou des esthétiques conquérantes et s'assurer un fort capital de fidélité auprès des lecteurs, sont celles qui, de Casterman à Marabout, se sont spécialisées dans la grande production industrielle, qu'il s'agisse de la bande dessinée, du roman pour la jeunesse et du roman populaire, de l'ouvrage pratique ou de vulgarisation scientifique – genres mineurs ou instrumentalisables, réclamant plutôt qu'une puissance de « griffe » un savoir-faire graphique

4. On notera, au passage, qu'on ne voit guère d'hommes politiques, en Belgique, qui se piquent d'écrire ou qui se montrent soucieux de s'afficher en présence d'auteurs, d'intellectuels ou de se faire photographier, chez eux ou à leur bureau, ayant des livres en main ou à leur portée. En France, cas presque unique, si l'on en croit Priscilla P. Ferguson, le livre est un brevet d'excellence, chaque homme politique, sauf à passer pour un froid technicien de la chose publique, se devant d'être auteur (de mémoires, de romans, d'ouvrages historiques, d'essais à forte image lettrée, etc.), de Giscard à Alain Juppé, de Jack Lang à Claude Allègre, de Mitterrand à François Léotard.

et une efficacité industrielle, en même temps que des stratégies de communication, capables d'accélérer la diffusion et d'entretenir une connivence affective avec le grand public ;

3) *sous-représentation des genres ou des secteurs culturellement dominants*. Le secteur de l'édition littéraire (au sens restreint) constitue par contre, pour la majorité des lecteurs, une sorte de *terra incognita*. Hormis un éditeur tel que Luc Pire, mais spécialisé dans le livre d'actualité, on ne voit pas d'éditeur commercial en Belgique, façon Julliard ou Grasset, susceptible de lancer des auteurs vedettes : on peut s'en réjouir, et porter ce trait au compte d'un système culturel moins soumis qu'ailleurs aux vertiges du succès à court terme. Mais pas non plus d'éditeurs à forte visibilité intellectuelle ou lettrée : la plupart travaillent dans l'ombre, sans grand charisme – mais non sans mérite –, connus dans de petits cercles confidentiels, ceux des auteurs qu'ils publient sans parvenir à se les attacher durablement⁵. Très peu de ces maisons, notons-le, portent le nom de leur fondateur et la plupart s'éteignent avec lui⁶. Aucune qui repose sur une revue maison – sauf, aux deux pôles du champ, dans le secteur de la bande dessinée, avec ses magazines, ou dans celui de la micro-édition d'avant-garde, surréaliste ou post-surréaliste. Privée comme ses pareilles d'un vivier et d'un laboratoire d'auteurs, aucune n'est véritablement associée à une esthétique définie.

Si l'on devait, partant de là, dresser la carte du paysage éditorial actuel en Communauté française de Belgique, ce serait celle d'un système opposant d'un côté, très visible, les grandes maisons spécialisées dans la production de masse (pour l'essentiel la bande dessinée) et, de l'autre, plus obscur, les petits éditeurs post-avant-gardistes ou régionalistes, associés à des micro-communautés de célébration réciproque. Entre les deux, un vide, un blanc – celui de l'espace pourtant habité par de nombreux

5. La faible visibilité des acteurs de ce secteur est le fait, en partie, des médias locaux, qui en relaient assez peu ou mal les problèmes et les enjeux, sauf à l'occasion des foires annuelles et autres « Fureur de lire » (à l'imitation de la France). Les journaux traitent les questions relatives au monde de l'édition dans les pages économiques, réservant la critique littéraire aux pages culturelles, certes, mais en faisant la part la plus belle aux productions éditoriales d'origine française. Rien n'existe de comparable à la dernière page du *Monde des livres*, à l'exception, toute relative, de la rubrique « La Passion d'éditer » ménagée dans *Le carnet et les Instants*, revue officielle du ministère de la Culture, non disponible en kiosque.

6. Le seul a s'être fait récemment un nom et à s'être assuré une présence dans les médias est l'éditeur Luc Pire, par ailleurs organisateur pendant quelques années de la Foire internationale du livre de Bruxelles, mais spécialisé dans ce qu'on pourrait appeler le « non-livre », en l'occurrence dans l'ouvrage politico-journalistique portant sur des faits d'actualité, allant de l'affaire Dutroux au récent mariage princier.

éditeurs, mais confondus aux yeux du grand public dans un anonymat général.

De semblables observations peuvent être faites s'agissant des auteurs. Les plus identifiés comme belges sont ceux dont la carrière s'est développée dans les genres paralittéraires, bande dessinée (de Hergé à Franquin ou Schuiten), roman policier (Simenon, Steeman), récit fantastique (Jean Ray, Thomas Owen) ou encore roman d'aventures pour la jeunesse (Henri Vernes). Pour le reste, soit l'écrivain est pleinement absorbé par le champ littéraire français (absorption à laquelle bien des auteurs se prêtent en gommant méthodiquement, dans leurs thématiques comme dans leur langage, tout indice de leur identité nationale), soit l'écrivain est porté à surmarker de façon carnavalesque sa propre appartenance, de Paul Colinet à Jean-Pierre Verheggen : deux attitudes, socialement déterminées, qu'on retrouve dans le rapport à la langue, oscillant entre hyper-correctisme et purisme chez les uns et déconstruction parodique chez les autres. La Belgique, pays de Grevisse et de Scutenaire, de Joseph Hanse et d'André Blavier, est terre de grammairiens et de fous du langage, hyper-régularité et irrégularité étant les deux manifestations en miroir d'une même insécurité linguistique et culturelle, propre aux aires périphériques. Enfin, quand ils n'ont pas fait choix du récit régionaliste, de l'avant-garde ou de la littérature de grande consommation, la plupart des auteurs sont ou bien publiés à Paris, ou bien connaissent une trajectoire éditoriale itinérante, passant d'un éditeur à un autre, au gré des contacts interpersonnels et des fidélités plus ou moins éphémères – aux doubles dépens de leur propre identité esthétique et de celle de leurs éditeurs successifs⁷.

Manque de visibilité, prédominance des genres culturellement dominés, faible capacité de rayonnement des genres dominants : on peut sans doute expliquer en partie ce complexe de propriétés, qui sont des handicaps avant d'être des singularités, par la force d'attraction exercée par le système éditorial parisien, en tant qu'elle porterait les éditeurs du champ voisin à choisir d'investir massivement les créneaux laissés vacants ou peu exploités par l'édition française (attraction aggravée par le fait, unique au monde à ma connaissance, que les programmes de l'enseignement ne prévoient pas, en Belgique, l'obligation d'enseigner la littérature nationale). Les auteurs ayant fait l'option des genres dominants se tournent vers les

7. Voir, sur ce point, la seconde partie de l'ouvrage qu'Yves Winkin et moi-même avons consacré au *Marché éditorial et démarches d'écrivain. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Direction générale de la culture et de la communication, 1996.

éditeurs parisiens et leur pouvoir de griffe, cependant que les éditeurs littéraires ne récupèrent, sauf exceptions, que les laissés-pour-compte du système français ou ne parviennent qu'à accompagner des auteurs épisodiques qui, après leurs premiers pas, monteront à Paris.

Cette explication n'est pas pleinement satisfaisante cependant. Si l'attraction est réelle, elle ne suffit pas à rendre compte du fait que les seules maisons fortement présentes et reconnues privilégient les genres réclamant avant tout un savoir-faire graphique et un rendement industriel. Après tout, en Arles ou à Cognac, des éditeurs ont su faire la preuve qu'il est possible de résister au tropisme parisien et de pratiquer en province une édition lettrée, en mesure de capter durablement des auteurs de renom et de se créer un lectorat fidèle.

En réalité, l'hétéronomie de l'espace éditorial belge, qui constitue sa propriété structurale majeure, est aussi le résultat d'une histoire spécifique, faite de fortes poussées suivies de déclin abrupts. Il est frappant en tout cas de constater qu'il n'est guère possible, pour l'édition en Belgique, de lui désigner dans l'histoire un moment de naissance à partir duquel elle se serait continûment déployée. C'est, à différents moments, de naissances successives qu'il s'agit plutôt et donc, aussi bien, de disparitions successives. De là, pour une autre part, qu'aucune culture éditoriale, au sens le plus littéraire de l'expression, ne se soit développée dans nos régions : sans profondeur historique pas de mémoire, ni de culture puissamment éprouvée, vécue comme une seconde nature.

Plantin au *xvi*^e siècle édifie certes, à force d'énergie, d'ambition intellectuelle et d'opportunisme politico-religieux, une maison de rayonnement international, mais fait figure d'isolé, mal relayé de surcroît par ses héritiers : l'or symbolique, par une alchimie inversée, retournera vite au plomb typographique. Première fin de l'histoire, premier somptueux avortement. Nos imprimeurs au *xviii*^e siècle inondent l'Europe d'ouvrages contrefaits, suscitant à la fois la vindicte des auteurs et des éditeurs, mais aussi l'admiration des premiers industriels du livre : ils s'effondreront sous le coup de la Convention franco-belge de 1852. Deuxième fin, deuxième avortement. Au *xix*^e siècle, l'Église catholique sauve la mise de nos imprimeurs : Casterman (devise maison : *Pro Deo et Patria*) fera tourner ses presses, à Tournai, au profit des missels et des ouvrages de dévotion, en attendant que sa haute compétence technique se convertisse du côté de Tintin et des annuaires téléphoniques : les convoyeurs de la haute littérature attendront. Fin *xix*^e siècle, Lacroix & Verboeckhoven, puis Kistemaeckers et Deman parviennent à esquisser, encore que de façon tremblée, les

contours d'une édition spécifiquement littéraire grâce à la conjonction singulière d'une situation politique extérieure (le Second Empire, puis la Commune, qui contraignent à l'exil nombre d'écrivains français), d'une situation économique externe elle aussi (le « krach de la librairie » et la montée de l'édition à compte d'auteur en France, qui en portent bien d'autres à prospecter au-delà des frontières) et d'une situation littéraire, intérieure celle-ci (la collective détermination des auteurs fédérés autour de *La Jeune Belgique* ou de *La Wallonie* à faire exister une littérature nationale). Leur initiative durera ce que durera cette conjonction. Tous font très vite faillite quand ils ne s'écroulent pas, tel Kistemaeckers, sous le poids de la censure. Quatrième naissance, quatrième fin de l'histoire. Il faudra attendre Marabout et une autre conjonction de facteurs favorables – la rencontre à la Libération d'un imprimeur (André Gérard) et d'un éditeur de revues scouts (Jean-Jacques Schellens), l'après-guerre et son interrègne juridique et économique, la montée de la classe d'âge des ados, le boom démographique des années 1960 – pour qu'une maison, en Belgique, brille un laps (encore que dans un secteur littéraire peu légitime et marginal) au sein de ce qu'on n'appelait pas encore la Francophonie.

Apparitions, puis disparitions ; émergences, puis effondrements (ou replis vers des genres mineurs) : l'histoire des pratiques d'édition en Belgique bégaie en effet. À travers cette discontinuité se dessine toutefois un faisceau d'aptitudes et d'attitudes, tant à l'égard de la chose imprimée que du système littéraire et éditorial parisien, qui éclaire autrement les liens de dépendance créés avec ce système et la montée en puissance, en Belgique, des genres éditoriaux culturellement dominés.

Le moment le plus déterminant aura sans conteste été, en ce sens, celui de l'âge d'or de la contrefaçon belge, entre 1830 et 1850, avec les effets d'inhibition, mais aussi d'orientation qu'il a exercés sur tout le système éditorial belge.

Tout indique, d'un côté, que la contrefaçon a conforté la puissance d'attraction de la culture parisienne tout en enfonçant l'industrie du livre belge dans des routines de reproduction bloquant le développement littéraire local. Une dynamique de reproduction plus que de production s'est ainsi durablement installée, que Michelet a résumée d'un trait en 1846 dans son essai sur *Le peuple* : « la France écrit, et la Belgique vend »⁸. La tardive et laborieuse émergence en Belgique d'une littérature spécifiquement nationale n'est pas étrangère à cette structure de subordination

8. Jules Michelet, Paul Viallaneix (éd.), *Le peuple* (1846), Paris, Garnier-Flammarion, 1974, p. 119.

éditoriale, mais aussi intellectuelle, qui conduira à l'imitation et à un excès de déférence à l'égard de ce qui vient de Paris et qui, inversement, portera les acteurs culturels parisiens à considérer de haut, ou du moins avec quelque méfiance, les pratiques, méthodes et produits arrivant du Nord. On connaît les diatribes de Balzac à ce sujet, rappelant en 1836, dans sa préface au *Lys dans la vallée*, que la *Revue de Paris* avait surnommé « CONTREFAÇON 1^{er} » le roi des Belges⁹, après avoir souligné d'un trait rageur, dans une lettre adressée deux ans plus tôt à ses pairs, que « l'étranger le plus odieusement, le plus ignoblement voleur, est notre voisin, notre soi-disant ami, le peuple pour qui nous avons donné ces jours-ci notre sang, nos trésors »¹⁰. Chacun garde en mémoire les vitupérations de Baudelaire, qui fustigera dans les années 1860 l'« improbité générale »¹¹ et « l'esprit conforme »¹² de Belges dont les mœurs resteront identifiées à ses yeux au stéréotype inoxydable du contrefacteur sans scrupules. « Ils boivent du vin *par vanité*, écrira-t-il encore, mais ils ne l'aiment pas. Toujours la singerie, la contrefaçon »¹³. On sait moins, par contre, que la contrefaçon belge, si vilipendée qu'elle fut, a pu représenter, pour nombre d'écrivains français de seconde zone, une sorte de brevet de prestige. Henri Liebrecht l'a souligné à juste titre : « le choix des contrefacteurs belges se [portant] sur les livres qui remportaient le plus de succès, [...] la contrefaçon était en même temps la preuve de ce succès », et il se trouva même « certains auteurs français, comme Arsène Houssaye, [pour] protester contre le fait que leurs œuvres n'étaient pas contrefaites et voir dans cette indifférence des contrefacteurs une sorte d'injure à l'égard de leurs écrits »¹⁴. Plus largement, tout porte à penser que la contrefaçon a joué un rôle crucial dans le rayonnement international des modèles littéraires parisiens et, partant, l'institution de la France en « nation littéraire ». On connaît le mot de Stendhal à Sainte-Beuve : « Rome et moi, nous ne connaissons la littérature française que par l'édition belge. »¹⁵ Et en 1844, Eugène Robin écrivait dans un article de la

9. Honoré de Balzac cité par Jan Baetens, *Le combat du droit d'auteur. Anthologie historique*, Paris-Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2001, p. 89.

10. *Ibid.*, p. 81.

11. Charles Baudelaire, « Pauvre Belgique » et « *Amœnitates Belgicæ* », in Claude Pichois (éd.), *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Gallimard, 1976 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), p. 866.

12. *Ibid.*, p. 972.

13. *Ibid.*, p. 835.

14. Henri Liebrecht, « Le livre et l'imprimerie en Belgique durant la première moitié du XIX^e siècle », in *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, tome 6, Bruxelles, Le Musée du Livre, 1934, p. 19.

15. Cité par Henri Liebrecht, *op. cit.*, p. 14.

Revue des deux mondes : « Par le fait de la contrefaçon, la Belgique est le prolongement intellectuel de la France, la tête de pont de sa littérature en Europe. »¹⁶ « C'est à la contrefaçon surtout, concède Jules Janin en 1841, que la langue française devra quelque jour son universalité » et « c'est grâce à la contrefaçon, constatera encore l'éditeur Hetzel en 1854, que nos écrivains français sont populaires dans le monde entier ». On voit par là combien les pratiques de contrefaçon ont non seulement contribué à la stagnation de la littérature nationale (qui ne décollera qu'après 1880), mais aussi retardé, en l'enfonçant dans des routines typographiques, la conversion du système belge de production du livre aux formes modernes de l'édition. La chose est d'autant plus saillante et lourde de conséquences que l'âge d'or de la contrefaçon, avec tout ce que celle-ci implique en fait de soumission aux valeurs et aux modèles d'importation, correspond aux années qui voient s'engager, en France, la professionnalisation de la fonction éditoriale, dont un éditeur comme Curmer acte la naissance dès 1839, conjointement avec celle de la fonction proprement auctoriale : d'une part l'*Auteur*, créateur singulier et détenteur d'un style et d'une identité charismatique ; de l'autre l'*Éditeur*, son partenaire, cocréateur de l'œuvre et en possession d'une « griffe » susceptible de transfigurer le livre en bien culturel porteur d'une valeur fiduciaire et d'une esthétique maison. Il faudra attendre la fin du siècle pour voir apparaître, avec Edmond Deman, un éditeur belge de type curmérien, c'est-à-dire attaché à une conception essentiellement créatrice de l'édition : le monde du livre en Belgique a pris là, sur la France, un retard de cinquante années qu'il ne parviendra jamais à résorber tout à fait¹⁷.

Mais la contrefaçon n'a pas seulement mis sous étouffoir la créativité littéraire et retardé l'éclosion d'une démarche éditoriale moderne : elle a aussi exercé sur le système éditorial des *effets d'orientation*, tirant à conséquences tout aussi durables – parmi lesquels, au plus concret, l'essor considérable que prend l'édition religieuse aux lendemains de la mise en application de la Convention franco-belge prohibant la contrefaçon, avec Casterman, Wesmael, Desclée ou encore Dessain. Ainsi, on doit porter à son crédit d'avoir stimulé la formation, en Belgique, de typographes très qualifiés, ceux-là mêmes qu'exigent la composition et l'impression d'ouvrages religieux (et, à terme, celles des albums de bande dessinée).

16. Cité par Henri Liebrecht, *op. cit.*, p. 26.

17. Sur l'émergence de la fonction éditoriale en France et ce modèle « curmérien », voir Pascal Durand et Anthony Glinoeur, *Naissance de l'éditeur. L'édition à l'âge romantique*, Paris-Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2^e éd., 2008.

Plus globalement, la contrefaçon a installé en Belgique une disposition à la pratique industrielle et au commerce international du livre, et une capacité à reproduire fidèlement un texte venu d'ailleurs (non plus de Paris, mais de Rome)¹⁸. Pour le dire de manière ramassée, la contrefaçon a contribué par excellence à construire, du XVI^e au XIX^e siècle, l'espace mental, le complexe de dispositions éditoriales du pays, dans lequel vont tour à tour se mouler l'édition religieuse, les industries de la bande dessinée et une entreprise comme Marabout dans l'après-guerre, toutes trois d'ailleurs placées sous la surveillance de l'Église ou du moins imprégnées par un *éthos* missionnaire (Martine, Tintin, Bob Morane : autant d'aventuriers de la morale conforme et/ou de la bonne volonté coloniale).

Ce complexe de dispositions est au principe de ce qu'Yves Winkin et moi-même avons proposé d'appeler l'*habitus techniciste* des éditeurs belges – à savoir leur propension, largement inconsciente, à se représenter le livre, même lorsqu'ils ne sont plus imprimeurs, comme un objet matériel, comme le résultat d'une performance typographique et à concevoir leur activité davantage comme une production de livres que comme une mise en circulation de textes à valeur symbolique¹⁹. Ainsi, par effets cumulés et corrélatifs d'une structure de satellisation par le champ français et d'une histoire locale des industries graphiques, tout semble s'être passé comme si la fonction proprement éditoriale était restée inhibée en Belgique : non seulement les modèles parisiens restent fidèlement suivis (ou détournés parodiquement, autre façon d'en maintenir l'emprise), mais il s'agit de faire *du* livre, plutôt que de faire exister *un* livre sur le marché culturel. En témoigne, dans le secteur de l'édition strictement littéraire, et manifesté jusque dans les notices de catalogue, le goût du « beau livre », sur papier de luxe, avec illustrations de choix, de formats quelquefois hors normes, de formes parfois extravagantes, pouvant en certains cas limites

18. En un sens, en effet, l'industrie de l'édition religieuse prolonge la routine de reproduction installée par la contrefaçon : il s'agit de produire à la chaîne des ouvrages préfabriqués et prévenus, n'appelant qu'un très faible investissement créatif de la part de l'éditeur-imprimeur.

19. La notion d'*habitus* – incorporation mentale d'une position dans l'univers social, principe qui règle l'acte, présence intériorisée et active du passé ou encore « structure structurante et structurée » – est empruntée à la sociologie de Pierre Bourdieu. L'*habitus techniciste* ne doit pas être confondu, ici, avec une simple compétence technique. Là où la compétence technique conduit l'acte, typographique par exemple, l'*habitus techniciste* conduira non seulement l'action mais aussi la représentation de l'action. Là où l'une s'arrête avec la réalisation artisanale de l'objet, l'autre se maintient et se reproduit jusque dans des démarches, des conduites ou des attitudes, ou des objets, n'ayant plus directement affaire avec une opération d'ordre technique. L'*habitus* d'imprimeur conduira ainsi à agir sur des éditeurs qui ne seront plus imprimeurs, comme si l'ancienne compétence artisanale s'était convertie en une représentation du métier pouvant être en décalage avec sa réalité pratique.

aller du livre accordéon au livre carte postale, où le ludisme inhérent à la « Belgique sauvage » rejoint l'inclination des professionnels du livre à faire exhibition d'une haute virtuosité graphique. En témoigne plus encore le fait que l'éditeur, une fois l'ouvrage sorti des presses, l'abandonne bien souvent à son sort, sans déployer de fortes stratégies de promotion, oubliant qu'en matière culturelle, comme le soulignait Bourdieu, « l'objet fabriqué n'est rien sans la fabrication de la valeur de l'objet »²⁰.

20. Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992 (coll. « Libre Examen »), p. 244.

Tanguy Habrand

+++++

L'ÉDITION CONTEMPORAINE EN BELGIQUE FRANCOPHONE. QUELQUES GRANDES LIGNES DE FORCE

+++++

Si l'on veut bien considérer l'histoire des pratiques d'édition en Belgique francophone comme une succession d'apparitions et de disparitions, de naissances et de déclin, la question mérite d'être posée en des termes identiques pour la période la plus contemporaine, soit à ce qu'il serait convenu d'appeler « l'après-Marabout ». Se demander, en d'autres termes, si les années 1970 et au-delà ont vu l'édition belge renaître de ses cendres, ou si celle-ci cherche sans la trouver la reconversion qui la doterait d'une plus grande légitimité – fût-ce de manière provisoire, fût-ce par le biais de quelques acteurs. La tâche n'est pas aisée, prise entre le risque de surévaluer des phénomènes qui se révéleront tout à fait secondaires avec le temps et celui de manquer des signes trop ténus encore de mutations en marche. On ne saurait trop insister non plus sur ce que la mise en relief de grandes tendances du champ éditorial contemporain se fera ici au détriment de tout un pan de l'édition belge, non que celui-ci ne mérite guère l'attention (on pense ici à la littérature régionaliste, au livre d'artiste ou encore à l'essai politique), mais que l'objet de la présente intervention se limitera à poser quelques aspects du cadre macrostructurel au sein duquel l'édition francophone belge des trois ou quatre dernières décennies s'est élaborée.

D'UNE INTERNATIONALISATION, L'AUTRE

+++++

On connaît l'incroyable accélération de la concentration du champ de l'édition française, depuis la symbolique adoption, en 1919, par la société en nom collectif Louis Hachette & Cie des statuts de société anonyme, fait régulièrement cité, à la situation de monopole provisoire, mais sans

précédent, du même éditeur en 2002. Moins médiatisées, étudiées et spectaculaires sont les mutations de l'édition francophone belge. À un règne d'industries familiales caractérisées par une grande permanence s'est pourtant substituée une époque de mouvements et transferts qui ont largement contribué à refaçonner le paysage dans son ensemble.

Mutations moins spectaculaires dans la mesure où les restructurations de l'édition belge ont avant tout consisté en une implantation progressive et discrète d'acteurs étrangers. Processus spectaculaire dans la mesure où il en allait simultanément de la perte d'une identité belge des maisons concernées, et parmi les plus prestigieuses d'entre elles, mais très peu *spectacularisé* pour les raisons qui ont été identifiées par ailleurs, soit la non-conscience d'une culture nationale à protéger à défaut de la valoriser¹. Parallèlement à cet élargissement, bon nombre de restructurations, au niveau national cette fois, pour cause de fusions, de cessions de parties de catalogue ou de faillites ont favorisé la concentration du secteur. Processus assez peu spectaculaire ici, étant donné la faible ampleur des regroupements, dispersés sur le territoire en autant de petites grappes éditoriales, en rien comparables à la constitution d'un monopole comme l'avait été celui d'Hachette.

En matière d'implantation, l'ancrage international d'une enseigne francophone belge n'est pas neuf. En 1857, Casterman dépasse les carcans belges en se dotant d'une succursale à Paris, puis en 1962 aux Pays-Bas. Même combat pour Dupuis aux Pays-Bas en 1934, puis à Paris en 1950. Idem pour Desclée et ses bureaux à Rome, Marseille, Lille, Paris et New York, ou ses missions de repérage en Europe et en Amérique du Nord, ou encore pour Hemma qui développe une filiale française dans les années 1950. Et que fait symboliquement Marabout, avec son « Club international des chercheurs », sinon tenter de s'imposer, tout virtuellement, au-delà des frontières ? Si les exemples d'une internationalisation des structures éditoriales belges ne manquent pas avant les années 1970, et parfois bien avant, un renversement des stratégies à l'œuvre s'accomplit ensuite : l'expansion ne passe plus par l'implantation d'une maison par-delà les frontières mais par sa subordination, par son incorporation dans des groupes étrangers.

1. Pascal Durand et Yves Winkin, « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 130, « Édition, Éditeurs (2) », 1999, pp. 48-65.

À ce titre, Marabout inaugure sans doute lui-même, mieux que tout autre, le lancement de cette ère de l'après-Marabout : en 1973, la société privée à responsabilité limitée (SPRL) Gérard & Cie (du nom du cofondateur de la maison, avec Jean-Jacques Schellens, André Gérard) devient la société anonyme (SA) Marabout afin d'engranger des capitaux extérieurs. La Compagnie Bruxelles Lambert y fait son entrée en 1975, suivie de peu en 1976 par Hachette, spécialisé comme Marabout dans le livre de poche – ce qui n'a pas manqué de faire observer que ce rapprochement, par-delà tout caractère aléatoire, tendait à maîtriser un concurrent de taille ; et Hachette renforcera effectivement, au fil des ans, son influence sur la maison verviétoise. À l'époque de cette prise de contrôle, Marabout figure parmi les fleurons de l'édition belge, dans son acception la plus industrielle. En tant qu'entreprise dont la force de frappe n'est plus à démontrer, dotée d'un haut niveau de professionnalisation et de technicité, la maison dispose d'un capital de légitimité qui la rend, aux yeux des groupes étrangers, d'autant plus performante, lucrative, et donc aussi plus séduisante. Cet intérêt pour les *industries* éditoriales, par opposition à une édition menée et pensée comme un artisanat, ne se démentira pas par la suite. Les secteurs de la bande dessinée et du livre de jeunesse, économiquement les plus porteurs de l'édition belge, en fournissent bon nombre d'exemples – *a contrario*, l'édition littéraire, peu développée en Belgique francophone, ne suscitera pas la moindre spéculation.

En matière de bande dessinée, les maisons qui avaient fait et font encore les beaux jours de l'édition belge, Casterman, Dupuis et Le Lombard se trouvent peu à peu et sans exception, dès les années 1980, absorbés par des groupes étrangers. En octobre 1984, Dupuis passe sous la tutelle de Hachette et du Groupe Bruxelles Lambert. En 1986, ce sont les éditions du Lombard qui sont rachetées par la société Media Participations. Casterman rejoint Flammarion en 1999, lequel est repris lui-même en 2000 par l'italien Rizzoli Corriere della Sera. Et l'année 2004 de voir enfin le groupe Media Participations s'emparer des éditions Dupuis. En quelques années seulement, l'édition de bande dessinée francophone belge échappe à l'édition belge. Un scénario à peu près identique pour le livre de jeunesse, touché pareillement par une internationalisation doublée de restructurations sur le plan national. Au tout début des années 1970, une « bande des cinq » – dont certains déjà cités : Casterman, Desclée, Hemma, Marabout et Duculot – offre un portrait plutôt représentatif de ce qu'est alors l'édition belge pour la jeunesse : un ensemble d'éditeurs à l'habitus techniciste, diffusion ou ancrage international, activité d'imprimeur et optique

industrielle. La reprise de Marabout ouvre le bal, nous l'avons vu, dans les années 1970. Suit le rachat du capital de Desclée de Brouwer par le Groupe des publications de *La Vie catholique* en 1982 – groupe de presse lui-même absorbé par Le Monde en 2003, qui se sépare des éditions Desclée de Brouwer en 2006, vendues à la maison suisse Parole et Silence. Pour poursuivre son activité, Hemma fait entrer de nouveaux actionnaires, Albert Frère et le Groupe de la Cité, à raison de 40 % l'un et l'autre. En 1994, la participation du Groupe de la Cité est portée à 80% puis le même, devenu Vivendi Universal entre-temps, devient propriétaire d'Hemma en 2000. Après l'explosion du groupe, Hemma passe aux mains d'Editis en 2004. Simultanément, des remous voient le jour au niveau national. En 1993, les actionnaires des éditions Duculot cèdent la totalité de leur participation aux groupes De Boeck (ouvrages linguistiques et scientifiques), spécialisé dans le scolaire, l'enseignement supérieur, universitaire et professionnel, et le juridique et Casterman (livre de jeunesse et beaux livres), associés en vue de renforcer leurs catalogues. Jean Verougstraete, administrateur délégué des éditions Duculot, confie alors : « *L'avenir de l'édition est en France. Nous nous épuisons à conquérir seuls ce marché ! Par contre, la renommée de Casterman en France est grande. Le triumvirat que nous avons formé résistera mieux à la compétition du marché tout en conservant un ancrage belge.* »² Quinze ans plus tard, l'ancrage belge évoqué semble désuet à bien des égards : De Boeck appartient à Editis (2007) et Casterman, on l'a dit, à un groupe français puis italien.

L'IMPRIMERIE AU SECOND PLAN

+++++

Au milieu des années 1970, Yves Winkin, jeune chercheur liégeois à l'initiative des premières analyses socio-économiques du marché éditorial belge, mettait en relief la part prépondérante d'éditeurs restés les imprimeurs qu'ils étaient à l'origine. Sur 123 professionnels en activité en 1973³ (55 en Flandre, 68 à Bruxelles et en Wallonie), un tiers environ joue sur les deux tableaux – contre 5 % en France à la même époque. Ajoutons que parmi la septantaine d'éditeurs de la Communauté francophone, une moitié se compose d'éditeurs petits ou occasionnels (publiant moins de

2. Marc Vanesse, « De Boeck et Casterman ont Duculot », *Le Soir*, 22 juin 1993.

3. Yves Winkin, « L'édition du livre », Commission Art et Société, *L'avenir culturel de la Communauté française de Belgique*, université de Liège, 1976, p. 59.

cinq titres par an), une trentaine d'éditeurs moyens et six éditeurs sont estimés importants (représentant 70 % du chiffre d'affaire total de l'édition belge). Bien que les chiffres de la proportion d'éditeurs-imprimeurs parmi les professionnels soient absents pour les années ultérieures, les mutations que nous venons d'évoquer apportent, à les regarder de près, des éléments décisifs dans la compréhension de l'évolution du paysage éditorial dans ses liens à l'imprimerie. Considérant les acteurs industriels suivis jusqu'ici, acteurs de taille importante ou moyenne adossés à une activité d'imprimerie, apparaît nettement une tendance à l'abandon des travaux d'impression intégrés.

Illustration symptomatique de cette évolution, les conditions de vente de la société Casterman au groupe Flammarion en 1999⁴ : alors que la société se composait de deux pôles complémentaires, l'édition à Bruxelles et l'imprimerie à Tournai, et face au désintérêt des Français pour le second, les entités sont dissociées. Flammarion acquiert Casterman Éditions, vente qui permet à l'actionnariat familial de réinvestir dans Casterman Imprimerie. Malgré un plan de redéploiement, malgré l'engagement de Flammarion à conserver de façon dégressive les affaires avec l'imprimerie Casterman, après des signes de redressement (avec l'extension notamment de sa clientèle à Dargaud, Le Lombard, Lucky Productions et Marsu Productions), celle-ci sombre en 2002 dans la faillite et se voit reprise, sous le nom de Casterman Printing, par la holding Evadix.

Par-delà Casterman, dans la plupart des rachats évoqués, le prestige du nom, le fonds ou des aptitudes diverses (numériques dans le cas de De Boeck, repris par Editis, mais aussi géographico-linguistiques, s'agissant de conquérir le marché néerlandophone) sont au centre de la négociation. Bien moins attrayante est l'activité d'imprimerie des maisons courtisées avec, pour conséquence, la remise en cause du binôme imprimerie/édition sur lequel s'étaient constitués bien des grands noms de l'édition belge. Scission dont la responsabilité ne doit cependant pas être imputée

4. Sur les principales étapes de l'affaire, voir Stéphane Detaille, « Casterman : imprimerie et édition font sécession », *Le Soir*, 2 septembre 1999 ; « Le groupe tournaisien change son fusil d'épaule. Casterman ne vendrait que son seul pôle édition », *Le Soir*, 18 octobre 1999 ; « Les parties ont conclu mercredi soir. C'est signé : Casterman Édition passe chez Flammarion », *Le Soir*, 26 novembre 1999 ; « L'édition vendue, l'entreprise repart avec une situation bilantaire assainie. Casterman Imprimerie sonne le redéploiement », *Le Soir*, 22 décembre 1999 ; « L'entreprise tournaisienne récolterait déjà les fruits du plan de redéploiement lancé en janvier », *Le Soir*, 6 septembre 2000 ; Bruno Deheneffe, « Casterman dépose son bilan », *Le Soir*, 28 juin 2002 ; Françoise Zonemberg, « Mais pourquoi la faillite, mille sabords ? », *Le Soir*, 2 juillet 2002 ; Alexandre Vallée, « Casterman Printing a engagé et veut investir 12 millions », *Le Soir*, 2 février 2005.

totalément à la dénationalisation du secteur éditorial : dans certains cas, le rejet de l'imprimerie lui est antérieur (ainsi de Hemma) ; dans d'autres (Casterman, Dupuis ou Marabout), la rupture est certes simultanée mais relève aussi de facteurs propres au secteur de l'imprimerie. La réorganisation de Casterman offre ici, à nouveau, des éléments de compréhension. Malgré l'effort de recapitalisation de l'imprimerie mené par l'actionnariat familial lors de la cession de Casterman Éditions, celui-ci s'avère insuffisant : « *même si l'outil de travail était, aux dires des spécialistes, encore correct, le retard d'investissement, écornant la compétitivité, s'est accumulé par rapport aux concurrents. Le handicap s'est révélé d'autant plus lourd qu'il intervient dans un secteur très capitalistique où il est difficile de lutter, pour cause d'évolutions technologiques rapides, lorsqu'on n'a pas la taille critique.* »⁵ Signe de la concurrence accrue au sein du secteur, la lutte pour des marchés particulièrement lucratifs : seul imprimeur des annuaires téléphoniques nationaux dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, situation qui se maintient au milieu des années 1990 (avec les annuaires de Belgacom et de ITT Promedia) mais se délite au cours de la même décennie dès lors que le marché de l'imprimerie s'internationalise et entraîne avec lui un effondrement des prix, Casterman ne doit que partiellement la perte de son pôle imprimerie à son rachat par Flammarion, dont le rôle est sans doute moins celui d'un accélérateur que d'un déclencheur. L'essentiel, quelles qu'en soient les causes, reste que le repli de l'imprimerie tend à revoir à la baisse, pour la période la plus récente, le caractère central de l'éditeur-imprimeur dans le paysage éditorial belge, d'un modèle économique industriel donc, basé sur l'équilibre entre ces deux activités – trait néanmoins constitutif jusque dans les années 1970 au moins. Bien entendu, tant structurellement qu'en termes de dispositions, la figure se raréfie mais ne disparaît pas pour autant. Structurellement, de petites et moyennes maisons restent le pôle éditorial également actif dans le domaine de l'imprimerie. Sur le plan des dispositions, se donneront encore à voir des résurgences d'un habitus techniciste, caractéristique de l'édition belge mais aussi, plus largement, de l'édition en province, attention portée à la fabrication, à la qualité matérielle de l'objet-livre.

En somme, l'histoire du secteur d'un large pan de l'édition belge de cette fin de xx^e siècle est celle d'une double perte identitaire : diminution drastique, d'un côté, du pôle imprimerie parmi ses poids lourds (identité

5. Françoise Zonemberg, *art. cité*.

économique) et dénationalisation, de l'autre, de la majorité de ses acteurs industriels (identité culturelle). Progressivement dépossédée de ses enseignes historiques, moins liée à l'imprimerie que par le passé, l'édition belge voit vaciller, en quelques années, bon nombre de références autour desquelles, et sur lesquelles avait tenté de se construire une profession. Et à moins de n'être qu'une antenne de l'édition internationale, et plus particulièrement française, elle doit mettre au point de nouvelles stratégies.

GENRES MINEURS : UNE LÉGITIMATION MANQUÉE

+++++

Dans les secteurs de la bande dessinée et du livre pour la jeunesse, les grandes mutations de l'édition belge coïncident avec une réévaluation pour le moins radicale des créneaux éditoriaux dits « mineurs », dans lesquels elle s'était particulièrement illustrée, créneaux qui se trouvent investis de valeurs inédites jusqu'alors, avec l'essor d'une bande dessinée et d'une production pour la jeunesse de plus en plus préoccupées par des questions de légitimation culturelle. En 1975 déjà, pour la bande dessinée, Luc Boltanski posait ainsi l'apparition d'une nouvelle génération de dessinateurs et scénaristes représentatifs d'une transformation du champ⁶. Nés entre 1935 et 1940, des auteurs comme Gotlib, Mandrika, Claire Brétécher, Philippe Druillet ou Jean Giraud présentaient une nouvelle forme de relation à la bande dessinée, conçue non plus sur le mode de la distance un peu honteuse, mais d'une exigence artistique. Mutation lente et progressive, elle conquiert la chaîne du livre dans son ensemble.

Illustrée tout particulièrement en France avec une enseigne comme Futuropolis (1972), puis par la relève desdits « indépendants » dans les années 1990, à l'instar de L'Association ou de Cornélius, elle ne trouve d'abord un accueil que très mitigé parmi les leaders du genre que sont Casterman, Dupuis et Le Lombard. Empêtrées dans une tradition catholique et soumises à des exigences de rentabilité, les maisons ne saisissent pas la balle au bond. Dupuis annexe un supplément audacieux et néanmoins éphémère, *Le Trombone illustré*, au magazine *Spirou*. Plus convainquants sont sa collection « Aire Libre » (1988), et la revue (*À Suivre*) de Casterman (1978), mais le succès ne sera, du moins pour le second, que de courte durée.

6. Luc Boltanski, « La constitution du champ de la bande dessinée », *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, Paris, Seuil, 1975, pp. 37-59.

Une génération d'éditeurs⁷ ayant vu le jour entre 1976 et 1984 aurait pu prendre le relais. Localisées pour la plupart à Bruxelles, ces maisons réussissent à s'affranchir de la double tutelle de l'église et de l'imprimerie, mais sans incarner tout à fait l'essor d'une bande dessinée en voie de légitimation. À l'imprimerie, deux tiers de ces éditeurs substituent le commerce du livre, généralisant ainsi la figure du libraire-éditeur. Et à la valorisation d'une bande dessinée de création, nombre d'entre eux opposent souvent la nostalgie en rééditant des planches issues d'illustrés d'avant-guerre. À la fin des années 1980, toutes ces maisons (Ansaldi, Bédéscope, Magic-Strip, pour ne citer qu'elles) disparaissent sans exception. Avec des noms comme Fréon et La Cinquième Couche, la génération suivante saura mieux porter le renouveau du genre, tout en demeurant confrontée aux mêmes difficultés de maintien et de développement – au premier rang desquelles, celle de l'accès à la diffusion/distribution, en France principalement.

Scénario à peu près identique en littérature pour la jeunesse, où l'on retrouvera la même incapacité à saisir la légitimation du genre tout d'abord – ainsi des éditions Ananké (ex-éditions Lefrancq), fondées par Claude Lefrancq et Henri Vernes en 2000, qui rejoueront les succès antérieurs de l'édition belge en se consacrant à la réédition des *Bob Morane* (Henri Vernes) et des *Harry Dickson* (Jean Ray), parmi d'autres textes fantastiques et de science-fiction pour adultes. Où l'on retrouvera, aussi, les mêmes conditions précaires : parmi les trois éditeurs spécialisés en livres de jeunesse de création récente en subsistent un et demi : tandis que Le Pépin (1999) a cessé ses activités, Mijade (1993) semble parti pour durer. Quant à Pastel (1988), antenne belge de L'École des Loisirs, les règles ne sont pas les mêmes.

Façonnées elles aussi par les traits dominants de l'édition belge, les politiques du livre ont éprouvé les plus grandes difficultés à s'adapter à la reconversion du secteur. La diminution progressive de l'ancrage belge des enseignes historiques, la concentration, la perte de vitesse d'un double pôle imprimerie et édition, le tout sur fond de légitimation par Paris des genres dits mineurs (bande dessinée, littérature de jeunesse) qui avaient assuré jusque-là le succès d'une édition francophone belge, autant de mutations pouvant apparaître, après coup, comme des signes avant-coureurs dont la prise en compte, sur le vif, n'allait pas forcément de soi.

7. Florianne Philippe, « Les éditeurs de bande dessinées à Bruxelles dans les années quatre-vingts. Positions et prises de positions », *Textyles*, n° 30, 2007, pp. 100-116.

Et l'on prophétiserait en vain, à rebours, que des mesures plus décisives auraient pu être prises. Favoriser le développement sur le territoire d'une nouvelle figure de l'éditeur, plus légère, moins industrielle, faciliter l'intégration au renouveau des genres mineurs (dont la dimension créative risquait, précisément, d'exclure les éditeurs belges au profit des éditeurs français), voilà bien deux objectifs cruciaux et néanmoins complexes à mettre en œuvre. Sans doute le seront-ils, au tout début du XXI^e siècle. Dans l'intervalle, les générations intermédiaires, celles des années 1980 et 1990, qui expérimentaient à tâtons les nouvelles formes d'une édition *dématérialisée*, apparaîtront comme autant de laissés pour compte. Sans politique du livre préventive, tournée vers l'avenir, mais sans masse critique aussi de producteurs, l'édition belge manquera, à de rares exceptions près, le développement d'une édition proprement « indépendante », légitime et pérenne, entendue comme fédération d'éditeurs de création consciente d'elle-même.

LES ANNÉES LUC PIRE

+++++

En marge du destin de ces genres et de ces éditeurs, un acteur d'un genre nouveau allait voir le jour au milieu des années 1990 et renouer avec la créativité positionnelle d'un éditeur comme Marabout, tout en bouleversant l'équilibre du champ à son tour. En 1994, Luc Pire, administrateur délégué de la société anonyme Tournesol Conseils depuis 1991 fonde une maison d'édition à son nom⁸. Avec un passé de journaliste à l'hebdomadaire d'extrême-gauche *Pour*, de directeur national d'Infor-Jeunes, de créateur de la Carte Jeunes et d'expert à la Commission européenne, le fondateur est doté d'un capital social journalistique et politique non négligeable, et l'exploite en investissant le créneau du livre d'actualité et plus encore du livre-événement. Quelques maisons d'édition s'y illustrent certes déjà plus ou moins (EPO, Le Cerisier, Labor et bientôt Aden), mais de façon ponctuelle, moins événementielle et plus idéologiquement marquée. Les éditions Luc Pire créent un raz-de-marée en se focalisant sur les sujets

8. La plupart des éléments factuels mentionnés ici synthétisent des recherches que nous avons menées pour *Le Carnet et les Instants*, revue de La Promotion des Lettres. Voir « Politique éditoriale et communication en Belgique francophone », n° 138, juin-septembre 2005 ; « Tour du monde de l'édition belge », n° 140, décembre-janvier 2005-2006 ; « Labor et Complexe, c'est fini », n° 149, décembre-janvier 2007-2008 ; « Labor, c'est confirmé », n° 150, février-mars 2008 ; « Luc Pire sans Luc Pire », n° 156, avril-mai 2009.

brûlants, sans revendication de quelconque affiliation politique à l'exception du refus de l'extrême-droite. Après cinq titres publiés la première année, l'éditeur passe à quarante titres en 1998, et plus de cinquante en 1999. Une fine stratégie de rapprochement avec la presse est menée la même année, avec l'entrée à 50 % dans le capital de la société Tournesol des groupes Vlan-Rossel et Grenz-Écho. S'ensuit une stratégie de diversification avec le rachat en 2004 de la Renaissance du Livre (beau livre) et du Grand Miroir (littérature), toutes deux en liquidation judiciaire. Et après dix ans d'activité seulement, l'éditeur rejoint le panthéon des éditeurs industriels historiques, à l'ampleur pouvant séduire des grands groupes : en 2005, Luc Pire cède 76 % des parts de la société de communication Tournesol Conseils au groupe RTL-TVI, de l'empire allemand Bertelsmann. Sur le plan éditorial, le rapprochement des deux entités donne le jour à un nouveau label, qui accueille dès lors des livres conçus comme le prolongement d'émissions grand public de la chaîne.

Si le cas de Luc Pire est un signe encourageant du renouvellement du paysage éditorial belge, bien qu'il n'en fasse déjà plus tout à fait partie, ses diversifications ultérieures, par un jeu de chaise musicale inattendu, allaient venir interroger à leur tour la configuration de l'édition francophone belge. Alors que les options prises en matière d'aide aux genres mineurs laissent désormais entrevoir de belles perspectives d'avenir, les politiques centrées sur l'édition littéraire, plus spécifiquement patrimoniale, se sont trouvées menacées par leur propre imprécision. Initié d'une certaine façon dès 1967 par les éditions Marabout autour des récits fantastiques de Michel de Ghelderode, Jean Ray ou encore Thomas Owen, le souci du patrimoine littéraire national démarre véritablement aux éditions Jacques Antoine avec la réédition de revues des années 1920 (*Le Disque vert*, *Ça ira*, *Résurrection*), et dès 1976 dans le cadre d'un contrat passé avec les pouvoirs publics, avec le lancement de la collection « Passé Présent » chez le même éditeur, puis à l'enseigne des Éperonniers, où seront redécouverts des auteurs tels que Marie Gevers, André Baillon, Camille Lemonnier ou encore Émile Verhaeren. En 1983, une seconde collection patrimoniale, à vocation didactique celle-là par le biais d'un appareil critique et d'un prix plus accessible, voit le jour aux éditions Labor, éditeur scolaire fondé dans les années 1920 s'étant déjà largement illustré en littérature. En quelques années, « Passé Présent » et « Espace Nord » deviennent le Saint Graal de l'édition littéraire francophone belge, sa « bibliothèque de la Pléiade » en somme, portés par une volonté

d'autonomisation de la littérature francophone belge à l'égard de Paris et de reconnaissance.

En 2005, un premier événement modifie l'économie des collections. Repris par TXT Media, une société de packaging industriel, le désormais « Groupe » Labor fait l'acquisition des Éperonniers, tombés depuis peu en faillite. Et les deux collections patrimoniales, « Passé Présent » et « Espace Nord », de passer aux mains d'un seul acteur. Période noire pour « Espace Nord », dont tout un pan est cédé à un soldeur (pour un prix public dérisoire de 1 euro), dont les droits d'auteur ne sont pas toujours redistribués, dont l'encadrement scientifique ne semble plus convoqué selon les termes du contrat. Stratégies peu porteuses ou signes de panique en temps de crise, elles précèdent le placement sous concordat de Labor, en 2007, et la mise en vente par appartements qui s'ensuit. Après de longs mois de négociation, l'intégralité du secteur littéraire de Labor passe dans le giron de Luc Pire. Nouveau déménagement pour le Patrimoine. Nouvelle acquisition pour le Groupe Luc Pire qui accède par la même occasion à une surface absolument inédite jusqu'alors.

À la faveur de ces remaniements, le Groupe apparaît comme l'un des acteurs les plus puissants de l'édition belge. Parti du livre le plus éphémère qui soit (le livre-événement, dont l'existence n'a de durée que la durée de l'événement médiatique auquel il se rapporte), il acquiert en quelques années par une subtile politique de rachats la légitimité qui lui faisait initialement défaut – sans parvenir à la conquérir tout à fait non plus, l'ombre de sa stratégie du « coup éditorial » l'empêchant d'apparaître comme un éditeur aux choix pleinement désintéressés. Quoi qu'il en soit, ce nouvel acteur à cheval entre l'économique et le symbolique manifeste assurément une grande intelligence positionnelle. Et représente sans doute, au vu des lignes de force que nous avons mises en avant, l'une des adaptations les plus concluantes aux mutations récentes du champ éditorial. Rapidement racheté par un groupe étranger, le Groupe Luc Pire constitue sans doute le premier éditeur à avoir acquis une dimension industrielle sans être parti de l'imprimerie. Il a été racheté par d'autres, à l'étranger, et n'a pas bâti une maison autour d'une imprimerie. Quant aux difficultés rencontrées par l'édition belge suite à la légitimation des genres « mineurs », en optant pour un genre mineur dont le processus de légitimation n'était pas (et ne sera peut-être jamais) à l'ordre du jour, Luc Pire contournait tout risque de voir sa production déclassée par l'édition française. Le Groupe ne fera certes pas figure de pôle de référence internationale – comme le fut Casterman pour l'édition religieuse avant de l'être

pour la bande dessinée. Il n'en constituera pas moins l'une des figures de redéploiement du champ dans ses structures les plus contemporaines au prisme de l'histoire, de l'économie, des techniques, du symbolique et du social.

+++++

PARTIE III
LE LIVRE COMME
OBJET MATÉRIEL

+++++

LA BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE :
RENAISSANCE D'UNE DISCIPLINE

par Dominique Varry

+++++

HISTOIRE DU LIVRE ET HISTOIRE
DE L'IMAGE : HENRI-JEAN MARTIN
PRÉCURSEUR

par Michel Melot

+++++

Dominique Varry

+++++

LA BIBLIOGRAPHIE MATÉRIELLE : RENAISSANCE D'UNE DISCIPLINE

+++++

La bibliographie matérielle, cette archéologie du livre imprimé, s'est constituée en Grande-Bretagne au tournant des XIX^e et XX^e siècles¹. Comme discipline, elle est pourtant l'héritière de connaissances et de pratiques attestées dans l'Europe ancienne, mais que nous français avions quelque peu oubliées, ainsi que le rappelait jadis Louise-Noëlle Malclès² :

« Dans les pays anglo-saxons et principalement en Grande-Bretagne, le mot *bibliography* garde le sens particulier de science du livre. Le bibliographe n'est pas uniquement un collecteur de titres ou un analyseur de textes, mais un expert dont la tâche est d'appliquer sa connaissance de l'histoire de l'imprimerie et des techniques connexes à l'étude des livres, d'en établir l'authenticité, d'en préciser la date et le lieu d'impression, d'examiner enfin tous les détails permettant de faire la lumière sur les origines matérielles d'un ouvrage. Ceci s'entend surtout des livres anciens. Dans plus d'un cas, *bibliography* englobe encore l'histoire du livre et même l'histoire littéraire. »

D'une certaine manière, l'inspecteur de la librairie Joseph d'Hémery (1722-1806) lorsqu'il identifiait la ville de provenance, voire l'imprimeur, d'un libelle prohibé à ses caractéristiques typographiques faisait déjà de la bibliographie matérielle sans le savoir... tout comme d'éminents bibliographes de son temps, tels l'abbé Rive (1730-1791) ou le Père François-Xavier Laire (1738-1801), tous deux redoutables experts d'une spécialité alors encore en devenir, l'étude des incunables.

-
1. George Thomas Tanselle, *Bibliographical Analysis. A Historical Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
 2. Louise-Noëlle Malclès, *Manuel de bibliographie*, Paris, PUF, 1963, p. 7, note 3.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le petit milieu des incunabulistes a, en Grande-Bretagne, grandement contribué à la création de la discipline. C'est peut-être le bibliothécaire de l'université de Cambridge, Henry Bradshaw, qui en jeta les premières bases dans une petite brochure³ publiée en 1870, dans laquelle il plaidait pour une étude systématique dans une chronologie fine (d'année en année, voire de mois en mois) des caractères typographiques et des habitudes propres à chaque proto-imprimeur. Les pionniers, parmi lesquels de nombreux incunabulistes, fondèrent à Londres en 1892 la Bibliographical Society. Depuis, des sociétés bibliographiques ont vu le jour aux États-Unis, au Canada, en Australie et Nouvelle-Zélande, mais aussi dans les universités d'Oxford, de Cambridge, et de Virginie. Le premier manifeste de cette nouvelle science auxiliaire fut le manuel que Ronald McKerrow⁴ publia en 1927 sous le titre *An Introduction to Bibliography for Literary Students*. L'ouvrage, toujours utile pour la connaissance du livre artisanal, même s'il a vieilli, a fait l'objet d'une réédition en 1994 accompagnée d'une introduction de David McKitterick.

Un des premiers succès publics de cette discipline discrète fut incontestablement la dénonciation, en 1934, de la fabrication de fausses éditions pré-originales d'auteurs britanniques du XIX^e siècle effectuées à partir de 1887 par Harry Buxton Forman (1842-1917) et Thomas James Wise (1859-1937). La publication, sous la signature de John Carter et Graham Pollard, de *An Enquiry into the Nature of Certain Nineteenth Century Pamphlets*⁵, a permis de démonter la falsification par une étude des papiers, des caractères typographiques, des reliures, de la chronologie des ventes publiques, l'examen bibliographique de quarante-six brochures suspectes émanant d'une quinzaine d'auteurs... La campagne de presse qui s'en est suivie, en particulier dans le *Times Literary Supplement*, a donné un large écho à l'affaire des deux côtés de l'Atlantique. Depuis, et jusqu'à aujourd'hui, celle-ci a suscité plusieurs dizaines de publications.

Une seconde école de bibliographie matérielle s'est développée aux États-Unis dans l'immédiat après-guerre. Elle s'est incarnée dans deux

-
3. Henry Bradshaw, *A Classified Index of Fifteenth Century Books in the Collection of M. J. De Meyer, Which Were Sold at Ghent in November 1869*, London, Macmillan and Co, 1870.
 4. Ronald B. McKerrow, *An Introduction to Bibliography for Literary Students*, Oxford, Clarendon Press, 1927. Dernière édition, Winchester, St Paul's bibliographies, New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994.
 5. John Carter et Graham Pollard, *An Enquiry into the Nature of Certain Nineteenth Century Pamphlets*, London, Constable & Co Ltd; New York, Charles Scribner's Sons, 1934.

fortes personnalités, Charlton Hinman (1911-1977) et Fredson Bowers⁶ (1905-1991).

Le premier, qui avait servi pendant la guerre dans l'US Navy et examiné durant quatre années des milliers de photos aériennes, adapta la technique de comparaison de ces dernières pour mettre au point une machine à collationner qui lui permit de publier, en 1963, une magistrale étude⁷ du *First Folio* de 1623 de Shakespeare, reposant sur la comparaison de cinquante-cinq exemplaires de l'ouvrage.

Le second, professeur de littérature à l'université de Virginie, fonda en 1948 la revue *Studies in Bibliography*, dont les anciens numéros ont été mis en ligne⁸ à partir de 1995. Il fut aussi l'auteur d'un manuel de description bibliographique⁹, qui malgré sa complexité, demeure aujourd'hui encore le guide du chercheur décrivant des livres anciens. Publié pour la première fois en 1949, les *Principles of Bibliographical Description* ont connu de nombreuses rééditions, la dernière en 2005. Fredson Bowers a exercé un véritable leadership international, au point qu'on a pu parler d'une « Bowersian School », et que son approche très techniciste et scientiste tendant à résumer la description d'un ouvrage ancien à une formule de collation parfois extrêmement alambiquée, ont suscité nombre de réactions, voire de contestations.

C'est, d'une certaine manière, en contrepoint de l'approche de Fredson Bowers que s'est constituée, dans les années 1960, une « New Bibliography » ou « Nouvelle bibliographie ». C'est en effet en 1965, dans un article de *The Library*, l'organe de la Bibliographical Society, que Lloyd Hibbert, désireux de se démarquer de certaines ambiguïtés du vocabulaire de l'école américaine, introduisit pour désigner la discipline le terme de « Physical Bibliography », que l'universitaire français Roger Laufer traduisit en 1966 par « Bibliographie matérielle ».

C'est en 1972 que Philip Gaskell publia *A New Introduction to Bibliography*¹⁰, le meilleur manuel actuellement disponible, pour remplacer

-
6. George Thomas Tanselle, *The Life and Work of Fredson Bowers*, Charlottesville, Bibliographical Society of the University of Virginia, 2003.
 7. Charlton Hinman, *The Printing and Proof-Reading of the First Folio of Shakespeare*, Oxford, Clarendon Press, 1963, 2 volumes.
 8. < <http://etext.lib.virginia.edu/bsuva/sb/> >.
 9. Fredson Bowers, *Principles of Bibliographical Description*, Princeton, Princeton University Press, 1949. Dernières éditions, Winchester, St Paul's Bibliographies and New Castle (Del.), Oak Knoll Press, 1994 et 2005.
 10. Philip Gaskell, *A New Introduction to Bibliography*, Oxford, Clarendon Press, 1972. Cet ouvrage a connu des rééditions en 1974, 1979, 1994, et une traduction en espagnol.

et prolonger pour la période du livre industriel le manuel de McKerrow évoqué précédemment.

C'est à la même époque qu'un universitaire néo-zélandais, Donald McKenzie (1931-1999)¹¹, entreprenait des travaux qui devaient singulariser cette « nouvelle bibliographie »... en particulier en publiant en 1969 dans la revue *Studies in Bibliography* de Fredson Bowers un article que d'aucuns ont qualifié de « bombe », et qui réintroduisait l'importance du facteur humain dans le processus de fabrication du livre, "Printers of the Mind..."¹². Alors qu'il était encore étudiant, il avait publié un compte rendu critique de l'ouvrage de Bowers *Textual and Literary Criticism*¹³ qui publia en 1959 ses conférences prononcées dans le cadre des Sandars Lectures in Bibliography des années 1957-1958. McKenzie a, en particulier, émis des doutes sur la reconstitution d'exemplaires « idéaux » tels que les concevait Bowers. Lui qui avait fait sa thèse sur les archives des Presses de l'université de Cambridge, a insisté sur l'exploitation des archives d'ateliers pour reconstituer l'histoire de la publication de tel ou tel ouvrage, et en identifier les différents acteurs. McKenzie a mené une carrière d'enseignant-chercheur à l'université Victoria de Wellington, puis une fois retraité, une seconde à Oxford où il tint une chaire de critique textuelle et de bibliographie. Bien qu'il ait disparu prématurément, son œuvre a considérablement élargi le champ d'application de la discipline à ce qu'il dénomme la « sociologie des textes », et à des objets autres que le livre, tel le Traité de Waitangi (1840), accord signé entre les Britanniques et les Maoris, de tradition orale, considéré comme l'acte de naissance de la Nouvelle-Zélande. En 1985, la British Library lui demanda d'assurer les premières Panizzi Lectures. Le texte de ces conférences fut publié l'année suivante¹⁴, puis traduit en français¹⁵. Après sa disparition, l'université de Wellington a édité un volume d'hommage¹⁶, et deux de ses élèves

11. Un site web non officiel lui a été consacré : < <http://users.ox.ac.uk/~hobo/dfm/dfmhome2.html> >.

12. Donald Francis McKenzie, "Printers of the Mind: Some Notes on Bibliographical Theories and Printing-House Practices", *Studies in Bibliography*, n° 22, 1969, pp. 1-75.

13. Fredson Bowers, *Textual and Literary Criticism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1959.

14. Donald Francis McKenzie, *Bibliography and the Sociology of Texts*, London, The British Library, 1986. Second edition, 1999.

15. Donald Francis McKenzie, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.

16. John Thomson (ed.), *Books and Bibliography. Essays In Commemoration of Don McKenzie*, Wellington (New Zealand), Victoria University Press, 2002.

ont rassemblé et publié ses articles¹⁷. Dans un compte rendu de ces deux ouvrages paru dans la *New York Review of Books* en date du 29 mai 2003, Robert Darnton qualifiait McKenzie de « Martin Luther de la bibliographie », et concluait : “He did not undermine bibliography, far from it. His heresies have given it new life”. Un petit ouvrage étudiant l'influence de Mc Kenzie a été publié en 2010 avec une importante présentation biographique due à David McKitterick¹⁸.

La « nouvelle bibliographie » s'est, comme nous l'avons souligné, développée à partir des années 1960, c'est-à-dire au moment précis où se constituait autour d'Henri-Jean Martin une école française d'histoire du livre dans la tradition des *Annales*, c'est-à-dire avec une approche très différente. Si Henri-Jean Martin n'a jamais été un « bibliographe », il n'en a pas moins contribué à faire connaître en France la bibliographie matérielle. C'est dans son séminaire du lundi à l'École pratique des hautes études que Jeanne Veyrin-Forrer¹⁹ (1919-2010) donnait chaque année aux auditeurs, dont je fus, des rudiments de la discipline. Elle fut en 1971 l'auteur du premier manuel en français²⁰, un modeste dactylogramme de quarante et une pages destiné aux élèves de l'École nationale supérieure de bibliothécaires. C'est au séminaire d'Henri-Jean Martin qu'on pouvait croiser Roger Laufer, qui après son séjour australien au cours duquel il avait « inventé » l'expression « bibliographie matérielle », était revenu en France où il avait soutenu une thèse d'état sur René Lesage dans laquelle il appliquait les méthodes de cette discipline, et publiait en 1972 le premier manuel français destiné à un public d'étudiants et d'universitaires²¹.

C'est encore au séminaire d'Henri-Jean Martin qu'on pouvait rencontrer Wallace Kirsop, professeur à l'université Monash en Australie, qui avait publié dès 1970 un petit volume de soixante-dix-sept pages destiné à

17. Donald Francis McKenzie, *Making Meaning. "Printers of the Mind" and Other Essays*. Edited by Peter D. McDonald and Michael F. Suarez (s.j.), Amherst and Boston, University of Massachusetts Press, 2002. Un compte rendu intitulé « Formes et sens de la lecture » a été publié par Roger Chartier dans *Le Monde* (supplément Livres) du vendredi 15 novembre 2002.

18. Alistair McLeery, Benjamin A. Brabon. (ed.), *The Influence of David McKenzie*, Edimburgh, Merchiston Publishing, 2010.

19. Jeanne Veyrin-Forrer, *La lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1987.

20. Jeanne Veyrin-Forrer, *Précis de bibliologie. I : fabrication manuelle*, Paris, École nationale supérieure des bibliothèques, 1971.

21. Roger Laufer, *Introduction à la textologie. Vérification, établissement, édition des textes*, Paris, Larousse, 1972.

persuader les littéraires français de l'intérêt de la bibliographie à l'anglo-saxonne²². Il ne fut malheureusement guère entendu.

En 1979, le CNRS organisa pourtant, à la Bibliothèque nationale et sous la présidence du doyen Jacques Petit, une table ronde sur la bibliographie matérielle au cours de laquelle douze communications furent présentées, dont quatre seulement par des Français. Celle d'Henri-Jean Martin s'intitulait « Comment mesurer un succès littéraire. Le problème des tirages ». Roger Laufer, qui édita les actes de cette journée²³, avait intitulé son propos : « La bibliographie matérielle : pourquoi faire ? ». Il posa brutalement le problème de la méconnaissance et du désintérêt manifestés par la plupart des universitaires français pour cette discipline :

« [...] Mes propos risquent d'être mal reçus, parce qu'ils seront peut-être mal perçus. Il est peu de conférenciers français à présenter ici l'étude d'un cas bibliographique précis. Cette pénurie n'est pas fortuite. Telle demeure notre ignorance. C'est moins d'un colloque sur la bibliographie matérielle que nous avons besoin, que d'un séminaire pour grands commençants. Ce n'est pas le cas de nos collègues étrangers. [...] »²⁴

Dans les pays francophones, la bibliographie matérielle n'eut guère plus de succès. Tout juste peut-on citer parmi ceux qui la pratiquèrent, Jean-François Gilmont²⁵ à Louvain et Daniel Droixhe à Liège pour la Belgique, Silvio Corsini²⁶ à Lausanne pour la Suisse.

Alors que durant les années de la fin du xx^e siècle, la bibliographie matérielle connut plutôt un recul dans le monde anglo-saxon, on assista à un phénomène inverse en France où l'école d'Histoire du livre développée par Henri-Jean Martin, sans renoncer aux études d'histoire économique et sociale qui ont fait sa renommée, commença à s'intéresser aux « mises en texte » et « mises en livre ». Ce tournant est caractérisé, en 1990, par la publication sous la direction d'Henri-Jean Martin et de Jean Vezin d'un

22. Wallace Kirsop, *Bibliographie matérielle et critique textuelle, vers une collaboration*, Paris, Lettres modernes, 1970.

23. Roger Laufer (éd.), *La bibliographie matérielle présentée par Roger Laufer. Table ronde organisée pour le CNRS par Jacques Petit*, Paris, Éditions du CNRS, 1983.

24. *Idem*, pp. 14-15.

25. Jean-François Gilmont, *Le livre & ses secrets*, Genève et Louvain-la-Neuve, Droz et Université catholique de Louvain, 2003.

26. Silvio Corsini, *La preuve par les fleurons ? Analyse comparée du matériel ornemental des imprimeurs suisses romands 1775-1785*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du xviii^e siècle, 1999.

premier volume intitulé *Mise en texte et mise en page du livre manuscrit*²⁷. Dix années plus tard, Martin publiait un second volet à cette investigation, consacré cette fois à la mise en page et en texte du livre imprimé moderne, entre *xiv*^e et *xvii*^e siècles²⁸. Ce faisant, Henri-Jean Martin donnait une envergure nouvelle à des investigations précieuses sur les pratiques des compositeurs d'imprimerie demeurées jusque-là balbutiantes, et à l'état pionnier et exploratoire dans le monde anglo-saxon²⁹. Au-delà des pratiques d'atelier (signatures, réclames, double capitalisation...) qui permettent d'attribuer telle impression à telle aire géographique, Henri-Jean Martin insistait sur l'intérêt de l'étude de la structuration des textes, des notes, de l'apparat critique... et de l'évolution de leur présentation au cours des temps.

Au terme de cette évocation historique qui a vu approches anglo-saxonnes et approches françaises fonctionner en parallèle avant de connaître de timides rapprochements, force nous est de constater que la situation présente, en ce début de *xxi*^e siècle, est plutôt contrastée. D'une part, l'enseignement de la bibliographie matérielle est en recul dans le monde anglo-saxon... et réduit dans le monde francophone ; d'autre part, et paradoxalement, les technologies les plus récentes offrent de nouvelles opportunités et de nouvelles perspectives de recherche sans commune mesure avec la situation antérieure.

Premier constat, alors que certaines universités anglo-saxonnes avaient créé de véritables ateliers d'imprimerie destinés à faire comprendre aux étudiants les pratiques de la composition au plomb et de l'impression à la presse à bras, comme ce fut par exemple le cas à l'université Victoria de Wellington, à l'initiative de Donald McKenzie pour la Wei-te-ata Press³⁰, ou à la Robertson Davies Library de Massey College à l'université de Toronto, la bibliographie matérielle qui était incluse dans la plupart des cursus littéraires est aujourd'hui quelque peu délaissée³¹. Pourtant, des ouvrages richement illustrés pour public cultivé, tel celui

27. Henri-Jean Martin et Jean Vezin (dir.), *Mise en texte et mise en page du livre manuscrit*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1990.

28. Henri-Jean Martin (dir.), *La naissance du livre moderne (xiv^e-xvii^e siècles) : mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.

29. Richard Anthony Sayce, *Compositorial Practices and the Localization of Printed Books 1530-1800*, Oxford, Oxford Bibliographical Society, 1979. Version corrigée d'un article publié originellement dans *The Library*, 1960, tome XXXI, pp. 1-45.

30. < www.victoria.ac.nz/wtapress/about/history-founder >.

31. Ann R. Hawkins (ed.), *Teaching Bibliography, Textual Criticism and Book History*, London, Pickering & Chatto, 2006.

de David Pearson³² continuent de plaider auprès des usagers des bibliothèques pour l'étude des livres dans leur matérialité, au-delà des textes qu'ils transmettent.

Il est toutefois significatif que l'enseignement d'histoire du livre ait disparu des cursus d'"Information and Library Science" dans les années 1980-1990, et que, pour pallier cette lacune, Terry Belanger ait créé en 1983 la Rare Book School³³ à l'université de Columbia, avant de la transférer à l'université de Virginie en 1992. Celle-ci a, depuis, fait des émules en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, et à Lyon où l'Institut d'histoire du livre a lancé ses premiers cours annuels en 2001, dont un de bibliographie matérielle régulièrement organisé depuis.

En France, les établissements d'enseignement supérieur proposant des formations en histoire du livre ont toujours été peu nombreux, et sont atypiques dans le paysage universitaire. Par ordre chronologique d'apparition, il s'agit de l'École nationale des chartes, de l'École pratique des hautes études IV^e section, de l'École des hautes études en sciences sociales, de l'enssib, du Collège de France. À ceux-ci, il convient d'ajouter deux départements d'université : le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) de l'université de Tours pour le xv^e siècle, et le Centre d'histoire culturelle de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines pour la période contemporaine. De tous ces établissements, seuls trois proposent une initiation à la bibliographie matérielle : l'École des chartes, l'enssib, et le CESR de Tours. Quant aux départements de littérature des universités françaises, ils brillent par leur absence dans ce paysage.

Second constat, les développements des outils informatiques d'une part, les techniques de numérisation d'autre part, offrent au chercheur des opportunités qu'aucun de ses devanciers n'a pu avoir, et vont lui permettre à l'avenir de rapprocher des exemplaires, et de « voir » des particularités et des éléments qui jusqu'à présent échappaient souvent à l'investigation.

La première facilité aujourd'hui offerte au chercheur est en effet celle de pouvoir plus facilement comparer des exemplaires d'un même ouvrage conservés dans des bibliothèques dispersées dans le monde entier. Ce travail essentiel de comparaison, sur lequel insistait jadis Wallace Kirsop, a souvent obligé les bibliographes à voyager de bibliothèque en bibliothèque d'un pays à l'autre, au risque d'oublier des indices importants d'un

32. David Pearson, *Books as History. The importance of Books beyond their Texts*, London, The British Library, New Castle (Del.), Oak Knoll, 2008. Second edition, 2011.

33. < www.rarebookschool.org >.

examen à l'autre, ou de passer à côté d'indices essentiels. La mise à disposition de grands réservoirs bibliographiques électroniques, en particulier par la rétroconversion d'anciens catalogues sur papier ou sur fiches, et ce en dépit de leur qualité parfois déficiente, autorise bien plus facilement que jadis le repérage d'exemplaires d'un même ouvrage en vue de leur examen.

La numérisation des collections et leur mise à disposition sur le Web permettent désormais de faire ce travail de comparaison depuis son bureau, sans avoir à se déplacer. Cela suppose cependant que la numérisation d'un ouvrage soit complète, y compris pour toutes ses pages blanches, ce qui n'est hélas pas toujours le cas. Dans un même ordre d'idées, les campagnes de numérisation de Google Books permettent parfois, outre ces comparaisons, de découvrir des titres ou des éditions insoupçonnées. Là encore, il faut être attentif. Certains volumes numérisés par Google disparaissent subitement de la toile, remplacés par d'autres exemplaires. Il semble difficile de faire comprendre à cet opérateur, comme à bien d'autres, qu'un livre ancien même imprimé est toujours unique, et que ses exemplaires ne sont pas interchangeables, mais peuvent présenter des variantes et des particularités propres du plus haut intérêt pour le bibliographe.

Mais ce dernier doit demeurer vigilant. Il n'est pas à l'abri d'éventuelles manipulations, comme l'introduction de fichiers d'un autre exemplaire utilisés pour en compléter un incomplet, voire en modifier le texte ! Ce n'est pas sans raison que la Bibliographical Society of Australia and New-Zealand a décidé de consacrer son congrès de novembre 2011 à la question de "Textual Manipulation" en particulier pour les textes électroniques³⁴.

L'interrogation de Google Books peut aussi réserver des surprises heureuses au chercheur, lesquelles peuvent s'apparenter à ce que les sociologues ont coutume de dénommer « butinage » quand l'exploration des rayons d'une bibliothèque permet de découvrir des publications inconnues susceptibles d'intéresser le « butineur ». Nous voudrions, à cet égard, rappeler une expérience personnelle alors que nous préparions une étude sur les Foires de Beaucaire³⁵ qui, au XVIII^e siècle, furent un lieu important de vente d'ouvrages prohibés. Une interrogation de routine de Google Books a permis de découvrir et télécharger quelques petits

34. < www.adelaide.edu.au/library/special/biblio/ >.

35. Dominique Varry, « Commerce et police du livre prohibé aux foires de Beaucaire », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 7, 2011, pp. 85-98.

romans de nous inconnus ayant pour toile de fond les foires de Beaucaire, dont certains à l'adresse d'Amsterdam. Au-delà des intrigues, sans grand intérêt pour nous, ces romans n'en apportaient pas moins un témoignage intéressant sur la notoriété internationale et le déroulement de ces foires qui nous était auparavant totalement inconnu.

D'aucuns ont pu dénoncer, non sans raisons, l'entreprise de numérisation totale revendiquée par Google. Certaines des bibliothèques ainsi traitées ont pu créer leurs propres portails de consultation, telles celle de Lyon, quatre ans après, avec Numelyo³⁶ lancé fin 2012. Il n'empêche que le chercheur aurait tort de se priver de cet outil... moyennant certaines précautions que nous avons déjà évoquées.

Mais la numérisation intégrale d'ouvrages anciens n'est pas le seul outil dont puisse disposer le chercheur. Celui-ci, en effet, commence à pouvoir disposer de bases de données thématiques encore peu nombreuses, mais qui devraient rapidement se multiplier et s'enrichir. Parmi les premières à avoir vu le jour, on peut mentionner les bases d'ornements d'imprimerie (bandeaux, culs de lampes, réglets et capitales) : Fleuron³⁷ et Passe-Partout³⁸, à l'initiative de Silvio Corsini, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Môriane, initiée au milieu des années 1990 par Daniel Droixhe à l'université de Liège³⁹, et plus récemment Maguelone⁴⁰, créée par Claudette Fortuny à l'université de Montpellier III et hébergée par l'enssib. À l'origine, ces trois bases ne comportaient que des ornements du XVIII^e siècle. Leur spectre chronologique, tout spécialement pour Fleuron, est aujourd'hui en train de s'élargir. À ces trois bases principales, on peut ajouter celle de Pierre Mouriau de Meulenacker⁴¹ pour le XVIII^e siècle, et celle de Robert Netz dénommée Culs-de-Lampe⁴² pour le XVII^e siècle. Aux bases d'ornements typographiques s'ajoutent, pour des périodes plus anciennes, et tout spécialement les XV^e et XVI^e siècles, des bases de marques typographiques qui ont pris le relais d'instruments similaires plus anciens jadis publiés sur papier. La plus importante, Marques d'impressors⁴³, a été lancée par la réserve de la bibliothèque de l'université de Barcelone. Elle travaille en

36. < <http://numelyo.bm-lyon.fr> >.

37. < <http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/index.html> >.

38. < www3.unil.ch/BCUTodai/app/Todai.do >.

39. < www.gedhs.ulg.ac.be/morlane/ >.

40. < <http://maguelone.enssib.fr/> >.

41. < <http://ornements-typo-mouriau.be/index.php> >.

42. < www.livresinterdits.org/pages/rept_culdelamp_general_ch.htm >.

43. < www.bib.ub.edu/fileadmin/impressors/cerca_eng.htm >.

collaboration avec la base Printer's Devices⁴⁴ de l'université de Floride. Le site de la bibliographie nationale italienne du xvi^e siècle, EDIT 16⁴⁵, propose des images numériques de marques d'imprimeurs. Pour sa part, dans le cadre du catalogage des quelque 30 000 éditions italiennes du xvii^e siècle qu'elle conserve, la Bibliothèque nationale centrale de Rome a constitué la base MAR.T.E. (Marche Tipografiche Editoriali)⁴⁶. De son côté, le CESR de Tours, dans le cadre de son projet des Bibliothèques virtuelles humanistes qui propose déjà des numérisations complètes d'ouvrages de la Renaissance, travaille à développer BaTyR⁴⁷ (Base de Typographie de la Renaissance), qui comporte un ensemble de marques typographiques, et un autre de lettrines.

Des bases de données de filigranes sont également en cours de constitution. Une des premières est sans doute la Thomas L. Gravell Watermark Archive⁴⁸ réalisée en 1995 à partir de photographies réalisées par Thomas Gravell sur un papier spécial très sensible, et conservée à l'université du Delaware. Ce programme, qui porte prioritairement sur des papiers américains des xviii^e et xix^e siècles, a fait l'objet d'une communication par ses promoteurs lors du colloque « Vers une nouvelle érudition : numérisation et recherche en histoire du livre » organisé à l'enssib en 1999⁴⁹. D'autres projets concernant les filigranes se sont développés depuis. Sans prétendre à l'exhaustivité, on signalera :

- Watermarks in incunabula printed in the Low Countries (WILC)⁵⁰, projet piloté par la Bibliothèque royale des Pays-Bas.
- Watermarks in incunabula printed in España (WIES)⁵¹.
- Wasserzeichen des Mittelalters (WZMA)⁵², projet autrichien portant sur des papiers des xiv^e et xv^e siècles.
- Wasserzeichenkartei Piccard⁵³, site hébergé par les archives de Stuttgart et qui recense les filigranes des xiv^e au xvii^e siècle jadis publiés sur papier par Gerhard Piccard (1909-1989), et d'autres demeurés inédits.

44. < <http://web.uflib.ufl.edu/spec/rarebook/devices/device.htm> >.

45. < http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ihome.htm >.

46. < <http://193.206.215.10/marte/> >.

47. < www.bvh.univ-tours.fr/materiel_typo.asp >.

48. < www.gravell.org >.

49. < www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1512 >.

50. < <http://watermark.kb.nl/page/> >.

51. < www.bernstein.oeaw.ac.at/databases/wies/index.html >.

52. < www.ksbm.oeaw.ac.at/wz/wzma.php >.

53. < www.piccard-online.de/einfueh.php?sprache >.

À ces différentes initiatives, il convient d'ajouter celle de la mise en ligne du matériel publié sur papier en quatre volumes de Charles Moïse Briquet et de ses inédits, grâce à une coopération franco-autrichienne. Bien qu'encore inachevé, Briquet online⁵⁴ se révèle déjà un outil incontournable pour la période antérieure à 1600.

Ces quelques exemples, portant sur différents critères susceptibles d'intéresser le bibliographe, démontrent la vitalité d'initiatives multiples qui, bien qu'encore balbutiantes, finiront dans quelques années par nous doter d'instruments d'investigation particulièrement performants. Ce constat optimiste ne doit cependant pas occulter le fait que ces initiatives sont très fragiles, et soumises à bien des aléas qui peuvent compromettre leur achèvement. C'est ainsi que la base d'ornements typographiques Môriane a subi, il y a quelques années, un long arrêt et a été menacée de disparition faute de crédits. Pour sa part, le projet de David L. Gants, de l'université de Virginie, sur le monde de l'imprimerie londonienne (filigranes et ornements typographiques) au tournant du XVII^e siècle s'est arrêté en 2005 avec le cas de l'impression des œuvres de Benjamin Jonson, en 1616, dans l'atelier de William Stansby⁵⁵ !

Des secteurs peu explorés jusqu'à une période récente font aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt. Une exposition organisée par Roger Stoddard à Harvard en 1985 a donné lieu à un catalogue illustré⁵⁶, réédité récemment, qui constitue un excellent panorama sur les marques et stigmates de toute nature qu'on peut rencontrer sur les livres : impressions fantômes, effets divers des manipulations au cours de la fabrication, marques d'appartenance, de censure...

Pour sa part, la typographie a fait l'objet de travaux qui ont permis l'élaboration d'instruments de travail novateurs. On citera, en particulier, ceux d'Hendrik Vervliet auteur d'une paléotypographie de la Renaissance française⁵⁷ publiée en 2008, et plus récemment d'un *Conspectus* des caractères français⁵⁸, et d'une étude sur les ornements en forme de feuilles de vigne de la même époque⁵⁹.

54. < www.ksbm.oeaw.ac.at/_scripts/php/BR.php?lang=fr >.

55. < www2.iath.virginia.edu/gants/ >.

56. Roger E. Stoddard, *Marks in Books illustrated and explained*, Harvard, Houghton Library, 1985. Second edition, 2005.

57. Hendrik Vervliet, *The Palaeotypography of the French Renaissance. Selected Papers on Sixteenth Century Typefaces*, Leiden, Brill Publications, 2008, 2 volumes.

58. Hendrik Vervliet, *French Renaissance Printing Types: a Conspectus*, New Castle (Del.), Oak Knoll, 2010.

59. Hendrik Vervliet, *Vine Leaf Ornaments in Renaissance Typography. A Survey*, New Castle (Del.), Oak Knoll, 2012.

Tel est également le cas de la reliure à travers, par exemple, les nombreux travaux de Miriam Foot⁶⁰, mais aussi d'un aspect trop délaissé jusqu'à une époque récente : les provenances. Dans ce dernier domaine, David Pearson a donné un manuel qui fait désormais autorité⁶¹. Des bases de données de provenances sont aujourd'hui en cours de constitution. Celle de la Bibliothèque municipale de Lyon⁶² est d'ailleurs pionnière en la matière.

De nouveaux manuels se font également jour. Alain Riffaud⁶³ en a récemment publié un sur papier chez Droz, très centré sur le théâtre français du XVII^e siècle. Le lecteur curieux ira également consulter en ligne et avec profit les supports du cours de bibliographie matérielle⁶⁴ et du cours d'histoire du papier⁶⁵ donnés par Neil Harris dans le cadre de l'école de l'Institut d'histoire du livre. Pour sa part, l'auteur de ces lignes propose depuis juin 2011 un manuel évolutif de bibliographie matérielle en ligne⁶⁶.

Nul doute que l'émergence et le développement des différents instruments de travail évoqués plus haut, qui pour la plupart ne constituent que l'avant-garde de ceux dont le chercheur pourra disposer dans quelques années, et qui sont riches de potentialités encore insoupçonnées, augurent d'une nouvelle façon d'étudier le livre dans tous ses aspects, y compris ceux de sa matérialité, et confèrent à l'approche bibliographique une impulsion et un dynamisme nouveaux. Bien plus facilement et rapidement qu'hier, le chercheur pourra rapprocher, confronter, comparer, collationner... en un mot VOIR des réalités multiples qui, auparavant, échappaient à ses devanciers. Attentif à l'enseignement de Donald McKenzie, mais aussi à celui de David McKitterick dans son ouvrage suggestif *Print, Manuscript and the Search for Order*⁶⁷, il n'aura garde d'oublier le facteur humain. C'est bien

60. Miriam Foot, *Studies in the History of Bookbinding*, Aldershot, Ashgate, 1993. *Idem*, *History of Bookbinding as a Mirror of Society*, London, The British Library, 1999 (Panizzi Lectures 1997).

61. David Pearson, *Provenance Research in Book History. A Handbook*, London, The British Library, New Castle (Del.), Oak Knoll, 1994. Second edition, 1998.

62. < http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_06PRV01000COL0001 >.

63. Alain Riffaud, *Une archéologie du livre français moderne*, Genève, Droz, 2011.

64. Neil Harris, *Analytical Bibliography: an alternative prospectus*, < <http://ihl.enssib.fr/analytical-bibliography-an-alternative-prospectus> >.

65. Neil Harris, *Paper and Watermarks as bibliographical Evidence*, < <http://ihl.enssib.fr/paper-and-watermarks-as-bibliographical-evidence> >.

66. Dominique Varry, *Introduction à la bibliographie matérielle. Archéologie du livre imprimé (1454 - vers 1830)*. Ouvrage évolutif mis en ligne pour la première fois le 15 juin 2011, < <http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle> >.

67. David McKitterick, *Print, Manuscript and the Search for Order, 1450-1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Second edition, 2005. À paraître en traduction française dans la collection « Métamorphoses du livre » de l'Institut d'histoire du livre de Lyon.

pourquoi, chaque fois qu'il le pourra, il devra croiser les indices recueillis par l'examen des exemplaires conservés avec les sources d'archives.

D'une certaine manière, on a assisté, depuis la publication de *L'Apparition du livre*, à un certain infléchissement et à une certaine convergence des approches de l'histoire du livre à la française et selon les canons de l'École des Annales et de la « New Bibliography » à l'anglo-saxonne⁶⁸. L'évolution même des centres d'intérêt d'Henri-Jean Martin en témoigne. Cette convergence, les éditeurs posthumes des articles de McKenzie l'avaient déjà soulignée :

« [...] Robert Darnton and Roger Chartier championed McKenzie as part of their own transformation of French *histoire du livre*, the new-style "history of the book" that emerged in the 1980s was, in many respects, the result of a multinational convergence of scholarly interests which McKenzie himself did much to initiate and promote. »⁶⁹

Discipline ancienne, quelque peu marginale, mais renouvelée et dotée de nouveaux instruments d'investigation, la bibliographie matérielle est encore riche de promesses.

68. Sur cette question, on consultera avec profit le stimulant petit ouvrage de Leslie Howsam, *Old Books and New Histories: an Orientation to Studies in Book and Print Culture*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.

69. Donald Francis McKenzie, *Making Meaning. "Printers of the Mind" and Other Essays...*, op. cit., Editorial introduction, pp. 9-10.

Michel Melot

+++++

HISTOIRE DU LIVRE ET HISTOIRE DE L'IMAGE : HENRI-JEAN MARTIN PRÉCURSEUR

+++++

Dans les confidences qu'Henri-Jean Martin a faites à Christian Jacob et Jean-Marc Chatelain, nous pouvons lire : « Je comprenais ce qu'était un poinçon car mon grand-père gravait des médailles. »¹ C'est ainsi que Martin comprenait ce qu'était un livre, non comme un simple support de la pensée mais comme un objet que la pensée conçoit et que la main fabrique. Henri-Jean Martin n'était pas précisément un homme d'images, il était un homme de la totalité des processus de communication et de connaissance, comme il a tenté de le montrer dans son ambitieux livre-testament². L'image est toujours présente dans ses ouvrages comme elle l'est déjà dans un copieux chapitre de *L'Apparition du livre*. Cependant, lorsqu'on lit ce chapitre isolément, l'image n'y est pas traitée que pour elle-même. Elle y trouve sa place dans une approche globale du livre comme objet complexe, à la fois composite et unitaire. Le livre n'est plus seulement le véhicule de l'écriture, pour laquelle il fut inventé, comme on avait tendance à le croire en étudiant l'image pour l'opposer au texte, mais l'articulation d'un ensemble plus ou moins codé de significations où écriture et image ne sont jamais indépendantes. C'est dire qu'Henri-Jean Martin a pris du recul pour voir le phénomène du livre en surplomb, libérant ainsi une érudition qui jusqu'alors cloisonnait l'histoire du livre en histoire des idées, histoire de la littérature, histoire des techniques, histoire des métiers du livre, histoire de son commerce, histoire enfin de la lecture. L'histoire de l'illustration n'était alors qu'une branche subalterne de l'histoire de l'art et un auxiliaire de l'histoire du livre. En séparant planches et typographies dans deux techniques incompatibles,

-
1. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre. Entretien avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 56.
 2. Henri-Jean Martin, *Aux sources de la civilisation européenne*, Paris, Albin Michel, 2007.

le livre tel qu'il *apparaît* en effet après Gutenberg, nous invitait à cette ségrégation. L'histoire du livre se trouvait prisonnière de cette catégorisation dont on a appris, depuis, l'aspect trompeur. Dans son *Essai* intitulé *Des Livres*, Montaigne ne parle pas des livres, mais des auteurs, réduisant l'histoire du livre à celle de la littérature. Dans cet esprit, l'image n'a pas sa place et seule une conception globale du livre telle que la professait Henri-Jean Martin pouvait l'y réintégrer. Si la vision du livre pouvait ainsi être mise à distance, c'est que le livre lui-même était arrivé à un carrefour qui le confrontait à d'autres médiums. Pour étudier le bocal, dit le proverbe, mieux vaut ne pas être poisson. Henri-Jean Martin a su sortir du bocal et insérer l'histoire du livre dans un contexte plus large, comme on en a pris, après lui, l'habitude et comme il l'a montré lui-même dans *Histoire et pouvoirs de l'écrit*³.

Revenons cinquante ans en arrière. En 1958, le règne absolu du livre en majesté était troublé, même si les historiens du livre n'en avaient pas conscience, par l'apparition de nouveaux modes de savoir, radicalement différents. J'emprunte à Henri-Jean Martin lui-même et à son savoir encyclopédique, ce passage décisif : « En 1951 apparaît l'Univac 1, machine décimale avec bandes magnétiques et mémoire à mercure (36 exemplaires). En France, le Gamma 3 de la compagnie de machines Bell (plus de 1 000 exemplaires, commercialisé en 1953)... La deuxième génération (à partir de 1958) fut caractérisée par l'introduction du transistor... Les six premiers modèles d'ordinateurs à transistors furent livrés en 1959. L'IBM 1401, sorti en septembre, fut installé à plus de 10 000 exemplaires. »⁴

L'insatiable curiosité d'Henri-Jean Martin, son ouverture d'esprit lui firent pressentir que le monde des écrans allait s'ajouter à celui du livre et que, si le monde du livre avait été celui de l'écriture, le monde des écrans serait celui des images, y compris lorsqu'il s'agit d'écriture, considérée comme un graphisme. Le livre sous forme de *codex*, conçu pour l'écrit, avait accueilli l'image comme un corps étranger. À cet égard, le livre de Gutenberg était bien un objet nouveau, imposant des règles différentes de celles du manuscrit et même du livre xylographique où écriture et image sont d'une même nature technique et partagent le même espace. Dans le

3. Parmi les innombrables études qui situent le livre dans son histoire matérielle, on citera par exemple *Les 3 révolutions du livre*, catalogue d'une mémorable exposition du musée des Arts et métiers dirigée par Alain Mercier, ou le cycle de trois expositions de la Bibliothèque nationale de France sur *L'aventure des écritures*, qui ont laissé chacune une remarquable publication : *Naissances*, 1997, *Matières et formes*, 1998 et *La Page*, 1999.

4. Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Perrin, 1988, pp. 439-440.

livre tel qu'il est *apparu* alors, l'image est à contre-courant. Elle bloque le processus linéaire du texte et de sa lecture chronologique et irréversible. Elle contrarie leur déroulement qui épouse, qu'on le veuille ou non, la forme du discours, même sous sa forme tabulaire. L'image dans le livre, mise hors-texte, sort de l'histoire. Elle reste en suspens, comme le disait Bergson qui opposait le temps mesurable des horloges, qui est celui de la ligne et de la page, au temps vécu qui est celui des images, du cadre, qui ne prescrit aucune durée⁵. Il faut relire ce beau passage du 7^e *Petit Traité* de Pascal Quignard, intitulé *Des rapports que le texte et l'image n'entretiennent pas* : « Il n'y a pas de lien entre le texte et l'image, sinon l'image du texte même. »⁶ Paul Valéry l'avait déjà noté en opposant deux façons de lire un livre : verbale ou visuelle⁷. Ces idées, devenues paradoxales, sont désormais des lieux-communs⁸. Il aura fallu une génération, celle d'Henri-Jean Martin, pour qu'elles passent de la provocation à la banalité. Nous savons que nous voyons trop de livres pour pouvoir les lire et que nos yeux englobent spontanément textes et image. La subordination de l'illustration au texte fait place à une mixité de l'espace où l'écriture est déjà une image, notamment par les variations typographiques et la grande liberté des mises en page, et l'image, objet de savoir dont on découvre qu'il est souvent aussi codé qu'un langage, une autre écriture. À tel point que le mot « illustration » est devenu péjoratif. Pour l'artiste, illustrateur est une forme de mépris, pour l'écrivain, presque une injure puisque, comme l'écrit Quignard, reprenant l'anathème de Flaubert contre les illustrations, « le propre des signes écrits est de ne pas montrer ce qu'ils désignent ». L'illustrateur est un « auteur secondaire » selon la bibliothéconomie, et à la Bibliothèque nationale les bandes dessinées ont été longtemps cataloguées au nom du scénariste, rejetant celui du dessinateur, de même que l'auteur d'un film fut d'abord l'écrivain, sur le modèle du théâtre, et non le réalisateur.

En 1962, « quatre ans après Martin », parut à Toronto *La Galaxie Gutenberg* de Marshall McLuhan⁹. Le monde du livre est donc observé avec

5. Nous avons développé ce thème : Michel Melot, « Illustrer l'histoire de l'art », in Nathalie Preiss et Joëlle Raineau (dir.), *L'image à la lettre*, Paris-Musées / éd. des Cendres, 2005, pp. 201-226.

6. Pascal Quignard, *Petits traités*, tome I, VII^e Traité, « Sur les rapports que le texte et l'image n'entretiennent pas », Montrouge, Maeght, 1990.

7. Paul Valéry, « Les Deux Vertus d'un livre », in *Notes sur le livre et le manuscrit*, Maestricht, Stols, 1926, repris dans *Œuvres*, Tome II, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), 1960, p. 1246 sqq.

8. Voir Michel Melot, « À l'ombre des images. Nouvelles approches de l'illustration », in *Histoire de l'art*, n° 45, décembre 1999, pp. 3-12.

9. Marshall McLuhan, *The Gutenberg Galaxy*, Toronto, University of Toronto Press, 1962. Trad. fr. *La galaxie Gutenberg face à l'ère électronique*, Paris, Mame, 1967.

curiosité comme un objet d'astronomie. La métaphore était bien choisie. L'étude des signes considérés comme des phénomènes célestes dotés de leur mouvement propre et savamment structurés de manière inexplicable donna lieu à une production de traités de sémiologie qui étaient à l'étude du signe – comme le disait Panofsky à propos de l'iconographie – ce que l'astrologie était à l'astronomie. À vrai dire, ces discours souvent verbeux ne disaient rien d'autre que ce qu'avaient déjà dit les Pères de l'Église ou, mieux encore, la *Logique* de Port-Royal sur laquelle Henri-Jean Martin avait bien raison d'insister. Les recherches les plus productives se sont alors ancrées dans des disciplines de l'observation bibliothécaire plus que dans la spéculation structuraliste : c'est l'histoire, la sociologie, l'anthropologie qui renouvelèrent la connaissance du livre et, à ce titre, les idées que fit émerger Lucien Febvre et que Henri-Jean Martin mit en œuvre sont de véritables ouvertures. En ce qui concerne le glissement de l'écriture vers l'image et de l'image vers l'écriture, le livre de Jack Goody, *La raison graphique*, fut un autre jalon essentiel¹⁰. En montrant que l'écriture n'était pas nécessairement linéaire mais, plus souvent peut-être tabulaire, ce qui rompt la continuité de la lecture et s'apparente au tableau, il ouvrait une brèche dans la conception saussurienne de l'écriture comme accessoire de la parole ou prolongement de la langue. L'écriture tabulaire se rapproche de la figuration et s'éloigne d'autant de l'oralité. Mais nous sommes là en 1977, ou l'an 19 après Febvre et Martin, car il y a bien, dans l'historiographie du livre un « avant Febvre et Martin » et un « après Febvre et Martin ».

Dès lors que le livre est étudié dans sa totalité matérielle et intellectuelle, technique et commerciale, il n'est plus possible de faire une histoire de l'illustration comme une suite de tableaux insérés dans des textes, comme il y en a eu tant, souvent ouvrages d'iconographes, d'historiens de l'art ou de collectionneurs qui n'hésitent pas à détacher les images du livre pour les mettre dans des cartons. À mesure que l'on renonce à voir les images pour elles-mêmes, on apprend à les lire comme des textes, ce qu'ont fait avec succès Emile Mâle et après lui Gombrich et Panofsky lui-même. On apprend peu à peu à voir le texte comme une image, disposé dans sa page, encadré par ses marges, orné par ses caractères. Ce mouvement amènera Henri-Jean Martin à *La naissance du livre moderne*,

10. Jack Goody, *The Domestication of Savage Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977. Trad. fr. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

sous-titré *Mise en page et mise en texte du livre français*. L'expression de *mise en texte* est nouvelle et guère plus exacte que *L'Apparition du livre*, il faudrait dire *mise en écriture du texte*, car l'écriture, distincte du texte (qui peut aussi bien être oral) devient, au sein des « arts graphiques » une catégorie mal cernée de l'image. Ainsi le titre dont on a souvent relevé l'inexactitude de *L'Apparition du livre*, n'est pas une coquille mais le signe d'une époque où la matérialité du livre se focalise non pas sur la forme du livre lui-même mais sur le texte imprimé en caractères mobiles, dont on ne sait pas encore qu'il n'est pas constitutif du livre et qu'il va pouvoir le quitter, migrer sur des écrans, prendre son envol sans pour autant vider de son sens la forme et la force du livre, indépendamment de son contenu. Le rapport de Bruno Patino, commandé par le ministère de la Culture, sur le livre numérique, établit que ni le texte ni l'image ne sont affaire de support¹¹. Ce qui entraîne que les supports, livre, journal, affiche ou écran, ont leur propre rôle à jouer, leur propre signification, comme Henri-Jean Martin l'a bien pressenti.

C'est grâce à cette nouvelle histoire du livre que l'histoire de l'illustration s'est renouvelée, et non par l'histoire de la littérature ou une histoire de l'art qui a tendance à isoler les images comme des tableaux d'une galerie. Inversement, l'histoire de la littérature isolait le texte de façon immatérielle, ce qui aboutissait à des hérésies comme celle qui consista à éditer *La vie d'Henry Brulard* sans les croquis dont Stendhal a truffé son texte et qui lui sont intégrés de façon indissociable comme celles de *Nadja* ou du *Paysan de Paris*¹². La première édition qui rend justice aux dessins insérés dans son texte par Stendhal lui-même date de 1988. Depuis 1958, l'histoire de l'illustration n'a plus été un rameau de l'histoire de l'art ni un art décoratif parmi d'autres mais un ferment pour une histoire de l'art et une histoire de la littérature indissociables l'une de l'autre. Aux États-Unis, les travaux de Meyer Shapiro dans son recueil *Word and Pictures* sont significatifs de ce rapprochement. Toute une branche de l'histoire de l'art prit alors racine dans l'étude des relations matérielle du texte et

11. Accessible en ligne sur le site du ministère de la Culture.

12. Stendhal, *Vie de Henry Brulard, édition conforme au manuscrit...* par Victor del Litto, Grenoble, Glénat, 1988.

de l'image¹³. En témoignent les études de Dario Gamboni sur le rapport non plus anecdotique entre le peintre et l'écrivain mais structurel, comme il le dit à propos d'Odilon Redon¹⁴, ou la thèse de Philippe Kaenel sur le métier d'illustrateur, où il démontre à partir des concepts de Pierre Bourdieu comment les *champs* de l'écrivain, du peintre, de l'imprimeur et de l'éditeur se sont circonscrits au XIX^e siècle¹⁵. Tout ce qui rapproche la littérature des arts plastiques a été « revisité », Victor Hugo en tête, par Ségolène Le Men ou Pierre Georgel entre autres¹⁶, donnant naissance à une nouvelle histoire dont Mallarmé, revu par Anna S. Arnar, est le héros¹⁷. Il ne s'agit pas d'en trouver la source dans *L'Apparition du livre*, mais de souligner combien ce livre fait partie de signes avant-coureurs.

En reprenant *L'Apparition du livre*, je suis moins frappé par le chapitre sur l'illustration, qui reste assez traditionnel, que par l'ouverture marquée vers les écritures non latines et non alphabétiques. Resituée dans un contexte large et mondial, selon la méthode caractéristique des historiens des *Annales*, l'invention de l'imprimerie et son succès posent la question du sort du caractère mobile dans d'autres cultures que la nôtre et notamment dans les pays d'Orient, Chine ou Corée, qui pourtant l'ont inventé. Je voudrais élargir encore le diaphragme en rappelant que 1958, date de *L'Apparition du livre*, est aussi celle de l'accession au pouvoir du Général de Gaulle, non pour en tirer des conclusions politiques mais pour signaler que la décolonisation fut un pas décisif pour l'anthropologie française, en partie rapatriée dans l'Hexagone où elle acclimata ses méthodes. Les sciences humaines furent amenées à relativiser à l'échelle mondiale

-
13. Notamment : « Sur quelques problèmes de sémiotique de l'art visuel : champ et véhicule dans les signes iconiques » article traduit en français et publié dans Meyer Shapiro, *Styles, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1982, et *Word and Pictures on the literal and the symbolic in the illustration of a text*, Paris, La Haye, Mouton, 1973. Les études comparées entre textes et images abondent. Les ouvrages fondateurs restent celui de Mario Praz, *Mnemosyne. The Parallel Between Literature and the Visual Arts*, Princeton, Princeton University Press, 1970, et le recueil d'articles de Robert Klein publié par André Chastel sous le titre *La forme et l'intelligible*, Paris, Gallimard, 1970, et beaucoup d'autres, par exemple le recueil d'études de Norman Bryson, *Word and Image. French painting of the Ancien Régime*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981. Plus récemment, Naomi Morgan, *Le texte et son image. La relation entre l'illustration et quelques textes français du dix-neuvième siècle*, Bloemfontein, université de l'État libre d'Orange, 1993 ; Marc Fumaroli, *L'école du silence, le sentiment des images au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1994.
14. Dario Gamboni, *La plume et le pinceau, Odilon Redon et la littérature*, Paris, Éditions de Minuit, 1989.
15. Philippe Kaenel, *Le métier d'illustrateur 1830-1880. Rodolphe Töpffer, J.-J. Grandville, Gustave Doré*, Paris, Éditions Messene, 1996.
16. Ségolène Le Men a beaucoup contribué au rapprochement de l'histoire de l'illustration avec l'histoire du livre. On trouvera quelques-uns de ses nombreux travaux dans *La cathédrale illustrée de Hugo à Monet. Regard romantique et modernité*, Paris, CNRS éditions, 1998.
17. Anna Sigridur Arnar, *The Book as Instrument. Stéphane Mallarmé, the Artist's Book, and the Transformation of Print Culture*, Chicago, University of Chicago, 2011.

des points de vue considérés jusqu'alors comme des données de base. Ce fut le cas de l'histoire de l'écriture, détachée du système alphabétique et du livre, détachée de la forme du *codex*. Ce changement d'optique mit d'abord en évidence que notre histoire de l'écriture était fondée sur un certain nombre de mythes, qui ressemblaient à un cabinet de curiosités. Un tel virage fut annoncé par la publication en 1963 de *L'écriture et la psychologie des peuples*, publié par le Centre de synthèse en 1963 mais issu d'un colloque qui s'était tenu en 1960 organisé par Marcel Cohen, directeur d'étude à l'École pratique des hautes études, professeur à l'école des langues orientales, colloque auquel participa Henri-Jean Martin avec une intervention intitulée : *L'imprimerie. Origines et conséquences d'une découverte*¹⁸. Or, ce colloque de 1960 suivait la publication du livre magistral de Marcel Cohen *La grande invention de l'écriture et son évolution*, publié précisément en 1958, la même année – ce n'est pas un hasard – que *L'Apparition du livre*¹⁹. Une nouvelle édition, « entièrement refondue » en raison des découvertes scientifiques, de *L'Histoire de l'écriture* de James G. Février (dont la 1^{re} datait de 1948), fut publiée l'année suivante en 1959²⁰. On peut suivre ce mouvement à travers les travaux d'Anne-Marie Christin et des colloques qu'elle a dirigés²¹. Selon sa formule, « l'écriture n'est pas la transcription de la langue, elle la donne à voir ». L'intérêt de ce long travail a été de rassembler des spécialistes des écritures les plus diverses, une histoire de l'écriture « mondialisée », fondée d'abord sur le système graphique, qui semble avoir trouvé son domicile à la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie²². Les études de Béatrice Fraenkel, partie de sa thèse sur *La*

18. Henri-Jean Martin, « L'imprimerie. Origines et conséquences d'une découverte », in Centre international de synthèse, *L'écriture et la psychologie des peuples*, Paris, Armand Colin, 1963, pp. 279-299.

19. Marcel Cohen, *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale et Klincksieck, 1958, 3 vol.

20. James G. Février, *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, 1984 (rééd. en fac-simile en livre de poche de l'édition de 1959).

21. On suivra les recherches dirigées par Anne-Marie Christin à travers plusieurs actes de colloques tous importants : *L'espace et la lettre*, Paris, UGE (coll. « 10x18 »), 1977 ; *Écritures, système idéographiques et pratiques expressives*, Paris, Le Sycomore, 1982 ; *Écritures II*, Paris, Le Sycomore, 1985 ; *Écritures III* ; *Espaces de la lecture*, Paris, Retz, 1988, et *L'écriture du nom propre*, Paris, L'Harmattan, 1998, et plus récemment, le colloque organisé avec Atsushi Miura, « La lettre et l'image. Nouvelles approches », publié dans *Textuel*, n° 54, 2007. Ses principaux articles ont été réunis dans Anne-Marie Christin, *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, Flammarion, 1995 et l'on retrouvera cet esprit d'ouverture dans la nouvelle *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, qu'elle a dirigée chez Flammarion, 2001.

22. Voir les Actes du Forum international d'inscriptions, de calligraphies et d'écritures dans le monde à travers les âges, 24-27 avril 2003, Alexandrie, Bibliotheca Alexandrina, 2007.

*Signature*²³, où celles d'Armando Petrucci, sur les écritures publiques²⁴ sont d'autres points de rencontre entre le texte et l'image qui ont trouvé dans la numérisation leur lieu de fusion.

Du côté des historiens de l'art, l'estampe, objet intermédiaire entre la peinture et l'imprimé, a largement bénéficié de cette ouverture, comme le montrent les travaux de Ségolène Le Men sur l'imagerie romantique, et ceux de ses élèves. Henri-Jean Martin n'en est évidemment pas le père exclusif et l'on note le même intérêt pour cette approche multimédia du livre, élargi aujourd'hui à la bande dessinée. Deux récents colloques ont bien rassemblé tout ce qui peut se faire de neuf dans l'histoire de l'estampe, le premier à Ascona²⁵, l'autre au Palais des beaux-arts de Lille²⁶, renouvelant l'histoire de l'illustration en considérant tout ce qu'il y a de figuré dans l'écriture imprimée, ou dans la mise en page et tout ce qu'il y a de codifié dans l'image. Les barrières là aussi ont sauté. Une association internationale pour l'étude des rapports entre le texte et l'image, *Word and Image*, fondée en 1987, y consacre entièrement sa revue et ses colloques dont celui de 2008 a été tenu à Paris²⁷. Le dernier numéro de la revue française *Histoire et civilisation du livre* a été consacré aux rapports du livre et de l'imprimerie avec la Chine²⁸. On constate le même intérêt pour ces croisements chez les historiens de la littérature, et notamment ceux qui font de la littérature comparée, qui ne conçoivent plus les textes littéraires indépendamment de leur présentation graphique et de leurs illustrations. Deux colloques récents en sont l'exemple, à Mulhouse²⁹ et à l'Institut d'histoire de l'art³⁰, organisés par deux spécialistes de la littérature de la fin du XIX^e siècle où le livre et le périodique servent de ciment à une approche tant visuelle qu'intellectuelle. Evanghélia Stead a depuis publié son grand

23. Béatrice Fraenkel, *La signature, genèse d'un signe*, Paris, Gallimard, 1992.

24. Armando Petrucci, *La scrittura. Ideologia e rappresentazione*, Turin, Einaudi, 1980. Trad. fr. *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, 11^e-20^e siècles*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993.

25. Philippe Kaenel et Rolf Reichardt (dir.), *Gravure et communication interculturelle en Europe aux 18^e et 19^e siècles*, Hildesheim, Olms, 2007.

26. Sophie Raux, Nicolas Surlapierre, Dominique Tonneau-Ryckelynck (dir.), *L'estampe, un art multiple à la portée de tous*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008. Sur l'estampe, plus récemment : Isabelle Michel-Evrard et Pierre Wachenheim, *La gravure : quelles problématiques pour les temps modernes*, Bordeaux, William Blake & C^e, 2009.

27. Voir le site de *Word and Images* : < www.iawis.org >.

28. Michela Bussotti et Jean-Pierre Drège (dir.), « Chine-Europe, Histoire de livres », *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale*, vol. 3, 2007. Voir aussi le volume 4 de 2008 consacré aux *Langues imprimées*, sous la direction de Frédéric Barbier.

29. Hélène Védrine (dir.), *Le livre illustré européen au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions Kimé, 2005.

30. Evanghélia Stead et Hélène Védrine (dir.), *L'Europe des revues (1880-1920) Estampes, photographies, illustrations*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2008.

ouvrage, *La chair du livre*, fruit de ses recherches croisées sur l'édition, la littérature et l'image³¹. Plus récemment, ont été organisés à l'université de Nanterre une série de colloques sur le livre comme objet de connaissance dans un esprit interdisciplinaire qui aurait sans doute ravi Henri-Jean Martin³². Le prochain, en 2010, devrait s'intituler « Le livre au corps ».

On peut aussi rappeler qu'à l'époque où Henri-Jean Martin et Lucien Febvre ouvraient les fenêtres de l'histoire du livre, pressentant qu'elle ne pouvait plus se refermer sur elle-même, un mouvement artistique important et durable s'emparait du livre. La notion de « livre objet » apparut en effet au début des années 1960, plus précisément en 1961 si l'on suit l'avis de son historienne, Anne Moeglin-Delcroix³³. Le livre-objet est autant une œuvre plastique qu'un livre. Il se distingue, toujours selon Anne Moeglin-Delcroix, du livre d'artiste qui respecte la forme du *codex* pour devenir le support de l'art conceptuel. Le livre, dans les deux cas, devient sa propre image. On peut bien sûr faire remonter cette vision du livre absolu à Mallarmé, et même aux antiphonaires et à tous les livres liturgiques, mais ce qui est notre propos aujourd'hui, à l'occasion du cinquantième de sa parution, c'est que *L'Apparition du livre*, au sens épiphannique que prit ce livre en 1958, marque le signal d'un interminable débat, souvent stérile, entre les « beaux livres » les « livres d'art », les livres illustrés, les livres de peintre, ou, plus généralement encore, les livres que Pascal Fulacher appelle « livres de création »³⁴. En assimilant ainsi l'histoire du livre à l'histoire d'un objet, Henri-Jean Martin se doutait qu'il ouvrait une boîte de Pandore. Aujourd'hui les textes sont saisis comme des images et les livres numérisés ne sont plus que des images de livres. L'osmose entre texte et image est devenue au niveau de la reproduction, une totale digestion du texte par l'image. Ceci nous rappelle que la pensée qui sous-tend *L'Apparition du livre* et tous les chemins que cette pensée a frayés, ne fait que suivre le rythme des évolutions orientées par l'histoire économique et sociale, selon la devise des *Annales* : « Économie. Société. Civilisations. »

31. Evaghélia Stead, *La chair du livre. Matérialité, imaginaire et poétique*, Paris, Presses Université Paris-Sorbonne, 2011.

32. Alain Milon et Marc Perelman (dir.), *Le livre et ses espaces*, Paris, Presses universitaires de Paris 10, 2007. *L'esthétique du livre*, 2010 et *Le livre au corps*, 2012.

33. Anne Moeglin-Delcroix, *Livres d'artistes*, Paris, BPI/Centre Pompidou / Herscher, 1985 et *Esthétique du livre d'artiste*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997.

34. Pascal Fulacher, *Esthétique du livre de création au XX^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Sicard, université de Paris 1, 2004.

Pour rassembler les morceaux d'une discipline, l'histoire du livre, qui, en cinquante ans, a connu une véritable diaspora mentale, le mot de « médiologie » n'est peut-être pas inutile³⁵. Je renverrai aux écrits de Régis Debray et aux *Cahiers de médiologie* pour en juger mais une des formules par laquelle Régis Debray aime définir la médiologie : « ce que les techniques font à l'âme » n'aurait certainement pas déplu à Henri-Jean Martin. Il aurait peut-être aussi traité Debray de « zozo » ou pire encore selon le riche vocabulaire qu'il utilisait pour qualifier les ennemis qu'il aimait bien. Je voudrais donc, pour terminer, revenir à sa descendance directe, incontestable, dans le domaine que je connais, celui de l'histoire de l'image. On la trouvera d'abord dans les ouvrages et les thèses qu'il a lui-même dirigés ou dans ce recueil d'articles publié par la Bibliothèque de l'École des chartes qui a pour sujet les rapports que texte et image entretiennent dans le livre et l'estampe³⁶. Derrière un sommaire hétéroclite, on trouve un échantillonnage exemplaire des questions qu'il a ouvertes, par des auteurs qui ont été souvent ses élèves : les emblèmes bien sûr, toute l'imagerie codifiée des iconologies, la cartographie, les médailles, et toutes les images qui, à l'instar du texte, s'organisent en histoires, les ornements typographiques, la lettre qui devient image, l'image qui devient lettre. On trouvera aussi la marque fidèle de l'esprit d'Henri-Jean Martin dans la place importante que prend l'image dans les articles de ses disciples publiés dans l'*Histoire de l'édition*, qu'il dirigea avec Roger Chartier³⁷. Ces travaux ne cessent de répéter la leçon de *L'Apparition du livre* et de nous rappeler qu'Henri-Jean Martin, était le petit-fils d'un graveur de médailles qui lui avait appris qu'une lettre imprimée, c'était d'abord un poinçon.

35. Voir notamment de Régis Debray, *Vie et mort de l'image, une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

36. Annie Charon, Isabelle Diu et Élisabeth Parinet (dir.), *Textes imprimés et images (XVII^e-XX^e siècle)*, numéro spécial de *Bibliothèque de l'École des chartes*, janvier-juin 2000 ; 158, 1, Paris, Genève, Droz, 2000. Des mêmes : « La mise en page du livre religieux, XIII^e-XX^e siècle », *Études et rencontres de l'École des chartes*, n°13, 2004.

37. Notamment Michel Pastoureau, « L'illustration du livre : comprendre ou rêver », in *Histoire de l'édition française*, t. 1, Paris, Promodis, 1982, pp. 501-530.

+++++

PARTIE IV
LE LIVRE, CE FERMENT

+++++

**« LE LIVRE CE FERMENT ». RÉFLEXIONS
D'UN HISTORIEN DE L'ANTIQUITÉ**

par Christian Jacob

+++++

**LES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES ET LA
LECTURE À L'ÉPOQUE MODERNE. UN
APERÇU DES ORIENTATIONS DE LA
RECHERCHE EN EUROPE, 1958-2008**

par István Monok

+++++

Christian Jacob

+++++

« LE LIVRE CE FERMENT ». RÉFLEXIONS D'UN HISTORIEN DE L'ANTIQUITÉ

+++++

Le chapitre VIII de *L'Apparition du livre* est probablement le plus ambitieux, celui qui a eu le plus riche prolongement dans le champ de l'histoire culturelle de l'Europe moderne. Il s'agit pas moins de dessiner l'emprise du livre imprimé sur l'horizon intellectuel, religieux, imaginaire de l'homme du xvi^e siècle, dans le questionnement global qui était le propre de la collection L'Évolution de l'humanité.

Comme l'ensemble de l'ouvrage, il invite aujourd'hui encore à réfléchir sur le programme de l'histoire du livre, non seulement dans le monde occidental, mais aussi dans d'autres grandes traditions lettrées, celles de l'Orient et de l'Extrême-Orient, du Moyen Âge ou de l'Antiquité. C'est en historien du monde gréco-romain que j'ai relu ce chapitre et que j'ai réfléchi aux enjeux d'une approche comparative entre la Renaissance européenne et les cultures antiques, tant du point de vue des méthodes mises en œuvre et de la nature des sources que du point de vue des scénarios culturels analysés.

LIMITES ET ENJEUX D'UNE COMPARAISON

+++++

Pour Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, « l'apparition du livre », c'est l'apparition du livre imprimé, en Europe, à la fin du xv^e siècle. Ce phénomène daté et situé est interrogé dans son émergence et sa diffusion, dans la pluralité de ses dimensions, techniques, sociales, politiques, économiques, religieuses, intellectuelles et linguistiques. Le titre de l'ouvrage est doublement provocateur. Il sous-entend que le livre manuscrit ne serait pas un livre au même titre que le livre imprimé. Il laisse aussi penser que le livre imprimé serait une invention de l'Europe occidentale, alors qu'il est attesté dès le ix^e siècle en Chine. Pour les deux auteurs, le livre imprimé

occidental joue un rôle moteur dans l'avènement d'une certaine forme de modernité. L'apparition de l'imprimerie marque un seuil quantitatif et qualitatif dans la diffusion comme dans les pouvoirs de l'écrit.

Les livres manuscrits de l'Antiquité comme du Moyen Âge relèveraient donc de la préhistoire de ce moment de surgissement. Cependant, les civilisations antiques, qu'il s'agisse de l'Égypte ou de la Mésopotamie, de la Grèce ou de Rome, ont connu la circulation des textes écrits sur des supports matériels, tablettes d'argile ou rouleaux de papyrus. L'Antiquité méditerranéenne est du reste particulièrement intéressante dans cette perspective, car elle fut le lieu d'une mutation dans la matérialité et la forme du support de l'écriture, avec le passage du rouleau au *codex* et du papyrus au parchemin, les deux transitions ne coïncidant pas exactement. Le monde gréco-romain offre un champ d'observation aussi suggestif que celui de l'Europe de la fin du xv^e et du xvi^e siècles, avec une mutation technique qui affecte le format, le matériau, l'économie et la diffusion des livres, la mise en espace des textes (de la colonne à la page), l'ergonomie de la lecture. Un autre point commun est que cette innovation technique a eu un impact sur les communautés de lecteurs ainsi que sur la nature et la diffusion des textes lus : à l'époque moderne comme durant les premiers siècles de notre ère, le changement de support ou de technique a contribué à la propagation d'une nouvelle religion, le Christianisme sous l'Empire romain, le Protestantisme, au xvi^e siècle, en permettant la diffusion des textes sacrés à des fins de catéchèse et de pratiques spirituelles individuelles. Le paganisme gréco-romain ne fut jamais une religion du livre révélé. Le judaïsme repose sur un livre sacré, la Torah, qui, dans son usage rituel, reste encore aujourd'hui lié à une langue, l'hébreu, à un matériau, le parchemin, à un format, le rouleau, et à une technologie, l'écriture manuscrite. Ce texte, cependant, a été traduit, en grec, avec la Septante alexandrine, puis en différentes langues vernaculaires. Il est disponible aujourd'hui en éditions imprimées, mais pour des usages privés, en dehors de la synagogue.

Au-delà de ces premières pistes, comment mener à bien une comparaison entre le livre dans le monde gréco-romain et le livre imprimé à l'époque moderne ? Le premier point qui frappe l'antiquisant est la diversité, la richesse des sources à la disposition de l'historien du livre moderne. Henri-Jean Martin et Lucien Febvre ont pu déployer le champ d'une histoire globale du livre, parce qu'ils disposaient d'une documentation aussi étendue que diversifiée, qu'il s'agisse des archives de libraires et d'imprimeurs, des données sur les ateliers, les machines, les techniques

de fabrication, les réseaux de commercialisation, l'économie du livre. Ils étaient en mesure de reconstituer la prosopographie des acteurs du livre moderne, de les situer dans leurs réseaux, d'avoir une vue d'ensemble de la production imprimée, en comparant les statistiques de différents pays européens, des villes de ces pays, et parfois des différents libraires d'une même ville. Qui plus est, ils disposaient des livres eux-mêmes, en très grand nombre.

Les sources de l'histoire du livre antique ne sont pas comparables. Les rouleaux de papyrus, support quasi exclusif de l'écrit mobile jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, sont des matériaux périssables : leur conservation dépend de conditions climatiques particulières, celles du désert égyptien, ou résultent de circonstances exceptionnelles, comme l'éruption du Vésuve en 79 de notre ère qui recouvrit de cendres les rouleaux de la bibliothèque épicurienne de Philodème à Herculaneum. Certes, la documentation papyrologique s'enrichit chaque année de nouvelles découvertes, parfois majeures, comme le papyrus retrouvé en 1962 dans une tombe de Dervéni, en Macédoine, portant le commentaire d'un poème orphique. Mais le plus souvent, les *papyri* nous livrent des textes fragmentaires, dans la majeure partie des cas des textes documentaires, à finalité administrative, juridique, économique, ce que nous appellerions aujourd'hui des « papiers » ou des archives. Les statistiques que l'on peut dresser à partir des fragments de textes littéraires retrouvés n'ont qu'une valeur relative et non absolue, et sont limitées à l'Égypte, puisque les papyri diffusés dans le monde méditerranéen, en dehors d'Herculaneum, n'ont pas survécu¹. Il est parfois possible de distinguer des mains de scribes, à défaut de les identifier, comme dans le cas des *papyri* d'Herculaneum². On peut distinguer, et parfois dater les *papyri* par le style de leur écriture, par les normes graphiques qui régissent les colonnes de texte³. La date des textes copiés donne un *terminus post quem*. L'élément le plus frappant, par rapport au monde du livre médiéval ou du livre imprimé de la modernité occidentale, est l'absence de toute donnée sur les lieux et les acteurs de la fabrication des feuilles de papyrus, à partir des fibres de la tige de la plante, et de la confection des rouleaux en collant ces feuilles bout à

-
1. Voir la base de données en ligne Mertens-Pack 3 < <http://promethee.philo.ulg.ac.be/cedopalMP3/indexMP3.aspx> > sur le site du Centre de documentation de papyrologie littéraire de l'université de Liège.
 2. Voir Guglielmo Cavallo, *Libri, scrittura, scribi a Ercolano : Introduzione allo studio dei materiali greci*, Naples, G. Macchiaroli (Primo suppl. a *Cerc* 13), 1983.
 3. Pour un exposé d'ensemble, voir Jean Irigoien, *Le livre grec des origines à la Renaissance*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2001.

bout. Dans le delta du Nil, on ne peut que supposer l'existence de grands ateliers de production de « papier » de papyrus, destiné à répondre à la demande du royaume hellénistique et de son administration, aux besoins de la bibliothèque du Musée d'Alexandrie et de la copie des œuvres littéraires, mais aussi pour satisfaire le marché extérieur, puisque le papyrus égyptien fut le support d'écriture de tout le monde méditerranéen, jusqu'à l'émergence et au développement du parchemin. De cette industrie, de ce commerce, nous ne savons rien⁴. De même, des bibliothèques antiques, nous avons conservé des vestiges architecturaux pour la période hellénistique et romaine. Mais rien ne reste de la bibliothèque du Musée d'Alexandrie, et aucun témoignage n'évoque sa configuration matérielle, les esclaves et scribes qui devaient y travailler, la manière dont les savants avaient accès aux livres et les utilisaient.

L'historien du livre antique dépend de deux ensembles de sources. Le premier est constitué de documents matériels, en premier lieu les papyrus qui permettent d'observer les techniques de fabrication et les formes de « mise en colonne » des textes, avec les marques éditoriales particulières qui peu à peu enrichissent visuellement le texte⁵. Les *codices* médiévaux, s'ils témoignent d'une étape plus récente de la transmission des textes antiques, apportent cependant tout un ensemble d'informations sur leurs découpages, leur tradition, leurs lecteurs antiques. Il faut préciser que nous ne possédons aucun manuscrit autographe d'auteur antique, à l'exception des textes d'un poète et lettré tardif, Dioscore d'Aphrodité, qui vécut en Égypte au VI^e siècle⁶. Les rouleaux et les codices relèvent de la bibliographie matérielle et sont aussi le support du travail d'édition philologique contemporain.

Le second ensemble de sources réside dans les informations factuelles données par les sources épigraphiques ou littéraires, aussi bien sur l'existence et l'organisation des bibliothèques que sur les usages des livres, sur leur matérialité, sur leur circulation sociale et économique. Parmi les sources littéraires, certaines nous apportent l'éclairage réflexif des lettrés, souvent à la fois lecteurs et auteurs, sur les textes écrits et sur les supports qui permettent leur circulation. De ce point de vue, les silences et les

4. Voir Naphtali Lewis, *Papyrus in Classical Antiquity*, Oxford, Oxford University Press, 1974 (suppl. Bruxelles, 1990) ; Eric Gardner Turner, *Greek Papyri*, Oxford, Oxford University Press, 1980 (2^e éd.).

5. Voir Eric Gardner Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World*, Oxford, Oxford University Press, 1987 (2^e éd.).

6. Voir Jean-Luc Fournet, *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle : la bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, Le Caire, IFAO, 1999, 2 vol. (MIFAO AA5/1-2).

angles morts sont aussi significatifs que les informations explicitement données.

QUELQUES QUESTIONNEMENTS

+++++

Je ne ferai ici qu'esquisser quelques pistes de réflexion, inspirées par la lecture du chapitre « Le livre, ce ferment ».

Le développement de l'imprimerie en Europe à la fin du xv^e siècle pose la question de l'impact d'une innovation technique, des différentes temporalités de cet impact selon les champs culturels concernés. Comme le montrent Henri-Jean Martin et Lucien Febvre, la nouvelle technique de reproduction des textes n'introduit pas de rupture immédiate : elle s'inscrit d'abord dans la continuité de la production des livres manuscrits, en diffusant les mêmes catégories de textes que les copistes de la fin du Moyen Âge et en s'adressant au même public.

La production de livres imprimés déploie différents horizons temporels, du plus ancien au plus proche, qui ont chacun des régimes d'autorité spécifiques, sacré, profane, s'appuyant sur les institutions, l'Église, l'Université. On trouve en particulier les textes sacrés, la Bible en latin et les Pères de l'Église, les ouvrages théologiques et scolastiques du Moyen Âge (par exemple le *Speculum Mundi* de Vincent de Beauvais), la littérature médiévale (littérature courtoise et romans de chevalerie) et les classiques grecs et latins. L'imprimerie va aussi favoriser la diffusion d'une littérature contemporaine : textes en langue vulgaire (pronostications, éphémérides), livres savants, notamment dans les domaines des sciences naturelles, de la géographie et du droit.

L'imprimerie apparaît dans un monde où le pouvoir des livres est reconnu et bien établi : ils sont les supports de textes ancrés dans des traditions savantes et religieuses. Ces textes sont identifiés par un titre, un nom d'auteur, ils se définissent aussi par leur lettre et leur clôture, plus ou moins strictement respectées, comme par leurs usages, dévotionnels, universitaires, lettrés, érudits. Ces textes relèvent de différents genres littéraires et champs de savoirs, ils sont écrits en différentes langues, chacune définissant son propre mode d'autorité, ses communautés de réception : grec, latin classique, néo-latin, langues vernaculaires. Un roman de chevalerie, un discours de Cicéron, un livre de piété s'inscrivent dans des traditions particulières, s'adressent à des lecteurs différents. Lorsque les presses humanistes commencent à diffuser des textes grecs, la

transmission culturelle basée sur l'écrit se déploie sur une échelle temporelle de près de vingt siècles. Il est admis que les textes antiques peuvent être traduits dans les langues vernaculaires modernes sans perdre leur sens.

Dans l'Antiquité classique, la profondeur temporelle est beaucoup plus réduite. Les premiers textes littéraires remontent à la fin du VIII^e et au début du VII^e siècle avant J.-C. Si les poèmes homériques semblent être diffusés essentiellement par l'oralité, au moins jusqu'au VI^e siècle, les œuvres de poètes comme Archiloque et Solon ont été écrites. La bibliothèque du Musée d'Alexandrie est fondée au début du III^e siècle avant J.-C. dans le quartier du palais royal. Au temps de Ptolémée Philadelphie, la bibliothèque comprenait 490 000 rouleaux de papyrus, selon une source byzantine. Même si ce chiffre désigne les supports matériels et non les œuvres, il atteste la place prise par les textes écrits. À partir du III^e siècle avant J.-C., se déploie le champ de la littérature grecque hellénistique, puis impériale. La littérature latine se développe à partir de la fin du III^e siècle avant J.-C., avec Livius Andronicus et Ennius. Alexandrie voit aussi le développement de la littérature judéo-grecque, initiée par la traduction de la Torah en grec, puis chrétienne. C'est entre le II^e et le IV^e siècle que le parchemin va progressivement supplanter le papyrus et la *codex* le rouleau.

L'Antiquité classique est elle aussi un lieu de lente émergence du livre. On peut y observer des transitions successives : d'une culture de l'oralité et de la performance à une culture de la fixation écrite et de la construction des savoirs par l'écriture ; mais aussi d'une culture où les écrits circulent à une échelle locale ou régionale à une culture de rassemblement des textes dans de grandes bibliothèques, qui fondent un nouveau rapport à l'écrit et mettent la bibliographie au centre de nouvelles pratiques savantes. L'écrit, au cours de cette évolution, change de fonction : *script* accompagnant une performance orale, poétique, théâtrale ou chorale, il devient un instrument de construction et de fixation de la pensée et du savoir, puis l'archive de toute une culture, la seule voie d'accès à sa tradition littéraire⁷.

Il faut donc se garder des illusions anachroniques et rétrospectives lorsque l'on envisage d'étudier l'histoire du livre dans l'Antiquité⁸. La diffusion de l'alphabétisation, les pratiques graphiques liées à la vie politique,

7. Sur ce processus, voir Gregory Nagy, *Poetry as Performance. Homer and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

8. Je partage tout à fait le point de vue de Luciano Canfora, « Lire à Athènes et à Rome », *Annales ESC*, juillet-août 1989, 4, pp. 925-937.

juridique et économique de la cité n'impliquent pas une culture du livre au sens moderne du terme⁹. Il convient sans doute de réfléchir à la définition même du livre et aux étapes de son émergence. Le terme grec, *biblion*, désigne le support matériel, le rouleau de papyrus. On peut recopier sur ce support le texte d'un autre rouleau. On peut aussi acheter un rouleau portant déjà un texte particulier et Platon mentionne dans un passage de l'*Apologie de Socrate* (26 DE) les livres d'Anaxagore en vente au marché pour le prix d'une drachme. La diffusion des textes écrits varie sans doute selon leur nature et leurs usages. Les discours des orateurs, les tragédies et les comédies, les textes des historiens et philosophes, les traités médicaux ont été mis par écrit et diffusés pour répondre aux besoins de groupes particuliers, les acteurs et les membres des chœurs dramatiques, les étudiants en rhétorique et les plaideurs, les philosophes, les médecins. Au-delà de leur finalité utilitaire, technique et didactique, certains de ces textes ont pu intéresser d'autres lecteurs, être recopiés d'exemplaire en exemplaire, voire reproduits en série pour être vendus. Dans certains cas, cependant, un contrôle était exercé sur les textes et prévenait cette diffusion centrifuge. Selon la tradition, la cité d'Athènes gardait des copies des poètes tragiques dans les archives publiques. Il ne s'agissait vraisemblablement pas des copies autographes, mais d'exemplaires utilisés pour stabiliser le texte des œuvres lors des nouvelles représentations théâtrales. Ce sont ces exemplaires que la bibliothèque d'Alexandrie aurait réussi à se procurer, moyennant caution¹⁰. Après la mort de son fondateur, l'Académie s'est préoccupée de conserver les textes de Platon, et d'en faire payer la consultation¹¹. Le Lycée d'Aristote s'est lui aussi organisé autour d'une bibliothèque où se trouvaient les écrits du maître comme les livres qu'il avait réunis à des fins de documentation¹².

Il faudrait rechercher les indices du développement de ces usages des textes écrits selon les lieux, les institutions, les champs intellectuels et les genres littéraires concernés. Il semble que l'on assiste à l'élargissement progressif de l'intérêt pour des textes, au-delà de leur contexte de production. L'apparition du livre en Grèce est sans doute un processus graduel, depuis l'usage instrumental de certains textes par des milieux

9. Voir Rosalind Rhomas, *Literacy and Orality in Ancient Greece*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

10. L'épisode est raconté par Galien, *Commentaire des Epidémies d'Hippocrate*, XVII, 1, pp. 606-607, Kühn.

11. Diogène Laërce, *Vies des philosophes*, III, 66.

12. Voir Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 54 et Athénée, *Deipnosophistes*, I, 4.

professionnels particuliers, comme les médecins de l'école hippocratique, les poètes dramatiques athéniens, jusqu'à l'intérêt d'un public plus large de lecteurs pour les textes en eux-mêmes, indépendamment de leur contexte premier d'utilisation. La reproduction manuscrite des textes, sur laquelle nous sommes peu documentés, doit sans doute être envisagée à différentes échelles quantitatives, selon qu'il s'agit de textes médicaux destinés à des praticiens, de textes des Présocratiques destinés à des philosophes, de discours de logographes qui prennent de l'intérêt et de la valeur au-delà des cas réels ou fictifs plaidés, pour leurs qualités rhétoriques¹³. S'ajoute à cela la circulation des textes relevant de l'éducation, utilisés par les enseignants de lettres, par les rhéteurs, par les sophistes.

Une étape importante de l'histoire du livre dans l'Antiquité réside sans doute dans une double prise de conscience. La première survient lorsqu'un scribe réalise qu'il n'aura plus aucune prise, plus aucun contrôle sur son écrit, s'il le laisse s'échapper, s'il le laisse partir, ne serait-ce qu'en confiant un exemplaire de son texte à une connaissance¹⁴. À défaut d'instances ou d'institutions contrôlant la diffusion des livres, sanctionnant leur conformité à un original, leur conférant une certaine autorité, les écrits circulent selon des logiques imprédictibles, et les pratiques compilatoires des lettrés déconstruisent les textes en une infinité de matériaux recombinaisons selon de multiples logiques.

Seconde prise de conscience, lorsque se manifeste l'intérêt pour des textes indépendamment des performances orales qui ont pu leur donner vie, indépendamment des possibilités d'interaction directe avec leurs auteurs. Des textes deviennent livres lorsqu'ils acquièrent une indépendance, une autonomie par rapport à leurs auteurs, par rapport à leurs contextes originaux de production. Dans l'école aristotélicienne, les textes des philosophes et médecins antérieurs déploient un horizon intellectuel abstrait, synchronique, offrant un spectre de questions, de solutions, de propositions par rapport auxquelles positionner la pensée vive. Les livres des Présocratiques jouent un rôle instrumental dans un processus de construction du savoir sur le monde, qui suppose que l'on discute et élimine les thèses déjà existantes pour faire émerger de nouveaux modèles.

Je serais tenté de considérer les seuils successifs de transformation et de redéfinition de l'écrit manuscrit en Grèce ancienne comme aussi

13. Sur les orateurs, voir Kenneth James Dover, *Lysias and the Corpus Lysiacum*, California, University of California Press, 1968.

14. Sur le processus de l'ekdosis, voir l'article classique de B. A. Van Groningen, « Ekdosis », *Mnemosyne*, XVI, 1963, pp. 1-17.

importants que le passage du livre manuscrit au livre imprimé dans l'Occident moderne. Ils tracent une généalogie intellectuelle du livre, de ses usages, de ses pouvoirs, des formes d'opérations et de pensée auxquelles il se prête. Ils jalonnent un processus de laïcisation, de distanciation, d'objectivation par rapport à l'oralité, à la performance musicale, au cadre rituel. Ils instaurent un nouveau rapport aux textes, où les signes écrits sont investis d'une valeur particulière, celle d'encoder une voix, de permettre sa réactivation à l'identique à chaque fois que le lecteur lit le texte en lui prêtant sa voix propre¹⁵. Ils se prêtent enfin à un ensemble d'opérations réflexives et critiques nouvelles : le lecteur peut penser à partir du texte, avec son auteur, soit sous la forme de la lecture individuelle, soit dans une lecture collective, par le biais d'une écoute partagée. Il peut extraire ce texte de son cadre d'écriture, de son temps et de son lieu d'élaboration et le recontextualiser dans le temps et le lieu de la lecture, des intérêts intellectuels et lettrés qui éveillent ce texte sous de nouveaux regards, sous de nouvelles voix. Le livre permet la reproduction du texte en différents exemplaires, sans que le processus même de la copie n'en altère l'efficacité ni le contenu. Chaque acquéreur du support matériel s'approprie aussi le texte.

Dans un passage fameux, Platon critique les effets négatifs de l'écrit, qui ne s'adapte pas à son lecteur, ne peut répondre à ses questions, et se contente de reproduire toujours le même texte¹⁶. Selon la tradition, le philosophe Héraclite redoutait aussi que son œuvre tombe entre des mains ignorantes, et il aurait choisi un style d'écriture volontaire obscure pour repousser les profanes. Pour limiter la circulation matérielle de son texte, il l'aurait déposé dans un temple d'Artémis¹⁷.

C'est en Grèce en effet que se construisent les positions et les formes d'autorité de ceux que nous désignons aujourd'hui comme les lecteurs et les auteurs d'un texte. Ces positions se construisent progressivement, par l'affirmation de la maîtrise d'un individu sur son discours, sur son savoir, sur son discours, sur le texte qu'il écrit. Se différenciant des poètes de la tradition, qui faisaient remonter la source de leur chant et de leur savoir à l'inspiration des Muses ou d'Apollon, nous avons ici des personnages qui ne s'autorisent que d'eux-mêmes pour exposer leurs vues sur l'ordre et l'origine du monde (par exemple Anaximandre de Milet et son traité *Sur la*

15. Voir sur ces aspects, Jesper Svenbro, *Phrasikleia, anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 1988.

16. Platon, *Phèdre*, 275d-e.

17. Diogène Laërce, *Vie des Philosophes*, IX, 6.

nature), leur conception de la vérité sur le passé des Grecs, passé lointain (Hécatée de Milet et ses *Généalogies*) ou proche (Hérodote et ses *Histoires*). Cette position énonciative n'est pas sans rappeler celle du citoyen prenant part aux débats de sa cité et présentant un point de vue personnel et argumenté. Les *Histoires* d'Hérodote offre l'exemple d'une instance omniprésente dans son discours, sous la forme grammaticale d'une première personne qui construit méthodiquement son récit et ses descriptions et les savoirs dont ils sont porteurs, sous la forme d'un examen critique des informations et de leur validité, sous la forme d'un ensemble d'opérations intellectuelles déployant la palette d'outils rationnels à la disposition d'un enquêteur du v^e siècle avant J.-C.¹⁸. Pour le lecteur, ou l'auditeur du texte lu ou récité, cette présence de l'énonciateur instaure une forme de dialogue critique, un espace de pensée et de réflexion, où les énoncés peuvent être validés ou rejetés, où des sources alternatives ou un autre jugement peuvent modifier l'interprétation d'un événement et de ses causes.

Le texte écrit se prête à de multiples lectures, à des retours sur des passages particuliers, aux opérations de la confrontation avec d'autres sources, mais aussi de la réécriture et de la synthèse, lorsque le lecteur devient lui-même un scripteur. Il est un dispositif actif, qui déploie ses pouvoirs, les savoirs qui s'y trouvent construits et encodés, lors de chaque lecture. Dès le v^e siècle, on voit apparaître des traités spécialisés qui contribuent à formaliser des savoirs, à enseigner des techniques, à capitaliser des connaissances : qu'il s'agisse de médecine ou de la rhétorique, d'histoire locale ou de généalogies, les livres sont considérés comme un moyen d'instruction, venant en complément d'un enseignement vivant ou se substituant à lui. Xénophon rapporte dans les *Mémoires* le cas d'un jeune homme désireux de parfaire son instruction par lui-même, sans suivre l'enseignement de quiconque, mais en achetant le plus grand nombre de livres possible. Socrate n'aura guère de mal à dissiper les illusions d'Euthydème, mais ce dialogue témoigne de la possibilité d'acheter des livres, considérés comme des instruments d'apprentissage, comme des sources de savoir¹⁹.

Mais c'est surtout dans l'école aristotélicienne, à Athènes, au iv^e siècle, que l'on peut observer les usages savants d'une bibliothèque. Celle-ci, propriété personnelle d'Aristote, est d'abord une bibliothèque de travail,

18. Voir Catherine Darbo-Peschanski, *Le discours du particulier. Essai sur l'enquête hérodotéenne*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

19. Xénophon, *Mémoires*, IV, 2.

comprenant des œuvres littéraires, des traités philosophiques et scientifiques antérieurs. Cette collection de livres est mise à la disposition des élèves et compagnons du chef d'école, elle est une ressource intellectuelle partagée, elle est vouée aussi à s'enrichir des travaux d'Aristote, des notes de cours et de travail, des nouveaux traités écrits par les membres de la communauté scientifique. Elle a le pouvoir de déployer un horizon intellectuel d'idées, de thèses, d'observations, d'informations, qui peuvent nourrir la réflexion philosophique comme la recherche érudite ou empirique. Le plus frappant réside sans doute dans le rôle reconnu aux livres, qui peuvent réactiver des pensées et des raisonnements, apporter des réponses possibles à des questions fondamentales et aider, par la confrontation critique, à penser une réponse nouvelle. La collection de livres élargit aux morts et aux absents le champ des débats et discussions menés entre les membres de l'école, elle déploie aussi dans le temps et dans l'espace l'horizon de la documentation mobilisable sur un sujet donné. C'est dans cette communauté vouée au travail intellectuel qu'apparaît pour la première fois, en Grèce, l'idée d'une bibliothèque comme instrument partagé du savoir et de la pensée, à la fois bien matériel et personnel, que l'on lègue par testament, et bien immatériel, communautaire.

Le géographe Strabon, polymathe empreint de philosophie stoïcienne, est notre principale source sur les aléas de la collection de livres d'Aristote²⁰. Le fait qu'Aristote ait légué ses livres à celui qui était pressenti pour lui succéder à la tête du Lycée, Théophraste, témoigne que ces rouleaux de papyrus couverts d'écriture étaient à la fois des objets matériels, comme la vaisselle, dont on devait prévoir l'attribution après sa mort, et quelque chose d'autre, quelque chose de plus, qui devait rester à la portée des savants et de ceux qui souhaitaient le devenir, de tous ceux qui partageaient le projet de vie et de quête du Péripatos. Dans la vision d'Aristote et de son premier successeur, Théophraste, ce qui était transmis était aussi bien l'autorité liée à la direction de la communauté philosophique, qu'une ressource intellectuelle partagée et un bien matériel, les lieux, les objets, les livres. La succession d'un scholarque à l'autre reposait donc sur un double processus : un testament privé du maître à son successeur supposé ; une décision de la communauté visant à choisir son nouveau dirigeant. Théophraste fit de Nélée de Scepsis son héritier, mais ce choix ne fut pas confirmé par les membres du Peripatos, qui préférèrent Straton comme nouveau scholarque. Décision lourde de conséquence,

20. Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 54.

puisque l'héritier de Théophraste quitta Athènes avec les livres qui lui appartenaient désormais, et l'école d'Aristote se trouva dépouillée d'une ressource intellectuelle majeure.

Ce qui m'intéresse dans l'histoire de la bibliothèque aristotélicienne que retrace Strabon, c'est l'évolution du regard porté sur les livres, leur changement de statut. De ressource intellectuelle partagée, les livres deviennent une propriété personnelle, et l'instrument d'une vengeance privée contre l'école philosophique. Pour les héritiers de Nélée, ces livres sont des objets précieux : ils attisent la convoitise des chasseurs de livres de la bibliothèque de Pergame et il faut donc les dissimuler comme un trésor. Lorsqu'ils se résoudront enfin à vendre ce lot de rouleaux à un lettré bibliophile établi à Athènes, Apellicon de Téos, les livres de l'école aristotélicienne ont une valeur marchande, mais aussi une valeur de rareté, liée à leur origine prestigieuse. Même des textes courants sont investis d'une valeur supérieure, en raison de l'histoire de ces rouleaux. Mais simultanément, les supports de papyrus sont si détériorés, par leur séjour prolongé dans une cache souterraine, que le texte lui-même risque d'être irrémédiablement perdu. Ayant entre les mains les traités d'Aristote et de Théophraste, Apellicon tenta de sauver les textes en les recopiant sur des rouleaux neufs et en complétant les passages devenus illisibles comme il le pouvait. C'est à présent le texte qui est valorisé, et qui peut passer d'un support ancien et abîmé à un support neuf. Enfin, lorsqu'après la mort d'Apellicon, sa collection de livres parvient à Rome, parmi les prises de guerre de Sylla, c'est Tyrannion d'Amisos, un ancien esclave affranchi, ami de Cicéron et d'Atticus, et maître de Strabon, qui apporte aux textes d'Aristote et de Théophraste toute son attention de philologue et de philosophe. Les textes inscrits sur les rouleaux sont devenus des objets intellectuels, complexes et problématiques. La restauration de leur littéralité et de leur sens demande des savoirs experts, sous peine de dénaturer irrémédiablement les œuvres héritées du passé. À ce stade, les livres sont devenus une médiation fragile et incontournable pour renouer avec la systématité d'une pensée, d'une doctrine philosophiques confiées à l'écrit. Les bibliothèques sont les lieux voués à cet archivage et à cette réactivation et dès le principat d'Auguste, la création de bibliothèques publiques à Rome sera un geste politique récurrent des empereurs : lieux de mémoire, lieux de gloire et de prestige, les bibliothèques publiques matérialisent un horizon intellectuel autant qu'une vision de l'histoire. Elles marquent symboliquement et matériellement la mainmise de Rome sur l'héritage culturel grec, tout en reconnaissant l'identité, la place particulière

accordée à la littérature et aux savoirs écrits en langue latine : les fonds grecs et latins sont en effet séparés²¹.

Le récit de Strabon sur les vicissitudes de la bibliothèque d'Aristote et de Théophraste retrace en quelques lignes les métamorphoses du livre antique, survenues sur une durée de près de trois siècles. Entre la collection de livres partagée dans la communauté philosophique du Peripatos et le travail de Tyrannion sur la lettre et le sens de copies corrompues, il y a une étape essentielle : celle des grandes bibliothèques des royaumes hellénistiques, au premier rang desquelles la bibliothèque du Musée d'Alexandrie.

C'est à Alexandrie que des passeurs aristotéliens, comme Démétrios de Phalère ou Straton de Lampsaque, ont permis l'application à grande échelle des principes structurels et intellectuels de l'organisation d'une bibliothèque. Dans le projet politique et culturel de Ptolémée Lagos, puis de son fils Ptolémée Philadelphie, la bibliothèque est l'instrument de travail de la communauté intellectuelle réunie dans le Musée, mais aussi le moyen d'une forme d'appropriation de la tradition littéraire et savante de l'hellénisme. L'accumulation des livres fait d'Alexandrie le lieu de rassemblement de toute la mémoire de l'hellénisme, ainsi que des grandes cultures étrangères, par le biais des traductions. À l'idéologie universaliste et au rêve d'hégémonie de la dynastie répond le travail savant mené par les lettrés du Musée : la bibliothèque, comme lieu de stockage de milliers de rouleaux de papyrus, est aussi une construction intellectuelle, reflétant la carte des genres littéraires et des champs de savoir. La bibliothèque est aussi la médiation obligée pour mener une forme d'archéologie culturelle sur toute la tradition hellénique. L'ancrage alexandrin marque un décentrement géographique et une rupture temporelle : la bibliothèque permet de remonter le temps, de parcourir les cités et les paysages, de renouer avec un héritage de pensée, de savoirs, de chants et de poésie. Alexandrie voit l'essor de l'érudition livresque, qui compile, inventorie, extrait et recopie, interprète et commente. Elle est aussi le lieu où la pluralité des livres conduit à s'interroger sur la matérialité des textes, sur leur littéralité, sur leur sens, et à adopter la posture critique du philologue, partagée entre la

21. Pour un exposé d'ensemble, voir Paolo Fedeli, « Biblioteche private e pubbliche a Roma e nel mondo romano », in Guglielmo Cavallo (ed.), *Le biblioteche nel mondo antico e medievale*, Bari, Laterza, 1993, pp. 31-64.

fidélité aux textes transmis et le souci de les corriger pour reconstruire leur pleine lisibilité²².

L'activité savante et lettrée du Musée d'Alexandrie, le travail des scribes attachés à la collection de livres contribuèrent à la normalisation des supports, à la standardisation des formats de rouleaux de papyrus et des principes de « mise en colonne » des textes. Pour la première fois, la bibliothèque d'Alexandrie rendit possible une forme de catalogue d'ensemble de la littérature grecque antérieure, classée par genre, par auteur, et apportant des informations bio-bibliographiques pour faciliter l'identification des livres. La collection de la bibliothèque royale s'identifiait à l'ensemble de la culture écrite, et offrait des principes de classification et de sélection pour toutes les bibliothèques de palais ou de cités, publiques ou privées, qui allaient s'attacher à réunir des livres. Les périodes hellénistique et impériale sont en effet marquées par le développement des bibliothèques, dans les grands centres urbains comme dans des cités mineures, par l'essor d'une culture lettrée qui s'appuie désormais sur le maniement des livres davantage que sur les performances poétiques ou dramatiques.

Tel serait le processus de « l'apparition du livre » dans le monde grec, tel serait le développement qui a permis au livre de devenir un véritable « ferment » culturel et intellectuel à partir du IV^e siècle avant J.-C.

VERS UNE ANTHROPOLOGIE DES MONDES LETTRÉS

+++++

La grande fresque historique tracée par Henri-Jean Martin et Lucien Febvre inspire au spécialiste de l'Antiquité classique une autre réflexion. Le développement de l'imprimerie et de la librairie a conduit à préciser le statut juridique de l'auteur, du texte et de l'éditeur, avec notamment, en France, l'octroi des privilèges royaux. Ce système n'a cependant pas empêché le développement d'une édition de contrefaçon et de la contrebande des livres interdits.

Dans l'Antiquité, quel est le statut de l'auteur ? De quelle nature est le lien entre un individu et le texte qu'il écrit ?²³ Cet individu peut copier des

22. Je me permets de renvoyer à mon texte, « Alexandrie III^e siècle », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir*. Vol. 1. *Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 1120-1145.

23. Voir les questionnements de Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur », *Bulletin de la Société française de philosophie*, 63 année, n° 3, juillet-septembre 1969, pp. 73-104 (repris dans *Dits et Écrits* I, pp. 789-820).

textes écrits par d'autres, ou compiler des extraits prélevés dans d'autres textes. Il peut aussi se présenter comme le médium d'un chant, d'un savoir inspiré par les Muses ou par Apollon. Il peut encore se définir comme un artisan fabriquant un poème, comme d'autres travaillent le bois, la laine ou le métal, et se faire payer pour son ouvrage par un client, par un commanditaire²⁴. Dès les *Généalogies* d'Hécatée de Milet, on trouve l'affirmation d'un nom propre, d'une première personne, qui assume la responsabilité d'un savoir, d'un discours. Ce lien entre une personne et un texte prend sans doute des formes, des dimensions différentes selon les genres littéraires et les champs intellectuels. Les traités médicaux de la collection hippocratique n'ont pas d'auteurs identifiables. En revanche, les historiens, Hérodote, Thucydide, affirment leur identité, leur personnalité, la spécificité d'un point de vue situé et personnalisé sur le passé et son interprétation et ils inscrivent leur nom au début du texte lui-même. Les poètes dramatiques présentent leurs œuvres lors des concours athéniens : ce sont eux qui sont couronnés, pour le texte qu'ils ont écrit, au terme de la performance donnée par le chœur et les acteurs. Les chorèges, qui finançaient la mise en scène et les répétitions, étaient associés à cette victoire. On pourrait de même interroger les textes, dialogues ou traités, attribués aux philosophes. En furent les véritables auteurs ? Les ont-ils écrits eux-mêmes ? Ou dictés à des scribes ? Ou s'agit-il de notes de cours mises en forme par des auditeurs ?

Ces questions sont au cœur d'une réflexion récente de Luciano Canfora, qui invite à reconsidérer la production des textes antiques et leur statut même : il met en évidence le rôle déterminant des copistes dans la mise en forme et l'interprétation des textes, et parfois dans leur attribution, mais aussi la fluidité des pratiques d'écriture, non seulement à travers les variantes d'auteurs, mais aussi du fait des multiples acteurs qui peuvent contribuer à la production des textes, dans l'entourage d'un poète dramatique, d'un homme politique ou d'un philosophe²⁵. Luciano Canfora ouvre ici un espace de comparaison avec le monde du livre imprimé, qui fut aussi un lieu de variations textuelles, d'une impression à l'autre, qui fut aussi un lieu où de multiples acteurs contribuèrent à l'établissement

24. Voir Jesper Svenbro, *La parole et le marbre. Aux origines de la poésie grecque*, Lund, J. Svenbro, 1976.

25. Luciano Canfora, *Le copiste comme auteur*, Toulouse, Anacharsis, 2012.

des textes, comme par exemple, les correcteurs des ateliers d'imprimeurs, étudiés par Anthony Grafton²⁶.

Entre les voies de l'histoire des sciences, de l'histoire de la philosophie et de l'histoire de la littérature, entre philologie, papyrologie et codicologie, on voit ainsi se dessiner le projet d'une histoire de la circulation sociale des textes : pourquoi, pour qui des textes ont-ils été mis par écrit ? Quels sont les relais, les réseaux qui ont créé un intérêt pour la possession matérielle d'un texte, pour son achat chez un libraire ou pour sa copie à partir d'un exemplaire prêté ? Cette histoire pourrait suivre le développement des goûts littéraires, mais aussi celui des normes rhétoriques et stylistiques qui imposent l'imitation de certains modèles et donc une lecture d'imprégnation, accompagnant des exercices de composition ou de déclamation. Elle pourrait aussi s'attacher aux échelles de diffusion des textes et à leurs changements de statut lorsqu'ils passent de l'une à l'autre : certains textes peuvent être destinés à être partagés dans un milieu lettré ou savant localisé, unifié autour d'un maître ou d'une institution, comme dans les écoles médicales et philosophiques ; d'autres textes, en revanche, ont été écrits pour la plus large circulation possible, pour, en tout cas, survivre à leur auteur : tel est le cas de l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide, au v^e siècle, ou encore de la *Géographie* de Strabon, au début de l'ère chrétienne. Le cas de cette dernière est intéressant, car si Strabon anticipe sur la réception de son texte et sollicite l'indulgence de son lecteur, rien n'atteste la circulation de son ouvrage avant le v^e siècle. D'autres lettrés, en revanche, sont très conscients du sort de leurs écrits, et nous informent sur les acteurs et les processus de diffusion de leurs textes : on peut penser, par exemple, à Cicéron qui confie aux copistes de son ami Atticus ses traités, ses discours et même sa correspondance, ou encore au médecin Galien de Pergame qui tente de contrôler la circulation de ses traités et même d'établir sa bibliographie officielle, bien conscient des circuits qui conduisent d'un texte prêté à un ami à un exemplaire trouvé chez un libraire romain, éventuellement sous un autre nom d'auteur que le sien²⁷. Notre compréhension de l'activité lettrée de Galien a été enrichie par un texte récemment découvert, Ne

26. Voir Anthony Grafton, « Les correcteurs d'imprimerie et la publication des textes classiques », in Luce Giard et Christian Jacob (éd.), *Des Alexandries I. Du livre au texte*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2001.

27. Voir les deux traités auto-bibliographiques de Galien, « Sur l'ordre de ses propres livres » et « Sur ses propres livres », in *Œuvres*, tome I, texte établi, traduit et annoté par Véronique Boudon-Millot, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

pas se chagriner, où la description des pertes matérielles subies lors du grand incendie de Rome en 192 nous renseigne sur l'organisation, voire la logistique d'un auteur et lecteur particulièrement actif²⁸ : parcourir les librairies pour trouver des livres rares, visiter les grandes bibliothèques impériales du Palatin pour y copier des textes précieux, travailler à l'amélioration des textes acquis, par exemple en les annotant et en ajoutant la ponctuation, les éclairer par des commentaires, mais aussi reproduire en plusieurs exemplaires ses propres ouvrages, un pour sa demeure romaine, un second pour sa villa en Campanie, un troisième à faire parvenir à la bibliothèque de Pergame, sa ville natale, où il serait à la fois archivé et consultable. Galien permet ainsi de nouer tout un ensemble de questions : qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce qu'un texte ? Qu'est-ce qu'un auteur ? Qu'est-ce qu'une œuvre ? Comment un texte peut-il passer d'un support à l'autre ? Lorsque Galien recopie, annoté, corrige et ponctue un texte, où passe la frontière entre l'éditeur, le commentateur, le lecteur et l'auteur originel ? Lorsqu'il constitue des lexiques du vocabulaire attique, est-ce une œuvre ou une compilation ? Et cet ouvrage est-il destiné à d'autres lecteurs que lui-même ? Lorsqu'il fait recopier un exemplaire de l'édition d'Homère par Aristarque, conservée dans l'une des bibliothèques impériales du Palatin, quelle est la valeur ajoutée des annotations du grammairien alexandrin, quel degré d'autorité l'éditeur apporte-t-il au texte d'Homère, quel est son statut auctorial ? Comment se répartissent, dans l'atelier de ce grand médecin lettré, les textes destinés à un usage personnel, les textes destinés à un lecteur identifié (comme le traité *Ne pas se chagriner*), les commentaires visant à accompagner la lecture d'autres textes, comme par exemple les *Epidémiques* du corpus hippocratique, les textes de travail prêtés à des disciples ou collègues, et enfin les ouvrages destinés à un archivage en bibliothèque, comme tous ceux qu'il envoie à Pergame ?

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre aux deux auteurs de *L'Apparition du livre* est sans doute de témoigner de la fécondité de leurs questionnements, de l'exemplarité de leur démarche, pour des historiens travaillant sur d'autres périodes, sur d'autres cultures, sur d'autres mondes lettrés. Lucien Febvre et Henri-Jean Martin ont en effet ouvert la voie d'une « histoire totale » du livre, dans la pluralité de ses dimensions, matérielles, techniques, économiques, sociales, politiques, intellectuelles,

28. Galien, « Ne pas se chagriner », *Œuvres*, tome IV, Véronique Boudon-Millot, Jacques Jouanna et Antoine Pietrobelli (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 2010.

religieuses, culturelles. Un livre est un objet matériel qu'il faut observer, analyser dans toutes ses dimensions. Il est aussi un objet social et économique, un objet qui circule, investi de valeur, marchande ou symbolique, un objet que l'on achète, que l'on vend, que l'on s'échange. Il est enfin un vecteur de discours, de pensées, de croyances, d'imaginaire et de savoir... un objet investi d'un pouvoir particulier. Étonnante propriété d'un support matériel couvert de signes graphiques, qui permet la conservation et l'éveil d'une voix, d'une intériorité, d'un savoir, d'une pensée...

István Monok

+++++

LES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES ET LA LECTURE À L'ÉPOQUE MODERNE¹. UN APERÇU DES ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE EN EUROPE, 1958-2008

+++++

Au cours des nombreuses discussions scientifiques de ces cinquante dernières années, visant à définir l'essence de l'histoire du livre², personne n'a jamais contesté l'existence du sujet en soi. Pourtant, une histoire européenne du livre homogène, qui analyserait les mêmes sources avec des méthodes identiques, n'existe pas. Il est assurément plusieurs histoires du livre et l'étude systématique de leurs ressemblances et de leurs différences permettra sans doute un jour d'élaborer une histoire européenne du livre. Les tentatives de synthèse, selon la nationalité et l'érudition des éditeurs, sont en outre de qualité variable. L'ouvrage monumental de Hendrik Désiré Vervliet, consacré à 5 000 années d'art du livre, omet notamment l'existence de l'écriture et de la culture livresque chez les Slaves³. L'entreprise des chercheurs de Graz, très moderne sous

-
1. Comme il va de soi, je ne renverrai dans ces notes qu'aux ouvrages de synthèse.
 2. *Beiträge zur Geschichte des Buches und seiner Funktion in der Gesellschaft*. Festschrift für Hans Widmann zum 65. Geburtstag am 28. März 1973, hrsg. von Alfred Swierk, Stuttgart, 1974 ; Paul Raabe, „Was ist Geschichte des Buchwesens? Überlegungen zu einem Forschungsbereich und einer Bildungsaufgabe“, in *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel, Frankfurter Ausgabe*, Nr. 38. 1976, Buchhandlungsgeschichte, Eine Beilage der historischen Kommission der Börsenvereins, 319-330 ; „Bibliotheksgeschichte als wissenschaftliche Disziplin, Beiträge zu Theorie und Praxis“, hrsg. von Peter Vodosek, Hamburg, 1980, *Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens*, Bd. 7./ ; K. W. Humphreys, „The Book and the library in society“, *Library History* 7(1986), 105-118 ; Georg Jäger, „Historische Lese(r)forschung“, in *Die Erforschung der Buch- und Bibliotheksgeschichte in Deutschland*, hrsg. von Werner Arnold, Wolfgang Dittrich, Bernhard Zeller, Wiesbaden, 1987, 485-507 ; Henri-Jean Martin, « Pour une histoire de la lecture », in Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987, pp. 227-260 ; Paul Raabe, „Bibliotheksgeschichte und historische Leserforschung. Anmerkungen zu einem Forschungsthema“, *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 7(1982), 433-441.
 3. Hendrik D. L. Vervliet (éd.), *Liber librorum, 5000 ans d'art du livre*, Bruxelles, Arcade, 1973.

plusieurs aspects, et fructueuse, n'en est pas parfaite pour autant⁴. Les grandes synthèses nationales offrent quant à elles des vues d'ensemble plus homogènes et plus fiables⁵.

Après les bouleversements politiques qu'a connus l'Europe il y a une vingtaine d'années, l'intérêt des chercheurs occidentaux pour l'histoire du livre en Europe centrale est allé croissant. S'ils considèrent parfois cette région comme une aire géographique d'importance secondaire, ils ne doivent pas oublier que les bibliothèques, les archives et les musées y conservent des sources particulièrement intéressantes. Rappelons par exemple la coexistence de l'oralité et de l'écriture, la survie jusqu'au xx^e siècle du livre manuscrit et son rôle important – parfois plus que celui des imprimés – dans l'enregistrement et la transmission des traditions⁶. Retenons aussi, dans l'histoire du livre, l'expression des rapports très complexes entre les confessions et les sensibilités religieuses les plus diverses (christianismes occidental et oriental, catholicisme et protestantisme ; institutionnalisation des courants théologiques marginaux ; coexistence de l'islam et du christianisme ; installation de colonies juives, judaïsantes, arméniennes, etc.). La recherche dans les bibliothèques privées est quant à elle très prometteuse.

Le spécialiste d'histoire du livre, des bibliothèques ou de la lecture se doit d'entamer son enquête en déterminant si le territoire, pays ou peuple étudié est un émetteur ou un récepteur. Ce procédé méthodologique apparemment simplificateur est pourtant essentiel, dans la mesure où l'on traite différemment des cultures émettrices et réceptrices. Autorisons-nous trois exemples : tandis que le xvi^e siècle voit la publication de presque 200 000 livres en Italie, de 150 000 environ dans les territoires germaniques et en France, la Hongrie de la même époque compte moins de 900 éditions de livres (soit autant de titres). L'ampleur

-
4. *Geschichte der Buchkultur*, Bde 1–9, hrsg. Von Otto Mazal, Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1999-2008.
 5. Trois ouvrages de synthèse, conçus sur des bases méthodologiques différentes : Ladislaus Buzas, *Deutsche Bibliotheksgeschichte*, Bde. 1–3, Wiesbaden, Ludwig Reichert, 1975-1978 (Elemente des Buch- und Bibliothekswesens, Bde 1–3.) ; *Histoire des bibliothèques françaises*, Vol. I-IV, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1988-1992 ; *The Cambridge History of the Book in Britain*, Vol. 1-7, Cambridge, Cambridge University Press, 1997-2007 – malgré son titre, ce volume traite également de l'histoire de la collection et de l'usage des livres.
 6. Les matériaux des excellents colloques bâlois organisés par Roger Chartier et Alfred Messerli illustrent l'efficacité de la méthode en question, mais il est regrettable que les participants ne s'intéressent point aux territoires situés à l'est de Vienne : *Lesen und schreiben in Europa*, hrsg. von Alfred Messerli, Roger Chartier, Basel, Schwabe Verlag, 2000 ; *Scripta volant, verba manent, Schriftkulturen in Europa zwischen 1500 und 1900*, hrsg. Von Alfred Messerli, Roger Chartier, Basel, Schwabe Verlag, 2007.

de cette production a permis aux éditeurs de la bibliographie rétrospective nationale hongroise de retracer, pour l'ensemble des titres publiés, l'histoire rapide de chacune des éditions. Cette bibliographie se veut une sorte de manuel élaboré selon une approche pluridisciplinaire. Nos confrères italiens se noient littéralement dans le recensement de toutes les éditions de Cicéron ou du Code Justinien – et ce n'est encore que le début de l'alphabet, sans compter les bibles traitées séparément ! La recherche allemande est plus systématique, mais la tâche des spécialistes germaniques n'en est pas moins difficile. Citons un deuxième exemple : dans le cadre d'un projet de recherche entamé il y a une trentaine d'années, nous avons pu examiner de près presque tous les inventaires mobiliers en provenance du bassin des Carpates. Entre 1530 et 1750 ont été dressés environ 2 000 registres. Par comparaison, dans les archives nationales d'Espagne, à Simancas, l'index d'une seule année renferme autant de documents que n'en produit un comitat hongrois pour tout le XVI^e siècle. Dès lors, on ne saurait exiger des chercheurs ibériques du livre qu'ils achèvent bientôt l'étude des registres en provenance de tous les territoires espagnols. Troisième exemple enfin : les livres conservés dans les bibliothèques d'Europe centrale renferment sensiblement plus de marques de possession que les livres des grands centres occidentaux. Ce phénomène, directement lié à une carence en livres, implique que l'étude des notes manuscrites retrouvées dans les livres imprimés soit plus importante en Europe centrale qu'en Occident. Il s'agit là d'une piste de recherche nouvelle et prometteuse.

En bref, une production livresque plus réduite qu'en Europe occidentale et un nombre moindre de sources permettent paradoxalement une interprétation plus globale : l'étude des bibliothèques privées, des lectures et des pratiques de lecture caractéristiques de territoires, de groupes professionnels et confessionnels entiers devient possible. Mais revenons aux débuts de l'histoire des recherches sur les bibliothèques privées.

LE DÉPOUILLEMENT DES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE DU LIVRE

+++++

Quinze ans avant son *Apparition du livre* (1958), Lucien Febvre fait paraître dans les *Annales* une étude de tout premier plan, intitulée *Ce qu'on peut*

trouver dans une série d'inventaires mobiliers⁷. L'école des *Annales* a certes déjà publié dans l'entre-deux-guerres une série d'études monographiques remarquables, que l'on pourrait ranger dans l'« Histoire de la vie quotidienne », mais c'est avec Febvre que l'utilisation des inventaires mobiliers et des descriptifs de biens (vêtements, vaisselle, meubles, tableaux, livres, etc.) devient systématique. Le recours à ce type de sources en histoire du livre n'est pas sans précédent, comme le montrent plusieurs travaux historiques sur les villes de Hongrie⁸ ou sur Francfort⁹. Mentionnons encore la monographie de Hildegard Neumann, parue au milieu des années 1950 et consacrée aux lectures de la bourgeoisie de Tübingen (xviii^e-xix^e siècles)¹⁰, ainsi que l'analyse des inventaires mobiliers de lettrés parisiens du xvi^e siècle (médecins, juristes, etc.) par Roger Doucet¹¹. Soulignons enfin que le grand nom de la recherche hongroise de Transylvanie, Zsigmond Jakó, a très tôt été sensible (1957) aux innovations méthodologiques proposées par les *Annales*¹², peut-être à cause de l'intérêt soutenu de l'historiographie roumaine pour les travaux français (plusieurs monographies françaises ont même été traduites en roumain). En Hongrie, aucun projet systématique comparable n'a été engagé avant les années 1980.

Après avoir publié une monographie préparée en collaboration avec Lucien Febvre, Henri-Jean Martin examine et complète les données rassemblées par Doucet¹³, en prévision de son ouvrage de synthèse paru dix ans plus tard (en 1969), une histoire sociale du livre au xvii^e siècle à

-
7. Lucien Febvre, « Ce qu'on peut trouver dans une série d'inventaires mobiliers », *Annales d'histoire sociale*, 3, 1941, pp. 41-54.
 8. Béla Iványi a publié au début des années 1930 les inventaires provenant du xvi^e siècle conservés dans les registres successoraux de quelques villes de Haute-Hongrie et de Transylvanie : „Könyvek, könyvtárak, könyvnyomdák Magyarországon (1600-ig)”, in *Magyar Könyvszemle XXXVI*, 1929, 33-48, 193-208... ; *Magyar Könyvszemle XXXVII*, 1930, 113-128, 296-302, *Magyar Könyvszemle XXXVIII*, 1931, 60-63 ; *Magyar Könyvszemle XXXIX*, 1932/34, 13-88 ; une nouvelle édition avec les données des années 1600-1660 : *A magyar könyvkultúra múltjából. Iványi Béla cikkei és anyaggyűjtése*, Sajtó alá rend. és a függelékét összeáll. Herner János, Monok István, (Adattár XVI-XVIII. századi szellemi mozgalmaink történetéhez II.) Szeged, JATE, 1983.
 9. Walter Wittmann, *Beruf und Buch im 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Erfassung und Gliederung der Leserschaft im 18. Jahrhundert, insbesondere unter Berücksichtigung des Einflusses auf die Buchproduktion unter Zugrundelegung der Nachlassinventare des Frankfurter Stadtarchivs für die Jahre 1695-1705 und 1796-1805*, Frankfurt am Main, 1934.
 10. Hildegard Neumann, *Der Bücherbesitz der Tübinger Bürger von 1750-1850, Ein Beitrag zur Bildungsgeschichte des Kleinbürgertums*, Tübingen, 1955.
 11. Roger Doucet, *Les bibliothèques parisiennes au xvi^e siècle*, Paris, A. et J. Picard, 1956.
 12. Jakó Zsigmond, „Az otthon és művészete a XVI-XVII. századi Kolozsváron”, in Kelemen Lajos *Emlékkönyv, Bukarest-Kolozsvár, 1957 (A Bolyai Tudományegyetem Kiadványai I. Tanulmányok)*, 361-393.
 13. Henri-Jean Martin, « Ce qu'on lisait à Paris au xvi^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 21, 1959, pp. 222-230.

Paris¹⁴. La vogue de l'histoire sociale dans les années 1960-1970 fait des inventaires mobiliers des sources privilégiées. Les publications consacrées à la culture matérielle et livresque d'une ville (Lyon¹⁵, Amiens¹⁶), d'une région (Bretagne¹⁷, Savoie¹⁸) ou d'une couche sociale se multiplient. Des travaux théoriques¹⁹ puis des colloques internationaux font la synthèse des caractéristiques de ces sources²⁰. Dans les années 1980, l'analyse systématique des inventaires mobiliers se poursuit avec des résultats parfois spectaculaires, surtout dans le cas des collections privées de la bourgeoisie et de la petite ou moyenne noblesse. Comme exemple de monographies basées sur une méthodologie très solide, citons l'étude du bourg allemand de Kitzingen²¹, celles de Leipzig²², de Strasbourg²³, de Plaisance²⁴, de Florence²⁵, de Naples²⁶ ou de Barcelone²⁷, ainsi que

-
14. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, Vol. I-II, Genève, Droz, 1969 (Histoire et civilisation du livre).
15. Maurice Garden, « Les inventaires après décès: sources globales de l'histoire sociale lyonnaise aux juxtaposition de monographies familiales », *Cahiers d'histoire XII*, 1967, pp. 153-173.
16. Albert Labarre, *Le livre dans la vie amiénoise de seizième siècle. L'enseignement des inventaires après décès*, Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1971.
17. Jean Meyer, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Vol. I-II, Paris, Imprimerie nationale, 1966.
18. Jean Nicolas, *La Savoie au 18^e siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Vol. I-II, Paris, Maloine, 1978.
19. Jean-Paul Poisson, « De quelques nouvelles utilisations des sources notariales en histoire économique (xvi^e-xix^e siècles) », *Revue historique*, 249, 1973, pp. 5-22 ; Erdmann Weyrauch, « Datenverarbeitung als Quellenkritik? Untersuchungen zur Notwendigkeit und Methode der Analyse prozessproduzierten historischer Daten am Beispiel der Stichprobenziehung aus fiskalischen Registern frühneuzeitlicher Städte », in *Die Analyse prozess-produzierter Daten*, hrsg. von Paul J. Müller, Stuttgart, Klett-Cotta, 1977 (Historisch-sozialwissenschaftliche Forschungen. 2.), 141-178 ; Micheline Baulant, „Die Kodierung von Nachlassinventaren“, in *Quantitative Methoden in der Wirtschafts- und Sozialgeschichte der Vornezeit*, hrsg. von Franz Irsigler, Stuttgart, Klett-Cotta, 1978 (Historisch-sozialwissenschaftliche Forschungen. 4.), 101-126.
20. Bernard Vogler (éd.), *Les actes notariés, source de l'histoire sociale xvr^e-xix^e siècles*, Strasbourg, Istra, 1979 ; Ad van der Woude, Anton Schurman (ed.), *Probate inventories, A new source for the historical study of wealth, material culture and agricultural development, Papers presented at the Leeuwenborch Conference (Wageningen, 5-7. May 1980)*, Wageningen, HES, 1980.
21. Ingrid Bátorí, Erdmann Weyrauch, *Die bürgerliche Elit der Stadt Kitzingen, Studien zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte einer landesherrliche Stadt im 16. Jahrhundert*, Tübingen, Klett-Cotta, 1982.
22. Günter Heimbürge, *Literaturvermittlung in Leipzig in der Zeit von 1650 bis 1700*, Diss. A. Potsdam, 1982. MSS, HAB BB 27 4182.
23. Miriam Usher Chrisman, *Lay Culture, Learned Culture. Books and Social Change in Strasbourg, 1480-1599*, New Haven, London, Yale University Press, 1982.
24. Vittorio Anelli, Luigi Maffini, Patrizia Viglio, *Leggere in provincia, Un censimento delle biblioteche private a Piacenza nel Settecento*, Bologna, Il Mulino, 1986 (Cultura e vita civile nel Settecento).
25. Christian Bec, *Les livres Florentins, 1413-1608*, Firenze, Olschki, 1984 (Biblioteca di „Lettere Italiane“ Studi e testi, XXIX).
26. Vincenzo Trombetta, *Storia e cultura delle biblioteche Napoletane Librerie private, istituzioni francesi e borboniche, strutture postunitarie*, Napoli, Vivarium, 2002 (Crisopoli, Collana di bibliografia e storia delle biblioteche, 2), pp. 11-192.
27. Manuel Peña, *Cataluña en el Renacimiento: libros y lenguas (Barcelona, 1473-1600)*, Lleida, Milenio, 1996, pp. 155-193.

celles de la Normandie²⁸, de Bordeaux et de ses environs²⁹ et enfin les recherches sur la culture nobiliaire en Romagne³⁰. Les travaux français et allemands servent d'exemple en Angleterre³¹, dans les pays scandinaves³², en Tchécoslovaquie³³ et en Hongrie³⁴. C'est à partir de la décennie 1990 que des monographies sur la culture livresque urbaine³⁵ et des études théoriques et méthodologiques sur le sujet voient le jour en Hongrie³⁶. L'étude des lectures d'un groupe social particulier (à l'instar des femmes vivant dans la région de Valladolid) est prometteuse, même si ces analyses exigent d'élargir considérablement l'éventail des sources³⁷.

L'ÉTUDE D'AUTRES SOURCES, PRIORITAIREMENT DES MARQUES DE POSSESSION

+++++

Tout instructifs que s'avèrent – dans le dépouillement des bibliothèques privées – les inventaires mobiliers, les actes de procédure qui concernent

-
28. Dominique Varry, *Recherches sur le livre en Normandie : les bibliothèques de l'Eure à la fin du XVIII^e siècle, d'après les saisies révolutionnaires*, Tom. 1–2, thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1985, publiée sous le titre, « *Sous la main de la Nation* », les bibliothèques de l'Eure confisquées sous la Révolution française, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2005.
29. Michel Figeac, « La culture nobiliaire au travers des bibliothèques : l'exemple bordelais à la fin du XVIII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 1986, pp. 389–413.
30. *Biblioteche nobiliari e circolazione del libro tra Settecento e Ottocento*, *Atti del Convegno nazionale di studio*, Perugia, 29-30 giugno 2001, a cura di Gianfranco Tortorelli, Bologna, Pendrago, 2002.
31. *Private Libraries in Renaissance England, A Collection and Catalogue of Tudor and Early Stuart Book-list*, Vol. I-V, General ed. Robert J. Fehrenbach, ed. in the UK: Elisabeth S. Leedham-Green, New York-Marlborough, 1992-1998.
32. Arne Jarrick, "Borgare, smafolk och böcker i 1700-talets Stockholm", in *Historisk tidskrift 1990*, 191-228 ; Henrik Grönroos, Ann-Charlotte Nyman, *Boken i Finland, Bokbeståndet hos borgerskap, hantverkare och lägre sociala grupper i Finlands städer enligt städernas bouppteckningar 1656-1809*, Helsingfors, 1996.
33. Viliam Cicaj, „K niektorym otázkam vyskumu súkromnych kniznic obivateľov nasich miest v období neskorého feudalizmu”, in *Kniha*, 1981, 28-38 ; Jiri Pokorny, "Die Lektüre von Prager Bürgern im 18. Jahrhundert (1700–1789)", in *Bürgertum in der Habsburger Monarchie*, hrsg. von Ernst Bruckmüller *et alii*, Wien-Köln, 1990, 149-161.
34. Katalin Keveházi, „Aufarbeitung und Publikation von ungarischen Bücherverzeichnissen aus der Zeit vom 16. bis 18. Jahrhundert", in *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 1985, 68-77 ; pour la synthèse des résultats de la recherche, voir István Monok, « Vingt ans de recherche sur la culture du livre dans le Bassin des Carpates », *Revue française d'histoire du livre*, Genève, Droz, 2001, pp. 199-222 ; István Monok, „Die Buch- und Lesekultur in Ungarn der frühen Neuzeit, Teilbilanz der Ergebnisse einer langen Grundlagenforschung (1980–2007)", *Mitteilungen der Gesellschaft für Buchforschung in Österreich*, 2008/1, 7-31.
35. Voir les pièces individuelles de la collection *Olvasmánytörténeti dolgozatok*. La liste : István Monok, *Vingt ans de recherche...*, *op. cit.* (note 34.)
36. Farkas Gábor, „A 16–17. századi polgári könyvtárak típusai”, *Magyar Könyvszemle*, 1992, 100-121.
37. Pedro M. Cátedra, Anastasio Rojo, *Bibliotecas y lecturas de mujeres, siglo XVI*, Madrid, Instituto de Historia del Libro y de la Lectura, 2004.

des orphelins ou en général les documents de succession, il convient de ne pas négliger les autres types de sources, exploités avec fruit dans tous les pays au cours du dernier demi-siècle³⁸. Chaque type de source peut donner lieu à des analyses pluridisciplinaires. À défaut de présenter ici tous ces types, soulignons l'importance des inventaires de bibliothèques privées conservés dans les procès-verbaux des visitations canoniques (il s'agit de bibliothèques de curés). Ces inventaires, ainsi que ceux de la bibliothèque paroissiale, montrent le rôle décisif du guide spirituel³⁹ dans la transmission des savoirs et de la tradition aux communautés peu nombreuses, et ce depuis l'époque médiévale⁴⁰. La question de l'utilisation des catalogues dans l'histoire du livre a déjà fait couler beaucoup d'encre⁴¹ et ce n'est pas un hasard si l'importance des catalogues commerciaux⁴² et de vente⁴³ a surtout été soulignée par des spécialistes néerlandais, anglais et allemands.

38. Après la première phase de l'étude des sources, j'ai tenté de synthétiser les connaissances accumulées dans une typologie de sources : István Monok, *Könyvkatalógusok és könyvjegyzékek Magyarországon, 1526-1720, Forrástipológia, forráskritika, forráskiadás*, Szeged, Scriptorum, 1993 (Olvasmánytörténeti Dolgozatok V.).

39. Cf. Noël Coulet, *Les visites pastorales*, Turnhout, Brepols, 1977 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental. Fasc. 23.).

40. Voir le colloque international organisé en 2007 à Wolfenbüttel, dont les matériaux n'ont pas encore vu le jour : „Identitätsbildung und Kulturtransfer im europäischen Niederkirchenwesen der Vormoderne” ; quant à l'Europe centrale, voir Béla Holl, „Lo sviluppo del pensiero teologico alla luce del patrimonio librario del clero cattolico ungherese del primo periodo dell'Illuminismo”, in *Venezia, Italia, Ungheria fra Arcadia e Illuminismo, Rapporti Italo-Ungheresi dalla presa di Buda alla Rivoluzione Francese*, A cura di Béla Köpeczi e Péter Sárközy, Budapest, 1982, 211-224 ; *Lesestoffe und kulturelles Niveau des niederen Klerus. – Jesuiten und die nationalen Kulturverhältnisse Böhmen, Mähren und das Karpatenbecken im XVII. und XVIII. Jahrhundert*, hrsg. von István Monok, Péter Ötvös, Vorwort von Frédéric Barbier, Szeged, Scriptorum, 2001 (Olvasmánytörténeti Dolgozatok. Különszám III.).

41. Paul Raabe, „Bibliothekskataloge als buchgeschichtliche Quellen. Bemerkungen über gedruckte Kataloge öffentlicher Bibliotheken in der frühen Neuzeit”, in *Bücherkataloge als buchgeschichtliche Quellen in der frühen Neuzeit*, hrsg. von Reinhard Wittmann, *Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens*, Bd. 10., Wiesbaden, 1984, 275-297 ; Veronika Gerz von Büren, Donatella Nebbiai, *Les catalogues de bibliothèque comme source pour l'histoire intellectuelle : le cas de trois bibliothèques monastiques françaises à la fin du xv^e siècle*, in *La France de la fin du xv^e siècle – Renouveau et apogée, Actes du colloque internationale du CNRS*, Bernard Chevalier, Philippe Contamine (éd.), Paris, 1985, pp. 283-299.

42. Günter Richter, „Die Sammlung von Drucker-, Verleger- und Buchführerkatalogen in den Akten der kaiserlichen Bücherkommission”, in *Festschrift für Josef Benzing zum 60. Geburtstag*, Wiesbaden, 1964, 317-372 ; *Verlegerplakate des XVI. und XVII. Jahrhunderts bis zum Beginn des Dreissigjährigen Krieges*, hrsg. von Günter Richter, Wiesbaden, 1965 ; *Die Messkataloge des sechzehnten Jahrhunderts*, Faks. Ausgabe, Hrsg. von Bernhard Fabian, Bd. 1-4, New York-Hildesheim, 1972-1974.

43. Bernhard Wendt, „Antiquariatskataloge als bibliographische Hilfsmittel für Reformationsdrucke”, in *Festschrift für Josef Benzing zum 60. Geburtstag*, Wiesbaden, 1964, 476-491 ; Hans Dieter Gebauer, *Bücherauktionen in Deutschen im 17. Jahrhundert*, Bonn, 1981 (Bonner Beiträge zur Bibliotheks- und Bücherkunde, Bd. 28.) ; Bert van Selm, „A list of Dutch book auction sale catalogues printed before 1611”, *Quaerendo*, 12, 1982, 95-129.

Comme nous l'avons indiqué en introduction, les livres conservés dans la région centre européenne sont plus annotés que ceux utilisés en Europe occidentale. Les recherches de Zsigmond Jakó sur les livres conservés dans les bibliothèques transylvaines⁴⁴ et celles de Gustav Gündisch sur les collections saxonnes sont là pour l'attester⁴⁵. Non que l'on manque dans d'autres pays de sources pour étudier les divers types de notes, voire de publications sur cette question⁴⁶, mais dans les régions moins dotées en librairies, on se sert d'un seul livre sur plusieurs générations, ce qui laisse inmanquablement des traces sur les exemplaires conservés.

Dans certaines familles, l'alphabétisation (par les livres) n'est pas considérée comme primordiale. Aussi arrive-t-il que des veuves ou des héritiers vendent les livres des défunts, soit qu'ils ne s'y intéressent point, soit qu'ils aient grand besoin de l'argent rapporté par la vente de ces ouvrages. D'où l'attention particulière à accorder aux catalogues collectifs des collections anciennes (sous réserve d'informations complètes sur la provenance et sur toutes les notes manuscrites) et surtout à la base de données globale du Consortium of European Research Libraries (Eureka)⁴⁷. Ces ressources permettent de reconstituer des bibliothèques aujourd'hui entièrement dispersées. Citons en exemple les collections de deux humanistes hongrois : les livres de Miklós Oláh ont été retrouvés dans quatre pays différents⁴⁸, tandis que les livres d'Andreas Dudith (qui appartient aussi à l'histoire suédoise), d'Italie (via la Croatie et la Hongrie), sont parvenus en Silésie et de là, sont arrivés jusqu'à Uppsala, avant que certaines pièces de la collection ne soient enfin transportées aux Pays-Bas et à Rome⁴⁹.

L'étude des ex-libris imprimés, qui va de pair avec celle des notes manuscrites, est néanmoins un exercice particulier, eu égard à l'intérêt

44. Dankanits Ádám, *XVI. századi olvasmányok*, Bukarest, 1974 (en allemand : *Lesestoffe des 16. Jahrhunderts in Siebenbürgen*, Bearb. von Gustav Gündisch, Bucarest, 1982).

45. Gustav Gündisch, *Aus Geschichte und Kultur der Siebenbürger Sachsen, Ausgewählte Aufsätze und Berichte*, Köln-Wien, 1987. Böhlau (Schriften zur Landeskunde Siebenbürgens, 14.).

46. Cf. David Pearson, *Provenance research in book history: a handbook*, London, The British Library, 1994.

47. Cf. David J. Shaw (ed.), *Books and their owners: Provenance information and the European cultural heritage, Papers presented on 12 November 2004 at the CERL conference hosted by the National Library of Scotland, Edinburgh*, London, CERL, 2005.

48. Szelestei Nagy László, „Oláh Miklós könyvtáráról”, in *Program és mítosz között, 500 éve született Oláh Miklós*, Szerk.: Mózes Huba, Budapest, Szent István Társulat, 1994, 51–69.

49. *András Dudith's Library; A partial reconstruction*, compiled and with an introduction by József Jankovics, István Monok, Szeged, Scriptum, 1993.

qu'ils suscitent chez les historiens d'art⁵⁰. Il est rare – et encore plus dans un milieu aristocratique ou chez les bibliophiles – de trouver parmi les sources le catalogue des livres d'un individu identifié, des factures d'achat, une correspondance traitant de l'acquisition de nouvelles pièces, voire les livres eux-mêmes. De tels documents permettraient pourtant d'étudier de façon systématique la formation d'une collection, la mise en place d'un mode de classement de celle-ci ou les habitudes de lecture du possesseur.

LE LIVRE COMME OBJET DE COLLECTION – BIBLIOTHÈQUES ARISTOCRATIQUES ET SAVANTES

+++++

Parmi les domaines relevant de la recherche en histoire du livre et des bibliothèques, celui-ci reste de loin le plus étudié des XIX^e-XX^e siècles. Dans les cinquante dernières années, les collections aristocratiques ont été systématiquement présentées dans les monographies nationales d'histoire des bibliothèques. Les spécialistes ont par ailleurs mis en évidence toute la complexité du phénomène de collection⁵¹. D'autres encore se sont efforcés de caractériser le goût et les choix culturels de tel ou tel bibliomane à travers sa bibliothèque, choix qui se manifestent également en matière d'art, de musique et de théâtre⁵². Ce domaine d'étude exige en outre une approche différente en Europe occidentale et orientale, car les cours seigneuriales disposent de ressources matérielles incomparables dans l'une et l'autre région. Mentionnons aussi le fait qu'en Europe orientale, la plupart des familles aristocratiques s'est d'abord convertie au protestantisme pour revenir ultérieurement dans le giron de l'Église catholique. Les établissements culturels situés sur les territoires de ces familles et créés par eux (telles l'église, l'école, la bibliothèque, l'imprimerie) se transforment au gré de ces modifications confessionnelles. Cela signifie que ces familles

50. Je ne cite ici que deux exemples provenant de la Roumanie : Rodica Stamatopol, *Ex libris in colectiile Bibliotecii Nationale a Romaniei*, Catalog, Vol. 1-2, Bucaresti, 2001-2002 ; Deé Nagy Anikó, *A marosvásárhelyi Teleki-Bolyai Könyvtár ex librisei*, Budapest–Köszvár, Balassi, Polis, 2001.

51. María Luisa López-Vidriero, Pedro M. Cátedra (dir.), *Coleccionismo y bibliotecas (siglos XV–XVIII)*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1998 ; Cristina De Benedictis, *Per la storia del collezionismo italiano: fonti e documenti ...* Firenze, Ponte alle Grazie, 1998.

52. Une excellente vue d'ensemble de ce phénomène par Dorit Raines dans son exposé „*La biblioteca del collezionista – una palestra del 'gusto' artistico?*” prononcé à Venise au cours du colloque „*Venezia, mercato delle arti*” (2008), inédit ; cf. *Biblioteche nobiliari e circolazione del libro tra Settecento e Ottocento, Atti del Convegno nazionale di studio, Perugia, 29–30 giugno 2001*, A cura di Gianfranco Tortorelli, Bologna, Pendragos, 2002.

se voient obligées de répondre aux exigences (livresques et autres) de leur entourage, avant que de pouvoir satisfaire les leurs propres⁵³.

Des différences semblables s'observent entre les bibliothèques érudites. Faute de librairies et de commerce organisé de livres dans son pays natal, un érudit centre européen ne peut constituer sa collection qu'en acquérant des livres lors de séjours à l'étranger. Les biographies de savants de Pologne et de Hongrie qui sont parvenus à créer une prétendue « bibliothèque érudite » (*Gelehrtenbibliothek*) montrent qu'il s'agit d'érudits ayant passé une grande partie de leur vie à voyager ou à étudier dans l'un des principaux centres universitaires européens. Les bibliothèques savantes des différents pays font l'objet de monographies bien documentées, présentées notamment lors de colloques internationaux⁵⁴.

L'étude de l'ordre de ces collections privées a déjà fourni des résultats remarquables, qui viennent améliorer notre connaissance des mentalités d'une époque historique donnée⁵⁵. La comparaison de l'ordre des bibliothèques avec les conceptions philosophiques sur l'ordre des sciences (*ordo scientiarum, ordo librorum*) est elle aussi riche d'enseignements⁵⁶.

53. Voir les volumes présentant la culture de cour de l'université de Bohême de Sud (Česke Budějovice), parus dans la collection *Acta Meridionalia*, et *Opera Romanica*, surtout celui intitulé *K vyzkumu zámeckých mešťánských a církevních knihoven – Pour une étude des bibliothèques aristocratiques, bourgeoises et conventuelles*, Jitka Radimská (ed.), *Opera romanica*, Vol. 1, České Budějovice, Editio Universitatis Bohemiae Meridionalis, 2000 ; Wladyslaw Czaliniski–Józef Długosz, *Zycie codzienne magnaterii polskiej w XVII. wieku*, Warszawa, 1976, 151-163. (*Magnat a książka*) ; Bogumila Kosmanova, *Książka i jej czytelnicy w dawnej Polsce*, Warszawa, 1981, 227-255. (*Dzieje księgozbiorn magnackiego*) ; la bibliographie complète du phénomène en Europe centrale : *Kulturelle Zentren der Habsburgermonarchie in der Frühen Neuzeit, Vergleichende Studien zur herrscherlichen, adligen und geistlichen Kultur in Böhmen, Mähren, Ungarn und den Erbländern, Bibliographie*, vorgelegt von Karl Vocelka, Thomas Winkelbauer, Bde I–II, Wien, Universität Wien, 1996.

54. *Gelehrte Bücher vom Humanismus bis zur Gegenwart*, hrsg. von Bernhard Fabian, Paul Raabe, Wiesbaden, Harrassowitz, 1983 (Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens, Bd. 9) ; *Bibliothecae selectae da Cusano a Leopardi*, A cura di Eugenio Canone, Firenze, Olschki, 1993 (Lessico Intellettuale Europeo, LXVIII) ; *Les humanistes et leur bibliothèques – Humanists and their libraries, Actes du Colloque international, Bruxelles, 26–28 août 1999*, Rudolf De Smet (éd.), Peeters–Leuven–Paris–Sterling (Virginia), 2002 (Travaux de l'Institut interuniversitaire pour l'étude de la Renaissance, XIII.).

55. Cf. Wolfgang Milde, „Über Bücherverzeichnisse der Humanistenzeit. (Petrarcha, Tommaso Parentucelli, Hartmann Schedel)“, in *Bücherkataloge als buchgeschichtliche Quellen in der frühen Neuzeit*, hrsg. von Reinhard Wittmann, Wiesbaden, Harrassowitz, 1984 (Wolfenbütteler Schriften zur Geschichte des Buchwesens, Bd. 10), 19-31.

56. Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 (Collection De la pensée).

BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES À USAGE COMMUN

De l'étude des bibliothèques privées découle la question des bibliothèques privées à usage commun. Cette pratique, née avec le premier humanisme – l'étude comparative de manuscrits, le développement de la philologie, le retour à la conception antique de l'*amicitia* –, se manifeste en Europe par le fait que certains savants mettent leurs collections à la disposition de la communauté au sein de laquelle ils vivent (Beatus Rhenanus à Schlettstadt/Sélestat, Joachimus Vadianus à Saint-Gall, Côme de Médicis à Florence, etc.)⁵⁷. De très nombreuses bibliothèques aristocratiques d'Europe centrale ont ainsi fonctionné comme des collections à usage commun, parfois jusqu'au XVIII^e siècle.

Dès avant la formation institutionnelle des sociétés savantes existent aussi des cercles de lecture composés d'amis qui se partagent l'usage des livres, comme le rappellent des notes du type « *et amicorum* », ou « *et fratrum christianorum* ». Cette pratique est inégalement répartie en Europe et dépend de la richesse des régions en livres. L'étude des notes de ce type est redevenue depuis dix ans l'objet de recherches internationales : outre des exemples italiens⁵⁸ et français⁵⁹, citons une synthèse en provenance de la région centre européenne⁶⁰.

Ce n'est que récemment que les spécialistes de l'étude des bibliothèques privées – de l'influence des livres sur la pensée de leur propriétaire et sur le microcosme dans lequel la bibliothèque s'inscrit – ont fini

57. Jean Rott, « Sources et grandes lignes de l'histoire des bibliothèques publiques de Strasbourg détruites en 1870 », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 15, 1971, pp. 145-180 ; Louis Desgraves, « Vers la bibliothèque publique », in Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises sous l'Ancien Régime. 1530-1789*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1988, pp. 391-395 ; *Vorformen der öffentlichen Bibliothek*, Zusammengestellt und eingeleitet von Peter Vodosek, Wiesbaden, Harrassowitz, 1978 (Beiträge zum Büchereiwesen. Reihe B. Quellen und Texte, Heft 6.) ; Paolo Traniello, *La biblioteca pubblica. Storia di un istituto nell'Europa contemporanea*, Bologna, Il Mulino, 1997.

58. Angela Nuovo, „'Et amicorum': Construzione e circolazione del sapere nelle biblioteche privata del cinquecento”, in *Libri, biblioteche e cultura degli ordini regolari nell'Italia moderna attraverso la documentazione della Congregazione dell'Indice, Atti del Convegno Internazionale, Macerata, 30 maggio - 1 giugno 2006*, A cura di Rosa Maria Borraccini, Roberto Rusconi, Città del Vaticano, Bibliotheca Apostolica Vaticana, 2006 (Studi e testi, 434), pp. 105-127.

59. Donatella Nebbiai Della Guardia, „Letture e circoli eruditi tra quattro e cinquecento: a proposito dell'Ex libris 'et amicorum'”, in *I luoghi dello scrivere da Francesco Petrarca agli albori dell'età moderna. Atti del Convegno internazionale di studio dell'associazione italiana dei Paleografi e Diplomatisti, Arezzo, 8-11 ottobre 2003*, A cura di Caterina Tristano, Marta Calleri, Leonardo Magnionani, Spoleto, 2006, pp. 375-395.

60. István Monok, „'Ex libris Nicolai Bethlen et amicorum'” Az 'et amicorum' bejegyzéséről és a közös könyvhasználatról”, in *Emlékkönyv Jankovics József 60. születésnapjára*, Szerk.: Császtvay Tünde, Budapest, Nyerges Judit, 2009 (előkészületben).

par réduire la notion de bibliothèque privée à la simple possession de livres⁶¹.

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE ET LECTURE

Les pièces d'une bibliothèque privée constituent autant de lectures potentielles. Presque toutes les études dont nous avons fait mention se penchent sur cette question : le possesseur a-t-il lu ses livres – et si oui, du point de vue théorique, comment l'attester⁶² ? La communauté internationale des chercheurs s'accorde à dire que dans des milieux ruraux et bourgeois, où l'on dispose d'un nombre relativement restreint de livres, ces derniers sont très probablement lus par leurs possesseurs. La plupart de ces livres sert pour la pratique religieuse quotidienne ou fait partie des lectures populaires de divertissement, en dehors de quelques livres spécialisés. Dans les milieux bourgeois, très peu de bibliothèques sont connues dont le *corpus* de livres aurait été accumulé sur plusieurs générations.

L'usage des livres par les intellectuels ne signifie pas nécessairement qu'ils les lisent entièrement. Cette pratique est facilitée par les transformations physiques subies par le livre à l'époque moderne (fabrication, mise en pages, index, etc.)⁶³. Très tôt en Europe occidentale et depuis le milieu du XVII^e siècle en Europe centrale, un certain nombre de bibliothèques aristocratiques sont créées pour accumuler des pièces de valeur, dont l'usage est concédé à la famille ainsi qu'à l'entourage restreint.

Les meilleures sources pour étudier les habitudes de lecture sont les marques de possession (ex-libris), les notes marginales et les annotations

61. Angela Nuovo, „Le biblioteche private (sec. XVI–XVII): storia et teoria”, in *La storia delle biblioteche. Temi, esperienze di ricerca, problemi storiografici, Convegno nazionale l'Aquila, 16-17 settembre 2002*, A cura di Alberto Petrucciani, Paolo Traniello, premessa di Walter Capezzali, Roma, Associazione italiana biblioteche, 2003, pp. 27-46 ; Christian Coppens, “Curiositas or Common Places: private libraries in the sixteenth century”, in *Biblioteche private in età moderna e contemporanea, Atti del convegno internazionale, Udine, 18-20 ottobre 2004*, A cura di Angela Nuovo, Milano, Bonnard, 2005, pp. 33-42.

62. Jean-Daniel Candaux, Bernard Lescaze (éd.), « Livres volés, livres lus à Genève au XVI^e siècle », in *Cinq siècles d'imprimerie genevoise, Actes du Colloque international sur l'histoire de l'imprimerie et du livre à Genève. 27-30 avril 1978*, Vol. I, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1980, pp. 133-150.

63. Une excellente étude de cas avec des résultats méthodologiques intéressants : Günter Hess, „Kommentarstruktur und Leser, Das ‘Lob der Torheit’ des Erasmus von Rotterdam, kommentiert von Gerardus Listrius und Sebastian Franck”, in *Der Kommentar in der Renaissance*, hrsg. von August Buck, Otto Herding, Bonn, 1975, 141-165 ; Pour une vue globale : Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre*, entretiens avec Christian Jacob, Jean-Marc Chatelain, Paris, Albin Michel, 2004 ; William W. E. Slights, “Managing Readers”, *Printed Marginalia in English Renaissance Books*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2004 (Editorial theory and literacy criticism).

(soulignements, dessins d'avertissement, manchettes). Dans certaines notes marginales (soit sur les pages blanches du livre, soit dans les marges), il arrive au lecteur de commenter ou discuter le contenu de son livre⁶⁴. Lorsque le lecteur qui « saupoudre » son livre de ses notes personnelles est une personne cultivée (tels Pétrarque⁶⁵ ou le Hongrois Miklós Zrínyi⁶⁶), les historiens du livre et les spécialistes de l'histoire littéraire convergent pour étudier les réflexions du personnage en question.

Les traces de lecture et les citations donnent une idée des pratiques et de l'horizon culturel des lecteurs. Les citations identifiées sont des indices de la richesse plus ou moins grande de la bibliothèque d'un auteur, y compris après la disparition de ladite collection et des sources sur son histoire. C'est le cas de la bibliothèque princière de Transylvanie, incendiée par les Tatars en 1658. En revanche, les citations identifiées dans les ouvrages de Pál Háportoni Forró (traducteur et auteur actif à la cour dont la bibliothèque est la seule à laquelle il ait eu accès) donnent une idée relativement précise des livres probablement conservés dans ce fonds⁶⁷.

La lecture n'est pas qu'une activité personnelle et individuelle. Les catalogues des bibliothèques privées servent principalement à l'histoire sociale de la lecture⁶⁸. Si le manuel consacré à la lecture⁶⁹ au début des années 1970 ne peut encore rendre compte de recherches sur les bibliothèques privées, la synthèse allemande de 1987⁷⁰ témoigne d'une avancée majeure dans la réflexion sur cette question⁷¹. Quoique très intéressée par les procédés de lecture et l'esthétique de la réception, l'école de Constance (avec les figures emblématiques de Jauss et Iser) ne reprend que rarement les résultats de l'histoire des bibliothèques privées – ce qui n'empêche

64. Klaniczay Tibor, „Vita a könyv margóján”, in Klaniczay Tibor, *Hagyományok ébresztése*, Budapest, 1976, 242-248.

65. Maurizio Fuirilla, *Marginalia fugurati nei codici di Petrarca*, Firenze, Olschki, 2005 (Biblioteca di 'Lettere Italiane').

66. *A Bibliotheca Zriniana története és állománya – History and Stock of the Bibliotheca Zriniana*, Írták és összeáll. Hausner Gábor, Klaniczay Tibor, Kovács Sándor Iván, Monok István, Orlovsky Géza, Szerk. Klaniczay Tibor, Budapest, Argumentum Kiadó–Zrínyi Kiadó, 1991 (Zrínyi Könyvtár 4.).

67. István Monok, „Olvasmánytörténeti forrásaink – értelmiségtörténet”, in *Az értelmiség Magyarországon a 16–17. században*, Szerk. Zombori István, Szeged, 1988, 169-181.

68. Günter Berger, „Inventare als Quelle der Sozialgeschichte des Lesens”, in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 5, 1981, 368-380.

69. *Lesen, Ein Handbuch, Lesestoffe – Leser und Leseverhalten – Lesewirkungen – Lezererziehung – Lesekultur*, hrsg. von Alfred Clemens Baumgärtner, Hamburg, 1973.

70. *Die Erforschung der Buch- und Bibliotheksgeschichte in Deutschland*, hrsg. von Werner Arnold, Wolfgang Dittrich, Bernhard Zeller, Wiesbaden, Harrassowitz, 1987, 485-507.

71. Lásd például: Paul Raabe, „Bibliotheksgeschichte und historische Leserforschung, Anmerkungen zu einem Forschungsthema”, in *Wolfenbütteler Notizen zur Buchgeschichte*, 7, 1982, 433-441.

nullement cette école d'exercer une influence marquante sur l'histoire sociale de la lecture⁷².

En dehors de l'édition et de l'étude (dans des cadres nationaux) des sources de l'histoire des bibliothèques privées⁷³, et l'activité des sociétés d'histoire de la lecture⁷⁴, les écoles anglo-saxonne, française et italienne d'histoire du livre peuvent se vanter d'avoir produit des synthèses fondamentales en histoire de la lecture, dans lesquelles l'étude des usages de lecture, les caractéristiques du lecteur et la connaissance approfondie des contenus constituent l'arrière-plan historique d'écrits théoriques. L'histoire de la lecture depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours a été synthétisée dans des monographies indispensables (Roger Chartier, Guglielmo Cavallo, Antony Graffton)⁷⁵.

LE CONTENU DES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES ET L'ESPACE LITTÉRAIRE

+++++

Les recherches sur l'histoire des collections privées n'ont nulle part été motivées par une volonté d'écrire des histoires de bibliothèques. L'étude du contenu des bibliothèques, la reconstitution du parcours de livres, les enquêtes sur des régions ou des pays entiers ont toujours été poursuivies dans d'autres objectifs, comme l'étude des (ré)apparitions d'ouvrages de tel ou tel auteur à une époque ultérieure (notamment les auteurs antiques au Moyen Âge ou à l'époque moderne), la récurrence de la figure principale d'un courant intellectuel dans les lectures d'un territoire donné ou encore l'influence d'un groupe d'auteurs sur un autre. Il s'agit en somme

72. *Sozialgeschichte des Lesens, Zur historischen Entwicklung und sozialen Differenzierung der literarischen Kommunikation in Deutschland*, hrsg. von Jost Schneider. Berlin, De Gruyter, 2004.

73. Maxime Chevalier, *Lectura y lectores en la Espana de los siglos XVI. y XVII.* Madrid, 1985 ; Noël Richter, *La lecture et ses institutions, I, La lecture populaire 1700-1918*, Bassac, Éditions Plain Chant, 1987 (L'Atelier furtif) ; Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture : un bilan des recherches*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme : IMEC édition, 1995 (Collection « In octavo » ; 2) ; Trevor J. Dadson, *Libros, lectores y lecturas: estudios sobre bibliotecas particulares españolas del Siglo de Oro*. Madrid, ArcoLibros, 1998 ; Luca Ceriotti, „Scheletri di biblioteche, fisionomie di lettori. Gli 'inventari di biblioteca' come materiali per una anatomia ricostruttiva della cultura libraria di antico regime”, in *Libri, biblioteche e cultura nell'Italia del Cinque e Seicento*, A cura di Edoardo Barbieri, Danilo Zardin, Milano, Vita e Pensiero – Pubblicazioni dell'Università cattolica del Sacro Cuore, 2002, pp. 373-432.

74. En France par exemple, la Société d'histoire de la lecture a fondé une collection : *Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions*.

75. Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1984 (L'Univers historique) ; Roger Chartier (dir.), *Pratique de la lecture*, Paris, Rivages, 1985 ; Guglielmo Cavallo, Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997.

de définir l'espace littéraire de la création. L'histoire des bibliothèques privées ne constitue qu'un élément, certes important, de la présentation générale de cet espace. Nos confrères italiens ont réussi à en donner une vue globale, en écrivant une sorte d'histoire de la littérature européenne médiévale⁷⁶.

Revenons un instant sur la distinction entre cultures émettrices et réceptrices, évoquée en introduction. Indiscutablement, l'histoire des bibliothèques privées joue un rôle plus important dans les secondes car les sources ne reflètent pas seulement le contenu des collections, mais illustrent le système global des relations culturelles et scientifiques. Certes, les spécialistes des cultures émettrices peuvent également s'y intéresser car les études consacrées aux lectures centre européennes proposent de nouvelles pistes de recherche, y compris pour l'histoire de la réception de leur propre culture. En Europe centrale, le *corpus* des livres accumulés témoigne d'un horizon intellectuel plus large qu'en Occident – et c'est logique, puisque l'acheteur n'a pas un choix aussi large que dans les pays où le marché du livre est plus développé. La culture des lecteurs d'Europe centrale est cependant plus superficielle que celle des Occidentaux : leurs connaissances professionnelles ne peuvent être aussi approfondies que celles de lecteurs qui, à l'époque moderne, peuvent déjà se fournir en livres dans les librairies spécialisées telles qu'il ne s'en trouve qu'en Europe occidentale.

L'autre direction majeure de la recherche est l'histoire de la réception des textes et des ouvrages. Ce n'est pas une recherche exclusivement théorique, puisqu'un nombre très élevé d'études de cas a conduit à d'importants travaux de synthèse⁷⁷.

Parmi les nouvelles approches un temps à la mode, notons l'analyse de la composition linguistique du contenu des bibliothèques privées⁷⁸ ou encore – phénomène plus récent – la reconsidération de la notion de patrimoine culturel⁷⁹.

76. Guglielmo Cavallo, Claudio Leonardi, Enrico Menesto (dir.), *Lo spazio letterario del Medioevo*, Vol. 1-16, Roma, 1992-2004.

77. *Literatur und Leser, Theorien und Modell zur Rezeption literarischer Werke*, hrsg. von Gunter Grimm, Stuttgart, 1975 ; *De captu lectoris, Wirkung des Buches im 15. und 16. Jahrhundert*, hrsg. von Wolfgang Milde, Werner Schuber, Berlin–New York, 1988 ; un travail de synthèse conçu d'un point de vue un peu particulier et dont les fondements historiques ne sont pas très rassurants : Alberto Manguel, *A history of Reading*, London, Flamingo, 1996.

78. *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale* (Droz, rédacteur en chef : Frédéric Barbier) consacre un numéro spécial (vol. 4, 2008) à cette question.

79. Jean-Paul Oddos (dir.), *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997 (Collection Bibliothèques) ; Jean-Michel Leniaud, *Les archipels du passé, Le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002.

Pour conclure, il faut reconnaître qu'il est presque impossible d'écrire l'histoire des recherches européennes des cinquante dernières années. Il ressort clairement de ce vaste *corpus* que les chercheurs occidentaux ne sont pas suffisamment attentifs les uns aux autres. Les travaux allemands sont largement méconnus en Italie ou en Espagne et *vice versa*. Les chercheurs français ne s'intéressent qu'accessoirement aux résultats de leurs confrères anglais. Quant aux études publiées en d'autres langues, elles restent absolument sans écho en Europe occidentale. Non que les spécialistes d'Europe centrale soient plus au fait des travaux de leurs confrères. Il serait donc temps d'agir pour créer un groupement international, dont la vocation principale serait de transmettre les informations entre les différentes communautés scientifiques, de manière organisée. Il importe de contribuer à la formation de bibliothèques et de centres de documentation dans lesquels la production scientifique, les résultats de la recherche et les sources éditées seraient accessibles. C'est ainsi que le programme de recherche annoncé dans les années 1970, prônant le comparatisme, pourra véritablement être mis en œuvre⁸⁰...

80. Frédéric Barbier, « Le comparatisme comme nécessité heuristique pour l'historien du livre et de la culture », in Hans Erich Bödeker (dir.), *Histoire du livre, nouvelles orientations*, Paris, IMEC, 1993 (Collection « In octavo »).

ANNEXE

+++++

Une typologie des sources d'histoire de la lecture à l'époque moderne

- I. Sources d'archives
 - I.1. Catalogues
 - I.1.1. Catalogues rédigés à la demande du propriétaire
 - I.1.2. Catalogues de vente de collections privées
 - I.2. Documents administratifs et juridiques
 - I.2.1. Inventaires après décès
 - I.2.2. Documents concernant des orphelins
 - I.2.3. Testaments
 - I.2.4. Procès-verbaux de confiscations
 - I.2.5. Documents de contentieux
 - I.2.6. Procès-verbaux de visites canoniques
 - I.2.7. Inventaires divers
 - I.3. Registres
 - I.3.1. Donations
 - I.3.2. Emprunts
 - I.3.3. Achats de collections privées par une bibliothèque institutionnelle
 - I.4. Documents personnels
 - I.4.1. Notes au sujet de livres achetés, à acheter ou à lire
 - I.4.2. Inventaires de livres conservés en épîtres (approbations)
 - I.5. Autres sources
 - I.5.1. Notes d'emprunts
 - I.5.2. Notes d'achats ou de ventes
 - I.5.3. Listes de livres reliés
 - I.5.4. Factures
 - I.5.5. Inventaires de livres conservés en notes marginales
 - I.5.6. Inventaires dressés à titre personnel conservés dans le registre des biens d'un propriétaire
- II. Autres sources
 - II.1. Épîtres, dédicaces
 - II.2. Sources littéraires
 - II.3. Citations
 - II.4. Notes
 - II.4.1. Marques de possession
 - II.4.2. Notes marginales, interlinéaires, soulignements
 - II.4.3. Anciennes cotes
 - II.5. Renseignements fragmentaires

+++++

PARTIE V
NOUVELLES APPROCHES,
NOUVEAUX PROBLÈMES

+++++

RÉFLEXIONS HISTORIOGRAPHIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES SUR LES ÉDITIONS
SAVANTES

par Raphaële Mouren

+++++

ANTHROPOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

par Anne-Marie Bertrand

+++++

LES ENNEMIS DE L'INSTITUTION
BIBLIOTHÉCAIRE : NOBLES ET NOTABLES
CONTRE « L'HOMME SANS QUALITÉ »

par Robert Damien

+++++

Raphaële Mouren

+++++

RÉFLEXIONS HISTORIOGRAPHIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES SUR LES ÉDITIONS SAVANTES¹

+++++

Le domaine d'étude retenu ici, dans le cadre duquel l'histoire du livre joue un rôle central, est celui de l'histoire de la philologie : l'histoire de l'étude des œuvres – spécialement de la littérature antique – et l'histoire de l'établissement des textes en vue de leur édition (ce que l'on appelle l'édition scientifique) au XVI^e siècle, à partir de 1530 environ, moment où commencent à se moderniser les méthodes d'établissement des textes. Les discussions animées entre philologues pour savoir s'il faut préférer la *correctio ope ingenii* ou la *correctio ope codicis* sont déjà vives au XV^e siècle, mais c'est plus tard, comme a pu le montrer Edward J. Kenney, que les méthodes d'édition des textes se modifient réellement².

Il s'agit donc d'étudier l'histoire du livre savant au XVI^e siècle, en s'attachant tout autant à l'étude des contenus qu'à celle de ses conditions et ses modalités de fabrication, car les deux sont indissociables. Cela recouvre un grand nombre de domaines, questions techniques et scientifiques, question de choix... mais aussi question de réseau : il est nécessaire, entre autres choses, d'identifier les réseaux de relations épistolaires, les réseaux de pouvoir, qui souvent permettent de comprendre l'existence même d'un livre ou ses conditions de fabrication. Et l'étude de cette histoire du livre savant, qui revient à étudier l'humaniste au travail pendant cette période, nous permet tout spécialement de voir la république des lettres à l'œuvre.

-
1. Ce chapitre a été publié en 2012 dans *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... Qui écrit ?*, sous la direction de Martine Furno et Raphaële Mouren, Paris, Classiques Garnier, 2012 (Études et essais sur la Renaissance ; Pratiques éditoriales). Quelques corrections et mises à jour ont été apportées ici. Cette contribution est publiée avec l'aimable autorisation des Classiques Garnier.
 2. Edward John Kenney, *Testo e metodo : aspetti dell'edizione dei classici latini e greci nell'età del libro a stampa*, Aldo Lunelli (trad.), Rome, Gruppo editoriale internazionale, 1995. Traduction de : *The classical text: aspects of editing in the age of the printed book*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1974 (Sather Classical Lectures, 44).

POURQUOI FAIRE UN LIVRE

+++++

Les conditions et modalités de fabrication sont de plusieurs ordres. D'ordre intellectuel et scientifique d'abord : il convient, pour les étudier, de replacer le livre dans son contexte, d'identifier les raisons de son existence. Pourquoi rééditer encore la *Poétique* d'Aristote en 1560 ? Du point de vue de l'éditeur scientifique, on voit généralement exprimée dans les épîtres dédicatoires l'idée de l'utilité d'une nouvelle édition, qui sera meilleure, plus conforme au texte d'origine, qui sera accompagnée d'une traduction et d'un commentaire très utiles... Ou bien on annonce la découverte d'un nouveau manuscrit qui semble important.

En 1547, dans l'épître dédicatoire de la *Rhétorique* d'Aristote, l'humaniste florentin Piero Vettori, encensant d'abord le destinataire de la lettre et de l'ouvrage, le duc de Florence Côme I^{er} de Médicis, s'adresse ensuite à lui-même des louanges³. À plusieurs reprises, dans ses éditions, il met en avant l'importance du travail qu'il a fourni pour offrir le texte présenté à son lecteur : dans son premier travail d'édition, les œuvres de Cicéron en 1536, mais aussi dans celle d'Eschyle (1557), où, s'il reconnaît que d'autres avant lui se sont essayés à éditer le tragique grec, il laisse modestement son lecteur choisir entre les éditeurs⁴. Rééditant la correspondance de Cicéron, en 1558, il commence ainsi l'épître au lecteur :

Quel soin et quel sérieux j'ai mis autrefois à corriger ce volume de lettres, et combien de nombreuses et grosses taches j'y ai enlevé à l'aide d'un ancien manuscrit, je pense que le savent sans contester tous ceux qui peuvent juger de ces choses, et que l'envie n'arrête pas⁵.

3. Petri Victorii commentarii in tres libros Aristotelis de arte dicendi. Positis ante singulas declarationes Graecis uerbis auctoris, Florentiae, in officina Bernardi Iunctae, 1548, 2°.

4. « Docti postea uiri uidebunt quae potissimum e multis editio anteponenda sit » : Épître au lecteur, ΑΙΣΧΥΛΟΥ ΤΡΑΓΩΔΙΑΙ Ζ, Προμηθεὺς δεσμώτης, Ἐπιτὰ ἐπὶ Θήβαις, Πέρσαι, Ἀγαμέμνων, Χορηφοί, Εὐμενίδες, Ἰκέτιδες, ΣΧΟΛΙΑ εἰς τὰς αὐτὰς τραγωδίας, Aeschyli tragoediae VII, quae cum omnes multo quam antea castigatioribus eduntur, tum uero una, quae mutila et decurtata prius erat, integra nunc profertur, scholia in easdem, plurimis in locis locupletata, et in pene infinitis emendata, Petri Victorii cura et diligentia, [Genève], ex officina Henrici Stephani, 1557, 4°.

5. « Quantum studium fidemque olim in hoc epistolarum uolumine emendando adhibuerim, quotque et quantas maculas hinc deleuerim auxilio ueteris exemplaris, facile arbitror cognouisset omnes, qui de his rebus iudicare possunt, et nullo liuore impediuntur » : épître au lecteur, M. Tulli Ciceronis epistolae, uocatae familiares. Scholiae, quibus quid quid in ipsis maioris momenti modo uariatum est, sedulo confirmatur, Florentiae, Laurentius Torrentinus excudebat, 1558, 8°.

Pour vérifier ces affirmations, il faut établir l'apparat critique de l'édition en question, en identifiant les manuscrits utilisés et en étudiant de près la manière dont ils l'ont été : le travail a-t-il été mené à partir d'un texte de référence amendé ? Si oui, comment a été choisi ce texte de référence, s'il s'agit d'un manuscrit ? Parce qu'il était le plus ancien, le plus complet, parce qu'il semblait transmettre un texte moins fautif, parce qu'il était disponible ? S'il s'agit d'un imprimé, généralement la commodité prévaut : le texte de base a fort probablement été un exemplaire disponible sur place à ce moment-là, soit chez l'humaniste lui-même, soit chez les libraires. Mais avec l'évolution des techniques d'édition et de la philologie, les humanistes se mettent à chercher les éditions précédentes considérées comme importantes, ou bien, dans le cas d'un texte peu édité, toutes les éditions existantes. Pour les meilleurs d'entre eux, ou les plus soigneux, la collation des éditions complète celle des manuscrits ; pour les moins bons, elle la remplace.

Le discours de l'auteur sur lui-même nous permet-il de répondre à la question « pourquoi faire un livre » ? Le discours de l'auteur sur son travail, et sur l'intérêt de celui-ci, est de deux sortes dans le domaine spécifique qui nous occupe ici. L'intérêt scientifique tout d'abord. Véritable leitmotiv de l'épître dédicatoire, qu'elle soit adressée à un puissant, à un ami, au lecteur, aux concitoyens étudiant le latin ou le grec, l'explication de la valeur immense de cette nouvelle édition, nécessitée par le travail des prédécesseurs (forcément médiocre et même mauvais, ayant eu pour résultat l'édition de textes emplis de fautes et d'erreurs), qui, enfin, sort l'œuvre des ténèbres et permet, pour la première fois, de lire cette dernière correctement. Ce discours est si banal qu'il ne fait peur à personne : un jeune humaniste, qui n'a pas encore trente ans, n'hésite pas à l'écrire en introduction à son édition de Cicéron, qui vient après d'autres éditions préparées par des humanistes prestigieux et réputés à son époque⁶.

Le choix d'éditer un livre peut être expliqué par des motifs politiques, liés à la stratégie d'un prince, mais aussi aux intérêts de la république des lettres. Une des raisons les plus fréquemment mises en avant en effet est l'utilité commune. Le bien commun, l'utilité publique demandent de publier les textes de l'Antiquité encore inédits pour les rendre disponibles aux érudits désireux de les lire. Pour Piero Vettori comme pour nombre d'autres humanistes, éditer des textes cachés dans des manuscrits, c'est

6. *M. Tullii Ciceronis opera, omnium quæ hactenus excusa sunt, castigatissima nunc primum in lucem edita*, Venetiis, in officina Lucae Antonii Iuntæ, 1537, 2^o, 4 vol.

œuvrer pour le bien commun, tout autant que réunir dans des bibliothèques les manuscrits éparpillés. Les hommes qui, dans l'Antiquité, ont réuni les livres dans des bibliothèques, ont reçu les louanges de tous. Ceux qui, à son époque, les éditent, œuvrent pour la commodité des érudits⁷. En 1575, pour expliquer son travail en cours, la préparation de l'édition des vies d'Isée et Dinarque de Denys d'Halicarnasse à partir de l'unique manuscrit subsistant, il invoque l'« *utile comune* »⁸.

Cette utilité commune est une motivation centrale dans les éditions érudites. Elle n'est pas uniquement celle de l'auteur, mais aussi celle du propriétaire d'un manuscrit qui le prête à l'humaniste pour l'aider à préparer son livre, ainsi que du mécène qui finance l'édition d'un livre, d'un ensemble de livres, voire même une imprimerie tout entière. Elle est rappelée par l'auteur lorsque dans ses lettres, il cherche à se faire aider par le prêt d'un manuscrit ; elle est présente dans les épîtres dédicatoires, pour remercier le dédicataire, ou bien dans l'épître au lecteur pour expliquer pourquoi l'humaniste a choisi non seulement d'éditer Démétrios de Phalère, qui plus est pour la troisième fois en vingt ans, mais aussi de l'accompagner d'une traduction latine⁹. Elle est, enfin, dans des cas exceptionnels, indiquée en page de titre, au détriment s'il le faut du nom

-
7. « *Laudati merito ab omnibus semper fuere, qui copiosas bibliothecas construxerunt, ac magnum numerum optimorum librorum sub unum tectum contulerunt (...). Et tamen, qui huic rei studuerunt, hominibus tantum, qui illic uiuerent, profuerunt, sed ne iis quidem plenam, atque integram utilitatem attulerunt : neque enim commode semper possunt eruditi, suisque studiis apte, custoditos in illis, libros tractare : qui autem formis imprimendos fideliter curant, in tot quasi orbe terrarum bibliothecam struunt, ac multo magis commoditatibus studiosorum seruiunt : paruo enim aere illos parare, diligenter emendatos, & usibus ipsorum accomodatos queunt* » : Piero Vettori à Côme 1^{er}, Florence, 13 septembre 1547, épître dédicatoire de *Petri Victorii commentarii in tres libros Aristotelis de arte dicendi. Positis ante singulas declarationes Graecis uerbis auctoris*, Florentiae, in officina Bernardi Iunctae, 1548.
8. Piero Vettori à Guglielmo Sirleto, Florence, 19 décembre 1575, *biblioteca apostolica Vaticana, Vat. Lat. 6192, f. 440-441*, éd. *Raccolta di prose fiorentine, parte quarta, volume quarto, contenente lettere*, Florence, nella stamperia granducale per li Tartini, e Franchi, 1745, lettre 19. Vettori utilise pour la vie de Dinarque le seul manuscrit conservant le texte, *biblioteca Medicea laurenziana, Laur. 59, 15, f. 92-104*. Le livre, qui n'est pourtant pas très épais, paraît six ans plus tard à Lyon : *ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΣ Ἰσαίου καὶ Δειναρχος*, Vitæ Isæi & Dinarchi, *magnum Graeciae oratorum, a Dionysio Halicarnasseo scriptæ : quæ nunc primum studio ac diligentia P. Victorii in lucem produnt, ex uetustissima & optima Medicea bibliotheca*, Lugduni, apud Io. Tornæsium, Typogr. regium, 1581, 4^o, 37 f.
9. *Petri Victorii commentarii in librum Demetrii Phalerei de elocutione, positis ante singulas declarationes Graecis uocibus auctoris : iisdemque ad uerbum Latine expressis. Additus est rerum et uerborum memorabilium index copiosus*, Florentiae, in officina Iuntarum, Bernardi f., 1562, 2^o. Piero Vettori, lettre au lecteur : « *Custodiui autem hic quoque, non tam iudicium meum sequutus, quam uoluntatem aliorum, quod in altero illo labore meo in librum primum Aristotelis περί ποιητικῆς περί ποιητικῆς seruaui, ut sententias cunctas auctoris Latine exprimerem, quo facilius illæ ab iis etiam qui Graecam linguam non didicere, percipi ac cognosci possent. qua etiam in re eadem simplicitate animi, quam illic adhibui, usus sum : nec tam elegantiam collocationemque uerborum aptam, quam ueritatem fidelitatemque sententiarum spectauî* ».

de l'éditeur scientifique, comme c'est le cas sur la page de titre, exceptionnelle à plusieurs titres, de l'édition florentine de Porphyre de 1548 : elle porte en effet une gravure représentant l'entrée d'une bibliothèque, au fronton de laquelle s'affiche l'inscription : « *publicæ utilitati* »¹⁰.

Πορφυρίου φιλοσό

φου, περι ἀπωκῆς ἐμψύχων βιβλία τέσσαρα.

τοῦ αὐτοῦ τῶν πρὸς τὰ νοητὰ ἀφορμῶν.

Μιχαὴλ Ἐφεσίου

σχόλια εἰς τέσσαρα τοῦ Ἀριστοτέλους περὶ Ζῶων μορίων.

Porphyrii Philosophi De non

necandis ad epulandum animantibus libri IIII.

Eiusdem, selectæ breuesque sententiæ ducentes ad intelligentiam rerum, quæ mente noscuntur.

Michaelis Ephesii

scholia in IIII libros Aristotelis de Partibus animantium.

e Medicea bibliotheca.

Florentiæ MDXLIII

Sur une page de titre où ne se trouve ni le nom de l'humaniste, ni celui de l'imprimeur s'affiche le responsable symbolique et politique de l'œuvre : le duc de Médicis, qui a mis à disposition sa bibliothèque tout entière pour l'utilité publique. Vettori le précise dans l'épître dédicatoire qui suit, adressée au même Côme I^{er} de Médicis¹¹. L'année précédente déjà, dans l'édition de l'*Éthique à Nicomaque*, il le félicitait pour ses achats de livres¹².

10. Voir sur ce frontispice gravé spécialement Rick Scorza, « *Imprese and Medals: Invenzioni all'antica* by Vincenzo Borghini », *The Medal*, 13, 1988, pp. 18-32 ; *id.*, « Vincenzo Borghini and the impresa », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 52, 1989, pp. 85-110.

11. « *Institut ueteres scriptores, a maioribus suis summa diligentia acquisitos, magnisque sumptibus e Græciæ ruinis, incendiisque sæuissimi belli ereptos, diuulgare, atque ita commodis studiosorum, memorizæque doctorum uirorum consulere, qui laboribus suis, ingeniique excellentia posteris prodesse uoluerunt, et in his curis, studiisque aetatem omnem consumpserunt : iniquo autem fato diu usi in tenebris latere, ac quemadmodum ipsi uariis casibus expositi fuere, ita fructus nullos cupidis ingenuarum Artium, aut paruos admodum tulere* ».

12. *Ἀριστοτέλους Ἠθικῶν Νικομαχείων βιβλία δέκα*, *Aristotelis De moribus ad Nicomachum filium libri decem*, Florentiæ, apud Junctas, 1547, 4°, épître au lecteur. Voir Domenico Moreni, *Continuatione delle memorie storiche dell'Ambrosiana imperial biblioteca di S. Lorenzo di Firenze dalla erezione della chiesa presente a tutto il regno Mediceo*, tomo I, Firenze, presso Francesco Daddi, 1816, pp. 265-268.

Pourquoi éditer un livre ? Les conditions techniques, matérielles, économiques sont bien souvent le facteur déterminant. Pourquoi rééditer les œuvres complètes de Cicéron à Venise en 1533 ? Parce qu'on sait qu'il n'y en a plus à vendre dans la ville, et c'est pourquoi les Giunti d'un côté, la maison Manuce de l'autre (qui rouvre cette année-là après quatre ans de quasi-fermeture), se lancent dans l'aventure¹³. Seuls les Giunti la porteront à terme, en publiant quatre volumes en 1536, non sans bien des obstacles.

Pourquoi imprimer en volume séparé le *Lysis* de Platon à l'automne 1551¹⁴ ? Pour le mettre à la disposition des étudiants car le texte a été mis au programme par le professeur de grec ou d'éloquence. Dans ces cas-là, c'est le professeur lui-même qui fournit le texte à imprimer. Dans certains cas, il a pris le temps de le corriger, c'est-à-dire d'établir une édition à partir des témoins existants ; dans d'autre cas, il fera ce travail tout au long de l'année avec ses étudiants et l'imprimeur copie simplement une édition précédente ou un manuscrit dont il peut disposer¹⁵.

Entre les aspirations scientifiques et les contingences financières, on imagine bien qu'il n'y avait pas toujours convergence, et des correspondances nous font connaître certains désaccords entre l'auteur et l'imprimeur. Ainsi en est-il entre Piero Vettori et Lorenzo Torrentino, de son vrai nom Laurens Lenaerts van der Beke ; cet imprimeur originaire du Brabant était installé à Bologne et Côme 1^{er} le fit venir à Florence au moment où se préparait une entreprise de prestige s'il en est, celle de l'édition du manuscrit pisan des *Pandectes*. Bernardo Giunti, le principal imprimeur florentin, avait refusé le contrat de cette édition¹⁶. Le puissant Lelio Torelli, conseiller du duc de Toscane, avait dû trouver un imprimeur hors de Florence ; il fit donc venir Torrentino à Florence et le fit nommer imprimeur ducal. Le contrat fut signé en 1547 et les *Pandectes* furent

13. Cette période houleuse de l'histoire de la maison Manuce a été étudiée en détail par Annaclara Cataldi Palau, qui a utilisé toutes les sources disponibles : Annaclara Cataldi Palau, *Gian Francesco d'Asola e la tipografia aldina : la vita, le edizioni, la biblioteca dell'Asolano*, Gênes, Sagep, 1998. Voir aussi Raphaële Mouren, « L'auteur, l'imprimeur et les autres : éditer les œuvres complètes de Cicéron (1533-1540) », in Alain Riffaud (dir.), *Écrivain et imprimeur*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 123-146. L'étude présentée ici s'appuyant sur des recherches précédentes, on se permettra de citer ces dernières autant que de besoin.

14. *Λύσις ἢ περὶ φιλίας μαιευτικός, τὰ τοῦ διαλόγου πρόσωπα*, Florentiæ, [apud Iuntas], 1551, 8^o.

15. Un autre cas a été étudié, celui de la première édition du *De elocutione* du pseudo-Demetrios de Phalère : Raphaële Mouren, « Le photocollage au temps de l'imprimerie artisanale : Piero Vettori, Bernardo Giunti et le traité *Du style* », in Frédéric Barbier (dir.), *Le berceau du livre : autour des incunables. Études et essais offerts au professeur Pierre Aquilon par ses élèves, ses collègues et ses amis = Revue française d'histoire du livre*, 118-121, 2003, pp. 409-420.

16. *Le Pandette di Giustignano : storia e fortuna della « littera florentina »*, exposition, biblioteca Medicea laurenziana, 24 giugno-31 agosto 1983, éd. Enrico Spagnesi, Florence, L. S. Olschki, 1983, pp. 78-79.

imprimés en 1553. Des caractères grecs furent gravés en 1551 pour les citations grecques du recueil de Justinien¹⁷. Un imprimeur inoccupé, des fontes grecques neuves : on crut bon de confier à Torrentino en 1551 l'édition des œuvres subsistantes de Clément d'Alexandrie, préparée à partir d'un manuscrit de la bibliothèque alors privée des Médicis qui transmettait des textes encore inédits. Un beau livre sortit de ses presses¹⁸, certes, non sans que l'imprimeur ait beaucoup traîné à le terminer, du moins au gré de l'auteur ; et Torrentino refusa désormais d'imprimer des livres grecs, qui ne lui semblaient pas source de profit. Voici comment Vettori présente le tableau de la situation florentine à son ami allemand Joachim Camerarius :

Ce que j'ai fait, j'ai toujours eu de grandes difficultés à le faire, non pas parce qu'il ne reste rien qui, porté à la lumière, ne serait, je pense, agréable aux érudits : mais parce que nos typographes, qui sont peu nombreux, et vains, et tourmentés de toutes parts par les difficultés du temps, renâclent à se laisser conduire à éditer les auteurs anciens, et surtout les Grecs. Ils sont en effet esclaves du profit, et recherchent le bénéfice immédiat. J'ai jadis employé tous les artifices avec Torrentino, pour pousser l'homme à imprimer Clément d'Alexandrie, ce qu'il fit avec peine et lentement, interrompant souvent l'ouvrage, en sorte que j'ai désespéré plus d'une fois d'en voir jamais l'achèvement. Mais quand par la suite j'ai entrepris de le persuader de s'appliquer à imprimer d'autres auteurs grecs, je n'ai jamais pu obtenir ce que je voulais. Bien plus, ayant mis beaucoup de diligence auparavant à corriger les pièces d'Eschyle [...], alors que j'avais fait cela, en ayant beaucoup travaillé, pour l'utilité commune, il refusa aussi d'imprimer ce petit volume¹⁹.

17. Le contrat pour la création d'une fonte est conservé à Florence, Archivio di Stato, *Bigallo, filza* 618, inserto 19 (cité par Leandro Perini, « Editori e potere in Italia dalla fine del secolo xv all'Unità », in Corrado Vivanti (ed.), *Storia d'Italia, annali 4 : intellettuali e potere*, Turin, Einaudi, 1981).

18. *Κλήμεντος Ἀλεξανδρέως τὰ εὐρισκόμενα ἅπαντα, ex bibliotheca Medicea*, [cudebat Florentiæ Laurentius Torrentinus], 1550, 2°.

19. P. Vettori à Joachim Camerarius, Florence, 14 juillet [s. a.], éd. *Petri Victorii epistolarum ad Germanos missarum libri tres, nunc primum editi ab Ioanne Caselio*, Rostochii, excudebat Iacobus Lucius, 1577, 4°, pp. 16-19.

Torrentino n'accepta en effet par la suite de publier que les *Variæ lectiones* de Vettori, destinées, comme il le savait sans doute, à un grand succès, et resta loin des livres grecs²⁰.

COMMENT FAIRE UN LIVRE

Les questions que se pose l'historien ou le littéraire cherchant à étudier ces éditions humanistes sont très nombreuses. Comment préparer au mieux une édition scientifique ? Que fait l'humaniste, le philologue, pour mener à bien son édition ? Quelle vision a-t-il des témoins dont il a connaissance ? Comment les qualifie-t-il ? « *uetus* » ou « *antiquissimus codex* », écrit en « *litteris longobardis* »²¹... Comment évolue à cette époque l'étude des manuscrits, de la paléographie, de la corruption des copies pendant les vingt siècles qui séparent déjà la Renaissance de la rédaction des tragédies grecques ? Il s'agit d'étudier le travail mené sur l'auteur ancien, par l'auteur moderne qui crée ainsi un nouveau livre : par le biais de l'étude des traductions et des commentaires²², en établissant les apparats critiques (c'est-à-dire en détaillant, à partir du texte imprimé, les étapes de sa préparation)²³, ou bien encore en s'attachant aux rares traités écrits sur le sujet à cette époque, comme le manuel pratique à l'usage du lecteur de Francesco Robortello. Édité en 1557, le traité *De arte siue ratione corrigendi antiquos libros disputatio* donne en effet une liste des types d'erreurs de copie que l'on peut trouver dans les manuscrits²⁴.

Répondre à la question « comment faire un livre » revient souvent à identifier les conditions dans lesquelles l'auteur a travaillé, les aides qu'il a reçues, les intermédiaires qui, à chaque étape, lui ont permis de mener son travail à bien. Éditer un livre, surtout s'il est complexe, c'est

20. *Petri Victorii Variarum lectionum libri XXV*, Florentiæ, excudebat Laurentius Torrentinus, 1553. Cum Summi Pontif. & Cosmi Medicis Florent. Ducis II. Privilegio, 2°.

21. Voir l'étude de Silvia Rizzo, malheureusement centrée essentiellement sur le siècle précédent : *Il lessico filologico degli umanisti*, Rome, Ed. di storia e letteratura, 1984 (Sussidi eruditi, 26).

22. Lucia Gualdo-Rosa, « Le traduzioni dal greco nella prima metà del '400 : alle radici del classicismo europeo », in Marcel Renard et Pierre Laurens (éd.), *Hommages à Henry Bardon [...]*, Bruxelles, Latomus, 1985 (Collection Latomus, 187), pp. 181-187.

23. Comme cela a été fait pour l'édition d'Eschyle parue à Genève chez Henri Estienne en 1557 : Raphaële Mouren, *Une édition de texte classique au XVI^e siècle : Piero Vettori, Henri Estienne et Eschyle (1557)*, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École des chartes, 1994 : édition en préparation : ead., *Retrouver Agamemnon : Piero Vettori, la bibliothèque Farnese et Henri Estienne (1557)*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

24. *Francisci Robortelli Vtinensis De conuenientia supputationis Liuianæ Ann. cum marmoribus Rom. quæ in Capitolio sunt. Eiusdem De arte, siue ratione corrigendi veteres authores, disputatio. Eiusdem Emendationum libri duo*, Patauii, apud Innocentium Olmum, 1557.

bien souvent, à l'époque comme aujourd'hui, un travail d'équipe. Identifier les participants permet bien entendu de mieux comprendre la genèse et l'histoire de ce livre, ou bien de mieux connaître le travail de cet auteur, mais offre aussi une porte d'entrée exceptionnelle vers l'histoire de la culture, car elle nous fait pénétrer au cœur de la république des lettres : de ses préoccupations, de son mode de fonctionnement, de ses relations (de maître à élève, d'égal à égal, de prince puissant à simple professeur) et de leur mode de mise en œuvre. Connaître les réseaux sociaux qui, par leur existence, permettent à un projet de livre d'être réalisé, apporte de très nombreux indices pour répondre à d'autres questions : s'il s'agit de l'édition d'un auteur antique, de quels manuscrits a disposé l'auteur ? Comment se les est-il procurés ? Comment a-t-il connu leur existence ? Comment en a-t-il obtenu le prêt, la copie, la collation ? Comment est reçu ce livre, à sa sortie mais parfois même avant aussi ?

Quels réseaux sont à l'œuvre autour de l'auteur, mais aussi autour de l'imprimeur, pour mener à bien l'édition ? Quelques cas ont été particulièrement bien étudiés, comme celui d'Alde Manuce, l'imprimeur de Venise qui a su s'entourer de nombreux humanistes grecs, italiens et même étrangers pour l'aider à préparer ses livres, ou l'imprimeur Froben travaillant avec Érasme²⁵. D'autres imprimeurs ayant mis en œuvre des organisations du même type sont en cours d'étude, comme Josse Bade à Paris. Prenons quelques exemples d'organisation complexe mise en place, non plus autour de l'imprimeur, mais autour de l'humaniste.

En 1540, l'humaniste italien Piero Vettori, professeur depuis trois ans, qui vient de se charger, en guise de premier livre, de mener à bien l'édition complète des œuvres de Cicéron, est accusé par Paul Manuce d'avoir, dans son édition des *Lettres familières*, montré le plus grand mépris pour sa propre édition du texte, sortie en 1533 ; la réédition que sort Manuce critique l'édition de Vettori, qui veut alors répondre à son tour par la même voie, celle de l'écrit. Il projette donc d'éditer un petit volume de commentaires, appuyés sur les meilleurs manuscrits grâce auxquels il pourra conforter ses propres choix et réfuter ceux de Manuce. Comment trouver des manuscrits ? Cet épisode mobilise l'esprit national des érudits et des puissants Florentins. Le bras droit de Côme 1^{er} de Médicis comme les plus farouches partisans des Médicis réfugiés à Rome réunissent leurs forces

25. Voir Alexandre Vanautgaerden, « Érasme à Venise », in *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?*, Martine Furno, Raphaële Mouren (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2012 (Études et essais sur la Renaissance ; Pratiques éditoriales), pp. 69-116, sur la collaboration entre Érasme et Alde Manuce.

pour l'aider au mieux. À Rome, ce sont les puissants *fuorusciti*, les Gaddi, qui mettent leur bibliothèque à sa disposition, qui le conseillent dans la marche à suivre (faut-il se défendre ou ne pas répondre ?). À Florence, c'est le premier conseiller Francesco Campana qui suit le déroulement de l'affaire, conseille Vettori et peut-être aussi aide au financement de son livre, car il est destinataire de l'épître dédicatoire. Le livre est imprimé à Lyon, où les représentants d'une riche famille florentine, les Dei, suivent pas à pas l'imprimeur et surveillent son travail. Tous ensemble, ils offrent donc à Vettori la possibilité d'éditer ses *Posteriores castigationes* destinées à venger son honneur de philologue²⁶.

En 1557 sort à Genève la réédition des tragédies d'Eschyle préparée par Vettori au début des années 1550. L'intérêt de cette édition tient au fait que Vettori a pu disposer de deux manuscrits jusqu'alors inconnus, qui lui ont permis d'ajouter plusieurs centaines de vers d'*Agamemnon* et des *Choéphores* qui manquaient aux éditions précédentes. Le premier de ces deux manuscrits, qui transmettent l'édition mise au point par Demetrios Triclinios au *xiv*^e siècle, se trouvait à Florence, dans la bibliothèque privée de Médicis. Vettori put disposer du texte le plus important pour lui, *Agamemnon*, grâce à la copie qu'en fit pour lui un des auditeurs de ses cours, pendant que lui-même, comme tous les ans, passait l'été dans sa propriété de campagne²⁷ ; ce jeune collaborateur, Girolamo Mei, fit aussi pour lui la collation de l'autre manuscrit important qui se trouvait à Florence, le *Mediceus* du *x*^e siècle, ainsi que des éditions précédentes, sur un exemplaire imprimé de l'édition publiée à Venise en 1552²⁸ ; le second manuscrit inconnu fut trouvé à Rome, grâce aux recherches menées par Guglielmo Sirlento, futur cardinal bibliothécaire du Vatican, et à l'attention portée jour après jour au projet par le cardinal Cervini, futur pape Marcel II. Le manuscrit, trouvé dans la bibliothèque Farnèse constituée

26. *Posteriores Petri Victorii castigationes in Epistolas, quas uocant Familiares*, Luguduni [sic], apud Seb. Gryphium, 1541, 8°. Cet épisode a été étudié en détail dans Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori : de la querelle des *Lettres familières* aux agronomes latins », in Raphaële Mouren (dir.), *Quid novi ? Sébastien Gryphe à l'occasion du 450^e anniversaire de sa mort*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, pp. 287-339.

27. Eschyle, *Agamemnon*, Rome, Biblioteca nazionale centrale Vittorio Emanuele II, cod. gr. 5.

28. *Αισχύλου τραγωδίαί ἑπτὰ, Aeschyli tragoediae septem, a Francisco Robortello Utinensi nunc primum ex manuscriptis libris ab infinitis erratis expurgatae, ac suis metris restitutaе, Venetiis, apud Gualterium Scotum, 1552, 8°, Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Res. A. gr. a. 5. On se permet de renvoyer à Raphaële Mouren, *Une édition de texte classique au *xvi*^e siècle...*, op. cit. et ead., « L'identification d'écritures grecques dans un fonds humaniste : l'exemple de la bibliothèque de Piero Vettori », in Giancarlo Prato (ed.), *I manoscritti greci tra riflessione e dibattito, atti del v^o colloquio internazionale di paleografia greca (Cremona, 4-10 ottobre 1998)*, Florence, Gonnelli, 2000, pp. 433-441 et pl. 1-11.*

par le pape Paul III, fit l'objet de collations, de comparaisons pour trouver les différences entre les textes, faites par Sirleto lui-même et envoyées à Vettori²⁹.

Comme nombre de ses contemporains, Vettori a dû abandonner des projets d'édition, même lorsqu'il bénéficiait de soutien de puissants protecteurs. Il a cherché à faire imprimer les commentaires anciens aux poèmes d'Homère, dont il possédait la copie d'un témoin exceptionnel, le manuscrit Salviati³⁰. N'ayant sans doute pas trouvé d'éditeur en Italie, il chercha à les faire imprimer à Paris, avec l'aide de son compatriote Bartolomeo Del Bene. Ce dernier, valet de chambre du roi Charles IX (Catherine de Médicis assurant alors la régence), fut chargé de parler de ce projet au chancelier Michel de L'Hospital. Celui-ci se montra intéressé, mais le 7 mars 1562, Del Bene, tout en promettant d'en parler à Vascosan, le grand imprimeur français, doutait fort de trouver un imprimeur. Effectivement, l'édit de Janvier avait été signé peu avant par le roi, le massacre de Wassy avait eu lieu huit jours plus tôt et le chancelier avait bien d'autres préoccupations. L'entreprise n'eut pas de suite³¹.

Il faut donc parfois disposer d'un allié puissant pour trouver un manuscrit et un imprimeur. L'érudit bibliothécaire et collectionneur Fulvio Orsini, protégé et serviteur des Farnèse, put bénéficier de l'aide directe du cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples ; ce dernier lui permit à plusieurs reprises de faire imprimer des éditions de fragments d'auteurs anciens, sans doute moins enthousiasmants pour un imprimeur que des ouvrages destinés à une vente plus massive. L'imprimeur Christophe Plantin, installé à Anvers, jouissait grâce à Granvelle de l'exclusivité de l'édition des livres religieux à destination de l'Espagne ; l'insistance du cardinal permit d'obtenir de Philippe II qu'il lançât et finançât la bible polyglotte qui ferait la gloire de l'imprimeur français. Le cardinal pouvait donc lui imposer d'imprimer un petit bout de l'encyclopédie byzantine de Constantin Porphyrogénète, dont le manuscrit venait de se trouver en Espagne, ou bien un peu de Virgile, des notes sur Cicéron, des fragments de Festus ou d'historiens latins... Plus encore, le cardinal suivait de très près tous ces livres : il envoya lui-même un manuscrit de Virgile à Plantin,

29. Ces questions ont été étudiées en détail dans Raphaële Mouren, *Une édition de texte classique au XVI^e siècle...*, op. cit.

30. Aujourd'hui Munich, Bayerische Staatsbibliothek, cod. graec. 16.

31. Bartolomeo Del Bene à Piero Vettori, de la Cour de France, 7 mars 1562, British Library (BL), Add. ms. 10264, f. 16. Voir Raphaële Mouren, « Les philologues et leurs éditeurs au XVI^e siècle », in *La memoria de los libros : estudios sobre la historia del escrito y de la lectura en Europa y America*, Salamanca, Instituto de historia del libro y de la lectura, 2004, t. 1, pp. 495-507.

harcela littéralement ce dernier de lettres quand l'impression des livres prenait un peu de retard³²...

Un des éléments importants de l'étude de l'édition humaniste s'est révélé être celui des relations entre l'auteur et l'imprimeur, du choix de l'un par l'autre et vice versa. Ce moment crucial, qui au fond va permettre, ou non, qu'un projet devienne un livre, n'était certainement pas plus facile à négocier qu'aujourd'hui, comme nous permet de le supposer le nombre de manuscrits inédits de cette époque décrits par l'*Iter Italicum* de Paul Oskar Kristeller et les catalogues de nos bibliothèques³³. Cet aspect particulièrement important de la genèse d'un livre permet souvent d'expliquer les particularités d'une édition³⁴.

UN OU PLUSIEURS AUTEURS ? QUI EST AUTEUR ?

+++++

Autre question centrale, le statut de l'éditeur scientifique des œuvres antiques. Aux yeux de l'imprimeur, l'humaniste est-il un auteur ? Doit-il être visible, être mis en avant ou se dissimuler derrière l'auteur dont il a préparé le texte ? Cette question, qui n'a pas intéressé jusqu'ici les spécialistes de l'histoire de l'humanisme et les historiens du livre, reste à étudier³⁵. Quelques exemples illustreront la variété des situations et la complexité de la question.

Lorsque Sébastien Gryphe imprime en 1540 à Lyon les œuvres complètes de Cicéron, il se contente de reprendre l'édition très récente de Venise, composée du premier volume préparé par Andrea Navagero et des volumes suivants préparés par Piero Vettori. Or, que dit la page de titre du premier tome lyonnais ?

32. Voir l'étude détaillée qui en a été faite : Raphaële Mouren, « La redécouverte des fragments de Denys et les premières éditions du *De legationibus* », in Sylvie Pittia (dir.), *Fragments d'historiens grecs : autour de Denys d'Halicarnasse*, Rome, École française de Rome, 2002 (Collection de l'École française de Rome, 298), pp. 27-84.

33. Paul Oskar Kristeller (éd.), *Iter Italicum [accedunt alia itineraria] : a finding list of uncatalogued or incompletely catalogued humanistic manuscripts of the Renaissance in Italian and other libraries*, 6 vol. et 3 vol. d'index, Londres, The Warburg Institute, Leyde, E. J. Brill, 1963-1997 ; éd. CD-ROM, *ibid.* ; édition électronique < <http://www.itergateway.org/resources> >.

34. On se permet de renvoyer à deux études détaillées des rapports entre l'imprimeur et l'auteur, l'une consacrée à l'édition de Cicéron parue chez les imprimeurs Giunti à Venise en 1536, la seconde, à la collaboration entre Piero Vettori et Sébastien Gryphe à Lyon, déjà citées n. 13 et n. 23.

35. Ainsi l'humaniste est peu présent dans les chapitres du récent livre collectif *L'auteur à la Renaissance*, Rosanna Gorris Camos et Alexandre Vanautgaerden (éd.), Turnhout, Brepols-Musée de la maison d'Érasme-Gruppo di studio sul Cinquecento francese, 2009 (Nugae humanisticae, 9), et sa place d'auteur n'est pas envisagée.

M. T. Ciceronis, opera, ex Petri Victorii castigationibus, his accesserunt castigationum eiusdem Victorii explicationes, ac Ioachimi Camerarii Pabenbergensis annotationes, Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1540.

Il n'y a pourtant aucun texte de Joachim Camerarius dans le livre. La page de titre, composée certainement par Gryphe lui-même, est sans doute le fruit d'une erreur, d'une modification du projet d'édition en cours de route, ou bien encore d'une décision prise en toute connaissance de cause pour attirer le chaland : on préfère alors le nom d'un humaniste édité à Bâle à celui d'un Italien inconnu³⁶...

Henri Estienne, lui, qui commence sa carrière d'imprimeur en 1557 à Genève, a une position affirmée : sur les cinq livres qu'il édite cette année-là, il prend soin d'indiquer au titre le nom du traducteur ou des annotateurs (dont il fait généralement lui-même partie) ; mais rien n'indique sur la page de titre qui a préparé les éditions d'Athenagoras, Maxime de Tyr et Aristote ; le seul nom d'éditeur scientifique qu'il choisit d'indiquer est celui de Piero Vettori, sur l'édition d'Eschyle que nous avons déjà citée.

En revanche, nous avons vu que l'entreprise médicéenne d'édition des manuscrits de la bibliothèque du grand-duc se passait très bien du nom de l'humaniste grâce à qui le livre voyait le jour, même s'il était professeur au *Studio*, membre de l'Académie florentine et même du Sénat, très bientôt ambassadeur envoyé pour mener l'obédience au futur Pape Jules III...

La coautorialité est un sujet arpenté en ce moment, en particulier par les spécialistes de littérature française. C'était ainsi l'objet du colloque organisé en 2007 à Grenoble par Martine Furno, édité deux ans plus tard dans la collection de l'Institut d'histoire du livre³⁷ ; c'est le thème du séminaire de recherche qui a approfondi pendant quatre ans les réflexions lancées par ce colloque, et dont les actes ont été publiés récemment³⁸... C'est un sujet qui a fait l'actualité à Lyon récemment, à propos de Louise Labé³⁹. Dans ce cadre, il est important de relever l'importance de plus en

36. Voir Raphaële Mouren, « Sébastien Gryphe et Piero Vettori... », *op. cit.*

37. *Qui écrit ? Figures de l'auteur et poids des co-élaborateurs du texte de la fin du manuscrit à la Révolution*, actes du colloque de Grenoble, novembre 2006, réunis par Martine Furno, Lyon, ENS Éditions : Institut d'histoire du livre, 2009 (*Métamorphoses du livre*).

38. Voir n. 1.

39. Voir Mireille Huchon, *Louise Labé : une créature de papier ?*, Genève, Droz, 2006 (Titre courant) ; Michèle Clément, « Nom d'auteur et identité littéraire : Louise Labé Lyonnaise. Sous quel nom être publiée en France au XVI^e siècle ? », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 70, juin 2010, pp. 73-101 ; Dominique Varry, « Sur quelques pages d'une édition de Louise Labé », in Colette Nativel et Pascale Mounier (dir.), *Copier et contrefaire à la Renaissance : faux et usages de faux*, Paris, Champion, à paraître.

plus grande donnée à l'imprimeur en tant qu'auteur. Bien entendu, les préfaces, terme généralement employé pour désigner de manière abusive les diverses adresses, épîtres adressées à une personne en particulier ou à un lecteur générique, sont utilisées depuis toujours dans l'histoire du livre et dans l'histoire des textes : rappelons par exemple l'utilisation qu'en fait Antoine-Auguste Renouard dans ses recueils d'annales – utilisation parfois aléatoire⁴⁰. On peut se souvenir aussi de Beriah Botfield, éditant en 1861 les *Prefaces to the first editions of the Greek and Roman classics and the Sacred Scriptures*⁴¹. Aujourd'hui, ces textes ne sont plus utilisés seulement comme source pour l'historien, mais pour elles-mêmes, en particulier dans une vision de l'imprimeur comme auteur. Il faut souligner ici encore une fois l'apport des études littéraires dans ce domaine, comme le montrent des projets en cours, par exemple au sein de l'Atelier xvi^e siècle à Paris.

Allons plus loin : si l'on parle de l'imprimeur comme auteur, on doit se pencher alors sur des expressions dont on ne sait pas si elles reflètent la réalité : c'est le cas de l'expression « imprimeur humaniste ». Pour le xvi^e siècle, « humaniste » doit être pris au sens propre : il s'agit de l'*umanista*, le spécialiste des Belles-Lettres qu'il enseigne. L'étude des écrits des imprimeurs est un des moyens de s'interroger sur le savoir, les compétences et le travail réel d'un imprimeur-libraire sur les livres qui sortent de ses presses, ou qui sont imprimés par lui pour un autre éditeur. *Quid* d'Henri II Estienne, excellent helléniste mais peu respectueux du travail d'autrui ? Il s'agit d'un imprimeur-libraire atypique, mais la question se pose aussi pour nombre d'autres imprimeurs. Un imprimeur ami d'humanistes, faisant travailler pour lui des humanistes, en est-il un lui-même ? Pour le savoir, il nous faut lire de très près le paratexte dont il est l'auteur, mais voir aussi si certains de ses livres ont été préparés par lui seul, en

40. Antoine-Augustin Renouard, *Annales de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions*, par Ant.-Aug. Renouard, 3 vol., Paris, l'auteur, 1803-1812 ; *Annales de l'imprimerie des Estienne, ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, par Ant.-Aug. Renouard..., 2 vol., Paris, J. Renouard, 1837-1838.

41. Beriah Botfield, *Prefaces to the first editions of the Greek and Roman classics and the Sacred Scriptures*, London, Henry George Bohn, 1861 ; certains exemplaires portent un titre latin : *Praefationes et epistolae editionibus principibus auctorum Veterum praepositae*, Cantabrigiae, E. Prelo Academico, 1861. Il a aussi édité une étude de ces préfaces : *Some Remarks on the prefaces to the first editions of the classics*, London, 1850.

étudier le contenu en somme comme pour les autres auteurs et collaborateurs identifiés du livre⁴²...

L'auteur, dans le livre imprimé du xvi^e siècle, est rarement unique, et il est rarement aisé de répondre à des questions comme : qui a écrit le texte ? Qui l'a corrigé ? Qui a écrit le paratexte, l'épître dédicatoire signée ou anonyme, la postface, le petit texte qui précède l'index ? Qui a fait en sorte qu'il passe de l'état de simple idée à une réalisation aboutie ?

On le voit, ce domaine de la question de l'auteur, même restreinte à l'édition savante et au travail strict des « humanistes », doit être abordé de multiples façons. La question ne peut être étudiée que si l'on utilise les apports de plusieurs disciplines ; enfin, les recherches les plus récentes, ou en cours, approfondissent en ce moment même le domaine et donneront certainement lieu à de fructueux résultats.

42. Le dossier a été ouvert en 2009, à l'occasion du colloque coorganisé par l'École des chartes et le Centre d'études supérieures de la Renaissance : Christine Bénévent, Annie Charon, Isabelle Diu, Magali Vène (éd.), *Passeurs de textes : imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme*, Paris, École des chartes, 2012 (Études et rencontres, 37). Voir aussi le catalogue de l'exposition organisée au même moment par la bibliothèque Sainte-Geneviève, Yann Sordet (dir.), *Passeurs de textes : catalogue de l'exposition*, Turnhout, Brepols, 2009 (Nugæ, 11).

Anne-Marie Bertrand

+++++

ANTHROPOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

+++++

Cette intervention se voudrait à la fois un hommage à Henri-Jean Martin et une réflexion sur l'évolution possible de l'histoire des bibliothèques, évolution que les organisateurs du colloque, en baptisant mon intervention, ont placée sous le signe de l'anthropologie.

L'HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES COMME PROJET SCIENTIFIQUE

+++++

Auparavant, je pense qu'il est utile, voire nécessaire, de revenir sur l'histoire des bibliothèques contemporaines comme segment disciplinaire et tenter un bref retour épistémologique.

« En France, l'histoire des bibliothèques est une partie d'un champ disciplinaire qui a émergé dans les années 1960 et qui a depuis acquis ses lettres de noblesse : l'histoire du livre »¹. C'est du moins l'analyse que propose Dominique Varry, historien du livre. Il ajoute : « L'histoire des bibliothèques est le contrepoint de l'histoire de l'édition ». Cet acte de naissance, s'il est juste, a ouvert ensuite la porte à des développements qui ont éloigné l'histoire des bibliothèques de l'histoire du livre – et c'est sans doute l'histoire de la lecture qui fait le lien entre les deux.

« S'il est juste », disais-je de cet acte de naissance : il l'est forcément tant on peut considérer que Henri-Jean Martin a non seulement cristallisé cette nouvelle discipline qu'est l'histoire du livre mais a aussi, tout de suite, ouvert le champ sur l'histoire des bibliothèques. En effet,

1. Dominique Varry, "A Survey on French Library History since 1980", communication au symposium "National Libraries of the World: Interpreting the Past, Shaping the Future", Washington, octobre 2000. Repris dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, pp. 16-22. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0016-003> >.

dès *L'Apparition du livre*, le « livre comme ferment » (et les bibliothèques sont évidemment un des espaces ensemencés par ce ferment), puis *Livre, pouvoirs et société*, puis *L'Histoire des bibliothèques françaises* (je parle là, en italiques, de cette somme éditoriale) ont clairement installé l'histoire des bibliothèques dans une perspective scientifique – trop méconnue en France jusque-là.

Mais il me semble, en même temps, que l'épistémologie est un peu plus compliquée que cette analyse qui fait de l'histoire des bibliothèques un appendice à l'histoire du livre. Oui, il y a une histoire des bibliothèques qui est liée à l'histoire du livre – en bref : ce qui concerne les collections, leur constitution, leur composition, leur conservation, leur transmission, la circulation des livres et des idées qu'ils véhiculent.

Mais il y a une histoire des bibliothèques, de loin la plus grande part, me semble-t-il, qui n'est pas liée à l'histoire du livre mais à l'histoire de l'éducation (alphabétisation, apprentissages de la lecture, rapport à la lecture), à l'histoire politique (émergence des collectivités/institutions territoriales et rôle de l'État ; émergence d'un corps professionnel ; émergence des politiques culturelles), à l'histoire sociale (partage du savoir, évolution des pratiques culturelles) et à l'histoire culturelle (représentations et usages en termes de transmission du savoir, de culture et de patrimoine). Pour moi, s'il y a proximité (topographique) entre l'histoire du livre et l'histoire des bibliothèques, il n'y a pas confusion : il ne s'agit pas du même objet de recherche (on pourrait dire, d'ailleurs, que l'histoire des bibliothèques est plus proche de l'histoire des musées que de l'histoire du livre). Il me semble qu'on peut montrer que la bibliothèque est un objet de recherche spécifique et que l'histoire des bibliothèques est un segment scientifique spécifique.

Pourquoi, alors, encore des doutes aujourd'hui sur ce point ? Il ne s'agit pas d'une simple coquetterie rhétorique mais d'un doute né d'un constat : mis à part les bibliothécaires, peu d'historiens travaillent sur cet objet de recherche qui est, donc, *de facto* considéré comme non scientifique. Ce doute naît du corporatisme, analyse Martine Poulain : « L'histoire des bibliothèques, comme leurs professionnels, souffre de corporatisme. Cette histoire est en effet encore insuffisamment liée à l'histoire culturelle, sociale, politique, générale des sociétés et des époques auxquelles elles appartiennent et dont elles sont nécessairement un miroir et un reflet. Quoi de plus nécessairement politique, pourtant, dans toute l'histoire

des sociétés que l'histoire des conceptions du livre, de l'écrit et de leur partage ? »²

L'historien indigène n'est pas une spécificité exclusivement bibliothécaire. Dominique Poulot souligne, de son côté, que l'histoire des musées est « encore largement l'apanage de ses praticiens »³. Pierre Nora va plus loin, pour qui « le devoir de mémoire fait de chacun l'historien de soi », le généalogiste l'historien de sa famille, mais aussi les biologistes, les physiciens, les médecins, les musiciens, les historiens de leur art/discipline⁴. Mais l'histoire des bibliothèques est, aussi, un secteur de la recherche académique, elle a fait l'objet de quelques thèses récentes⁵, elle est enseignée à l'université (à l'École des chartes et à l'enssib !)⁶, elle a été le sujet d'une somme éditoriale⁷, elle continue à susciter des travaux⁸ et des publications.

La confusion entre la recherche académique et la littérature professionnelle, qui est trop souvent hagiographique, emplie de totems, de tabous, de naïvetés et d'inexactitudes édifiantes ou complaisantes, cette confusion doit être combattue avec détermination – et un colloque comme celui-ci y contribue. Vous aurez compris qu'il ne s'agit de rien d'autre que

-
2. « Retourner à Tocqueville », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 5, pp. 66-73. [En ligne] < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0066-001> >. Christian Jacob, dans *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996 (Bibliothèque Albin Michel Histoire), insiste lui aussi sur le rapport entre bibliothèque et politique : « Le pouvoir des bibliothèques ne se situe pas seulement dans le monde des mots et des concepts. Comme Alexandrie le signifiait déjà clairement, la maîtrise de la mémoire écrite et l'accumulation des livres ne sont pas sans signification politique. Elles sont signes et instrument de pouvoir. »
 3. « Les mutations de la sociabilité dans les musées français et les stratégies des conservateurs, 1960-1980 », *Sociologie de l'art*, Raymonde Moulin (dir.), Paris, La Documentation française, 1986, p. 95.
 4. Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », *Les lieux de mémoire*, volume 1, Paris, Gallimard (Quarto), 1997, pp. 32-33.
 5. Max Butlen, Thèse Paris V, 2002, « L'offre publique de lecture, évolution des politiques en France, 1980-2000 » ; Alain Gleyze, Thèse Lyon II, 1999 : « Concentration et déconcentration dans l'organisation des bibliothèques universitaires françaises de province, 1855-1985 » ; Marine de Lasalle, Thèse Paris I, 1996 : « L'impuissance publique. La politique de la lecture publique (1945-1993) » ; Hélène Weis, Thèse Paris X, 2003 : « Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 ». Sans oublier ma propre thèse, Anne-Marie Bertrand, Thèse Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998, « Bibliothèques urbaines : les villes et leurs bibliothèques de la Libération à la fin des années 1980 ». Les bibliothèques sont, évidemment, traitées aussi dans les travaux ayant trait aux politiques culturelles, tels ceux de Pascal Ory, Philippe Poirrier ou Guy Saez.
 6. Le point sur la place de l'histoire culturelle à l'université dans Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, pp. 256-262.
 7. *Histoire des bibliothèques françaises*, 4 tomes, sous la dir. d'André Vernet, Claude Jolly, Dominique Varry et Martine Poulain, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1989-1992.
 8. Ainsi, ont été menés récemment à l'enssib ou sont en cours des mémoires sur Jean Hassenforder comme passeur du modèle anglo-saxon de bibliothèque, sur le rapport Vandevorde, sur le rapport Miquel, sur les manuels professionnels, sur les sources de l'histoire de la BM de Versailles, etc.

du passage de la mémoire à l'histoire. Il convient de mener jusqu'au bout l'entreprise de laïcisation à laquelle nous invitent Jean-Pierre Rioux⁹ et Pierre Nora, qui utilisent la même métaphore sur ce travail de l'historien : « L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. »¹⁰

Donc, laïcisons – ou prosaïsons !

Et travaillons, car beaucoup reste à faire.

POUR UNE HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES CONTEMPORAINES

J'en reviens à ma question initiale sur l'épistémologie de l'histoire des bibliothèques. Peut-être est-elle compliquée du fait que la bibliothèque est un objet à la fois objectivable et symbolique (je parle ici de la bibliothèque comme institution, non comme collection ; je parle même principalement, je l'ai déjà dit, de l'histoire contemporaine de la bibliothèque).

Objectivable : elle peut faire l'objet d'un récit orné de chiffres, de budgets, de tableaux, de diagrammes (le nombre de bibliothèques, les budgets, les surfaces, les publics, les prêts, les moyens et l'activité).

Symbolique car la bibliothèque est signe : signes, l'arrogance (ou non) du bâtiment, la générosité (ou non) des tarifs, l'emploi (ou non) d'un jargon inutile, la place faite (ou non) à la culture de masse, la croyance que le partage du savoir est un bien, etc. La bibliothèque garde et transmet les discours (leurs traces, les livres, les documents) et profère, en même temps, un discours sur elle-même : elle est, elle-même un discours sur la culture, le savoir, le patrimoine et le vivre ensemble. Sa place dans la nation ou dans la ville, sa place dans les politiques publiques sont, aussi, un signe de la place que le savoir, le patrimoine, la culture, l'héritage, la transmission occupent dans la société. « L'histoire du musée », écrit Dominique Poulot, « est clairement une histoire de sa démocratisation »¹¹. Comment mieux dire (pour les bibliothèques, bien entendu) ? Mais il faudrait ajouter aussitôt, l'histoire du musée, l'histoire de la bibliothèque sont (aussi) une histoire de l'éducation, une histoire culturelle, une histoire de l'émancipation, une histoire de la démocratie, une histoire de notre

9. « La mémoire collective », in *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 326.

10. Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », *op. cit.*, p. 25.

11. Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France*, Paris, La Découverte, 2005.

rapport au passé, à ses traces, à ses œuvres, au « don des morts ». Une histoire de l'usage public du savoir, pour reprendre la belle formule de Gabriel Naudé.

Cette double dimension de l'objet et du symbolique fait de la bibliothèque elle-même un objet culturel. Objet politique, social, culturel, « objet en société »¹².

Par exemple, l'histoire de la construction de la Bibliothèque nationale de France (BnF), au-delà des polémiques, devrait être éclairante sur les représentations de la culture, du patrimoine, du savoir, des élites et de la démocratisation chez les responsables politiques comme chez les intellectuels¹³ ; l'histoire de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) devrait apporter des éléments de réponse sur les questions de l'innovation, de la modernité et de la médiatisation dans les institutions culturelles ; l'histoire d'une politique publique (par exemple, la construction des « bibliothèques municipales à vocation régionale ») nourrirait une synthèse sur le rôle de l'État, la décentralisation et l'aménagement du territoire – le jeu du centre et de la périphérie.

Au-delà de cette approche politique ou culturelle, il faudrait évoquer la représentation de la bibliothèque – ce rapport imaginaire avec cet objet symbolique, que beaucoup trouvent encore aujourd'hui désuet, lointain voire hostile. Les bibliothèques que l'on brûle – je pense à Strasbourg ou à Villiers-le-Bel, pas à Sarajevo – ne nous interrogent-elles pas sur ce rapport au savoir, à la culture, à l'institution, au pouvoir ?

Symbolique encore, le poids de l'héritage religieux – si l'on admet, comme je le fais, que la bibliothèque est un artefact de l'histoire. L'histoire politique, l'histoire culturelle, l'histoire sociale, l'histoire religieuse ont dessiné des modèles de bibliothèque différents selon les pays. Jean Hassenforder en son temps¹⁴, Michel Melot plus récemment¹⁵ ont identifié le poids de la tradition catholique ou de la tradition protestante dans le développement des bibliothèques. L'accès au savoir, la médiation, la place du livre sont différents d'une tradition à l'autre – les bibliothèques aussi.

12. Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, op. cit., p. 10.

13. *A fortiori*, ces éléments seraient apportés aussi par l'histoire budgétaire des bibliothèques universitaires (la question est posée, à défaut d'être résolue, par le « rapport Miquel », *Les bibliothèques universitaires*, Paris, La Documentation française, 1989).

14. *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris, Cercle de la Librairie, 1967.

15. « Pour une géopolitique des bibliothèques », in Anne-Marie Bertrand, Anne Kupiec, *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1997 (Bibliothèques).

L'historien des bibliothèques québécoises, Marcel Lajeunesse, insiste sur l'influence du clergé, son rôle dans le retard des bibliothèques québécoises : une vision de l'individu comme « conscience à diriger » et « fidèle à édifier » a, dit-il, créé « une méfiance certaine envers la lecture et les institutions qui pouvaient l'assurer »¹⁶. Le développement des bibliothèques publiques québécoises date de la Révolution tranquille, dans les années 1960, celui des bibliothèques des provinces anglophones est contemporain de celui des *Public Libraries* américaines, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle – un siècle plus tôt !

Robert Damien, surtout, a montré avec éclat le lien étroit entre la création (ou le frein à la création) et l'ouverture à tous (ou non) des bibliothèques et la tradition religieuse : la bibliothèque serait la conséquence de l'insuffisance de la Bible, idée sacrilège qui explique l'hostilité structurelle que la tradition catholique oppose aux bibliothèques : « La désacralisation consiste à admettre la pluralité abondante des livres, sans qu'aucun puisse revendiquer le privilège ontologique d'être. Le Livre où tout se tient et qui contient le tout. Il s'agit bien de se délivrer de cette névrose du texte référentiel et vénéré. Le fantasme religieux du Texte est l'obstacle épistémologique qui empêche le développement séculier de la bibliothèque et de son savoir déposé. La logique du Livre est en effet de réduire la bibliothèque au texte unique de la Bible. »¹⁷ C'est mettre là le doigt sur l'écart entre pays de tradition protestante et pays de tradition catholique en matière de bibliothèque.

Élargissons la focale. Le rapport à toute autorité, qu'elle soit religieuse, scientifique ou professionnelle, interroge les bibliothèques. Le conseil de lecture a à peu près totalement disparu. La médiation, qui l'aurait remplacé, peut être abordée au moins sur deux plans. D'une part, les critiques littéraires, les émissions de télévision, la radio, la presse incitent moins qu'autrefois à la lecture. Les enseignants, nous dit-on, ne sont plus prescripteurs. Où s'est donc déplacé ce rôle de prescription ? Uniquement entre pairs ? Comment comprendre le succès (qui n'est pas un feu de paille) de Mary Higgins Clark, de Stephen King, des *Harry Potter* ? Il ne s'agit pas (seulement) de relativisme culturel mais, plus précisément, du statut (ou de la perte de statut) d'une « autorité » culturelle. Le médiateur connaît la production (la création), cette connaissance, cette expertise

16. Marcel Lajeunesse, *Lecture publique et culture au Québec, XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 218.

17. Robert Damien, *Le conseiller du Prince de Machiavel à nos jours : genèse d'une matrice démocratique*, Paris, PUF, 2003, p. 182.

assoient une capacité de conseil : voilà bien un raisonnement qui ne semble plus de mise. La position de surplomb du médiateur ne semble plus avoir de légitimité.

L'évolution de la médiation se joue aussi, et c'est mon deuxième point, sur la conception qu'ont les bibliothécaires de leurs publics. Là aussi, l'évolution sociale, l'individualisme contemporain notamment, joue un rôle à explorer. Les bibliothécaires des années 1970 ou 1980 avaient (pensaient avoir) en face d'eux des usagers conscients qu'ils utilisaient un service public – des usagers « militants », en quelque sorte, en miroir de bibliothécaires militants. Depuis les années 1990, ces « usagers » se transformeraient progressivement en « clients », divers et exigeants dans leurs demandes. Cette évolution mériterait une étude sur tout le champ de l'offre publique culturelle – on se souvient que dès 1987, à propos du théâtre public, Évelyne Ritaine avait ce cri : « Le Peuple est devenu le public. »¹⁸ Aujourd'hui, les bibliothécaires semblent dire : « Le public est devenu le marché, les usagers des clients ». Représentations, en miroir, de l'institution, de l'offre et de ses usages.

Représentations, aussi, politiques : on pourrait étudier les représentations (de la ville, de la culture, du patrimoine) et leurs effets sur les bibliothèques. Dans ma thèse, j'ai esquissé une réflexion de cet ordre, avançant par exemple que la représentation purement patrimoniale des édiles dijonnais a freiné pendant des décennies l'investissement au bénéfice de leur bibliothèque, alors que, à Grenoble, la représentation politique et sociale engendrait un investissement en direction des seules bibliothèques de quartier, la bibliothèque centrale constituant le « trou noir » de cette vision.

Toujours concernant les représentations, évoquons un autre apport disciplinaire, celui de la sociologie. Elle est, dit-on volontiers, une science du présent. Sa vertu descriptive et explicative trouve là ses limites. Pour autant, ses apports sont indéniables, importants : pour l'histoire des bibliothèques, ils éclairent, par exemple, non seulement les pratiques de lecture et l'usage des bibliothèques¹⁹ mais aussi celle d'une demande de bibliothèque (dans le cadre d'une autodidaxie, d'une lecture de salut ou d'une lecture de divertissement²⁰). Ils sont surtout précieux pour contextualiser le rapport à la culture, au savoir, au livre, prendre en compte, par

18. Evelyne Ritaine, *Les stratégies de la culture*, Paris, Presses de Science Po, 1983.

19. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997*, Paris, La Documentation française, 1998.

20. Gérard Mauger, Claude F. Poliak, Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs*, Paris, Nathan, 1999.

exemple, la « dévaluation du capital littéraire et artistique »²¹, le « déficit d'image » du livre²². En somme, hommage peut-être paradoxal, la sociologie en aidant à contextualiser protège de l'anachronisme.

Sociologie. Histoire politique. Culture religieuse. Culture. J'accepte ce rapprochement.

Alors, maintenant, l'anthropologie ?

ANTHROPOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE ?

+++++

Imaginons un récit de la bibliothèque – une ethnographie.

À la New York Public Library, on entre en passant entre deux lions. Dans beaucoup de villes ou d'universités américaines, la façade de la bibliothèque est traditionnellement ornée de colonnes grecques²³. À Vérone, pour atteindre les salles de lecture, on traverse un atrium où campent les bustes néroniens des édiles des siècles passés. À Rotterdam, on est accueilli par un poste de police.

Si vous êtes peu convaincus par ces exemples vestibulaires, voici un autre récit. Dans les années 1950, en France, pour être dûment inscrits à la bibliothèque municipale, les enfants devaient venir plusieurs fois et montrer qu'ils étaient silencieux et propres. Au début des années 1980, une lectrice de la Bpi explique au sociologue qui l'interroge que les livres sont « dissimulés » dans la bibliothèque. Dans les années 1990, lorsque les habitués de la salle Labrouste ont compris qu'ils allaient, eux aussi, déménager, ils ont exprimé un sentiment de deuil : « C'est un lieu historique. J'y viens parce que je l'aime. J'aime savoir que tant d'autres m'y ont précédé. Je sens leur présence tutélaire. »²⁴ Au même moment, à Chicago, un *quarterback* célèbre venait à la Public Library dédicacer des t-shirts et des casques.

Et un troisième. En 1935, un maire de Loire-Inférieure refusait un dépôt de livres dans sa commune au motif que « nos populations rurales pensent trop bien pour qu'on puisse envisager de leur donner l'occasion de lire

21. Bernard Lahire, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

22. Olivier Donnat, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994.

23. Promoteur de la Public Library Inquiry (1948), Robert Leigh définit l'objet de son enquête comme « l'institution publique soutenue par l'impôt, avec ses colonnes grecques ».

24. Cité par Christian Baudelot, « Lire à la BN, lire au plus haut niveau : les bases sociales d'une polémique culturelle », in Bernadette Seibel (dir.), *Lire, faire lire*, Paris, Le Monde Éditions, 1995.

des livres. »²⁵ Le maire de Villeurbanne, Charles Hernu, disait en 1987, « Il faut venir à la bibliothèque comme on irait dans une cathédrale », tandis que, deux ans plus tard, le maire de Corbeil souhaitait que ses administrés aillent à la bibliothèque « comme on irait dans une boulangerie acheter une baguette. »

Qu'est-ce que je tente d'illustrer avec mes trois petits apologues ? L'idée, somme toute banale, que les représentations des bibliothèques évoluent au fil du temps, au gré des pays et en fonction des cultures. L'imaginaire social des bibliothèques est culturel. Les représentations des bibliothèques sont culturelles. Les « systèmes de représentations », écrit Roger Chartier, « disent beaucoup sur la manière dont notre société a perçu le livre, le savoir, la culture. »²⁶ Et, ailleurs, il désigne « la notion de représentation comme l'instrument essentiel de l'analyse culturelle. »²⁷

Si l'on admet, avec Pascal Ory que la culture peut se « résumer dans la formule : ensemble des représentations collectives propres à une société »²⁸, l'on peut alors admettre que l'histoire des bibliothèques est nécessairement culturelle.

Est-ce là le lien avec l'anthropologie ?

La culture comme ensemble des œuvres de l'esprit – et la culture « au sens anthropologique » !

La notion d'artefact pourrait me permettre de clore le raisonnement. Car elle permet de rendre compte des héritages croisés, des influences, des modèles de bibliothèque, du processus de construction de cet artefact, et ainsi, elle nous permettrait d'approcher du « rêve inavoué de l'histoire culturelle », défini par Pascal Ory « moins comme un contenu que comme un fonctionnement, une logique du vécu »²⁹, moins comme une image fixe que comme un processus. En somme, pour citer Claude Lévi-Strauss qui cite Franz Boas, cette notion nous permettrait d'avancer dans notre connaissance historique : « Pour comprendre l'histoire, il ne suffit pas de

25. Entretien avec Pierre Lelièvre (06-05-1993).

26. Roger Chartier, préface à Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaître, *Drôles de bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1990.

27. Roger Chartier, *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel, 1998.

28. Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004, p. 7.

29. « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième siècle*, n° 16, 1987, p. 81.

savoir comment sont les choses, mais comment elles sont venues à être ce qu'elles sont. »³⁰

Cette interrogation sur l'anthropologie fait émerger le besoin d'une approche multi-disciplinaire : l'histoire des bibliothèques, l'histoire culturelle des bibliothèques, doivent se nourrir des apports de l'histoire politique ou sociale, mais aussi de la sociologie de la culture, de la sociologie des organisations, de l'histoire du droit ou du travail des épistémologues. Et de l'histoire du livre – évidemment.

Ce « sceau de l'éclectisme » (Philippe Poirrier), cette « discipline carrefour » (Jean-Yves Mollier), ce métissage disciplinaire, ils sont validés par Roger Chartier pour qui « l'histoire, comme les autres savoirs, les productions esthétiques ou les pratiques culturelles, est entrée dans l'âge des métissages. Il n'y a là rien à regretter, tout au contraire. Il faut plutôt saisir cette invitation pour porter plus loin encore le regard.³¹ »

La bibliothèque, objet historique complexe, a besoin de ce métissage disciplinaire, de l'éclairage de savoirs divers, d'approches comparatives, de problématiques variées. En somme, elle a besoin de nombreux chercheurs, de nombreux historiens. Comme l'un des « chantiers de fouilles » de l'histoire culturelle (Philippe Urfalino), elle participe à l'élargissement du territoire de l'historien. Car, tout bien pesé, il s'agit pour reprendre la belle formule de Philippe Poirrier, de « faire de l'histoire, tout simplement »³².

L'histoire des bibliothèques, tout simplement. Une histoire des bibliothèques, tout simplement.

30. Claude Lévi-Strauss, « Histoire et ethnologie », *Anthropologie structurale*, Plon, 1974, p. 18. Ici, une longue discussion serait nécessaire. Une seule remarque : d'autres approches sont possibles, en particulier la fiction : « Nous lisons des romans pour nous documenter sur des zones de vie que nous ne connaissons pas – le Nigéria, l'Afrique du sud, l'armée américaine, un village minier, les coteries de Chelsea, etc. Nous lisons *pour découvrir ce qui se passe*. » (Doris Lessing, *Le carnet d'or*, Paris, Livre de poche, 1984, p. 76. C'est elle qui souligne).

31. Roger Chartier, *Le jeu de la règle*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2001, p. 14.

32. Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, p. 390.

Robert Damien

+++++

LES ENNEMIS DE L'INSTITUTION BIBLIOTHÉCAIRE : NOBLES ET NOTABLES CONTRE « L'HOMME SANS QUALITÉ »

+++++

Nous avons, dans notre ouvrage, *Bibliothèque et État*¹ redessiné, à travers Naudé, une figure élogieuse du conseiller politique dont l'ambition philosophique tient à l'utilisation du modèle bibliothécaire. Mais on doit dire à nouveau combien cet « homme sans qualités » ni génétiques, ni sociales ni ecclésiales suscita la haine et devint le bouc émissaire d'une aversion sans cesse récurrente qui gomme ou évacue toutes les dimensions philosophiques de son ambition politique. Disqualifié et sans appartenance, il ne revendiqua pas le privilège de pouvoir d'autant mieux retrouver la parole universelle de la transcendance séminale en s'épurant par une quête contemplative de toutes ses déterminations historiques. Il ne s'agit plus pour ce conseiller d'un nouveau type, de « mourir » pour se réformer et accéder au point de vue divin de la Providence grâce à la prière, la méditation, la réflexion ou le recours aux normes de la tradition pourvoyeuse du meilleur, mais bien au contraire de multiplier les points de vue. Seule la Bibliothèque permet d'être à la fois et successivement vieux et étranger, jeune et moine, chevalier et artisan, populaire et noble et d'ainsi pénétrer toutes les conditions sans être dominé par aucune et s'adapter, ce faisant, aux visions indigènes plurielles que provoquent les circonstances et milieux et que requièrent les conjectures variées de l'occasion. Seul le travail bibliothécaire permet de voir autrement avec les yeux d'autrui, de prendre distance avec ses propres aveuglements, de se mettre à toutes les places sans appartenir à aucune : pénétrer toutes les existences sans restituer une essence ou une nature préconstituées et porteuses d'une universalité transcendante. La capacité de conseiller échappe à la matrice néo-platonicienne de l'ascèse

1. *Bibliothèque et État, naissance d'une raison politique*, Paris, PUF, 1995.

épurative qu'une bonne nature ou un bon héritage atteste et autorise conditionnellement à restituer l'idée séminale d'une démiurgie divine au prix d'un long parcours spirituel.

Mais ainsi coupé des modèles néo-bibliques des fins divines, cet homme de rien ou de si peu, directement au service de l'État souverain, hantera la figure noire du conseiller dont la mythologie se forme au moment de la constitution de l'État moderne. Au criminel pervers s'ajoute le sombre usurpateur, l'odieux corrompu au sang vil qui manipule la décision tyrannique d'un souverain arbitraire, délié des lois fondamentales de la nature, insultant le mystère impénétrable du décret divin. Inventeur de ce « monstre » politique, il ne peut que bénéficier de ses faveurs et servir ses seuls intérêts au détriment de l'unité du corps politique dont Dieu organise la nature harmonique. Ignorant cet ordre préconstitué, il ne peut que le violer et attenter à la seule décision divine qui le constitue. Avec ce portrait nauséux de l'ignoble commence ou plutôt se renouvelle la description du conseiller tyrannique qui infecte l'action politique et interdit au philosophe de s'y compromettre : elle le condamne à répéter sans cesse les objections d'une universalité transcendante, que la philosophie en possède le privilège révélé ou reconquis, ou qu'elle en déplore nostalgiquement la perte.

Le philosophe-conseiller à la Naudé cumule la noirceur des fourberies, les calculs serpentins de l'intérêt, les manipulations d'une connaissance immanente des nécessités utiles au seul État souverain, lieu exclusif d'une universalité que l'on décrètera frelatée et mystifiante. Le roué libertin, l'esprit fort, l'athée mécréant à quoi sera assimilé ce conseiller, flatte la démesure d'un souverain qui décide sans se référer à l'ordre des fins qu'il doit vouloir réaliser pour le Bien commun selon les lois de justice qu'inscrit dans la nature, la finalité divine du meilleur : « Dieu maintient l'ordre parce qu'il place chacun à l'endroit qu'il mérite et une monarchie se maintiendra avec éclat si elle observe ce principe. L'ordre consiste dans l'inégalité, et la paix que recherche le gouvernement politique est une tranquillité née de l'ordre, car, si les choses ne sont pas mises à leur place, surgiront l'inquiétude et la violence, ce qui n'avance à rien »². Or cet ordre naturel donne aux meilleurs, la fonction de conseil : « il faut être sot pour croire que la meilleure chose qu'ont les rois, c'est de n'être assujetti à rien ; c'est au contraire la plus dangereuse car ils doivent être soumis aux

2. Père Aguado in *Politica española*, p. 23, cité par Maravall, *La philosophie politique espagnole dans ses rapports avec la Contre-Réforme*, Paris, Vrin, 1955, p. 108.

lois, aux lois écrites non dans les livres mais dans le cœur, qui les reçoit de la raison, car en somme, la règle générale est que toute créature naît assujettie d'elle-même aux plus sublimes puissances et l'inférieur est lié par la loi supérieure qui est pour les rois, celle de Dieu et le conseil de la raison et du droit naturel »³.

En flattant la capacité régaliennne de décider sans recourir au conseil des grands institué par Dieu, le conseiller d'État ne cherche plus à respecter l'ordre normatif de la nature et à contrôler le Prince pour lui rappeler l'ordre immémorial de l'idéal créateur. Il exacerbe son droit absolu de commandement. Seulement dirigé par son bon plaisir, il peut se dispenser des lois ordinaires en se donnant soi-même, comme un Dieu extraordinaire, au-dessus des lois, hors la loi. Il ne peut que briser les traditions, blesser les coutumes, renverser les supériorités établies, falsifier les dons de Dieu comme les données de la nature. Sous l'activisme industriel d'un savoir qui cherche à exalter les plaisirs de l'abondance artificielle et consommatoire, ce conseil sans Consul ni Concile détruit l'ordre établi de Dieu qui lie l'exercice rationnel du pouvoir à l'écoute des conseillers naturels que sont les grands, car c'est bien là le problème clef qui habite dès l'origine la réflexion politique : « il n'est rien de plus préjudiciable aux Rois et aux royaumes et rien ne contribue davantage à les détruire que de changer et de dénaturer les Conseils, car dans la monarchie le pouvoir absolu est lié au Conseil et aux lois »⁴.

CONTRE L'HOMME-BIBLIOTHÈQUE, LE CONSEIL DE L'HOMME-PROVIDENCE

+++++

Innombrables seront alors les condamnations de ce conseiller d'État qui rompt les us et coutumes du conseil. Contre un Roi sans foi ni loi, qui n'écoute plus les remontrances de ses peuples exprimées par ses « États », et encore moins respecte les recommandations de ses pairs qui l'ont originellement désigné sinon élu, un leitmotiv d'aversion sera l'arme de combat. Insoumis aux autorités fondatrices d'un « Sénat » notabiliaire où la vieillesse du sang s'allie à la magistrature sereine du juge, le Prince tyrannique s'adresse à des conseillers auliques qui excipent de leur seule

3. Lopez Madera in *Excelencias de la Monarquía y Reino de España*, Madrid, 1625, cité par Maravall, *op. cit.*, p. 166.

4. Juan de Santa Maria, *op. cit.*, in Maravall, *op. cit.*, p. 226.

connaissance pour le conseiller. Les absolutistes qui entourèrent Richelieu se défendront d'une telle accusation que Corneille bientôt orchestrera⁵ ; ils laisseront ainsi le sinistre Naudé à sa provocation. Ainsi Philippe de Béthune, dans son *Conseiller d'État* (1632) recommandera de ne pas « faire traiter les affaires [...] par des gens de basse et vile condition : la bassesse des ministres avilit les affaires »⁶. Silhon lui-même, dans son *Ministre d'État* écrit en 1631 à la gloire du Cardinal, ne manque pas de condamner les désobéissances politiques du peuple bas : « le peuple est naturellement contraire à ceux qui gouvernent et injuste envers ses supérieurs. Il s'en prend toujours à eux des maux qui lui arrivent et leur impute la peine de ses folies et les effets de son malheur [...]. Il blâme en eux les vertus qui ne sont pas de son usage ou qui sont au-dessus de son sens : et la magnificence lui est odieuse, à cause qu'il ne la peut exercer, et la Prudence politique lui est suspecte d'autant qu'il ne la peut comprendre »⁷. La légitimité de l'absolutisme cardinaliste tient à sa capacité d'incarner providentiellement la cause éloignée de l'ordre qu'est la loi divine. Il ne peut donc que condamner le machiavélisme qui « renverse l'ordre des choses et en ruine la contexture »⁸. Sa condamnation de la Saint-Barthélemy à la différence du cynique Naudé en prend d'autant plus de relief⁹.

Toute l'entreprise du panégyriste jésuite (comme de la politique de propagande du Cardinal) sera de réinscrire la politique du Cardinal dans la légitimité providentialiste du conseil. Ainsi sera-t-elle soustraite au procès de machiavélisme qui tend à la criminaliser. Aussi trouvons-nous, orchestrés dans son œuvre, tous les thèmes théologiques et politiques du conseil pour les récupérer contre les dévots de la ligue catholique. Hors d'une Église conservée « sans flétrissure et sans tache », point de salut pour « nous conduire à nostre fin surnaturelle » et « opérer chrétiennement »¹⁰. D'autre part, le choix du Bien et du Mal demeure du ressort du libre arbitre humain qui peut certes errer sans être irrémédiablement corrompu. « Pour ce qui regarde chaque membre de la sainte Hiérarchie qui, elle seule, contient les moyens qui nous gouvernent et conserve

5. André Stegmann, *L'héroïsme cornélien, genèse et signification*, Paris, Armand Colin, 1968, tome II, chap. 3, § 6, pp. 188-189.

6. P. 403, cité par André Stegmann, *op. cit.*, p. 189.

7. Cité par Étienne Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 265 note 1.

8. *De la certitude des connaissances humaines*, p. 221, cité par Thuau, *op.cit.*, p. 272.

9. *Ibid.*, p. 296.

10. Jean de Silhon, *Le Ministre d'Etat avec le véritable usage de la politique moderne*, 1631, Advertisement.

inviolables la substance et le nombre des sacrements et la pureté de la doctrine évangélique, Dieu les a laissez tous en la main de leur conseil pour croire ou vivre comme il leur plaira [...]. il ne leur impose point de nécessité mais il leur laisse la puissance de leur volonté, c'est-à-dire la puissance de suivre le bien ou de l'abandonner, de faire le mal ou de s'en abstenir »¹¹. Le choix de l'action bonne pour accomplir le Souverain Bien des finalités divines n'est point commandé par les seules déterminations immanentes de l'utilité ni soumis aux hasards de la fortune.

« Dans le cours des affaires, il n'y a que les desseins qui soient au pouvoir de l'homme et il y a quelque puissance au-dessus de luy qui dispose des événements et qui estant infiniment sage ne fait rien à l'aventure [...]. Le hasard est un ouvrage de nostre esprit et non pas un des principes du gouvernement du monde. Hors de nous tout est conduit avec justice et lumière et cette déesse sans yeux qu'on appelle « fortune » est un fantosme que la philosophie n'a point adoré et que la religion a aboly en desfaisant l'idolâtrie »¹².

Mais le souverain en charge de l'ordre politique et social n'a pas pour autant un rapport direct de grâce infuse avec les desseins de la Providence, s'il est bien en effet le lieutenant divin, s'il tient la place de Dieu et demeure sa « vivante image ». Il demeure humain et est, ce disant, livré à l'incertitude des connaissances humaines. Ses « perfections ont des bornes » et il ne peut immédiatement et par son seul vouloir assumer « le ministère des causes secondes »¹³, qu'est sa charge sacrée. Plus que sa modestie ou son humilité, sa fonction sommitale requiert d'être conseillé pour échapper à la solitude de la décision et aux limites de la finitude¹⁴. Ne pas rechercher conseil serait désobéir à l'ordre même du créateur, céder à l'impiété orgueilleuse ou trahir les recommandations mêmes de l'Écriture, et de la tradition. Mais quel conseil et comment le choisir ?

Dilemme central, nous le savons qui, pour Silhon, implique tout d'abord de récuser les insuffisances de « la Raison d'État par les livres » qui suscitent des « ministres, des passions plutôt corrupteurs que conseillers »¹⁵. Suffit-il de s'en tenir « à la loi de nature et aux conseils évangéliques de la Religion ? »¹⁶ Certes « celui qui commande doit être inférieur à celui qui

11. *Ibid.*, *Advertisement*.

12. *Ibid.*, pp. 1-2.

13. Formule de Richelieu in *Testament politique*, Paris, Laffont, 1947, p. 289.

14. Jean de Silhon, *op. cit.*, p. 7, p. 116.

15. *Ibid.*, p. 26, p. 34.

16. *Ibid.*, p. 29.

obéit », mais pour faire face à la charge suprême « Dieu choisit quelqu'un pour réparer les désordres du monde ou pour le bien de quelque estat particulier [...], un des grands moïens est de luy susciter des hommes rares à qui il fasse part, de ses soins et qui l'aident à porter la pesanteur des affaires »¹⁷. Dieu protecteur de la France lui fait bénéficier de l'onction du ciel en lui donnant la « Grâce spéciale » d'une incarnation providentielle, en suscitant des « hommes si généreux et si sages qui forment le conseil » de son Prince et « particulièrement celui qui en est son chef et la première intelligence, Monsieur le Cardinal »¹⁸. Sa condition ecclésiastique lui permet d'échapper aux limites immanentes du conseil : « sa condition l'exempte de ces fortes impressions que sont le sang et la nature [...], ni appétit de richesses » mais « une profusion de vertus » qui lui permet « de se mettre au hasard de devenir pauvre pour le service de son maître »¹⁹. Surtout, et par delà ce désintéressement²⁰, son statut ecclésiastique lui permet, tel le Christ assumant les péchés du monde, de prendre sur lui les fautes nécessaires à la survie de la communauté politique. Il accepte de se reconnaître « dépendant de quelque puissance supérieure qui luy fera plaisir d'abandonner sa prudence, qui le contraindra d'agir contre ses propres maximes, qui le mènera où il ne voudrait point aller et qui luy tournera de telle sorte l'esprit qu'il ne saurait s'empescher de faire des fautes volontaires ny entrer dans le précipice qu'il verra au milieu de son chemin ».

Ainsi le conseiller, bénéficiant de la grâce providentielle d'éclairer le Prince, porte le charisme tragique de la faute nécessaire : « superbes directeurs des peuples qui sont quelquefois contraints de vouloir le mal qu'ils ne voudroient s'ils estoient maistres des affaires et si l'impétuosité du destin et la violence de quelque cause plus forte qu'eux, ne les empor-toit »²¹. Comme tout sacrifice d'un sauveur, ce martyr politique ne peut pas ne pas être blâmé, incompris, combattu parmi « la haine des grands, la morsure du peuple, la résistance qu'on luy a faite »²². Certes un tel conseiller doit être « sçavant et éclairé des lumières de la philosophie [...], éloquent capable de commander comme d'exécuter »²³, mais avant tout,

17. *Ibid.*, p. 8.

18. *Ibid.*, p. 37.

19. *Ibid.*, p. 38.

20. On peut mesurer « ironiquement » ce « désintéressement » en lisant l'ouvrage de Joseph Bergin, *Cardinal Richelieu: Power and the Pursuit of Wealth*, New Haven, Yale University Press, 1985. Traduction française : *Pouvoir et fortune de Richelieu*, Paris, Robert Laffont, 1987 (Les hommes et l'histoire).

21. Jean de Silhon, *ibid.*, p. 69 sq.

22. *Ibid.*, p. 107, p. 180.

23. *Ibid.*, p. 126 sq.

« Dieu a suscité un homme qui a de l'esprit par-dessus l'ordinaire des hommes »²⁴ et possède le « cinquième Tempérament divin qui est comme l'élixir des quatre autres »²⁵. Seul un tel conseiller envoyé de Dieu peut faire face à cette « vicissitude et confusion d'accidents, ne s'égarer point, garder sa constance [...] Il faut donc avouer qu'il appartient à tels sens par toutes sortes de droits de gouverner les peuples, d'être supérieur en terme et arbitre souverain du destin des hommes »²⁶. Seul un tel conseiller peut permettre et lui seul, de réaliser la mission indivisible du lieutenant divin. Certes « il serait à désirer qu'un Prince fust luy-même tout son conseil, qu'il fut le seul directeur des affaires [...] » car « l'unité est la dernière mesure de la perfection des choses et le premier de tous les Estres est plus simple que nul autre. Cet Être est Dieu mesme qui sans souffrir division de parties ny mélange de qualités est infiniment parfait au-dedans et infiniment actif au-dehors »²⁷.

Mais cette adéquation parfaite entre l'être et la fonction du Prince est atteinte justement grâce à ce conseiller unique qu'est Richelieu. De même que le Roi de Droit divin est lieutenant divin sans passer par la médiation sacrée d'une Église médiatrice, de même le conseil providentiel est l'unique dépositaire du conseil sans être l'expression d'un Conseil intermédiaire. Toute perversion de cet ordre du conseil offenserait la Providence et serait la cause d'un désordre pervers du monde jeté dans d'« horribles confusions »²⁸. Au contraire chacun obéissant, sans contrôle ni résistance à cette voix de l'absolu qu'est le conseiller providentiel, le trône royal sera bien, comme le dira Bossuet, le Trône de Dieu²⁹. Non seulement sera bien respecté l'ordre créateur mais surtout un tel conseil laissera bien au Prince la capacité irréductible de décider et la gloire n'en reviendra bien qu'à lui-même, sans partage. Si le cardinal est « celui dont Dieu se sert pour donner ses conseils à sa Majesté », le véritable souverain de la « politique moderne » est bien celui qui sait faire « bon usage de ce ministre d'Etat ». Un tel souverain pourra alors répondre devant sa conscience et devant Dieu de ses actions pour accomplir les plans en

24. *Ibid.*, p. 106.

25. *Ibid.*, p. 201.

26. *Ibid.*, p. 186.

27. *Ibid.*, pp. 142-143.

28. Cette théorie providentielle du conseil chez Silhon reflète fidèlement la théorie centrale du conseil chez Richelieu, cf. l'article de Madeleine Bertaud, « Le conseiller du Prince, d'après les Mémoires de Richelieu et son testament politique » in *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Paris, Klincksieck, 1979.

29. Jacques-Bénigne Bossuet, *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, Genève, Droz, 1967, Livre III, art. II p. 65.

se conformant à l'ordre divin et il n'est pas meilleur soutien et remède que le conseil cardinalice : « le bon conseil est chose divine [...], le sage conseiller est un trésor que le Prince doit chérir comme sa propre vie »³⁰.

Ligueurs bientôt frondeurs, toujours les scrupuleux objecteurs qui protestent de leur conscience³¹ n'en disconviendront pas, mais ils revendiqueront d'être la meilleure expression du conseil divin, la moins compromise et la plus libérée des tutelles partisans. Dès lors la théorie providentialiste du publiciste Silhon les convaincra peu de ne pas assimiler la raison de l'État de Richelieu à la raison machiavéliste des « Italiens » diaboliques.

Cette habile disculpation n'empêchera pas les innombrables protestations et révoltes contre ces conseillers usurpateurs et favorisés que représentent Richelieu et Mazarin. Elles relèvent, comme le dit excellemment Arlette Jouanna, d'un devoir de la noblesse par lequel cette dernière revendique son droit, substantiel et constitutif de la Monarchie, de conseiller : nobles ou notables, dévots catholiques ou protestants monarchomaques, ils fondent tous leur « malcontentement » ligueur ou frondeur sur l'affirmation d'un privilège : le droit de conseil.

LE CONSEIL DE LA NOBLESSE

+++++
 Ainsi en est-il de la noblesse. N'est-elle pas la « crème » de la nature créée : « Ceux qui ont écrit d'agriculture récitent que la plus délicate et savoureuse partie du lait est le beurre, et qu'il soit vrai, l'expérience le prouve : car qui tirera le beurre du lait, le fromage qui se fera du lait déburré ne sera guère bon : car sera trop sec, oculé et trop âcre. Par similitude les Nobles sont le beurre et la crème du lait de la République, et qui

30. Cardinal Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, tome VII, p. 414, cité par Madeleine Bertaud, *op. cit.*, p. 129, note 86.

31. Jean de Silhon in « Lettre à Philippe Cospean, évêque de Nantes », dans le *Recueil de Lettres de Faret* (1627) cité par Étienne Thuau, *op. cit.*, p. 213 : « ceux qui font la grande foule sont quelques déliés et qui pensent avoir raffiné la sagesse du monde ; ceux-là dis-je, confessent un Dieu auteur de l'univers, reconnaissent la Providence, avouent l'immortalité de l'âme, condamnent l'idolâtrie, blâment les philosophes païens d'avoir connivé au culte de tant de dieux que l'ambition des Grands et l'artifice des législateurs avaient introduits et croient que la vraie religion n'est autre que vivre selon la raison et que le plus agréable sacrifice qu'on puisse offrir à Dieu est la pratique des vertus morales : consentent néanmoins et approuvent pour le bien de la société humaine et la fermeté du repos public, de suivre le culte et les cérémonies extérieurs qui seront en usage en chaque République ou État, et laisser cette bride du peuple pour le retenir dans le devoir : bien que eu égard à Dieu qui veut être seulement servi en esprit et vérité, cet ordre soit indifférent et ces cérémonies impertinentes ».

les ôterait d'icelle, elle demeurerait (comme le mauvais fromage) sèche, mal savoureuse pour sa rusticité, et aride par faute de civilité, laquelle se nourrit entre les nobles. C'est donc à bon droit que nous disons [...] que toute République doit être décorée par Noblesse »³². Pourquoi cette sécrétion d'une qualité naturelle sinon pour incarner à chaque fois, la loi qui commande son émergence et exprimer continuellement la féconde, perpétuable grandeur concentrée en son sang, sa lignée immémorialement reconnue et inscrite dans les semences. Elles contiennent « je ne sçay quelle force, je ne sçay quel principe qui transmet et continue les inclinations des Pères à leurs descendants »³³. Comment n'interviendrait-elle pas, pour rappeler, sauvegarder, réactiver la loi naturelle qui la génère pour maintenir et poursuivre cet ordre intangible du meilleur, dont l'existence même de la noblesse atteste ?

Libérée des tutelles asservissantes du travail, la finalité de son « loisir » est de prouver son élection en sans cesse l'éprouvant ; mais plus encore sa « générosité » naturelle témoigne que son « être » est l'effet normatif d'une loi ordonnatrice régulatrice. Mettre au service de l'ordre politique les effets ontologiques de cette loi normative, telle est sa fonction de « conseil » : « pareillement au ciel le soleil et la lune nous représentent le roi et la noblesse, tellement que quand advient l'éclipse entre eux, toute la terre demeure obscure. Si le roi ne s'accorde avec ses nobles, ce ne sont que troubles et séditions, et quand il les maintient, ils le défendent, conservent et sont toujours les premiers à son service »³⁴. Comment mieux assurer cette vocation conservatrice et salvatrice face aux épreuves du temps, aux désordres de l'envie jalouse et aux faillites de la dérogeance qu'en s'adressant à cette « crème du lait » ? Où mieux trouver les ressources de ce combat perpétuel contre l'anti-nature, cette guerre de la loi fondamentale de l'univers hiérarchisé contre les lois particulières de l'intérêt et les innovations impures de la désobéissance ? La « première gloire humaine » est de savoir s'enraciner, se ressourcer dans « la valeur d'un courage parfaitement magnanime » et faire appel (et délibérer) à cette sagesse qui définit la noblesse sur le modèle du parfait guerrier soumis aux aléas de l'épreuve et aux réquisitions absolues du sacrifice,

32. Arlette Jouanna, *Le devoir de révolte*, Paris, Fayard, 1989, p. 15, citant Guillaume de la Perrière (1540).

33. Gilles André de la Roque, in *Traité de la noblesse*, 1678, cité par Denis Richet in « Élitisme et despotisme », *Annales*, janvier 1969, p. 8.

34. *Harangue pour la noblesse faite par le sieur de Rochefort aux États d'Orléans, le 1^{er} janvier 1561*, cité par Arlette Jouanna, *op. cit.*, p. 13.

« le sage est savant au conseil, sobre en nécessité, patient en disette, juste parmi la force, prompt, caut [prudent] et hardi en l'exécution, diligent à poursuivre sa pointe ou la fortune qui se présente : bref le mépriseur de son aise et de sa vie quand il y va de l'honneur [...], qui ne peut être tel sans avoir en soi toutes vertus accomplies »³⁵.

Lumineusement, Hegel en définira l'ambition ontologique et politique : « la conscience noble est *l'héroïsme du service*, la vertu qui sacrifie l'être singulier à l'universel, et ainsi faisant porte l'universel à l'être-là »³⁶. On comprend que la reconnaissance de cet universel incarné dans sa nature s'érige en vertu de conseil capable de donner au gouvernement royal, les ressources délibératives d'une prudence. Elle seule peut inscrire chaque acte décisoire dans la loi d'une normativité qui sut toujours faire prévaloir dans la guerre et face à la mort, la puissance ontologique de sa valeur ordonnatrice et par là même maintenir, vitaliser l'organicité d'une « ordination » : « son langage serait le *conseil* communiqué pour le bien universel »³⁷. Pour que la puissance souveraine soit bien de justice et de raison, « l'esprit de conseil » se dépose dans la noblesse, incarnat ordalique de la « loi fondamentale » : « une chose principale [...] est plus requise que nulle autre en tout régime monarchique c'est que le monarque ne fasse aucune chose par volonté désordonnée ni soudaine, ainsi use en toutes ses actions mesmement concernant, l'État de bon conseil »³⁸. Le privilège de leur qualité est de servir le maintien et l'augmentation de la hiérarchie providentielle qui, bienheureusement, ordonne le monde en donnant à chacun sa place, ses valeurs, ses cadres qui permettent à chaque individu d'un genre de faire face à ce qui survient. Leur loi privée a (et est) le privilège d'exprimer la loi publique d'un équilibre permanent. Le noble est celui par qui Dieu agit. Il est désigné par son sang comme délégué du Tout Puissant pour pouvoir et pourvoir, provisionner l'harmonie paisible de la hiérarchie naturelle et divine. Sa libéralité, sa générosité, sa loyale confiance et son sens du sacrifice en témoignent.

Comment mieux parvenir à cette monarchie éclairée, tempérée, ordonnée qu'en recueillant des biens nés, l'avis de leur immémoriale prudence : « premierement il y a Roi ; [...] lequel, jaçoit qu'il ait toute puissance et

35. David Rivault de Flurance, *Les Estats, desquels il est discours du Prince, du noble et du tiers-estat*, Lyon, Benoît Rigaud, 1596, p. 313, cité par Arlette Jouanna, *op. cit.*, p. 41.

36. *Phénoménologie de l'esprit*, tome II, Paris, Aubier, 1941, p. 66.

37. *Ibid.*, p. 67.

38. Claude de Seyssel, in *La grand' Monarchie de France* (1519) cité in André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France*, tome 2, *L'État et les pouvoirs*, Paris, Seuil, 1989, p. 243.

autorité de faire ce qu'il veut, toutefois cette grande et souveraine liberté est si bien réglée et limitée par bonnes lois et ordonnances et par la multitude et autorité grande des officiers qui sont tant auprès sa personne qu'en divers lieux de son Royaume, qu'à peine pourrait un Roi faire chose qui fût trop violente ni à trop grand préjudice de ses sujets : pourtant qu'iceux Rois ont toujours eu, autour de leur personne, plusieurs princes ou autres illustres ou notables personnages, prélats et séculiers, par le conseil desquels ils ont conduit les matières de la paix et de la guerre concernant l'État »³⁹.

Coupée de ce conseil, la monarchie ne peut que sombrer dans la tyrannie. À la défaveur divine qui l'accablait des malheurs, elle ajoutera la dégénérescence de ses soutiens aristocratiques. Elle entre alors dans le processus de sa propre négation : « nous avons sire deux sortes de lois, les unes sont les lois et ordonnances des rois, les autres sont les ordonnances du royaume qui sont immuables et inviolables, par lesquelles vous êtes monté au trône royal. Si devez-vous observer les lois de l'État du royaume qui ne peuvent être violées sans révoquer en doute votre propre puissance »⁴⁰. En ce cas, le conseil du Prince n'est plus seulement de rappeler les fondements mais de les restaurer pour sauver le Prince de sa propre malédiction et d'utiliser la normativité fondatrice non plus seulement pour encadrer ou limiter le pouvoir de décision et d'innovation de la souveraineté mais bien pour contrôler et reprendre à son compte la réquisition légitime de la fondation inaugurale. Sous la dénonciation des conseillers usurpateurs de la *sanior pars* qui soumettent le Prince à ses propres caprices et livrent les décisions de sa volonté aux fluctuations passionnelles du « peuple », l'objectif est de restaurer l'ordre « naturel » du conseil que représente le droit privilégié de la noblesse : « les Princes du sang, qui sont enfans de la maison, héritiers présomptifs de la Couronne, les principaux domestiques de Sa Majesté, les fidèles dépositaires de ses secrets, les plus nécessaires ministres, les plus prudens œconomes de son Estat, ses premiers Pairs qui doivent avoir plus d'entrée, de voix, de liberté, d'audience et de créance au privé, au secret, au plus nécessaire et plus important conseil de sa Majesté, puisqu'ils y ont vocation naturelle et nécessaire, que leur fidélité ne peut estre suspecte, ouy, les Princes du sang, les fideles Conseillers de nostre Roy, ses premiers et plus notables

39. Claude de Seyssel, in *Problème en la translation de l'Histoire d'Appien* (1510), publié par Jacques Pujol avec *Monarchie de France*, 1961, p. 82, cité par Arlette Jouanna, *op. cit.*, p. 289.

40. Achille de Harlay à Henri III en 1586, cité in *Histoire de la France*, *op. cit.*, p. 224.

officiers ses plus prompts, plus vigilants et habiles sujets et serviteurs »⁴¹. « Face aux “hommes nouveaux” d'une noblesse douteuse, récente et créée par le roi lui-même qui bientôt dépend de leurs finances pour satisfaire ses “bons plaisirs”, comment ne pas rétablir “le gardien du Royaume”, la “prééminence” du Conseil pour la commune direction et administration du royaume sans souffrir qu'autre soit admis [...] au préjudice des lois de l'État »⁴² ?

Lui seul, ainsi épuré et restauré, peut redonner à l'ordre politique la naturalité providentielle de ses lois : « pour remettre l'Etat en sa première forme, établir sous l'autorité souveraine du Roy le conseil légitime des Princes du sang, des autres Princes et officiers de la Couronne et des anciens Conseillers d'Etat, qui ont passez par les grandes charges, et ceux qui sont extraicts de grandes maisons et familles anciennes, qui, par affection naturelle et interest particulier, sont portez à la conservation de l'Etat, a qui de droict [revient] l'administration, Gouvernement et direction des affaires publicques, est différé par les loix anciennes et fondamentales... »⁴³.

On sait combien le contenu de ces « lois fondamentales » fut l'objet de conflits. De même et en conséquence de l'équivocité de cette « loi » et de l'extension de son rôle potentiel, la composition de cette noblesse porteuse de la hiérarchie naturelle fut l'enjeu stratégique de la monarchie. Le mode de perception comme de transmission de ce droit naturel de la noblesse qui, par son conseil, porte l'être normatif de l'ordre et assure sa finalité féconde, furent des problèmes clefs dans la philosophie politique de la Monarchie. Ils atteignent la structure et la signification de la société des « États » et du pouvoir contrôlé ou limité, du Pouvoir. Peut-il commander sans restriction tel un Dieu souverainement libre de ses propres lois, en communication directe avec la « Grâce » de Dieu, ou doit-il non seulement recueillir des avis consultatifs mais écouter les conseils impérieux de la tradition inaugurale et recommencer sans cesse son propre commencement ? Cet ordre ne peut qu'en « remonter » pour rectifier le pouvoir de commander par le devoir de recommencer l'origine. Dans ses *Fragments sur l'origine et l'usage des remontrances*, le chancelier Henri d'Aguesseau ne manquera pas de le rappeler : « si le gouvernement de la France est en même temps le plus absolu et le plus raisonnable qui fût

41. *Le soldat françois en cholère. Adressé aux fidèles françois*, s.l., 1615 cité par Hélène Duccini, « Discours et réalité sociale : le révélateur des Pamphlets », in *L'État baroque*, op. cit., p. 403.

42. *L'union des Princes*, s.l., 1617, cité par Hélène Duccini, op. cit., p. 404.

43. *Ibid.*

jamais [...] si [les lois] sont le seul fruit de la puissance d'un Prince qui fait gloire de commander à tous et de n'obéir qu'à la raison, c'est une suite nécessaire de ces principes qu'il y ait dans le royaume, une voix qui puisse toujours se faire entendre en faveur des lois, représenter le préjudice qu'elles souffrent ou parler au Prince le langage de cette raison et de cette justice dont il reconnaît sans peine qu'il doit toujours suivre les conseils dans l'administration de son royaume »⁴⁴.

LE CONSEIL DU NOTABLE

+++++

Cette remontrance qui sent le rappel à l'ordre est-elle seulement recommandation que le Prince peut ne pas suivre ou n'est-elle pas subreptice commandement d'un « office public » du roi, qui s'y doit conformer et bientôt soumettre, sous peine de révolte, destitution, en tout cas transplantation de la souveraineté résidant non plus dans le Prince seul mais dans ce qui en est la source : la raison universelle des lois ? Le conseil cesse d'être un « vain fantôme », une « fiction formelle » que le roi affecte de consulter, mais un instrument de légitimation qui impose le respect des fondements. Mais cette tradition qui atteste d'une « raisonnable » universelle des lois, de quoi est-elle faite ? De quel ordre est-elle le reflet et qui peut la dire et en porter l'interminable fécondité ? Plus que le sang héréditaire d'une hiérarchie de la grandeur, le droit coutumier et ceux qui l'enregistrent, le recueillent, l'utilisent, ne sont-ils pas les meilleurs porteurs de cet ordre universel ? « Longtemps le droit, cette splendide élaboration de la Rome antique, fut une pratique des relations, la forme sociale d'un arbitrage et de décisions que l'on estimait conformes à la loi naturelle, équivalentes à la justice, l'essai pour reproduire dans l'ordre de la cité, la nécessaire et bonne découpe de l'ordre des choses »⁴⁵.

Les « connaisseurs » de ce droit ne pouvaient pas ne pas revendiquer à leur tour de constituer, grâce à leur maîtrise éminente des lois, une « noblesse », nécessaire à la perpétuité, à l'équilibre et à l'accroissement de l'ordre sociopolitique. Le droit de son conseil s'affirmera bientôt conseil du droit. Sans doute, contre le droit romain des cités, des coutumes, des familles qu'une aristocratie aussi paternaliste que patriote inscrit dans l'hérédité biologique de son sang, assimilée à l'ancestralité continue et

44. Cité in *Histoire de la France*, op. cit., p. 257.

45. Blandine Barret-Kriegel, in *Défaite de l'érudition*, Paris, PUF, 1988, p. 75.

féconde de son sang politique⁴⁶, le magistrat peut bien revendiquer avec l'École de Bourges du *Mos Gallicum* d'avoir fait émerger le droit constitutif de l'autorité monarchique... Contre les factions et les privilèges, elle confère à l'État royal, la capacité exclusive de légiférer et transforme « l'initiative de la loi en pouvoir constitutif de commander qui définit la décision suprême de l'État »⁴⁷. Articulant une triple conception de l'État sur l'indépendance extérieure, la cohérence intérieure et la transcendance de la loi, la doctrine de la souveraineté fonde l'idée d'une unité et d'une centralisation du politique qui traduit et dépasse ses formulations plus anciennes, *summa potestas, suprema potestas, summum imperium*... En « élaborant l'idée d'un pouvoir séparé de la société et en imaginant une organisation juridique autonome [elle] a servi à édifier la théorie moderne de la puissance publique... »⁴⁸. Mais une telle contribution ne peut qu'alimenter une soif de reconnaissance. Elle armera le combat pour une primauté : le droit de la souveraineté se revendiquera souveraineté du droit. Le conseil juridique du magistrat est porteur d'une dialectique d'expansion. De ressources pour armer la suprématie décisive de l'État, il dépasse ces limites pour vouloir devenir et se transformer en source centrale, voire unique, de l'augmentation positive de l'État. Il ne se contente plus d'autoriser légalement en publiant et en enregistrant les lois de la souveraineté, il s'affirme comme détenteur du principe de l'autorité et, partant, se revendique comme autorité du principe.

Comment mieux illustrer cette dialectique interne du conseil qui conquiert l'autorité fondatrice qu'en rappelant les combats des Parlements ? Ainsi Guy Coquille vantait « l'ancien établissement... des conseillers, les uns nés, les autres faits sans l'assistance desquels [le monarque] ne doit rien faire puisqu'en sa personne il reconnaît toutes les infirmités des autres hommes »⁴⁹. Ainsi le monarque, être humain fini, déterminé par sa nature passionnelle, livré aux impératifs de ses désirs et soumis lui aussi aux incertitudes de la mort, n'accède à l'universalité fonctionnelle de son office, que par le conseil d'un aréopage éminent. Celui-ci n'est déjà plus constitué de la seule noblesse du sang ou d'église mais s'ouvre et compose avec une noblesse dont la compétence acquise mérite reconnaissance et attribution de pouvoir. Le roi, qui conserve

46. *Ibid.*, p. 76 sq., p. 87 sq. ; cf. aussi du même auteur, *Les chemins de l'État*, Paris, Calmann-Lévy, 1986, p. 25 sq.

47. *Ibid.*, *Les chemins de l'État*, *op. cit.*, p. 49 sq.

48. *Ibid.*, *Défaite de l'érudition*, *op. cit.*, p. 102.

49. Guy Coquille, *Institution au droit des français*, 1607, cité in *Histoire de la France*, *op. cit.*, p. 235.

bien l'absolu pouvoir de lier, n'est point pourtant tout à fait délié car « il ordonne lois qui sont dites lois faites par le Roi tenant ses États, qui sont lois stables et permanentes et qui, par raison, sont irrévocables, sinon qu'elles soient changées en pareille cérémonie de convocation d'États »⁵⁰.

Avec l'introduction de ces « compétents » légistes, le nobiliaire de la naissance devient roture notabiliaire : leur savoir « des marques et désignations » qu'ils enregistrent et recueillent, leur confère une fonction décisive et leur permet d'acquérir un « rang considérable » : ne sont-ils pas à leur tour la mémoire d'une permanence, et leur rappel d'une continuité légale transforme leur fonction conservatrice d'autorisation en vertu politique d'une éternisation dynamique des acquis. Ces officiers de justice et de finance, anoblis par charge et bientôt héréditaires par la « paulette »⁵¹ se donneront comme les représentants titrés et attitrés, de la continuité de la couronne, leur administration judiciaire ou fiscale en atteste⁵². Certes ils subiront dénonciation pour abaisser leur prétention et critiquer l'impureté qu'ils introduisent autant que l'aviissement de leur pratique : comment ces « sangsues et parasites » qui « bravent l'ancienne noblesse de manière que la science de bien desrober est unique chemin de s'ennoblir aujourd'hui en France », pourraient-ils revendiquer d'être le fondement de l'ordre : « ce corps est le plus inutile et plus pesant fardeau de l'Etat. Sera-t-il de justice que cest ordre, sans dire de quoy ils sont utiles, soit l'esponge insatiable des fortunes de tous les autres ordres du Royaume ? »⁵³. Mais plus encore à ce pouvoir usurpé sur les fortunes, ils veulent ajouter l'autorité sur la « fortune » : la légitimité de leur conseil ne tient-elle pas à leur capacité de faire durer la couronne en opposant les lois et le fisc aux incertitudes du changement et aux variétés contingentes des conjonctures ?

Ce sens de l'adaptation pour demeurer dans l'histoire ne leur vaut-il pas présence dans le Conseil contre une noblesse dispendieuse, ignorante et aventureuse qui fronde et menace l'ordre qu'elle prétend défendre par l'honneur de ses armes ? En tout cas, par delà ces conflits et ces alliances, les officiers du Parlement ne peuvent se satisfaire d'une conception restrictive du Parlement : « L'institution primitive du Parlement n'a esté que pour administrer la justice aux subjects du Roy et non pour se mesler

50. *Ibid.*, p. 232.

51. Cf. Pierre Goubert, *Mazarin*, Fayard, 1990, pp. 124 sq.

52. Sur le rôle du « Fisc » dans la constitution d'une couronne éternelle, cf. Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, N.R.F., 1989, p. 128 sq.

53. *Le financier à Messieurs des Estats*, s.l., 1615, p. 9, p. 20, cité par Hélène Duccini, *op. cit.*, p. 393.

de l'Etat, dont la science est si difficile [...]. Il n'est pas permis à ces Messieurs d'estre arbitres de la paix et de la guerre, ny de cognoistre aucunement de l'Etat que par communication et autant qu'il plaist au Roy de les admettre en ses conseils [...]. Le champ qu'ils ont à cultiver est assez grand pour s'y employer le reste de leurs jours »⁵⁴. Le souverain lui-même ne pouvait que rappeler les limites de ce « conseil » : « il n'appartient au Parlement de contrôler son gouvernement, que le Parlement ne jugeoit de la ligne de Compte ni des aydes : à plus forte raison ne pouvoit se mesler de la conduite et direction de l'Etat, que le Roy distribuoit sa Puissance comme il luy plaisoit, que le Parlement ne pouvoit entreprendre plus que le Roy lui permettoit »⁵⁵. En fait « nos seigneurs du Parlement » ne pouvaient se contenter d'inscrire sur « un registre », les décisions royales et d'ainsi les publier pour les rendre applicables et les faire exécuter. Leurs observations sur la conformité des dites décisions de l'autorité souveraine par rapport à une législation antérieure qu'ils avaient recueillie, collationnée et dont ils se donnaient comme les dépositaires d'un quasi-sacré, ne pouvaient se perdre dans les sables des « humbles remontrances » qu'un roi distant voire inattentif et méprisant prenait tout juste la peine de recevoir, à peine d'écouter, jamais de suivre. Elles se devaient transformer en recommandations parfois aigres pour ne pas dire en ordonnances péremptoires à quoi seules les « Lettres de Scission » d'un ordre plus péremptoire encore mettraient fin. Le « refus d'enregistrer » les décisions contraignait le roi à découvrir l'impérieuse nécessité d'être obéi sans obéir à quiconque. Ainsi faisait-il preuve de son exclusive souveraineté : le « Lit de Justice » y pourvoyait et faisait temporairement cesser cette inversion des rôles que contenait la revendication parlementaire.

La décision solitaire d'un être fini n'acquiert de valeur commune et universelle que légitimée par son inscription dans le registre éternellement conservé et mis à jour des lois fondamentales : elles sont fondamentales non en ce que fondatrices, – il suffirait de les repérer et d'y revenir sans cesse pour conserver leur universalité éternelle et leur invariance quasi divine – mais en ce qu'elles recèlent en elles-mêmes, la capacité féconde de s'adapter aux innovations des temps sans se dénaturer. Elles font la preuve et l'épreuve, à travers la multiplicité des décisions de droit, de leur pourvoyeuse générativité. Or, la connaissance de ces jugements

54. *De l'autorité royale*, s.l., 1615, p. 16, cité par Hélène Duccini, *op. cit.*, p. 412.

55. *Discours de ce qui s'est passé en la présentation des remontrances par escrit que le Parlement alla faire en corps au Roy le mardy 22 May 1615*, s.l.n.d., pp. 5-6 cité par Hélène Duccini, *op. cit.*, p. 412.

précédents ne vaut-elle pas formation pédagogique à l'équité d'une loi qui, après délibérés collectifs des doctes, sait « animer » la justice positive en l'intégrant à la vitalité d'une justice naturelle qui porte à l'être, et mieux encore d'être conservée, entretenue, augmentée. Par la médiation d'une telle sagesse, l'équité d'une décision ne peut revenir à l'exclusive initiative d'une souveraineté décidant par la volonté solitaire d'un législateur, mais relève du « bon conseil » des juges, dont la fonction ancestralement témoinnée, est d'accommoder la loi de nature à la positivité promue à l'existence, d'adapter au particulier contingent, une justice normative.

Face à l'autorité législative de la décision, s'affirme l'autorité d'une justice prudente, d'une jurisprudence⁵⁶. Inscrite dans ce cadre référentiel qui constitue la validité d'une décision, celle-ci peut à bon droit être appliquée : à charge au souverain de la rendre exécutoire. Étonnant renversement qui fait du conseil parlementaire, le conseil législateur d'une autorité exécutive. Certes, il commencera modestement et non sans compromission et multiples alliances : « c'est en ce parlement, que pleinement réside l'autorité des Roys. C'est luy qui est le vray dépositaire de leur justice souveraine dont Dieu les a chargez. C'est celuy qui préserve leur majestez sacrées des plus rudes atteintes »⁵⁷. Certes, il se méfia de ses propres égarements et prudemment se rappela à la mesure mais sans renier ses privilèges sinon ses prérogatives : « les souverains sont à la vérité au-dessus des loix mais ils ne doivent pas estres contre elles [...] ce n'est pas notre dessein, Sire, de marquer des bornes à votre puissance et de vouloir venir à conte de vos actions avecque vous, au contraire, ce que nous faisons n'est que pour rendre à votre Majesté conte des nostres en l'exercice de nos charges, ausquelles la meilleure et la plus necessaire partie de nostre très humble service gist particulièrement en la liberté de nos remonstrances »⁵⁸. Le conseil contenu dans l'équité normative d'une « délibération » collective qui rassemble le legs du passé et recueille les avis des compétents, se promeut lui-même en Conseil législateur et bascule dans la prééminence souveraine d'une Autorité. On sait jusqu'où ira cette « liberté » d'un conseil expansif, convertissant les limites qu'on impose à son exercice nécessaire, en instruments positifs de dépassement. Il investira la souveraineté qu'il a constituée et s'instituera bientôt en son lieu et place : « par la constitution fondamentale de la monarchie, votre

56. Cf. Ernst Kantorowicz, *op. cit.*, p. 111 sq. et Blandine Barret-Kriegel, *op. cit.*, p. 122 sq.

57. *L'autorité royale en son degré*, s.l.n.d., p. 31 cité par Duccini, *op. cit.*, p. 412.

58. *Harangue au Roy faite par Messieurs de la court de Parlement...* 1616 cité par Hélène Duccini, *op. cit.*, p. 413.

parlement est le conseil nécessaire où la loi se vérifie », remontrait le Parlement de Rennes en 1757⁵⁹ et plus tard Malesherbes invitera Louis XVI à se sauver en accomplissant pleinement l'idéal du conseil notabiliaire en régnant « à la tête d'une nation qui serait tout entière votre Conseil »⁶⁰.

Une telle apothéose inscrite dans le droit de conseil s'inspirera de nombreux précédents pour reconstituer cette *curia regis* des temps capétiens, le « règne plein » d'un souverain élu par ses pairs et contrôlé désormais par ses légistes magistraux. Surtout elle trouva en Angleterre une exemplaire tradition qui sut, (à quel prix ?), réussir. Rappelons simplement, en suivant Kantorowicz, l'ambition affichée de son Parlement dans la Déclaration des lords et des communes de 1642 : « la Haute Cour du Parlement est non seulement une Cour de Justice, c'est également un Conseil, qui a pour objet de préserver la Paix publique et la Sécurité du Royaume, et de faire connaître le bon plaisir du roi pour tout ce qui est nécessaire à cette protection ; et *ce qu'il font pour cela porte la marque de l'Autorité Royale* même si sa Majesté en Personne s'y oppose effectivement ou l'interrompt... »⁶¹. « Écouter les sages conseils des deux chambres du Parlement » n'était plus seulement une recommandation déjà désolée, exténuée de ne pas être récompensée de sa modeste sollicitude ; ce conseil était plus qu'une ordonnance de consultation qui requiert d'être suivie mais il se donnait comme un ordre conformé à la nature organique d'un corps sain où la tête commande le corps unifié du cœur et des nerfs selon la métaphore organiciste de Fortescue. Le « corps mystique » du royaume requiert que la souveraineté ne se trouve point dans la tête seulement du roi mais dans « le roi avec son conseil, en son parlement »⁶². De quelle grandeur majeure ces « parlementaires » peuvent-ils se parer pour revendiquer de constituer une « chevalerie doctorale » capable de maintenir la pérennité d'un ordre politique et d'assurer son expansion ? Ces nouveaux maîtres sont les « prêtres d'un sacré » nouveau pour reprendre la formule citée par Kantorowitz⁶³ car ils font profession de « connaître ce qui est droit et juste ». Ils sont les médiateurs jurisprudentiels entre les choses divines et les choses humaines. Gardiens vigilants des acquis promus à l'ordre existentiel d'une nature, ils sont aussi les animateurs d'une justice adaptive et vivante. Eux seuls et plus que le prudent aristotélicien

59. Cité in *Histoire de la France*, op. cit., p. 262.

60. *Ibid.*, p. 256.

61. Cité par Kantorowicz, op. cit., p. 33.

62. *Ibid.*, pp. 165-166, cf. aussi p. 259.

63. *Ibid.*, p. 99.

ou le roi. Ces juges sont l'incarnation d'une Justice « animée d'une loi vivante ». Eux seuls sont vraiment les dépositaires quasi-sacerdotaux de la loi fondamentale « qui correspond à la loi divine et qui a été approuvée par l'accord toujours renouvelé des générations ». Cette loi n'est fondamentale que « d'être dans la loi positive » ce qui demeure à travers les vicissitudes du changement positif et qui ayant été « préservé » peut bien être assimilé « à une partie de la force de la loi naturelle »⁶⁴ auquel le Roi ne peut qu'être lié : comment ne recevrait-il pas les conseils impérieux de ce « sacré collège » pour y intégrer ses décisions et trouver dans ce principe onto-juridique, la source de son inspiration ?

Cette loi n'est plus inscrite dans le texte de la foi, dans l'abstraction d'une idée ou la perfection d'un sang dynastique, mais dans l'ordre concret des existences promues ; elle se manifeste dans les coutumes et les habitudes d'un droit positif qui se renouvelle et innove d'être immergé dans l'éternité dynamique d'une normativité juridique. Ainsi Bracton inscrivit-il le *placuit* du prince non dans la Grâce d'un Dieu inspirateur mais dans le contrôle d'un conseil de la loi : « ce qui plaît au Prince est la Loi, c'est-à-dire, non pas ce qui a été présenté à la légère, mais ce qui a été justement présenté par le *consilium* de ses Grands, par l'autorisation du roi et après délibération et conférence à ce sujet »⁶⁵.

Mais qui sont ces Grands, qui réunis en concile, relèguent le plaisir du roi au *placet* de ses conseillers légitimes ? Le modèle conciliaire des évêques, supérieurs au Pape qui légifère sous leur dictée collective où se rassemble et s'exprime la parole universelle de Dieu sur l'ordre total du monde créé, demeure, mais les participants qui recueillent cette parole universelle ne sont plus les mêmes. Ils ne sont plus seulement les nobles du sang qui incarnent la hiérarchie naturelle de l'ordre providentiel. Ils sont désormais les compétents juristes de la loi, qui recueillent dans leur savoir expert, toutes les lois positives structurant la pérennité dynamique d'une nature sans cesse « animée » par l'homme, en conformité avec la norme naturelle de la création initiale. Pour inscrire ses choix dans cet ordre vivant et normatif, il ne suffit pas que le conseil parle dans la bouche du Prince mais plus radicalement, comme le dit Kantorowitz, « c'est plutôt le Prince ou roi, qui apparaissait comme *la bouche du conseil* qui promulguait les lois *comme il lui plaisait* seulement après discussion avec les grands et selon leurs avis ; c'est-à-dire que le *plaisir du roi* n'a

64. Cité par Kantorowicz, *ibid.*, p. 117.

65. Cité par Kantorowicz, *ibid.*, pp. 119-120.

valeur de loi que dans la mesure où c'est une *promulgation autorisée par le roi* de ce que les magnats déclarent être la coutume ancienne »⁶⁶.

L'élévation de ces « magnats » connut en France d'autres traverses mais pour réaliser une ambition comparable : transférer au conseil de la « meliors pars », la puissance d'incarner le principe vital de l'ordre juste conforme à la naturalité divine de sa création. On trouvera chez les « Monarchomaques » l'archétype de cette conversion radicale qui fait du conseil devenu Conseil institutionnalisé, le principe fondateur et référentiel d'une autorité. À son tour et non sans redoutable concurrence, il excipera d'un rapport privilégié à l'ordre universel de la divinité dont il recueille sinon le souffle ordonnateur, du moins le principe de la hiérarchie qui en résulte. Son « conseil » laisse encore à un Souverain la liberté de décider de ne pas suivre le conseil émis par l'assemblée magistrale, mais c'est pour mieux souligner le risque d'errer et de sombrer dans la faute en demeurant enfermé dans les attractions particulières de son humanité. La capacité de décider devient responsable d'une culpabilité devant Dieu car le conseil parle le langage de l'universel et s'inscrit dans les finalités transcendantes de l'équité naturelle. Le chancelier Michel de l'Hospital posera fort bien le problème en ouverture des États Généraux de 1560 : « car la plupart des rois ne voient que par les yeux d'autrui et n'oient que par les oreilles d'autrui, ne jugent que par l'arbitrage et jugement d'autrui et au lieu qu'ils devraient mener les autres se laissent mener eux-mêmes : qui est la cause que certains bons rois se défiant d'aucuns qui étaient autour d'eux se sont déguisés et mêlés entre le peuple, inconnus pour savoir et entendre ce qu'on disait d'eux non pour punir ceux qui en disaient mal mais pour soi amender et corriger ». Le projet du chancelier est fort clair : comment instituer un bon conseil qui permette à un bon roi de se libérer de ses propres finitudes et d'atteindre un point de vue supérieur afin de bien juger et de décider au mieux pour tous ?

Une double objection devra être levée. D'une part, ce conseil n'est-il pas moyen de déposséder la souveraineté de ses attributs fastueux, d'en limiter la majesté, de le délester de sa charge symbolique de perfection et partant d'alimenter l'irrespect critique, la proximité venimeuse. L'écoute familière, une quasi égalité des avis risquent de combler la distance hiérarchique, de supprimer la différence de nature qui sépare le roi de ses sujets ? « Aucuns ont douté s'il était nécessaire, utile et profitable aux rois de tenir les États disant que le roi diminue autant sa puissance de prendre

66. *Ibid.*, p. 121.

l'avis et le conseil de ses sujets n'y étant obligé ni tenu ; et aussi qu'il se rend trop familier à son peuple, ce qui engendre mépris et abaisse la dignité et majesté royale. Ces opinions me semblent avoir peu de raison. Premièrement je dis qu'il n'y a acte tant digne de roi, tant propre à lui que tenir les États que donner audience générale à ses sujets et faire justice à chacun. Les rois ont été élus premièrement pour faire justice et est moins acte royal de faire la guerre que de faire justice [...] ; c'est pourquoi la bonne femme à laquelle le roi Philippe refusait audience, disant qu'il n'avait loisir, n'hésite pas à lui répliquer : « ne sois donc roi » ». Ce déplacement interne de l'office royal d'une fonction guerrière et chevaleresque à une fonction juridique implique l'écoute moins d'une noblesse aventureuse au service d'un roi combattant que des sujets intéressés à leur conservation et tendus vers le respect continu de lois justes qui donnent régulièrement à chacun son dû : « combien de pauvretés, d'insultes, de violences ou d'injustices se font aux peuples qui sont cachés au roi, qu'ils peuvent ouïr et entendre tenant les Estats ». Mais dès lors, et c'est là la seconde objection, dans l'émergence de ce conseil qui autorise la pénétration du souverain et lui donne accès à une vision multiple de son royaume, comment interdire l'usurpation qui manipule, l'intérêt qui travestit, et surtout comment dépasser le bricolage douteux du déguisement secret, de l'écoute sournoise de qui se cache pour savoir et voir ? Comment paralyser et l'irrespect qui brouille la hiérarchie, et la falsification qui aveugle, et la défiance qui suspecte ?

Michel de l'Hospital réactive à son tour le grand rêve de l'Ephorat, rêve récurrent s'il en est, puisqu'on le retrouve ainsi bien dans la République des notables du début de la Révolution avec Barnave que chez Fichte⁶⁷. « Théopompe, roi des Parthes convoqua un conseil de sages : les éphores ; il leur confia la magistrature dans ses États et ordonna pour lui et ses successeurs de ne rien faire sans leur conseil. Cette décision provoqua la colère de sa femme qui le tança en lui disant que c'était honte à lui de laisser à ses enfants le pouvoir royal moindre qu'il l'avait reçu de ses prédécesseurs. Alors le roi Théopompe répondit à sa femme : moindre n'est-il pas mais plus modéré [...], il sera par ce moyen de plus longue durée car toutes choses violentes ne durent guère »⁶⁸. Comment mettre en place cet « éphorat », où trouver le « sens du juste » qui permette tout à la fois de respecter la hiérarchie monarchique et d'assurer à ses

67. Cf. Bernard Bourgeois, *Le droit naturel de Hegel, op. cit.*, p. 265 sq.

68. Nous citons d'après Roland Dumas, *Le peuple assemblé*, Paris, Flammarion, 1989, p. 10 sq.

décisions l'inscription dans l'ordre juste ? Comment atteindre, accéder à cette connaissance médiatrice des lois régulatrices ?

D'autre temps viendront... Pour l'heure, nous avons seulement rappelé les ennemis qui souvent sauront s'allier. Ils désignent un même criminel qui recèle en effet les germes d'une radicale révolution et vise l'invalidation des conseillers de droit naturel ou/et divin ; un conseil qui récuse aussi bien une politique de la Grâce faisant pénétrer dans les conseils de Dieu, qu'une politique de la nature désignant par le sang ou le rang la sagesse ou la compétence, les porteurs d'une universalité conseillère des bonnes fins. Ce conseil à quoi Naudé le bibliothécaire donne ses dimensions, dépossède la hiérarchie d'une prérogative, il dénature l'ordre créé. Surtout il laisse à nu un ordre politique et social sans justification, ni fondement. Pire, il laisse espérer la capacité de changer d'ordre, de changer l'ordre sans se référer à Dieu.

Chateaubriand qui en a vécu l'apothéose, en trace l'enjeu : « un État politique où des individus ont des millions de revenu, tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice ? ». Il souligne bien la cause principale dans un savoir accessible et coupé de ses racines ontologiques et théologiques : « à mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irrégulier. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée ; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu : pour dernière ressource il vous le faudra tuer »⁶⁹. Lumineusement, Chateaubriand désigne l'espérance qui commande toutes les formes de conseil néo-bibliques et anti-bibliothécaires et que nous avons dessinée : « dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Évangile [...], c'est donc de quelque façon que vous l'interprétiez, du révélateur ou du Christ que vous tenez tout ; c'est du sauveur, "*salvator*" du consolateur, "*Paracletus*" qu'il vous faut toujours partir ; c'est de lui que vous avez

69. François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Livre XLIII, chap. 3, Paris, Gallimard, 1951 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), pp. 918-919.

reçu les germes de la civilisation et de la philosophie [...] La religion du Verbe est la manifestation de la vérité, comme la création est la visibilité de Dieu ». Contre « la stérilité de la Thébàïde, au milieu d'une idolâtrie redoutable, l'idolâtre de l'homme envers soi », il n'est qu'une seule attente : « niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil »⁷⁰, « une seconde incarnation de l'esprit catholique ranimera la société »⁷¹.

Un conseil qui ne peut plus être à la droite de Dieu, ne peut plus être adroit, normé, mais bien sinistre et tortueux, il ne peut que sombrer dans les mécréances de l'orgueil. De quel universel peut bien en effet parler ce conseil bibliothécaire, comment peut-il prétendre instaurer un Bien commun sans restaurer les cautions d'une transcendance dont d'innombrables herméneutes interpréteront les signes authentiques dans la nature ou dans l'histoire, la conscience ou la foi ? Comment métamorphoser cette « dénaturation » désastreuse en une transformation positive au nom d'une justice commune ? Et le savoir dont se réclame un tel conseil, qui le constituera, le portera, à qui et comment le transmettre si aucune trace ni marque n'en est lisible dans la nature ou dans la pensée ? Mis au service d'un État tout d'abord car bientôt seul porteur de l'universel mais à son tour, des notables l'accapareront, des experts ne s'en déclareront-ils pas les exclusifs dépositaires ? Comment éviter cette mainmise sur le savoir comme sur l'État et permettre un suffrage universel qui soit un suffrage de l'universel, recevable et productible par tout sujet ?

70. *Ibid.*, chap. 8, p. 933.

71. *Ibid.*, p. 931.

Roger Chartier

+++++

ÉPILOGUE. DE L'HISTOIRE DU LIVRE À L'HISTOIRE DE LA CULTURE ÉCRITE

+++++

Dresser un état de l'histoire du livre aujourd'hui est une tâche impossible. Cet épilogue, nourri par les communications présentées lors de ce colloque se contentera de signaler les thèmes de recherche récents qui ont modifié les perspectives reçues, héritées des classiques de la discipline, de *L'Apparition du livre* de Febvre et Martin à *The Printing Press as an Agent of Change* d'Elizabeth Eisenstein.

Le premier est l'importance de la publication manuscrite à l'âge de l'imprimé. Après les travaux consacrés à la publication manuscrite en Angleterre, en Espagne et en France, il n'est personne aujourd'hui pour soutenir que « ceci » (la presse à imprimer) a tué « cela » (le manuscrit). Multiples sont les genres (anthologies poétiques, libelles politiques, instructions nobiliaires, nouvelles à la main, textes libertins et hétérodoxes, partitions musicales, etc.) qui furent très largement diffusés par les copies manuscrites. Les raisons en sont diverses : le moindre coût, la volonté de déjouer la censure, le désir d'une circulation restreinte, ou encore, la malléabilité de la forme manuscrite, qui permet additions et révisions. La cause est donc entendue : l'imprimerie, du moins dans les quatre premiers siècles de son existence, n'a fait disparaître ni la communication ni la publication manuscrite.

Plus encore, elle a invité à de nouveaux usages de l'écriture à la main comme l'atteste un premier inventaire des objets qui incitent leurs acheteurs à couvrir de leur écriture les espaces que l'impression a laissés en blanc. Il en va ainsi des pages vierges interfoliées dans les almanachs, des espaces en attente d'écriture dans les formulaires, des cahiers de lieux communs dont seules les rubriques sont imprimées, ou des larges marges et interlignes des ouvrages destinés à accueillir les annotations du lecteur. Il serait aisé de multiplier les exemples de ces objets imprimés dont la raison d'être est de susciter et préserver l'écriture manuscrite : ainsi, les

éditions des classiques latins utilisées dans les collèges du xvi^e siècle, les chartes de mariage, en usage dans certains diocèses de la France méridionale au xvii^e siècle, ou, au siècle suivant et en Italie, les premiers agendas dans lesquels chaque jour est divisé en ses différents moments.

Les proximités entre écritures manuscrites et textes imprimés ne sont pas limitées aux seuls objets qui, explicitement, les organisent. Les lecteurs du passé, en particulier les lecteurs lettrés, se sont souvent emparés des ouvrages sortis des presses en corrigeant à plume les erreurs qu'ils y trouvaient et en établissant les index ou les *errata* manuscrits qui leur étaient utiles, voire en composant des livres originaux à partir des fragments d'éditions imprimés qu'ils découpaient et collaient.

Un second thème est celui des modalités contradictoires de la circulation des textes imprimés. La première est celle du rassemblement ou de la « reliure » des textes épars en vue de la constitution d'un corpus, d'une œuvre complète. Le cas de Shakespeare est exemplaire de ce processus. Durant sa vie, aucun des poèmes, aucune des pièces qu'il écrivit ne circula comme livre. Publiés très généralement dans le format in-quarto, les uns et les autres étaient ce que les règlements de la communauté des libraires et imprimeurs de Londres définissaient comme « pamphlets », c'est-à-dire des brochures non reliées. Ce sont les libraires éditeurs qui inventèrent le corpus shakespearien, rendu visible par la matérialité même du livre qui en rassemble les pièces. Après le projet inabouti de Thomas Pavier qui commença en 1619, trois ans après la mort de Shakespeare, une collection de ses pièces destinée à un volume unique, le livre qui fit Shakespeare ou, du moins, son œuvre, est le *Folio* de 1623, édité par deux de ses anciens compagnons de troupe, Heminges et Condell, et publié par un consortium de quatre libraires londoniens. L'entreprise supposait deux opérations. D'abord, la délimitation du corpus lui-même, à partir de deux exclusions : celle des poèmes, qui était la plus paradoxale puisqu'ils étaient les œuvres de Shakespeare qui avaient rencontré les plus grands succès de librairie (avec neuf éditions de *Venus et Adonis* et quatre du *Viol de Lucrece*) et celles dont l'attribution était la plus explicite ; celle des pièces que Heminges et Condell savaient avoir été écrites en collaboration. La seconde opération nécessaire pour que le livre fasse l'auteur résidait dans la justification de l'authenticité shakespearienne des pièces réunies dans une même reliure. Elle supposait la construction d'une fiction : celle de l'impression des textes à partir des *true original copies* laissées par l'auteur.

Mais si les livres font les œuvres et les auteurs, ils peuvent aussi contribuer à leur démembrement. Il en alla ainsi avec les poèmes et pièces de

Shakespeare, présentes sous forme de citations dans des recueils imprimés de lieux communs dès 1600. Le *Bel-vedere or, The Garden of Muses*, qui est le premier recueil de lieux communs entièrement composé de citations d'écrivains du temps, comprend cent soixante-dix-neuf citations de Shakespeare, quatre-vingt-onze extraites du *Viol de Lucrece* et quatre-vingt-huit de cinq de ses pièces. Les citations sont anonymes (mais les noms des vingt-cinq auteurs utilisés sont donnés au début de l'ouvrage), limitées à une ou deux lignes et distribuées entre des rubriques thématiques. Dans la même année 1600, l'*Englands Parnassus*, autre recueil de lieux communs, fait également la part belle à Shakespeare avec trente citations de cinq pièces, vingt-six tirées de *Venus et Adonis* et trente-neuf du *Viol de Lucrece*. Les citations sont plus longues, composées de plusieurs vers, et elles sont attribuées à leurs auteurs. Elles deviennent ainsi des citations de Shakespeare, totalement détachées de l'intrigue dramatique et des personnages qui les prononcent. Leur raison d'être réside dans la généralité de leur énoncé. Le livre de lieux communs, composé à partir de la fragmentation d'autres livres déjà publiés, est ainsi un livre de la sagesse et du savoir universels.

Dans le cas des romans, à commencer par *Don Quichotte*, la dissémination du texte hors le livre prend d'autres formes et, en particulier, celle d'éditions abrégées de l'histoire. La contraction souvent drastique des épisodes du récit et la transformation des dialogues illustrent la volonté de réduire ou fragmenter les œuvres de manière à les faire circuler sous forme d'extraits ou d'abrégés. De tels raccourcissements ne sont pas seulement le fait d'éditeurs soucieux des impatiences du public, mais sous une autre forme, ils furent inaugurés par les auteurs eux-mêmes. C'est ainsi que Richardson, s'il condamne les versions abrégées de ses romans, propose lui-même des anthologies rassemblant leurs leçons morales sous la forme de recueils de lieux communs, eux aussi *digested under proper heads*, « digérés entre les rubriques adéquates ». Les enseignements des romans sont ainsi détachés de la trame narrative et formulés sous la forme de sentences et d'aphorismes, aisément repérables grâce à leur ordonnancement alphabétique.

La culture écrite a été ainsi largement et durablement construite à partir d'anthologies de lieux communs (au sens noble de la Renaissance), de recueils d'extraits (souvent nommés « esprits ») de morceaux choisis. Ce démembrement des écrits s'est accompagné de son contraire : leur circulation dans des formes qui respectaient leur intégrité et qui, parfois, les rassemblaient dans des « œuvres », complètes ou non. De plus, dans

le livre d'extraits lui-même, les fragments sont nécessairement, matériellement, rapportés à une totalité textuelle, reconnaissable comme telle. La différence est donc grande avec les fragments décontextualisés, séparés de la totalité textuelle à laquelle ils appartiennent, de notre monde numérique. Cette double circulation des textes, rassemblés et dispersés, se lie aux deux peurs contradictoires qui ont hanté les siècles de la modernité (et hantent sans doute encore le nôtre) : d'un côté, l'effroi devant la prolifération incontrôlée des écrits, l'amas des livres inutiles, le désordre du discours ; d'un autre, la peur de la perte, du manque, de l'oubli.

L'attention s'est aussi portée sur la mobilité des textes. Ces pratiques permettent de prolonger la discussion ouverte à propos de la standardisation attribuée à l'imprimerie. Reconnaître la standardisation attribuée à l'imprimerie n'implique pas, pour autant, d'ignorer tous les processus qui en limitent les effets : les corrections sous presse faites en cours de tirage et qui, du fait de la pluralité des associations possibles entre feuilles corrigées et non corrigées dans les exemplaires d'une même édition, multiplient les états du « même » texte, les « marginalia » manuscrites, qui singularisent l'exemplaire approprié par un lecteur particulier, ou le rassemblement dans un même volume, et par la volonté du lecteur, de divers textes, tant imprimés que manuscrits, réunis de manière unique dans une même reliure. Le texte imprimé est donc ouvert à la mobilité, à la flexibilité, à la variation, ne serait-ce que parce qu'en un temps où les tirages demeurent limités (entre mille et mille sept cent cinquante exemplaires vers 1680, selon un homme de l'art, l'imprimeur Alonso Víctor de Paredes, imprimeur à Madrid), le succès, donc la reproduction d'une œuvre suppose de multiples rééditions, jamais tout à fait identiques les unes avec les autres. De même que la capacité de production des ateliers typographiques est loin d'être totalement mobilisée (au moins pour l'impression de livres), de même, la capacité de l'imprimerie à reproduire un texte identique dans chacun de ses exemplaires n'implique pas qu'il en soit réellement ainsi. À l'inverse, la transmission manuscrite ne signifie pas nécessairement l'altération des textes, en particulier lorsque, comme dans le cas des écrits sacrés, leur lettre est fixée et qu'un strict contrôle est exercé sur leur copie. Plus qu'un diagnostic général et tranché, contrastant la fixité de l'imprimé avec l'instabilité du manuscrit, ce qui importe est un examen minutieux de chaque transmission textuelle comprise en sa spécificité.

Les effets propres à l'invention de Gutenberg ne sont donc peut-être pas ceux qui ont été le plus souvent soulignés. Ils concernent les relations

entre les œuvres en tant que textes et les formes de leur inscription matérielle. En premier lieu, si le livre imprimé hérite des structures fondamentales du livre manuscrit (*i.e.* la distribution du texte entre les cahiers et feuillets propres au *codex*, quelle que soit la technique de sa production et reproduction), il propose des innovations qui modifient profondément le rapport du lecteur à l'écrit. Il en va ainsi des paratextes ou, plus exactement dans la terminologie de Gérard Genette, des péritextes qui composent le seuil du livre. Avec l'imprimé, ils acquièrent une identité rendue immédiatement perceptible par les signatures particulières (italiques, voyelles tildées, symboles) qui caractérisent le ou les cahiers qui constituent les préliminaires, toujours imprimés (avec les tables et les index) après l'achèvement de l'impression du corps du livre et souvent rédigés par le libraire ou l'imprimeur. Les métaphores architecturales qui, aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles, désignent ces « porches » qui mènent à l'ouvrage proprement dit, trouvent une forte justification dans la séparation typographiquement marquée entre l'œuvre et le « vestibule » (selon le mot de Borges) qui y conduit.

Par ailleurs, le livre imprimé rend plus commun que le manuscrit le rassemblement dans un même volume des œuvres d'un même auteur. L'innovation n'est pas absolue puisque c'est à partir du *xiv^e* siècle que, pour certains écrivains écrivant en langue vulgaire, s'est affirmée la pratique de n'assembler dans un même volume que des textes dont ils étaient les auteurs. Le geste rompait avec la tradition dominante de l'âge du manuscrit, celle des miscellanées qui rassemblent des textes de genres, de dates et d'auteurs fort différents. La définition moderne du livre résulte de ce lien noué entre nom propre, œuvre et objet. Kant la formule explicitement en 1798 dans les *Principes métaphysiques de la Doctrine du droit* en répondant à la question « Qu'est-ce qu'un livre ? ». La première raison en est sa participation au débat ouvert en Allemagne depuis 1773 sur la propriété littéraire et les contrefaçons de livres. Cette discussion, qui implique philosophes, poètes et éditeurs, tient aux traits spécifiques de l'activité d'édition dans l'Empire germanique. La fragmentation politique de l'Empire impose, en effet, de fortes limites aux privilèges de librairie dont la légalité ne vaut que pour un territoire particulier – et souvent restreint. Par conséquent, la reproduction des œuvres hors de la souveraineté qui a accordé le privilège est massive et, si elle est tenue comme juridiquement légitime par les libraires éditeurs situés dans d'autres états, elle est considérée comme intellectuellement illégitime par les auteurs et leurs premiers éditeurs qui se considèrent comme injustement spoliés

de leur droit. Pour Kant, comme pour Klopstock, Becker ou Fichte, il s'agit donc de formuler les principes capables de justifier la propriété des auteurs sur leurs écrits indépendamment des privilèges octroyés par les princes ou les villes, et, du coup, de faire reconnaître la rémunération des auteurs par leurs éditeurs, non pas comme une faveur ou une grâce, mais comme une juste rétribution du travail de l'écriture.

Mais il est une autre raison à la question que Kant pose dans la *Doctrine du droit* de la *Métaphysique des mœurs*, inattendue puisque l'objet de la « doctrine philosophique du droit » est d'établir des principes universels *a priori* faisant abstraction des cas particuliers. Si Kant en vient à considérer justement un cas particulier, le livre, c'est parce que celui-ci pose un problème spécifique au sein de la classe des contrats. Comme « produit matériel », le livre est l'objet d'un droit *réel*, défini comme le droit sur une chose qui en autorise un usage privé partagé par tous ceux qui sont en possession de la même chose – ainsi les acheteurs des différents exemplaires d'une édition. Mais le livre est aussi un discours, donc l'objet d'un droit *personnel* qui justifie une propriété unique et exclusive. Il peut donc être l'objet d'un contrat de procuration autorisant la gestion d'un bien au nom d'un autre sans que soit pour autant aliénée la propriété de son possesseur. Le libraire agit seulement au nom de l'auteur, dont la propriété n'est pas transférée. Se trouvent ainsi fondés, tout ensemble, l'illégitimité des reproductions faites aux dépens du libraire-éditeur qui a reçu mandat de l'auteur et le droit *personnel* de l'auteur, un droit unique et exclusif, inaliénable et imprescriptible, qui prévaut sur le droit *réel* attaché à l'objet, à l'« *opus mechanicum* » devenu propriété de son acheteur. La reproduction du discours n'est légitime que si elle est fondée juridiquement sur un mandat donné par l'auteur ; à l'inverse la propriété, légitime du point de vue du droit réel, d'un exemplaire de ce discours est insuffisante pour justifier sa reproduction. Le livre est donc, à la fois, un bien matériel dont l'acheteur devient le légitime propriétaire et un discours dont l'auteur conserve la propriété « nonobstant la reproduction » comme écrit Kant. En ce second sens, le livre est entendu comme une œuvre qui transcende toutes ses possibles matérialisations.

L'imprimerie façonne également la notion de « littérature nationale » comme en témoigne l'initiative du libraire-éditeur Humphrey Moseley qui publie, à partir de 1645, une série d'ouvrages proposant aux lecteurs les œuvres des poètes et dramaturges anglais qui sont ses contemporains. Les volumes ont des formats homogènes (*in-octavo* pour les poèmes, *in-quarto* pour les pièces), leurs pages de titre ont des dispositions similaires

et leurs frontispices présentent un portrait de l'auteur. En un temps où ne sont reconnues ni la spécificité de la « littérature » ni la dignité de l'écriture pour le théâtre, ainsi que le manifestent leur exclusion par Bodley et ses bibliothécaires, l'entreprise du très royaliste Moseley, éditeur en 1647 du *Folio* de Beaumont et Fletcher, donne cohérence à un corpus qui sépare la poésie et le théâtre d'autres genres textuels (histoire, récits, voyages, etc.) et construit un répertoire qui retient seulement des écrivains anglais. Le cas n'est pas singulier puisque, à la même époque en France, Charles Sorel propose sa *Bibliothèque française* (publiée en 1664-65) qui ne comporte que des auteurs nés dans le royaume – ou naturalisés par les traductions comme le sont, par exemple, ceux des « romans comiques », mais néanmoins moraux, parus en Espagne.

Réfléchir sur les pouvoirs de l'imprimé oblige donc à un double constat. Le premier met en garde contre une identification trop hâtive entre l'imprimé et le livre. L'invention de Gutenberg a permis la production massive et la large dissémination d'objets imprimés qui ne sont pas des livres. Ces imprimés sans qualités, qui n'ont que mal survécu au temps de leur utilité, ont profondément transformé les pratiques sociales. Ils ont rendu plus nécessaire l'acquisition du savoir lire et, pour ceux qui ouvraient leurs espaces blancs aux mentions manuscrites, celle du savoir écrire. En ses formes les plus humbles et les plus fragiles, l'imprimé a donc eu pour premier pouvoir celui de fortifier l'écriture à la main et de lui indiquer de nouveaux usages.

Un second constat, attaché à la force puissante et inquiétante du livre, conduit à replacer le livre imprimé dans une plus longue durée. En dépit du titre de l'ouvrage justement célèbre de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, le livre, notre livre, fait de feuillets et de pages, n'apparaît pas avec l'imprimerie. Il faut donc prendre garde à ne pas attribuer à la presse et aux caractères mobiles des innovations textuelles (index, tables, concordances, foliotation, pagination) ou des usages qui ont accompagné, plus de dix siècles auparavant, l'invention qui les a rendues possibles : celle du « *codex* ». En substituant au rouleau une forme nouvelle de livre, cette première révolution a permis des gestes qui étaient tout à fait impossibles auparavant : par exemple, feuilleter le livre, repérer aisément un passage, utiliser un index, écrire en lisant. C'est entre le II^e et le IV^e siècle que s'impose la nouvelle forme de livre dont héritera l'imprimerie et que se constitue le socle de la sédimentation historique de très longue durée qui, jusqu'à la révolution digitale, définissait tout ensemble l'ordre des discours et celui des livres.

Si l'apparition du « *codex* » en est le premier héritage, une seconde rupture se situe aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, avant l'invention de Gutenberg, et consiste en l'apparition du « *libro unitario* », selon l'expression d'Armando Petrucci. Celui-ci rassemble dans une même reliure les œuvres d'un seul auteur, voire, même, une seule œuvre. Si cette réalité matérielle était la règle pour les corpus juridiques, les œuvres canoniques de la tradition chrétienne ou les classiques de l'Antiquité, il n'en allait pas de même pour les textes en vulgaire qui, en général, se trouvaient réunis dans des miscellanées composées par des œuvres de dates, de genres ou de langues différents. C'est autour de figures comme Pétrarque ou Boccace, Christine de Pisan ou René d'Anjou, que naît, pour les écrivains « modernes », le livre « unitaire », c'est-à-dire un livre où se noue le lien entre l'objet matériel, l'œuvre (au sens d'une œuvre particulière ou d'une série d'œuvres) et l'auteur. Le troisième temps de l'histoire longue qui lie objet, œuvre et livre est, évidemment, l'invention de la presse à imprimer et des caractères mobiles à la mi-*xv^e* siècle. À partir de ce moment-là, sans qu'elle fasse disparaître, tant s'en faut, la publication manuscrite, l'imprimerie devient la technique la plus utilisée pour la reproduction de l'écrit et la production des livres. Nous sommes les héritiers de ces trois histoires. D'abord, pour la définition du livre, qui est pour nous, tout à la fois, un objet différent des autres objets de la culture écrite et une œuvre intellectuelle ou esthétique dotée d'une identité et d'une cohérence assignées à son auteur. Ensuite, et plus largement, pour une perception de la culture écrite fondée sur les distinctions immédiates, matérielles, entre des objets qui portent des genres textuels différents et qui impliquent des usages différents. C'est un tel ordre des discours que met en question la textualité électronique. En effet, c'est le même support, en l'occurrence l'écran de l'ordinateur, qui fait apparaître face au lecteur les différents types de textes qui, dans le monde de la culture manuscrite et *a fortiori* de la culture imprimée, étaient distribués entre des objets distincts. Tous les textes, quel qu'ils soient, sont produits ou reçus sur un même support et dans des formes très semblables, généralement décidées par le lecteur lui-même. Est ainsi créée une continuité textuelle qui ne différencie plus les genres à partir de leur inscription matérielle. Est ainsi rompue la relation qui rend visible la cohérence des œuvres, imposant la perception de l'entité textuelle qui les porte même à celui ou celle qui n'en veut lire que quelques pages. Il n'en va plus de même dans le monde de la textualité numérique puisque les discours ne sont plus inscrits dans des objets qui permettent de les classer, hiérarchiser et reconnaître dans leur

identité propre. Contre l'abstraction des discours, l'étude de la « matérialité du texte », entendue au sens qu'ont donné à cette expression Peter Stallybrass et Margreta de Grazia, rappelle que la production, non pas seulement des livres, mais aussi celle des textes eux-mêmes, est un processus qui implique, au-delà du geste de l'écriture, différents moments, différentes techniques, différentes interventions. Les transactions entre les œuvres et le monde social ne consistent pas uniquement dans l'appropriation esthétique et symbolique d'objets ordinaires, de langages et de pratiques rituelles ou quotidiennes comme le veut le "New Historicism". Elles concernent plus fondamentalement les relations multiples, mobiles, instables, nouées entre l'œuvre et ses textes. Le processus de publication, quelle que soit sa modalité, est toujours un processus collectif, qui ne sépare pas la matérialité du texte de la textualité du livre. Cette matérialité n'est pas seulement celle retenue par la "New Bibliography", soucieuse d'une description formalisée des ouvrages afin de reconstituer, à la fois, le processus de leur impression grâce à la collation des signatures des différents cahiers, et de reconnaître, grâce à l'identification des habitudes, des préférences ou du matériel typographique des compositeurs qui ont composé les différentes formes ou feuilles du livre, les altérations qu'ils ont pu infliger à l'œuvre. La « matérialité du texte » s'attache à la fonction expressive des modalités d'inscription du texte dans le livre : le format, la mise en page, les choix graphiques et orthographiques, la ponctuation. Ces décisions, quel qu'en soit le responsable, « font le texte » – au moins pour les lecteurs de l'édition où elles se rencontrent. C'est en cela que *forms affect meaning*. Il est sûr que les formes typographiques affectent le sens textuel. Mais à qui doit-on les imputer ? Un exemple particulier permet peut-être de mieux comprendre les concurrences ou les collaborations qui les produisent : celui de la ponctuation. Dans le partage de la responsabilité quant à la ponctuation, chaque tradition de la critique textuelle a privilégié l'un ou l'autre des acteurs engagés dans le processus de composition et de publication des textes entre le xv^e et le xviii^e siècle, à l'âge de ce que l'on peut appeler l'ancien régime typographique. Pour la bibliographie matérielle, les choix graphiques et orthographiques sont le fait des compositeurs. Les ouvriers typographes des ateliers anciens n'avaient pas tous la même manière d'orthographier les mots ou de marquer la ponctuation. De là, la récurrence régulière des mêmes graphies ou des mêmes usages des signes de ponctuation dans les différents cahiers d'un même ouvrage en fonction des préférences et des habitudes du compositeur qui a en composé les pages. C'est pourquoi les

spelling analysis, avec l'étude de la récurrence des caractères endommagés ou des ornements, ont permis d'attribuer la composition de telle ou telle page à tel ou tel compositeur et, ainsi, de reconstituer le processus même de fabrication du livre, soit *seriatim* (c'est-à-dire en suivant l'ordre du texte), soit par formes (*i.e.* c'est-à-dire en composant à la suite toutes les pages assemblées dans une même forme et imprimées sur le même côté d'une feuille d'imprimerie, ce qui permet de commencer l'impression d'une feuille alors même que toutes les pages d'un même cahier n'ont pas encore été composées mais ce qui suppose, aussi, le calibrage préalable et exact de la copie manuscrite). Dans la perspective des *compositor studies*, fondée sur l'examen méticuleux de la matérialité des ouvrages imprimés et des modalités d'inscription des textes sur la page, la ponctuation est considérée, à l'instar des variations graphiques et orthographiques, comme le résultat, non des volontés de l'auteur du texte, mais des habitudes ou, parfois, des obligations si le calibrage a été mal fait, des ouvriers qui l'ont composé pour qu'il devienne un livre imprimé. Si la division de la copie a été maladroite, la composition des dernières pages d'un même cahier exige des ajustements qui peuvent entraîner des ajouts ou des suppressions de mots ou de phrases qui ne doivent rien à la volonté de l'auteur, mais tout aux embarras des compositeurs qui peuvent aussi jouer sur la mise en page, la taille des caractères ou la ponctuation, allégée pour économiser les espaces blancs ou alourdie pour étirer le texte.

Dans une autre perspective, plus philologique, l'essentiel est ailleurs : dans la préparation du manuscrit pour la composition telle qu'elle est opérée par les « correcteurs » qui ajoutent capitales, accents et ponctuation, qui normalisent l'orthographe, qui fixent les conventions graphiques et qui, souvent, sont en charge de la correction des épreuves. Les décisions prises par les compositeurs sont toujours soumises en dernière instance au contrôle du correcteur. S'ils restent le résultat d'un travail d'atelier, les choix quant à la ponctuation ne sont plus ici assignés seulement ou principalement aux compositeurs, mais aux humanistes (clercs, gradués des universités, maîtres d'école) employés par les libraires et les imprimeurs pour assurer la plus grande correction possible de leurs éditions. Paolo Trovato a rappelé combien il était important pour les éditeurs du *Cinquecento* d'insister sur la « correction » de leurs éditions, affirmée sur les pages de titre par l'expression « *con ogni diligenza corretto* ». D'où, le rôle décisif des « correcteurs » dont les interventions se déploient à plusieurs moments du processus d'édition : de la préparation du manuscrit

à la correction des épreuves, des corrections en cours de tirage, à partir de la révision des feuilles déjà imprimées, à l'établissement des *errata*, en leurs diverse formes – les corrections à la plume sur les exemplaires imprimés, les feuillets d'errata ajoutés à la fin du livre ou les invitations faites au lecteur pour qu'il corrige lui-même son propre exemplaire. À chacune de ces étapes, la ponctuation du texte peut-être corrigée, transformée ou enrichie.

Aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, les textes soumis ainsi à la ponctuation des « correcteurs », intervenant comme *copy editor* ou *proof-reader*, appartiennent à différents répertoires : les textes classiques, grecs ou latins ; les œuvres en langue vulgaire qui ont eu une circulation manuscrite et auxquelles l'imprimerie impose ses propres normes de présentation du texte et, dans certains comme celui des éditions italiennes, une normalisation graphique et linguistique ; enfin, les manuscrits des contemporains dont la fort médiocre lisibilité irritait fort les correcteurs. Dans l'Espagne du Siècle d'Or, comme l'a montré Francisco Rico, les manuscrits des auteurs n'étaient jamais utilisés par les typographes qui composaient avec les caractères mobiles les pages du livre à venir. La copie qu'ils utilisaient était le texte mis au propre par un scribe professionnel qui avait été envoyé au Conseil du Roi pour recevoir les approbations des censeurs, puis la permission d'imprimer et le privilège du roi. Rendu à l'auteur, c'est ce manuscrit qui était remis au libraire-éditeur, puis au maître imprimeur et à ses ouvriers.

Dans son dictionnaire, Furetière propose en 1690 deux exemples d'emplois pour le terme « ponctuation » : « Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la ponctuation » et « L'exactitude de cet Auteur va jusque-là qu'il prend soin des points et des virgules ». Si le premier exemple assigne tout à fait normalement la ponctuation à la compétence technique propre aux correcteurs employés par les imprimeurs, le second, implicitement, renvoie au désintérêt ordinaire des auteurs pour la ponctuation, mais il signale aussi qu'il est des auteurs attentifs à la ponctuation de leurs textes. Il en va ainsi de Ronsard. Si les imprimeurs, à partir d'Étienne Dolet ont fixé les durées variables des pauses grâce à l'usage raisonné de la virgule, du point-virgule et du point final, ils n'ont pas imaginé un système semblable pour marquer les différences d'intensité ou de hauteur de voix. De là, le détournement de la signification de certains signes utilisés pour signaler au lecteur les phrases ou les mots qu'il lui faut accentuer. Pour Ronsard, l'essentiel est de guider la voix qui lira le texte et, ainsi, de maintenir le lien fort noué entre l'écrit et l'oralité.

La ponctuation construit la signification et qu'elle entretient un lien puissant avec les manières de dire. Faut-il dès lors souscrire à la thèse selon laquelle, à la fin du xvii^e siècle, une ponctuation grammaticale et syntaxique, éloignée de la voix, remplacerait une ponctuation d'oralité qui indiquait pauses et intonations ? Ou bien doit-on considérer qu'à partir de la Renaissance l'essentiel est, pour une même époque, voire dans un même texte, l'oscillation entre une ponctuation rhétorique, qui marque la structure des périodes, et une autre, syntaxique, qui identifie les articulations logiques du discours ? Et peut-on supposer que tous ceux auxquels la ponctuation d'un texte ancien peut être attribuée, aux différents moments de sa trajectoire, ont partagé les mêmes normes et les mêmes attentes ? Ou bien faut-il assigner les variations dans la ponctuation d'un « même » texte à ses différents usages ? Ce sont là les questions qui peuvent servir de toile de fond à une interrogation sur les retours à une ponctuation d'oralité au xviii^e siècle, illustrés par l'introduction en 1754, dans la seconde édition de la *Ortografía de la lengua española* de la *Real Academia*, des points d'interrogation et d'exclamation inversés, ou par la volonté de Benjamin Franklin de construire le nouvel espace public sur la parole vive des orateurs, enseignée au collège et reproduite grâce aux dispositifs typographiques mobilisant les capitales, les italiques et, du moins le souhaitait-il, les signes de ponctuation inversés de l'espagnol qui indiquent, d'emblée, comment doit être posée la voix.

Le cas de la ponctuation ne permet pas de repenser seulement la relation entre l'écrit et la voix. Elle met également en évidence la fragilité de la distinction entre mise en texte et mise en livre ainsi que la porosité de la frontière qui les sépare. Comme l'énonce Malcolm Parkes, la ponctuation imprimée peut refléter celle de l'auteur, celle de qui a préparé la copie pour la presse, celle du compositeur, ou les trois ensemble, – et l'on pourrait ajouter à la liste le lecteur qui souvent modifie la ponctuation du livre imprimé qu'il lit, soit de sa propre initiative et en fidélité avec l'usage qui veut qu'un livre imprimé ne soit véritablement achevé qu'après l'intervention de plusieurs mains, soit parce qu'il y a été invité par l'imprimeur lui-même afin de corriger les erreurs introduites dans la composition imprimée.

L'histoire du livre a récemment focalisé son attention sur les « premiers lecteurs ». D'abord, les censeurs, qui permettent ou interdisent mais qui, surtout, interviennent dans les textes pour les corriger ou les améliorer. Ensuite, les copistes qui établissent le texte envoyé à la censure puis à l'atelier d'imprimerie. Ensuite, les éditeurs qui « éditent » les livres, au

double sens de l'investissement financier exigé par la publication et du contrôle, ou de l'établissement du texte ainsi publié. Certes, l'apparition de l'éditeur, dans l'acception moderne du terme, est récente. Henri-Jean Martin la datait des commencements du *xix^e* siècle. Pourtant, depuis le temps des incunables, imprimeurs et libraires assument les tâches qui s'émanciperont de leurs activités à l'âge du livre romantique et, comme l'ont montré Gary Taylor à propos de Blount ou Zachary Lesser pour les éditeurs des pièces élisabéthaines, ils construisent de véritables politiques éditoriales, qui traduisent leurs choix intellectuels et esthétiques. Leur ambition s'exprime aussi dans des entreprises grandioses qui font de l'éditeur s'affirmer comme l'« auteur » du livre. Mais cette présence éditoriale des imprimeurs se marque également au quotidien dans les pages des livres qui sortent de leurs presses et qu'ils vendent dans leur boutique. Avec ostentation ou avec discrétion, ils participent, avec d'autres, à la chaîne des interventions qui font non seulement les livres, mais aussi les textes. Enfin, les traducteurs, qui mobilisent reçoivent les textes dans un horizon d'attentes défini par les ressources lexicales, les modes littéraires et les catégories esthétiques qui sont celles de leur propre monde intellectuel. L'intérêt s'est ainsi déplacé des efforts faits pour reconstituer les lecteurs des différents publics des œuvres en direction de ces « premiers » lecteurs qui ont laissé des traces de leurs lectures dans les rapports de censure, les copies d'imprimerie, les catalogues des livres publiés ou le texte des traductions.

L'histoire du livre, aujourd'hui, tire sa force de sa capacité à franchir ou effacer les frontières à l'intérieur desquelles la discipline s'est construite. Frontières nationales, en premier lieu, puisque se rencontrent et se mélangent les différentes traditions qui lui ont donné pour matrice la bibliographie matérielle, la paléographie et la codicologie, la critique littéraire, l'histoire économique et sociale ou la sociologie des textes. La conséquence de ces alliances nouvelles, qui supposent la circulation des études et la curiosité des chercheurs, a pour effet que l'histoire du livre n'est plus seulement celle des livres – et encore moins des seuls livres imprimés. Elle s'attache aux innombrables objets imprimés qui ne sont pas des livres et, plus généralement, à l'ensemble des productions écrites d'un temps et d'un lieu. De ce fait, se trouvent bousculés les cadres chronologiques traditionnels et préféré les différentes mutations ou révolutions du « livre ».

En dépit du titre de l'ouvrage justement célèbre de Febvre et Martin, le livre, notre livre, fait de feuillets et de pages, n'apparaît donc pas avec

l'imprimerie, et il faut donc prendre garde à ne pas attribuer à la presse et aux caractères mobiles des innovations textuelles (index, tables, concordances, foliotation, pagination) ou des usages qui ont accompagné, plus de dix siècles auparavant, l'invention qui les a rendues possibles : celle du « *codex* ». C'est entre le II^e et le IV^e siècle que s'impose la nouvelle forme de livre dont héritera l'imprimerie et qui permet de relier plusieurs œuvres dans un même livre alors que dans le monde antique une même œuvre était distribuée entre plusieurs rouleaux. Une seconde rupture se situe aux XIV^e et XV^e siècles, avant l'invention de Gutenberg, et consiste en l'apparition du « *libro unitario* » selon l'expression d'Armando Petrucci. C'est autour de figures comme Pétrarque ou Boccace que naît, pour les écrivains « modernes », le livre « unitaire » c'est-à-dire un livre où se noue le lien entre l'objet matériel, l'œuvre (au sens d'une œuvre particulière ou d'une série d'œuvres) et l'auteur. Le troisième temps de l'histoire longue qui lie objet, œuvre et livre est, évidemment, l'invention de la presse à imprimer et des caractères mobiles à la mi-XV^e siècle. À partir de ce moment-là, l'imprimerie devient la technique la plus utilisée pour la reproduction de l'écrit et la production des livres. On pourrait ajouter une quatrième révolution du livre, située au XVIII^e siècle, lorsque les compositions littéraires ne sont plus pensées comme fondées sur le réemploi d'histoires déjà écrites, les citations de lieux communs, partagés parce que sublimes, ou les collaborations exigées par les protecteurs ou les entrepreneurs de théâtre. Elles sont désormais conçues comme des créations originales qui expriment les pensées ou les sentiments les plus intimes de l'individu et qui se nouent avec ses expériences les plus personnelles. Se trouvaient ainsi nouées les notions de singularité de l'écriture, d'originalité de l'œuvre et de propriété littéraire qui a caractérisé l'ordre des discours, qui est aussi celui des livres et des écrits, jusqu'à l'entrée dans l'ère du numérique.

L'histoire du livre se doit donc d'être attentive aux mutations du présent qui, pour la première fois dans l'histoire de la culture écrite, sépare le discours et l'objet. Dans le monde numérique, c'est le même support, en l'occurrence l'écran de l'ordinateur, quel qu'il soit, qui fait apparaître face au lecteur les différents types de textes qui, dans le monde de la culture imprimée, étaient distribués entre des objets distincts. Est ainsi créée une continuité textuelle qui ne différencie plus les genres textuels à partir de leur inscription matérielle. De ce fait, c'est la perception des œuvres comme œuvres qui devient plus difficile. La lecture face à l'écran est généralement une lecture discontinue, qui cherche à partir de mots-clefs ou de

rubriques thématiques le fragment dont elle veut se saisir : un article dans un périodique électronique, un passage dans un livre, une information dans un site, et ce, sans que nécessairement doive être connue, dans son identité et sa cohérence propres, la totalité textuelle dont ce fragment est extrait. Est ainsi rompue la relation entre objet et discours qui rend visible l'identité et la cohérence des œuvres, même pour celui ou celle qui n'en veut lire que quelques pages. Le monde digital est un monde de fragments juxtaposés, indéfiniment recomposables, sans que soit nécessaire ou désirée la compréhension de la relation qui inscrit ces fragments dans le récit, le raisonnement ou la démonstration dont ils ont été extraits.

En bousculant les rapports anciens avec l'écrit, le monde numérique est porteur de séduisantes promesses, qui permettent l'invention des formes d'écriture originales, libérées des contraintes imposées, à la fois, par la morphologie du *codex* et le régime juridique du copyright. Mais cette écriture polyphonique et palimpseste, ouverte et malléable, infinie et mouvante, bouscule les catégories qui, depuis le XVIII^e siècle, sont le fondement tant de la propriété littéraire que des pratiques et des habitudes de lecture. Dans l'espace numérique, lire est déplier une textualité mobile et infinie et constituer sur l'écran des unités textuelles éphémères, multiples et singulières, composées à la volonté du lecteur. Cette manière de lire est guidée par une logique qui situe chaque texte particulier dans un contexte défini par l'appartenance à une même thématique, et non pas par la proximité matérielle, dans le même livre, la même revue, le même journal, de textes très différents rassemblés par une même intention éditoriale. C'est en ce sens que la promesse est aussi un défi lancé par les plus jeunes générations de lecteurs, ces *digital natives* entrés dans la culture écrite face à l'écran des ordinateurs, des tablettes, des téléphones mobiles. Dans leur cas, une pratique de lecture très immédiatement et très spontanément habituée à la fragmentation des textes, quels qu'ils soient, heurte de front les catégories forgées à partir du XVIII^e siècle pour définir les œuvres à partir de leur singularité et de leur totalité. L'enjeu n'est pas mince. Il peut conduire soit à la nécessaire introduction dans la textualité digitale de dispositifs capables de perpétuer les critères classiques de définition et perception des œuvres, qui sont ceux-là mêmes qui fondent la propriété littéraire, soit à l'abandon de ces critères au profit d'une nouvelle manière de percevoir et penser l'écrit, tenu pour un discours continu dans lequel chaque lecteur découpe et recompose les textes en toute liberté. Quel avenir l'emportera ? C'est une question à laquelle, hélas, l'histoire ne donne pas la réponse. La seule compétence

des historiens, piètres prophètes de l'avenir, est de rappeler que, dans la longue durée de la culture écrite, chaque mutation (l'apparition du *codex*, l'invention de l'imprimerie, les révolutions de la lecture) a toujours produit une coexistence originale entre les gestes du passé et les nouvelles techniques. À chaque fois, la culture écrite a conféré des rôles inédits aux objets et pratiques anciennes : le rouleau au temps du *codex*, la publication manuscrite à l'âge de l'imprimé. Est-ce une telle réorganisation de la culture écrite qu'impose la révolution numérique ? Et est-il raisonnable de penser que, comme dans le passé, les écrits se redistribueront entre les supports anciens et nouveaux qui permettent de les inscrire, de les publier et de les transmettre ? Peut-être. Demeure, toutefois, la radicale mise en question par le monde numérique et les habitudes de lecture qu'il favorise ou exige des catégories qui ont constitué un ordre du discours fondé sur le nom d'auteur, l'identité perpétuée des œuvres et la propriété intellectuelle. Là réside sans doute une leçon essentielle tant pour les politiques du livre, de l'édition ou des bibliothèques que pour l'histoire du livre, des œuvres et des écrits : à savoir, la nécessité de refuser l'illusion dangereuse qui fait oublier qu'un « même » texte n'est plus le même lorsque changent le support de son inscription, donc, également, les manières de le lire et les processus qui construisent sa signification. C'est cette fausse idée de l'équivalence qui a conduit certaines bibliothèques à reléguer au loin, voire à vendre ou détruire, certaines de leurs collections imprimées après les avoir reproduites sur un autre support, aujourd'hui numérique. C'est elle fausse idée qui veut faire accepter un monde sans librairie puisque les livres peuvent être achetés en ligne. C'est elle qui laisse supposer que la lecture des journaux électroniques est identique à celle de leur édition sur papier et que celle-ci est nécessairement condamnée. Cette illusion de l'équivalence fait courir le risque d'une amnésie tragique qui éloignerait nos sociétés de la compréhension des héritages qui les ont faites ce qu'elles sont. C'est contre elle que l'histoire du livre doit lier plus étroitement encore qu'elle ne l'a fait l'histoire des écrits, des objets et des pratiques.

+++++

LISTE DES AUTEURS

+++++

Anne-Marie Bertrand

Conservateur général des bibliothèques, directrice de l'enssib, Lyon

Roger Chartier

Professeur au Collège de France, Paris

Robert Damien

Professeur émérite des universités, université Paris Ouest Nanterre La Défense

Pascal Durand

Professeur ordinaire à l'université de Liège (Faculté de philosophie et lettres)

Tanguy Habrand

Assistant, université de Liège (Faculté de philosophie et lettres)

Christian Jacob

Directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), UMR 8210 Anhima, Paris

Sabine Juratic

Chargée de recherche au CNRS – Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS-ENS), Paris

Alan Marshall

Directeur, Musée de l'imprimerie, Lyon

Jean-Dominique Mellot

Conservateur général, chef du service de l'Inventaire rétrospectif, Bibliothèque nationale de France ; chargé de conférences, École pratique des hautes études (IV^e section), Paris

Michel Melot

Conservateur général des bibliothèques honoraire

István Monok

Directeur général de la Bibliothèque de l'académie hongroise des sciences, professeur de l'Université de Szeged

Raphaële Mouren

Deputy Director et Librarian du Warburg Institute, Londres

Valérie Tesnière

Conservateur général des bibliothèques, directrice d'études à l'EHESS, directrice de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Dominique Varry

Professeur des universités en histoire du livre et des bibliothèques, enssib, Lyon

Secrétariat d'édition:
Silvia Ceccani

Mise en page:
Marion Chaudat

Conception graphique:
atelier Perluette, 69001 Lyon.
< <http://www.perluette-atelier.com> >

Achévé d'imprimer en février 2014
imprimerie Bialec (Nancy)



dépôt légal : 1^{er} semestre 2014